

Marius RAZAFINDRAKOTO

95

MADAGASCAR

d'aujourd'hui

bilan exhaustif de l'économie malgache

SI vous avez pris le risque d'investir chez nous

nous nous ferons un devoir de vous protéger partout



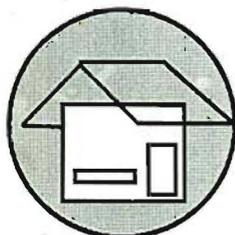
vosre entreprise et vos activités professionnelles

- . vol , incendie , bris de machines
- . risques dus aux catastrophes naturels
- . pertes d'exploitation



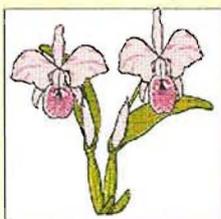
vosre personne et vos proches

- . assurances vie et retraites complémentaires
- . responsabilité du père de famille
- . activités sportives diverses



vosre patrimoine et vos biens personnels

- . vos propriétés et votre maison
- . les bijoux de madame
- . automobile et transport



*nous sommes réassurés
par des compagnies
inter-nationales et
possédons des actifs
susceptibles de couvrir
notre part de risque*

100 experts vous guideront

assurances ny havana

**bp 3881 - téléphone 267.80
télécopie 243.03
télex HAVANA 223.77**

MADAGASCAR EN CHIFFRES

par Marius RAZAFINDRAKOTO

LES RICHESSES NATIONALES

1- La population	9
2- L'emploi	15
3- L'argent des Malgaches	25
4- Les conditions de vie	26

LES COMPTES DE LA NATION

1- PIB	37
2- Budget	41
3- Echanges extérieurs	43

AGRICULTURE

1- La terre et ceux qui la travaillent	49
2- Les comptes de l'agriculture	53
3- Céréales, plantes industrielles	55
4- Vins, fruits et légumes	65
5- Elevage, pêche	71
6- La forêt	77
7- L'industrie agroalimentaire	81

ENERGIE

1- Les hydrocarbures	83
2- Le charbon	89
3- L'hydroélectricité	91
4- Le solaire	93

INDUSTRIE

1- Une activité fébrile	99
2- Industrie des métaux	101
3- Industries mécaniques	105
4- Chimie	106
5- Moyens de transports	109
6- Automobile	111
7- Construction électrique et électronique	113
8- Textile et chaussure	115
9- BTP	119
10- Papier, plastique, caoutchouc, verre, ciment	121

TERTIAIRE

1- Transports	129
2- Postes et télécoms	135
3- Communications et loisirs	141
4- Commerce	147
5- Artisanat	151
6- Banques, assurances	155

LES ECONOMIES REGIONALES

1- XIX ème siècle	171
2- Les hautes terres centrales	173
3- Le Nord	179
4- L'Ouest	
5- Le Sud-sud-ouest	189
6- La façade orientale	

ESPERANCE 195

RELATIONS ENTRE L'ETAT ET LES COLLECTIVITES DECENTRALISEES D'APRES LA CONSTITUTION 1992 196

LES PRINCIPALES REGIONS PROPOSEES 197

LES RICHESSES nationales

- 1- la population**
- 2- l'emploi**
- 3- l'argent des
malgaches**
- 4- les conditions de vie**

Madagascar, un pays potentiellement riche et béni des Dieux, ou encore une population pauvre assise sur un tas d'or, tels sont les termes utilisés par les tiers pour parler de notre pays. L'homme malgache (*homo malgachicus*), il est vrai, ne profite pas de ces richesses : ni le revenu disponible, ni le niveau de vie n'enregistrent d'amélioration. Bien plus, le pouvoir d'achat s'effrite d'année en année.

Toutes les forces vives sont rarement utilisées (chômage) et les grands besoins sociaux fondamentaux sont très mal satisfaits notamment en matière de nourriture, de santé, de logements et de formation.

Notre pays, selon les hypothèses les plus probables, compte en ce début de 1994, 12,5 millions d'habitants. Voici 30 ans notre pays était peuplé de 6,2 millions de personnes : doublement en trois décennies, c'est remarquable.

Mais cette population qui progresse vite, bouge aussi beaucoup. Elle devient de plus en plus urbaine (30% des malgaches sont citadins soit 3,7 millions d'individus) et de plus en plus instruite; bien que 30% de la population sont encore analphabètes (3,7 millions de personnes environ), 80% des jeunes de 15 ans au moins ont passé le certificat d'études en 1994.

Malheureusement elle est de plus en plus pauvre, bénéficiant d'un des niveaux de vie les plus bas de la planète : 85 US dollars en 1992 par habitant soit 170.000 francs ou 14.000 fmg par mois. Le chiffre donné par la Banque mondiale, calculé sur les prix de 1984, et ramené aux prix courants actuels devient 440.000 fmg soit 244 dollars, ce qui est plus exact.

La misère la plus criante est celle des villes, en particulier Antananarivo, la capitale, côtoie une frange citadine immensément riche (l'écart des revenus est de 1 à 2001).

Tous les bouleversements dans la vie des malgaches sont survenus en très peu de temps, essentiellement au cours des vingt dernières années.

Mexico	25,8	millions d'habitants
Sao-Paulo	23,9	millions d'habitants
Tokyo	20,2	millions d'habitants
Bombay	18	millions d'habitants
New-York	15,7	millions d'habitants
Shanghai	14,3	millions d'habitants
Calcutta	14,3	millions d'habitants
Séoul	13,7	millions d'habitants
Téhéran	13,5	millions d'habitants
Rio	13,2	millions d'habitants
Djakarta	13,2	millions d'habitants
Delhi	13,2	millions d'habitants
Buenos-Aires	13,1	millions d'habitants
Karachi	12	millions d'habitants
Pékin	11	millions d'habitants

Source: ONU

Or aucune éclaircie ne semble se montrer. Tout d'abord aucun gouvernement, aucune mesure n'est parvenue à susciter l'enthousiasme de la population. Le chômage ou plus précisément le manque d'emplois persiste tandis que l'insécurité, certes relative, devient le lot quotidien des masses. Par ailleurs le rajeunissement excessif de la population va poser des problèmes aux conséquences économiques, financières et sociologiques graves. Enfin l'accaparement par une minorité étrangère de pans entiers du tissu économique risqué, dans un très proche avenir, de n'être pas toléré par les indigènes.

Aujourd'hui la formation professionnelle est inexistante et la productivité de la main d'oeuvre très faible. Aussi il importe d'accorder une priorité très élevée à la relance de la mise en valeur des ressources humaines : améliorer la qualité de l'éducation et des services de santé publique.

Pour progresser, notre pays a besoin d'une élite de technocrates : chefs d'entreprise, hauts fonctionnaires, administrateurs, scientifiques, universitaires et membres de professions libérales. Etant donné le développement rapide de la technologie, Madagascar se doit d'avoir cette élite s'il ne veut pas faire partie

des laissés pour compte. Il est alors nécessaire que le public ne voit pas dans cette élite un groupe de profiteurs égoïstes.

1 Chine	1 087	12 Vietnam	85	23 Corée du Sud	43
2 Inde	817	13 Philippines	63	24 Birmanie	41
3 URSS	266	14 Allemagne féd	31	25 Espagne	38
4 Etats-Unis	244	15 Italie	57	26 Pologne	38
5 Indonésie	177	16 Royaume-Uni	57	27 Afrique du Sud	35
6 Brésil	144	17 France	56	28 Zaïre	33
7 Japon	123	18 Thaïlande	55	29 Argentine	32
8 Nigeria	112	19 Egypte	53	30 Colombie	31
9 Bangla-Desh	110	20 Turquie	53	Total mondial	5,1 milliards
10 Pakistan	106	21 Iran	52		
11 Mexique	84	22 Ethiopie	48		

1 Chine	1361	12 Japon	123	23 Corée du Sud	61
2 Inde	1310	13 Vietnam	121	24 France	58
3 URSS	355	14 Philippines	115	25 Royaume-Uni	57
4 Etats-Unis	297	15 Ethiopie	111	26 Suède	56
5 Indonésie	284	16 Egypte	103	27 Italie	54
6 Nigeria	274	17 Turquie	87	28 Corée du Nord	52
7 Bangla-Desh	242	18 Thaïlande	82	29 Allemagne féd	51
8 Brésil	234	19 Zaïre	80	30 Algérie	49
9 Bangla-Desh	201	20 Kenya	79	Total mondial	8,80 milliards
10 Mexique	138	21 Tanzanie	69		
11 Iran	131	22 Birmanie	67		

Source : Population Reference Bureau of Washington

1

LA POPULATION

L'importance des classes jeunes, la tendance à une relative sérénité, son strict effacement sur l'échiquier mondial, certains déséquilibres flagrants dans sa répartition géographique et culturelle, joints à des traditions familiales et ethniques solides et bien ancrées, autant de déficits difficiles et tenaces auxquels sont confrontés les responsables nationaux et qui impliquent des mesures sévères, voire impopulaires : politique de la famille, politique de la jeunesse, politique de l'enseignement, politique du logement, politique de la santé etc. La population malgache progresse rapidement : il lui aura fallu trois décennies pour doubler (ce que les pays développés ont réalisé en deux siècles). Cette importante progression démographique est une donnée relativement récente qui constitue une préoccupation constante des autorités politiques.

DEMOGRAPHIE : PEU ET PAS ASSEZ

Depuis l'indépendance la population malgache est passée de 5,8 millions d'habitants à 12,5 mil-

Année	-20 ans	20 à 65 ans	+ 65 ans
1960	55,6%	41,3%	3,1%
1992	33%	44,1%	2,9%
1994	31%	45%	3,0%

lions (1 janvier 1994), le double. Cette renaissance démographique fait suite à l'amélioration nette des conditions hygiéniques et sanitaires, à l'apparition d'un important excédent naturel (200.000 par an environ). Du coup, Madagascar a vu sa population progresser chaque année de 2,5% soit 250.000 personnes en moyenne. Or ce rythme de croissance n'est pas prêt de ralentir surtout que les conditions sanitaires, déjà médiocres, ne peuvent que s'améliorer.

Cette progression résulte de l'effet de trois causes essentielles :

- la baisse du taux de mortalité qui permet à Madagascar de maintenir un excédent annuel de 200.000 âmes. Si en 1950 l'espérance de vie du Mal-

	1990	1991
0-15 ans	5 053 465	4 563 525
16 -35 ans	3 832 045	3 743 220
36-65 ans	1 936 062	2 568 452
66-74 ans	246 380	235 862
75 et +	109 352	102 233
TOTAL	11 197 204	11 483 128

gache était de 35 ans, en 1970 il était de 50 ans, aujourd'hui il est de plus de 60 ans. On compte près de 10.000 personnes qui ont 85 ans et plus (5641 hommes et 5150 femmes); ainsi le renouvellement des générations est assez bien assuré.

Cela dit il est nécessaire de relativiser car notre situation sur ce plan n'est pas dramatique compte tenu des potentialités du pays et de sa dimension. En effet 12 millions, c'est trop peu.

- la hausse du taux de natalité (40 pour mille)
- le désir des couples à avoir de nombreux enfants; la taille moyenne des ménages est de 5,5 personnes.

En fin de compte c'est la baisse du taux de mortalité (16 pour mille) qui assurera la croissance rapide de la population.

L'un des phénomènes les plus marquants de l'évolution de la population malgache est sans aucun doute son rajeunissement. Si dans les pays développés de l'Europe la proportion des personnes âgées ne cesse de croître tandis que celle des jeunes tend à diminuer, à Madagascar c'est exactement le contraire. En 1991, les plus de 65 ans représentaient 3% de la population totale au lieu de 8% en 1960. Inversement la part des moins de 20 ans est de 53,2% au lieu 42% en 1960. Les causes de ce phénomène sont bien connues :

- l'une positive, l'accroissement de la longévité moyenne grâce aux progrès médicaux et sanitaires qui font que l'espérance de vie qui était de 35 ans en 1950 est aujourd'hui de plus de 60 ans. Dans les pays riches comme la France, l'espérance de vie est aujourd'hui est de 72,3 ans pour un homme et de 82,6 ans pour une femme;

- l'autre permanente, la constance du taux de

FARITANY	de 1 à 50000		50 à 100.000		100 à 200.000		200 à 500.000		500.000		Total	
	nb	pop.	nb	pop.	nb	pop.	nb	pop.	nb	pop.	nb	pop.
ANTANANARIVO			2	147,2	12	1736,9	4	928,9	1	675,8	19	3466,6
FIANARANTSOA	5	120,4	8	452,9	9	1316,6	3	781,0			23	2670,9
MAHAJANGA	8	195,2	12	751,3	3	384,0					23	1330,5
TOAMASINA	3	78,4	5	410,9	10	1447,9					18	1936,2
TOLIARY	6	211,2	8	554,9	7	963,2					21	1729,3
ANTSIRANANA	2	74,4	2	148,9	5	719,1					9	942,4
TOTAL	24	677,8	35	2466,1	48	6887,7	7	1708,9	1	675,8	113	12066,9
%	21,2%	5,6%	31,0%	20,4%	40,7%	54,3%	6,2%	14,1%	0,9%	5,6%	100,0%	

Un six millième de la population mondiale

Sur l'échiquier mondial, la population malgache ne pèse pas lourd - 0,008% seulement du total puisque la population mondiale a aujourd'hui dépassé les 5 milliards d'individus (un chiffre qui fut célébré avec solennité par les Nations Unies le 11 juillet 1987). Elle fait aujourd'hui partie, des derniers rangs dans le monde.

Du fait de la rapidité de sa progression démographique depuis 1960 Madagascar n'a cessé de progresser dans le classement mondial. En 2024 la population malgache se situera à 32 millions d'habitants. En 2004 elle atteindra 17 millions de personnes.

Cette modestie relative de notre démographie ne doit pas être écartée lorsqu'on est amené à considérer les potentialités économiques du pays et la place qu'il est en droit d'occuper dans cette région sud de l'Océan Indien. Si la plupart des pays industrialisés entament leur déclin démographique et voient leur rang dans le classement décroître, Madagascar par contre grimpe pour occuper une place dans les 60 premiers.

Avec 20 habitants au km² (chaque Malgache disposerait en moyenne de 5 hectares) Madagascar est très peu peuplé. Sa densité de population est très inférieure à celle des pays de la Communauté Européenne (100 au km² en moyenne et en particulier à celle de la France (102), de l'Allemagne (245), de l'Italie (181) du Royaume Uni (231), de la Belgique (326) et Pays-Bas (382).

La superficie de Madagascar (590 000 km²) est celle de la France, de la Belgique et des Pays-Bas réunies. Si Madagascar avait la densité de population de la France, il compterait 60 millions d'habitants, il en aurait 191 avec celle de la Belgique et 230 millions avec celle des Pays-Bas. Par contre s'il avait la densité des Etats-Unis (25 au km²) il aurait aujourd'hui 14,7 millions d'habitants.

natalité voire même la hausse qui accentue l'importance relative des classes jeunes.

Ce phénomène n'est pas spécifique à Madagascar. On le retrouve dans la plupart des pays du tiers-monde. Ses conséquences n'en sont pas moins inquiétantes, sur le plan économique : le poids croissant des jeunes accédant au marché du travail, c'est-à-dire à la recherche d'un premier emploi, oblige les responsables nationaux à présenter des solutions urgentes, pratiques et surtout concrètes. Le nombre de jeunes âgés de 18 ans révolus en 1991 qui abordaient le marché du travail se chiffrait à 250.000, en 1994 ce nombre avoisine les 270.000.

Cet état de rajeunissement se retrouve au niveau des ménages dont le nombre s'accroît (50% de plus entre 1975 et 2010) alors que leur taille demeure constante (4,5). Aujourd'hui très peu de ménages sont classés dans les plus de 75 ans, âge de la personne de référence. En 1991 on comptait près de 100.000 personnes de plus de 75 ans dont 10.100 de plus de 84 ans. Il existe quelques centaines à Madagascar. Il est alors évident que toute politique de l'emploi doit s'inscrire dans cette réalité.

POPULATIONS REGIONALES						
FARITANY	KM ²	Densité				
		1962	1963	1962	%	1993
ANTANANARIVO	58 283	3 736 378	3 485 236	64	32,5	60
ANTSIRANANA	43 056	889 864	942 410	20	7,5	22
FIANARANTSOA	102 373	2 527 869	2 671 150	24	21,9	26
MAHAJANGA	150 023	1 178 064	1 330 612	8	10,2	8
TOAMASINA	71 911	1 806 067	1 935 330	23	14,7	27
TOLIARY	181 408	1 482 173	1 729 419	9	13,2	10
TOTAL	590 000	11 621 325	12 092 157	20,8	100	100

DE GRANDES DISPARITES REGIONALES

La population malgache est très inégalement répartie sur l'ensemble du territoire. Ainsi le faritany d'Antananarivo possède-t-il une densité de population élevée : 60 habitants au km². (l'agglomération d'Antananarivo se retrouve avec une densité près de 200) et un niveau de vie trois fois supérieur à la moyenne des autres régions mais huit fois supérieure à la densité du faritany de Mahajanga. Il est à bien remarquer que les superficies des faritany sont très disparates et ne répondent pas à des critères économiques ou naturelles d'où la nécessité de nouvelles délimitations. La notion de faritany risque alors de ne plus avoir de sens.

Il est intéressant de noter à ce propos les grandes évolutions subies par les régions malgaches

au cours des temps. Ainsi il y a plus de deux siècles, la région la plus peuplée de Madagascar était le Royaume Sakalava qui comprenait les régions du Boina (Mahajanga) et du Menabe (Morondava). A cette époque la région d'Antananarivo qui comprenait le

POPULATIONS REGIONALES -1963				
FARITANY	Km ²	Population	Densité	%
ANTANANARIVO	58 283	3 483 236	60,0	28,8
ANTSIRANANA	43 056	942 410	21,9	7,7
FIANARANTSOA	102 373	2 671 150	24,0	22,0
MAHAJANGA	150 023	1 330 612	8,8	11,0
TOAMASINA	71 911	1 835 330	26,0	16,0
TOLIARY	181 408	1 729 419	10,7	14,5
TOTAL	597 051	12 092 157	20,8	100

Source : Banque des données de l'Etat - Recenseurs préliminaires

pays de l'Imerina qui est aujourd'hui la plus peuplée, n'en comptait que quelques dizaines de milliers de personnes. Les comparaisons rétrospectives sont possibles car on retrouve à peu de choses près les mêmes régions dans les découpages actuels.

Mais, sans remonter aussi loin, une simple étude de l'époque contemporaine - les années d'après la deuxième guerre mondiale puis celles qui ont suivi l'indépendance - montre aussi des modifications importantes. Ainsi depuis le recensement global réalisé en 1975 par le ministère de la recherche scientifique, pendant que Madagascar voyait sa population progresser de 58%, celle d'Antananarivo la

capitale augmentait de plus de 200% et celle de faritany gagnait près de 50.000 personnes par an, détenant ainsi le ruban vert. La région du Vakinankaratra a enregistré une progression de 30%; de même les régions d'Ambilobe (10%), d'Antalaha-Sambava (15%), de Fianarantsoa (30%), de Toamasina (11%), de Morondava (5%). Les régions de Mahajanga et de Tolary voient par contre leur population regresser, ce qui pose des problèmes assez graves pour les régions de migrations. L'exode rural a donc frappé ces deux régions.

Les villes malgaches
(en milliers d'habitants)

	01/01/84	08/1993
ANTANANARIVO	788,1	875,8
ANTSIRABE	138,1	120,1
TOAMASINA	125,7	127,4
MAHAJANGA	112,9	100,8
FIANARANTSOA	110,2	98,0
TOLIARY	90,5	71,2
ANTSIRANANA	90,5	45,9

Source : Banque des données de l'Etat

Ainsi le développement démographique s'opère autour de divers pôles depuis quelques décennies. D'un côté les Hautes Terres avec l'Imerina et le Vakinankaratra et ses innombrables activités, de l'autre les pays de la mer les plus propices à la culture avec le bloc intermédiaire de Fianarantsoa. Sur un gain de population de 4,5 millions de personnes de 1975 à 1992, deux pôles se partagent les 60% de cet accroissement = la région d'Antananarivo avec près de 70% et celle de Fianarantsoa avec 30%. Le développement démographique se réalise donc autour de l'axe Antananarivo-Fianarantsoa.

En tête pour la vitesse de progression durant cette période de quinze ans, le faritany d'Antananarivo (+15% par an) suivie de Fianarantsoa (+5% par an) devance toutes les régions de Madagascar.

Dernière ce peloton de têtes, quelques régions tirent leur épingle du jeu = la région de Tolagnaro (5.000 habitants de plus) et Antsiranana (4.000 de plus).

Aujourd'hui près de 55% de la population, soit quelque 6,3 millions de personnes sont concentrés sur 20% de la superficie totale soit 118.000 km² ce qui donne une densité de 53 habitants au km².

«Antananarivo et le désert malgache», n'est pas un vain titre.

VILLES ET VILLAGES

Au moment où ce document est publié, les résultats du recensement effectué en août 1993 sont à peine connus. Il faut donc se contenter des évaluations faites lors des dernières élections législatives.

Les disparités de population que l'on enregistre au niveau régional se retrouvent aussi dans la répartition des habitants en fonction du type d'agglomération. Les Malgaches deviennent de plus en plus citadins, le quart de la population vivant aujourd'hui dans les agglomérations de plus de 2.000 habitants

LES AGGLOMERATIONS
(En milliers d'habitants)

	au janvier 1984	août 1993
ANTANANARIVO	1142,3	1052,8
FIANARANTSOA	403,7	415,0
ANTSIRABE	370,9	378,8
TOAMASINA	251,8	254,5
TOLIARY	201,0	213,2
ANTSIRANANA	127,8	98,9
MAHAJANGA	147,5	135,7
	2788,3	2847,9
	24,24%	21,22%

NB: Nous définissons l'agglomération comme les villes qui gravitent autour des chefs lieux de faritany avec continuité de l'habitat et des économies. Antsirabe est la seule exception acceptée.

(fokontany) - seuil en dessous duquel une agglomération doit être considérée comme un fokontany rural - Cette proportion de citadins qui était de 13% en 1975, 19% en 1984, 25% en 1992 sera de 35% en l'an 2000 et probablement 50% en l'an 2010 - c'est-à-dire dans dix-sept ans seulement - Il est vrai qu'à cette allure, l'opposition citadins-ruraux tendra à s'estomper rapidement car beaucoup de villages, essentiellement autour des agglomérations importantes, abriteront de faux-ruraux, ceux-ci exerçant une activité dans la ville voisine - A l'exception d'Antananarivo, aucun fivondronana ne compte le demi-million d'habitants et le pays ne compte qu'une agglomération "millionnaire" Antananarivo.

Il est vrai que Madagascar, conséquence de l'influence historique, souffre d'un très grand déséquilibre entre sa capitale et les autres villes, à l'inverse des pays comme le Royaume-Uni, l'Allemagne fédérale, l'Italie, l'Espagne. A elle seule, l'agglomération tananarivienne qui regroupe les trois fivondronana d'Antananarivo-Renivohitra, Avaradrano et Atsimondrano englobe une population de 1,5 million de personnes soit près de neuf fois celle d'Antsiranana, les 2/3 de celle du faritany de Mahajanga et trois fois supérieure à la population de l'agglomération de Fianarantsoa, deuxième en importance.

Autre particularité de la répartition de la population : le nombre particulièrement élevé des fokontany ainsi que leur étendue. Plus de 13.500 soit en moyenne de 850 habitants pour chacun d'eux répartis sur une superficie moyenne de 43 km² - d'où la très grande difficulté de leur gestion. Cela dit, la notion de fokontany, du moins dans les agglomérations importantes, perd beaucoup de sa signification au profit de celle de firaiana qui reflète mieux l'importance

POPULATION DES VILLES

Villes	01-Jan-85	01-Jan-93	Progression	%
Antananarivo	321 854	829 543	507 889	158%
Antsiranana	38 484	68 871	30 387	79%
Fianarantsoa	38 344	116 285	76 921	198%
Mahajanga	43 393	118 088	74 695	172%
Toamasina	48 387	132 728	83 342	169%
Toliary	33 987	93 339	59 372	175%
Antsirabe	27 900	146 311	118 411	424%
Total	884 129	1 808 148	924 017	172%
urbanisation	8,70%	13%		

au niv des 7 villes

L'URBANISATION : MAL NECESSAIRE

L'accroissement rapide de la population malgache a pour corollaire une urbanisation non moins rapide ce qui, en soi, n'a rien d'inquiétant puisque l'urbanisation et le développement économique se renforcent mutuellement. Ces migrations sont motivées par l'attrait économique, social et culturel des villes et ne doivent pas être découragées. Mais à mesure qu'elles se développent, les villes malgaches ont-elles pu mettre à profit des économies d'échelle et tirer partie de complémentarités qui leur auraient permis de dépasser la productivité des campagnes? L'urbanisation est un véritable facteur de modernisation et de changement, les villes qui sont des capitales régionales constituent le centre nerveux du processus de développement nonobstant les déséquilibres économiques et sociaux entre les villes et l'arrière pays.

Pour les villes d'Antananarivo, Antsirabe, la croissance du secteur agricole suscite une demande de services de transports et autres services d'appui et la création d'industries de traitement de produits agricoles. Ainsi comprises, l'augmentation des revenus disponibles des agriculteurs de l'arrière pays stimule aussi la demande des biens et services d'origine urbaine, cette demande continue à son tour à faire progresser les revenus et les emplois dans la ville tandis que cette progression tend à accroître la demande de produits agricoles (plus de riz, de légumes, de fruits, de viandes, d'œufs...) et à améliorer la productivité des industries agro-alimentaires. Mais la trop mauvaise organisation actuelle des marchés, du transport et de l'entreposage n'autorise pas un relèvement des prix favorable aux producteurs alors que les prix à la consommation ne cessent d'augmenter.

Il n'en reste pas moins que les gouvernements malgaches successifs depuis 1960 ont mené des politiques macro-économiques favorisant nettement les six capitales régionales, la palme bien sûr, revenant à Antananarivo.

Leurs politiques commerciales et de crédit ont encouragé la création d'industries à forte intensité de capital, tandis que celle menée en matière d'approvisionnement agricoles, de subventions alimentaires et de taux de change maintenait les prix des produits alimentaires à un bas niveau au profit des consommateurs des villes et au détriment des agriculteurs. La politique d'ajustement adoptée depuis peu, conduisant à une certaine rationalité économique et plus d'équité, a tenu à la réduction des distorsions mais par contre, a appauvri les populations urbaines, leurs revenus demeurant stables alors que les prix des produits alimentaires ne cessent d'augmenter.

Enfin il faut constater que dans nos villes les entreprises à qui l'on doit le gros des nouveaux emplois, pâtissent de l'insuffisance et du peu de fiabilité des services d'infrastructures.

des villes généralement dotées de banlieues-satellites.

Au 1er janvier 1994, Madagascar comptait 111 fivondronana soit une population moyenne de 103.500 personnes sur une étendue moyenne par fivondronana de 5.288,7 km², ce qui est énorme. C'est dans les régions les plus démunies que les superficies moyennes des fivondronana sont les plus importantes = Mahajanga avec une moyenne de 7.149,9 km² et Toliary avec 7.686 km². Antananarivo se retrouve avec une moyenne de 3.067,5 km² tandis que Toamasina avoisine les 4.000 km² et Antsirananana les 4.672 km². C'est dire la très grande importance du découpage territorial qui semble être la priorité des priorités.

Antananarivo, à elle seule regroupe 194 fokontany et 6 firaisana pour une population de près de 1.000.000 âmes soit une moyenne de 4.125 habitants par fokontany. Il y a cependant des fokontany de 12.500 individus.

Le plus petit fivondronana est Kandrehô avec

8.768 habitants en 1992 et 9.679 en 1993 dans le faritany de Mahajanga. Le premier fivondronana après Antananarivo est Fianarantsoa II avec 293.518 habitants. Dans la province d'Antsirananana le plus gros fivondronana est Sambava avec 201.647 habitants en 1992 et 196.861 en 1993, tandis que l'île de Nosy Be ne compte que 35.237 personnes en 1992 et 28.495 en 1993. Le faritany de Toamasina ne compte qu'un fivondronana de plus de 200.000 âmes en 1992 contre 174.313 en 1993, Ambatondrazaka. Mais c'est Fenoarivo-Atsinanana qui approche les 200.000 âmes en 1992 avec 187.085 en 1993.

LES MIGRATIONS.

Les déplacements de population ont été anciens à Madagascar. Ils ont toujours été réalisés sans plan d'ensemble. Le Malgache se déplace très facilement en quittant volontairement son cadre originel (tanindrazana). Cela n'empêche pas les populations du pays d'accueil de s'opposer à la venue de ces nou-

FARITANY	1 Janvier 1985		Juin 1993		Progression	
	Population	(%)	Population	(%)	Population	(%)
ANTANANARIVO	1 515 961	(26)	3 483 236	(60)	1 967 275	2,97
ANTSIRANANA	504 300	(18,8)	942 410	(22)	438 110	1,88
FIANARANTSOA	1 587 522	(15,7)	2 871 150	(26)	1 083 628	1,88
MAHAJANGA	751 428	(5)	1 330 612	(8)	578 884	1,77
TOAMASINA	989 697	(13,7)	1 935 330	(27)	945 633	1,95
TOLIARY	966 802	(6,1)	1 729 419	(10)	742 517	1,75

POPULATION MALGACHE PAR SEXE			
Juin 1993			
FARITANY		Hommes	Femmes
Antananarivo	3 483 236	1 746 732	1 736 504
Antsiranana	942 410	461 428	480 984
Fianarantsoa	2 671 150	1 342 992	1 328 158
Mahajanga	1 330 812	661 389	667 223
Toamasina	1 935 330	961 324	974 006
Toliary	1 729 419	8 848 308	881 111
	17 000 000	8 500 000	8 500 000

veaux éléments sous prétexte de l'existence d'un droit de propriété traditionnel. Les plantations de coton ont été l'occasion d'un grand déplacement de population (Betsileo et Merina en particulier).

Parmi les populations du Centre, les Betsileo sont poussés par l'exiguïté de leurs terres tandis que la migration des Merina s'explique par leur histoire. On remarque aussi aujourd'hui que les Tsimihety ont largement débordé leur noyau d'origine, Mandritsara-Bealanana, aux dépens des Sakalava moins dynamiques.

Certaines populations (Bara, Mahafaly, Antandroy) cherchent dans l'émigration un remède aux disettes ou famines provoquées par la sécheresse (le kéré de 1992).

Ces mouvements migratoires ont-ils abouti à un brassage profond des populations de Madagascar? Immigrants et autochtones ne constituent pas toujours un ensemble homogène. Des heurts plus ou moins violents se produisent lors de certaines circonstances, qu'elles soient politiques, économiques ou sociales, sans pourtant prendre l'ampleur de luttes tribales courantes comme en Afrique.

La ville d'Antananarivo, qui était déjà surpeuplée en 1964 avec 321.654 habitants a accueilli en 30 ans plus de 500.000 personnes pour se retrouver en 1994 avec près de 1.000.000 individus, ce qui est énorme, entraînant l'inorganisation totale de la ville d'où l'urgence d'une politique de la ville.

ETRANGERS		
	01-Jan-85	01-Jan-93
Française	28 382	17 000
Comoriens	44 984	25 000
Grèce	231	50
Chinois	6 244	5 000
Indiens	12 293	15 000
Autres	2 789	1 500
Total	107 577	63 550
	10%	8,50%

On peut également se poser quelques questions. L'Antananarivo d'aujourd'hui est-elle en train de vivre le retour de ses natifs au «tanindrazana». On constate en effet la croissance rapide de la population du faritany qui est passé de 1,5 million d'habitants (densité 26) à 3,7 (densité 64) dans le même laps de temps, soit 32,5% de la population totale sur une superficie qui ne représente que 9,5% du territoire national. Au rythme de croissance actuelle, le

faritany accueillera 50% de la population malgache en 2010.

Une politique nationale de migration s'avère donc nécessaire car elle devient ainsi un des facteurs les plus importants du développement. L'accroissement rapide de la population malgache entraîne également une urbanisation rapide.

53 pourcents des Malgaches soit 6,7 millions sur 12,5 sont impliqués dans une activité professionnelle permanente ou temporaire, ou s'y prépare - directement ou indirectement - sur les bancs d'établissements d'enseignement. Emploi et enseignement, de plus en plus étroitement imbriqués, constituent la fidèle traduction des grandes mutations de la société malgache.

Du côté de l'emploi : montée des cadres diplômés qui ne trouvent pas d'emploi, montée également des métiers et professions intermédiaires en liaison avec la percée des activités de services et d'exportation.

Du côté de l'enseignement : bon niveau de l'enseignement technique et scientifique malgré des moyens squelettiques mais catastrophe dans l'enseignement général qui continue de recevoir la majorité des crédits. Malheureusement l'adéquation entre formation et emploi est loin d'être satisfaisante et tous les experts s'accordent à penser qu'une des grandes raisons du taux élevé du chômage tient autant à une insuffisance de formation qu'aux difficultés rencontrées par les divers secteurs économiques.

La moitié pratiquement des nouveaux demandeurs d'emploi des 25 prochaines années sont déjà nés. Il s'ensuit qu'avec un accroissement de 2,7% de la population de 1994 à 2018, la main d'oeuvre continuerait à croître au rythme de 3,5% par an. Aussi pour limiter le taux de chômage à 10% de la population active d'ici 2018, il nous faudrait augmenter l'emploi de 4 à 5% par an environ c'est-à-dire qu'il faut créer d'ici 2018 près de 3 millions de nouveaux emplois soit une moyenne annuelle de 120.000.

L'agriculture demeure encore la source importante de nouveaux emplois. Par exemple, les cultures maraîchères, l'horticulture, l'aviculture, les industries laitières, la sylviculture, des activités à haute intensité de main d'oeuvre pourraient se développer très rapidement. La capacité de l'agriculture à absorber de la main d'oeuvre n'en reste pas moins limitée. Si l'on veut assurer la sécurité alimentaire à l'ensemble de la population malgache, la consommation moyenne par habitant ne devra pas dépasser 2,5% par an environ au cours de la période 1993-2018. Pour assurer la nécessaire croissance des exportations agricoles et la sécurité alimentaire, le taux d'accroissement de l'emploi de 4% permettrait au secteur agricole d'absorber près de la moitié des nouveaux demandeurs d'emploi (1,5 million ou 60.000 par an)

Le secteur dit moderne, comprenant l'industrie et les services, absorberait en partie seulement

l'autre moitié des nouveaux demandeurs d'emploi. Autrement dit, il y a encore de fortes chances pour que quelques centaines de milliers d'emploi ne voient pas le jour. Au vu des statistiques disponibles, compte tenu de l'étendue du pays et de la dispersion de l'habitat, seules les petites et moyennes entreprises (PME) pourraient tenir une place importante dans la création d'emploi (fabrication de meubles, de vêtements, d'articles ménagers, construction de logements etc...).

Cependant il est clair, au vu de la situation actuelle, que ce sont les petites et micro entreprises relevant du secteur non structuré qui seront source de création de nouveaux emplois. Ainsi les entreprises familiales du secteur du bâtiment sont à même d'embaucher une importante main-d'oeuvre. Il en sera de même des entreprises qui réhabiliteront de nouvelles infrastructures - écoles, dispensaires, hôpitaux, petits réseaux d'égouts, routes de desserte, et autres éléments d'infrastructure des villes principales ou secondaires et des campagnes.

Cet emploi dans le secteur des petites et micro-entreprises devra croître de 1,5% par an en moyenne, ce qui permettra d'espérer une augmentation de la valeur ajoutée par travailleur au même rythme que dans le secteur agricole. Ainsi sur les 3 millions de nouveaux emplois d'ici 2018, le secteur des petites et micro-entreprises pourra absorber 1 million nouveaux demandeurs d'emploi soit 40 mille par an. De la sorte l'on se retrouve encore avec 20.000 nouveaux demandeurs d'emploi par an en chômage c'est-à-dire 500 mille d'ici 2018.

Catégorie	Diplômes requis dans la fonction publique
I	D Certificat d'Etudes Primaires
II	C Brevet d'Etudes du Premier Cycle
III	B Baccalauréat
IV	A Diplôme de fin d'études du premier cycle universitaire
V	Licence de 3 ans
VI	Maîtrise (bacc+5)
VII	Certificat d'Aptitude à l'Enseignement - CAPEM
VIII	Diplômes d'Etudes approfondies-DEA
IX	Doctorat de 3 ^e cycle
X	Doctorat d'Etat

Il est évident que la législation salariale aura un impact direct sur la création d'emploi dans le secteur dit moderne. Or nos exploitations agricoles et nos entreprises ne pourront accroître leur production et créer des emplois au rythme requis que si elles sont concurrentielles sur les marchés malgaches et internationaux ce qui exige que les salaires soient le reflet de la productivité du travail dans notre agriculture et notre industrie. Le salaire déterminé par les forces du

marché, telle serait la véritable stratégie du développement de Madagascar. Fixer arbitrairement un salaire minimum est anti-économique et anti-développement. Cette stratégie réaliste permettrait d'ailleurs de trouver rapidement des solutions réelles et non artificielles aux problèmes sociaux des entreprises des zones franches industrielles.

LE TROU SE CREUSE

Les actifs, 4,5 millions de personnes au début de 93 représentent 39,1% de la population nationale. Rappelons à ce sujet que les écoliers, les étudiants et les militaires ne sont pas inclus dans la population active, à l'inverse des personnes au chômage ou des jeunes à la recherche d'emploi.

Une constatation s'impose : le nombre des actifs a rapidement progressé au cours des dernières décennies, il est de 50% supérieur à celui qu'il atteignait au début des années 60 alors que dans le même temps la population totale a augmenté de 120%. Ainsi la part des actifs est en hausse.

Les prévisions, toutes relatives certes, envisagent une hausse constante dans les dix ans à venir. Simultanément la proportion des actifs dans la population totale a beaucoup augmenté. La proportion de 39,1% (1993) atteindra plus de 50% en 2005.

Cette évolution tient à deux causes essentielles :

- d'une part, la pénurie d'écoles et le bas niveau de l'enseignement général doublé par l'inexistence d'un enseignement technique accentuent l'entrée des jeunes dans la vie active;

- d'autre part, la baisse du nombre des retraités due à l'inexistence de caisse de retraites pour les travailleurs paysans et à l'augmentation de la longévité moyenne.

L'événement majeur de ces deux dernières années - 93 et 94 - a été la montée très nette de la classe des jeunes dans la vie active donc à la recherche du premier emploi. Le manque d'emploi touche tous les secteurs, en particulier l'industrie, les biens de consommation, l'agriculture. Par contre le secteur tertiaire connaît un regain de l'emploi.

Résultat de cette évolution à Madagascar, le chômage augmente vite. Il est cependant nécessaire de revenir sur ce fléau de notre société.

Le chômage, qui n'existait pas en 1965, s'est développé rapidement depuis le début des années 80 sous l'effet de cinq causes principales :

- l'enseignement général délivré dans les campagnes qui est très loin des réalités vécues;

- les difficultés économiques qui ont vu le jour à la suite du premier choc pétrolier et qui se sont poursuivies dans la plupart des pays dont Madagascar et qui ne semblent pas s'estomper;

- le déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail, pour des raisons de prix;

- les mutations considérables survenues dans divers secteurs et qui aboutissent à une diminution de l'emploi. Cette situation entraîne l'inadaptation de la

main d'œuvre, surtout celle venant des campagnes, aux évolutions de l'appareil productif;

- le sous-emploi des facteurs de production du fait de l'insuffisance de la demande, conséquence du ralentissement de la croissance.

En 1991, Madagascar comptait 410.839 personnes titulaires d'un salaire permanent, soit 9,1% de la population active. Doit-on alors considérer les 4 millions restant comme des demandeurs d'emplois ? Sur ce total nous considérons qu'il existe aujourd'hui 1 million de chômeurs à Madagascar c'est-à-dire le quart de la population active. Les difficultés d'emploi, d'après certains sondages frappent toutes les régions de Madagascar mais d'une manière très inégale. Ainsi les villes sont les plus gravement touchées au fur et à mesure de la montée de l'exode rural.

Certes le chômage n'est pas un mal propre à Madagascar. A des degrés divers, il touche tous les pays de la planète.

LA FONCTION PUBLIQUE

Si l'on considère tous les emplois qui dépendent de l'Etat ou des collectivités territoriales, on aboutit à un pourcentage de 36% de la population active et 32,5% des salariés.

En ce qui concerne les fonctionnaires stricto sensu, c'est-à-dire les agents de l'Etat, il faut noter

1-Fonction du budget général	91 910
- militaires	22 000
- policiers	
2-Fonctionnaires des budgets annexes	20 754
- Zandamarina	8 056
- Postes & Télécommunications	7 245
- Universités	2 483
- FOIFA	833
- Imprimerie nationale	150
- Autres	1 878
3-Fonctionnaires territoriaux	15 373
- Faritany Antananarivo	3 919
- Faritany antananana	539
- Faritany Fianarantsoa	3 617
- Faritany Mahajanga	1 282
- Faritany Toamasina	2 756
- Faritany Toliary	1 850
- Fivondronana Antananarivo ville	1 410

que les institutions financières internationales, en particulier le FMI et la Banque mondiale imposent le gel de leur nombre au niveau de 1990, tout au moins pendant la période de l'ajustement structurel. Il ne faut donc pas s'attendre à une augmentation sensible de leur effectif dans les prochaines années. Il est d'ailleurs suggéré, avec insistance, aux administrations malgaches, à défaut de ne pas réduire leurs effectifs, de ne pas remplacer les départs à la retraite. Or il se trouve que trois départements ont des besoins urgents et considérables : la Justice, la Sécurité et l'Enseignement. Il est donc normal que le Gouvernement demande aux administrations d'Etat de réduire leurs effectifs afin de compenser la création de 1.000 nouveaux postes dans les trois départements suscités.

NOMBRE DE FONCTIONNAIRES AU BUDGET					salaires mensuel
en 1993					
Catégorie	Général	Annexes	Territorial	Total	%
ELD	3 066	5 206	862	8 936	7
1	15 843	4 273	861	20 967	18
2	35 221	8 968	13 882	55 872	44
3	19 887	2 295	141	22 403	18
4	7 134	380	2	7 525	8
5	1 690	189	6	1 885	1
6	4 485	253	10	4 728	4
7	1 488	424	3	1 893	1
8	2 008	488	4	2 501	2
9	389	26	2	917	203 868
10	153	4		157	1 294 957
HC	7	39		46	
TOTAL	91 910	29 887	183 473	127 810	100

Source : Banque des données de l'Etat 1993

Il est nécessaire d'indiquer que la grille de la fonction publique comprend 10 catégories; les catégories 6 et au-dessus sont du cadre A c'est-à-dire titulaire d'une licence de l'enseignement supérieur au minimum; les catégories 8 et au-dessus sont les fonctionnaires titulaires d'un doctorat de 3e cycle au moins; les catégories 4 et 5 sont ceux titulaires du baccalauréat mais moins de la licence. Par contre les catégories 1 et 2 sont celles des fonctionnaires d'exécution. Que remarque-t-on ?

85.775 fonctionnaires soit 67,2% de l'effectif total appartiennent aux catégories 1,2 et E.L.D. soit des agents d'exécution et services - 10.242 personnes sont présumées titulaires d'une licence au minimum soit 8% de l'effectif total. Les fonctionnaires de la catégorie 9 et 10, c'est-à-dire la plus élevée sont au nombre de 1.074. L'on se rend donc compte que le très faible niveau de compétence de la fonction publique malgache est à l'origine de nombreux problèmes = trop d'agents d'exécution et de services, pas assez de cadres.

Il faut aussi souligner, parmi l'ensemble des salariés de la fonction publique, l'importance grandissante qu'a prise la fonction publique territoriale (firaisana, fivondronana et faritany). Celle-ci emploie un peu plus de 15.000 salariés émergeant sur les budgets annexes. La nouvelle Constitution de la Troisième République institue l'autonomie des régions et collectivités territoriales et un nouveau découpage administratif de Madagascar; cette nouvelle structure politique sera évidemment une source de création d'emplois.

Les effectifs de la fonction publique territoriale sont composés hiérarchiquement d'une manière différente de la fonction publique nationale. On y re-

FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX					
Faritany	Catégorie				
	1	2	3 à 9	ELD	Total
Antananarivo	86	3 784	46	1	22
Antsiranana	31	499	2		7
Fianarantsoa	58	3 524	23		12
Mahajanga	38	1 197	4		15
Toamasina	228	2 897	15		18
Toliary	33	1 814	2		1
Fiv. Aut. rev.	599	147	49	28	589
TOTAL	1 093	15 768	143	29	17 033

Source : Banque des données de l'Etat

lève en effet une proportion extrêmement élevée d'agents d'exécution et de services. Ainsi 98% des fonctionnaires territoriaux sont classés dans les catégories 1 et 2 et ELD (employés de longue durée). Sur 15.343 emplois, 168 seulement (1,09%) exigent un niveau de connaissances ou de diplôme égal ou supérieur au baccalauréat; on note 19 emplois supérieurs à la licence de l'enseignement supérieur.

Les effectifs des agents de l'Etat sont très inégalement répartis sur l'ensemble du territoire. Si l'on s'en tient aux seuls agents civils, on relève une très forte concentration dans le Faritany d'Antananarivo (70%) et en particulier dans la capitale, centre de décisions où se trouvent tous les ministères centraux. Cette concentration des effectifs s'accompagne également de celle des compétences. Si le fonctionnaire exerçant déjà dans le faritany d'Antananarivo apprécie mal son affectation, le fonctionnaire d'un faritany ne souhaite que travailler à Antananarivo - "lakatra an'i larivo" ou monter à Antananarivo n'est pas une vaine locution - C'est un des conflits que devront affronter les autorités responsables lors de la mise en place de l'autonomie des régions.

On notera enfin l'importance des actifs féminins = il y avait au 1er janvier 1993 30% de femmes dans la fonction publique. L'enseignement et la justice sont les départements qui se féminisent très vite.

Madagascar dispose de 1 fonctionnaire pour 100 habitants. En comparaison, la France est à 1 pour 1.200 habitants.

LES GRANDES CATEGORIES D'ACTIFS

Une comparaison de la population active entre deux périodes suffisamment éloignées pour laisser apparaître des changements significatifs, devrait traduire les grandes mutations de l'emploi à Madagascar au cours des dernières décennies marquées par des bouleversements politiques, économiques et sociaux d'une ampleur exceptionnelle (1972-1975-1991).

Une nouvelle nomenclature mieux adaptée, tenant compte des modifications intervenues dans les structures professionnelles du pays, devrait être introduite et mise au point par les services compétents de notre Banque des données de l'Etat. Les nouvelles nomenclatures de l'INSEE (France) pourraient être une source d'inspiration.

Salariés et non salariés

On estime aujourd'hui à 2 millions le nombre de personnes effectivement pourvues d'emploi à Madagascar. En y ajoutant le million de demandeurs d'emploi, on parvient à un chiffre de 3 millions qui constituent la population active soit le quart de la population totale. Les deux millions de bénéficiaires d'emploi se répartissent à raison de 500.000 salariés dont 300.000 répertoriés (CNaPS) et 1,5 million de non salariés. Des précisions s'imposent néanmoins sur la notion de salariés répertoriés. Il s'agit de travailleurs

	SALARIES HORS FONCTION PUBLIQUE							
	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1993	1994
Secteur primaire	87 879	89 148	88 855	72 854	75 075	76 318	75 000	74 000
Industries et mines	86 302	84 842	84 125	86 842	80 851	83 102	100 000	93 000
Services	104 703	10 429	104 949	105 877	114 150	116 434	118 006	125 000
Total	258 884	184 419	287 929	265 573	269 076	296 864	293 006	292 000

Source : Caisse Nationale de Prevoyance Sociale (CNaPS)

rémunérés par les entreprises régulièrement inscrits à l'administration, c'est-à-dire payant des impôts. Au 1er janvier 1994 le nombre de ces entreprises serait d'un peu plus de 200.000 ce qui nous donne 1,5 salarié par entreprise, d'où la relative prudence dans l'utilisation de ces chiffres.

Il faut noter que la proportion des salariés dans la population active tendra à augmenter dans les années à venir par le transfert des non-salariés avec l'arrivée d'entreprises en zones franches et en régime du droit commun. Dans la conjoncture économique délicate actuelle, beaucoup de groupes de non-salariés vont petit à petit décliner, à savoir les agriculteurs exploitants, les commerçants individuels indépendants.

Les salariés se répartissent dans le secteur privé, dans le secteur étatique, dans les entreprises nationalisées, dans la fonction publique nationale et territoriale, dans les administrations privées, etc. Les non-salariés se trouvent dans l'agriculture (la majorité des paysans), dans le commerce (les commerçants à leur compte, etc.), dans les secteurs (professions libérales, les petits métiers ..) et enfin dans l'artisanat.

Contrairement aux apparences, le nombre des salariés enregistrés au niveau de la CNaPS augmente d'année en année. En cinq ans, un gain de 26.870 emplois supplémentaires soit 10% du total. Malgré les arrêts de 1991, conséquences de la situation politique, on assiste encore à un gain de plus de 5.000 emplois. C'est surtout dans le secteur des emplois industriels que le gain a été le plus fort (11.731 emplois salariés) ce qui tendrait à prouver la bonne gestion de notre tissu industriel et la réelle disposition nationale de nos capitaines d'industrie.

Le travail des femmes

Le travail féminin connaît, depuis quelques années, des évolutions spectaculaires. En premier lieu, l'élargissement de leur place dans la population active : les travaux au foyer étaient la prédilection des femmes jusqu' en 1960; en 1992 plus de 500 mille femmes exercent une activité professionnelle. Autrement dit, le travail des femmes est à tous les stades de la vie sociale et économique.

Quelle est la part des femmes en activité par tranches d'âge ? Globalement il y a plus de femmes que d'hommes à Madagascar. Cependant c'est dans

la tranche d'âge de 0 à 15 ans qu'il y a excédent important des femmes (247.000). Aussi c'est entre 16 et 35 ans que la proportion des femmes ayant une activité professionnelle sera importante : une femme sur deux ayant plus de quinze ans exerce une activité professionnelle quelconque. Or de 16 à 65 ans nous avons plus de trois millions de femmes actives donc susceptibles d'avoir un emploi à Madagascar où les prestations sociales (retraites) n'existent pas pour les paysans. Il faut bien noter que dans les campagnes le pilier des travaux agricoles s'appelle la femme : du lever au coucher du soleil la femme est toujours au travail à la campagne. Aussi toutes les femmes font-elles partie de la population active et de la masse des non salariées.

La proportion des femmes au travail à Madagascar se situe à 70%, chiffre à comparer à celle de la France (55%), des Etats-Unis (65%), des pays scandinaves (78% en Suède), de l'Allemagne fédérale (51%) de l'Italie (42%).

LA FORMATION

ENTREPRISES	
01/01/1992	
Antananarivo	98 558
Antsiranana	20 928
Fianarantsoa	27 415
Mahajanga	28 408
Toamasina	17 850
Toilary	20 037
	213 194

Source : Banque de données de l'Etat

REPARTITION DES FEMMES dans la population			
Age		1990	1991 1993 (1)
0 à 15 ans	H	2 568 347	2 308 000
	F	2 527 138	2 555 495
16 à 35ans	H	5 083 485	4 883 525
	F	1 819 549	1 940 023
36 à 65ans	H	1 922 018	1 888 733
	F	3 741 587	3 779 756
66 à 74 ans	H	686 287	1 237 831
	F	1 042 053	1 224 118
75ans et +	H	2 007 340	2 481 848
	F	121 906	118 728
TOTAL	H	123 585	118 233
	F	245 380	236 882
TOTAL	H	83 424	54 148
	F	55 928	48 087
		109 352	102 233
TOTAL		5 528 512	5 878 758
		5 991 171	
POPULATION		5 870 800	5 818 388
TOTAL		11 197 204	11 488 128
		12 082 187	

Source : Banque des données de l'Etat

(1) INSEE/INSEE PRIMAIRES/INSEE OU RECRUTEMENT D'ADP/IN

L'effort de formation du pays doit se traduire sur le plan financier par l'importance du budget consacré à l'éducation et à la culture : 35% du budget de la nation en 1990 dont il représente traditionnellement le poste le plus important. La répartition des dépenses Education et Culture en 1990 s'effectuait de la manière suivante (en milliards de francs avec en pour-

centage du total entre parenthèses) :

- Enseignement du 1er degré (niveau 1)
- Enseignement du 2nd degré (niveau 2 et 3)
- Enseignement supérieur
- Sports activités de jeunesse
- Recherche
- Enseignement technique
- Activités culturelles

Les dépenses de personnel, les rémunérations des enseignants essentiellement, représentent la plus grande part de ce budget : 85%, les dépenses de fonctionnement n'atteignant que 7,8%.

Il faut dire que l'Education nationale est un gros employeur groupant à lui seul un peu plus de cinquante mille personnes soit près de 44% des effectifs totaux des agents de l'Etat. C'est une population assez jeune (35 ans de moyenne d'âge) et qui présente deux caractéristiques particulières :

- un niveau de qualification relativement élevé, puisque les effectifs de l'Education nationale sont constitués par des fonctionnaires de la catégorie A et B, correspondants à des diplômés de l'enseignement supérieur.

On se trouve donc devant une pyramide hiérarchique complètement inversée par rapport à celle des autres administrations.

	I	II	III	IV	V	VI	TOTAL
PUBLIC I	325 928	116 747	324 134	152 973	267 341	100 083	1 177 206
— II	30 000	11 482	30 344	12 708	24 423	15 215	145 813
— III	10 673	3 521	6 443	7 545	3 368	4 836	30 386
soins total	366 601	131 750	360 921	173 226	295 132	119 934	1 337 564
PRIVE I	302 704	15 314	44 384	16 427	19 004	25 112	325 945
— II	40 003	6 860	11 102	5 718	8 003	5 777	90 473
— III	15 883	1 247	3 041	1 790	2 588	1 006	25 622
soins total	363 590	23 421	58 527	23 935	29 595	31 895	441 963
TOTAL	730 191	155 171	419 448	197 161	324 727	151 829	1 779 527
en %	41,1%	8,7%	23,6%	11,1%	18,3%	8,2%	100,0%

- un taux de féminisation qui va en s'accroissant puisque 60% des agents de l'éducation nationale sont des femmes, la proportion atteignant même 70% dans les enseignants du 1er degré.

Aux 51.000 fonctionnaires de l'Education nationale, s'ajoutent les 12.000 agents du secteur privé. Si l'on tient compte du millier d'agents d'autres ministères directement concernés par l'enseignement, on peut estimer à près de 63.000 le nombre de personnes qui s'occupent de la formation soit 1 agent pour 200 habitants c'est-à-dire la moitié des effectifs totaux de la fonction publique. C'est souligner l'importance de ce département.

Les enseignants constituent évidemment le gros des effectifs de cet important secteur. Les instituteurs sont au nombre de 39.637 à raison de 32.265 dans le public et 7372 dans l'enseignement privé. Pour des raisons d'ordre financier les effectifs de cette profession ne varient pas beaucoup contrairement à ceux des élèves qui ne font que suivre la croissance démographique du pays.

Les enseignants du second degré (niveau 2 et 3) sont au nombre de 15.679 (11.176 pour le secteur public et 4503 pour le secteur privé) - 67% d'entre eux exercent dans le niveau II et 33% dans le niveau III (lycéens) - La profession de plus en plus fémi-

	I	II	III	IV	V	VI	TOTAL
PUBLIC I	2 350	1 618	7 747	3 488	8 471	4 180	32 255
— II	2 807	678	1 324	751	1 024	523	7 088
— III	1 067	200	346	259	308	253	2 433
soins total	6 224	2 500	9 417	4 498	9 803	4 956	41 833
PRIVE I	2 064	320	1 504	400	458	724	7 570
— II	1 002	210	511	178	225	224	2 340
— III	547	73	110	50	80	92	1 052
soins total	3 613	603	2 125	628	763	1 036	8 768
TOTAL	9 837	3 103	11 542	5 126	10 566	6 000	50 601
en %	19,4%	6,1%	22,8%	10,1%	20,9%	11,9%	100,0%

nisée dans le primaire l'est un peu moins dans le secondaire.

Premier et second degrés : effectifs minimum (1994).

Près de 1,8 million de jeunes malgaches, sur près de 5,5 millions de jeunes âgés de 5 à 25 ans (1992), fréquentent un établissement d'enseignement, de la maternelle aux universités et aux grandes écoles : 16% de la population nationale. Bien que ne représentant que 32% des jeunes en âge de fréquenter l'école, ce chiffre n'évoluera pas beaucoup compte tenu des énormes efforts financiers que l'Etat doit fournir. C'est néanmoins l'effectif minimum à maintenir.

L'enseignement du premier degré (niveau I) a scolarisé en 1992 1,5 million d'élèves pratiquement tous situés entre la tranche d'âge 5/25 ans et qui se répartissent à 78% dans le secteur public et à 22% dans le secteur privé. Du fait de la progression démographique observée dans notre pays, les effectifs ne devraient pas stagner.

Les effectifs sont répartis dans 13.686 établissements (11.389 pour le secteur public et 2.297 dans le secteur privé) comprenant 39.994 salles de classes (31.905 dans le secteur public et 8.089 dans le secteur privé). Il y a donc 37 élèves par classe en moyenne.

En octobre 1991, 329.700 enfants âgés de 5 ans révolus auraient dû s'inscrire à l'école. Or l'on n'a pu inscrire que 205.000 enfants soit 62%, d'où une déperdition nette de 125.000 enfants d'une année à l'autre. Or la construction de classes n'a pas suivi cette progression. En effet l'on aurait dû construire 5.300 classes supplémentaires ce qui n'est pas vrai. La construction et l'équipement de 5.300 classes nécessitent un investissement minimum de 50 milliards de francs soit 75 millions de dollars par an.

L'enseignement primaire compte aujourd'hui 1 école pour 1200 habitants. Un chiffre très élevé qui s'explique par le désir légitime des populations d'avoir une école par fokontany, au moins.

La répartition géographique des élèves montre une fois de plus la prépondérance du faritany d'Antananarivo avec, pour la scolarité 1991-1992, 36,6%

	niveau I	II	III	TOTAL
SALLES				
PUBLIC	31 905	4 094	1 430	37 429
PRIVE	8 089	2 617	614	11 320
total	39 994	6 711	2 044	48 749
ETABLISSEMENTS				
PUBLIC	11 389	641	112	12 142
PRIVE	2 297	486	201	2 984
total	13 686	1 127	313	15 126

des effectifs totaux suivis de Fianarantsoa, 17,7%. Ces deux faritany avec 54,4% de la population totale de Madagascar, scolarisent 54,3% des élèves de Madagascar.

11.723 bacheliers en juillet 92 (chiffres du ministère de l'Éducation nationale)

À la session de juillet 1992 le baccalauréat a une nouvelle fois battu son record de défaites : 58.477 candidats se sont présentés à cet examen indispensable à la poursuite des études supérieures, 3% de plus sur l'année précédente. Avec 20% d'admis, 1992 constitue une des plus mauvaises années de l'histoire de cet examen. Les candidats se sont répartis comme suit (avec pourcentage des admis entre parenthèses) :

Baccalauréat général	54.074 (19,0)
A1	9.402 (27,4)
A2	29.384 (18,1)
C	4.565 (16,9)
D	10.723 (14,0)
Baccalauréat technique	4.405 (32,3)
Total	58.477 (28,0)

Le baccalauréat, institué à Madagascar pendant la colonisation française, est aussi dès le départ un grade universitaire qui fut rétabli par Napoléon le 17 mars 1806. Le nombre de lauréats a également été dans des proportions importantes au 19^{ème} siècle : en 1809 il n'y avait que 32 bacheliers en France; en 1881, 6.635 jeunes français ont obtenu leur baccalauréat ce qui représentait à peine 1% de la classe d'âge correspondante, en 1921 le nombre des lauréats n'atteignait pas encore 10.000 soit 1,4% de la génération correspondante. Le premier baccalauréat à Madagascar date de 1946, il y eut 10 lauréats dont 1 Malgache. Comme en France, c'est au lendemain de la seconde guerre mondiale que le décollage a commencé : en 1946 ce sont 26.600 élèves qui le décrochaient soit 4,4% de la classe d'âge, dont 3 Malgaches. En 1960 le baccalauréat maintenu était le baccalauréat français, ce qui entraîna l'inscription de droit dans toutes les universités françaises ce jusqu'en 1973, date de nouveaux accords de coopération franco-malgache. À partir de ce moment Madagascar avait son propre baccalauréat, l'Université de Madagascar n'étant plus rattaché aux françaises ce qui signifiait suppression de l'équivalence des diplômes.

En trente ans, le nombre annuel de nouveaux bacheliers allait quintuplier : plus de 11.000 en juin 92, 5% de la classe d'âge correspondante. En comparaison, en 90 en France le nombre de bacheliers était de 44% de la classe d'âge correspondante. Si Madagascar avait ce pourcentage, ce sont 93.260 jeunes Malgaches qui auraient dû avoir leur baccalauréat. Quelle est l'ambition du Gouvernement en l'an 2000 ?

Enfin l'enseignement primaire (niveau I) compte 714.000 filles soit 47,6% de l'effectif total, la palme d'or par rapport à la plupart des pays sous-développés, en particulier ceux du continent africain.

Outre les investissements en classes nouvelles consécutives à l'arrivée de 205.000 nouveaux enfants chaque année, la réhabilitation des classes publiques et leur équipement minimum exigent des investissements totaux de l'ordre de 200 milliards à répartir sur 4 ans. Ainsi l'Éducation nationale, pour avoir des salles de classes correctes, doit consacrer chaque année 100 milliards de francs en investissements et ce montant n'est qu'une approximation indicative pour l'enseignement du premier degré.

L'enseignement du second degré qui regroupe tous les lycées et collèges ainsi que l'enseignement professionnel (commercial et technique) a

scolarisé au cours de l'année 1991-1992 un peu moins de 300.000 élèves.

Ces effectifs sont loin de se stabiliser = ils progresseront conformément à notre croissance démographique. On assiste également à une hausse du nombre d'élèves dans le second cycle général (niveau 3) aux dépens du technique.

Les élèves du second degré sont répartis dans 8.995 salles de classes, 5.464 dans l'enseignement public, 3.531 dans l'enseignement privé soit 40% des salles : c'est dire l'importance de ce secteur lequel scolarise 115.000 élèves c'est-à-dire 39% des effectifs totaux des élèves du second degré.

14.731 enseignants (9.868 dans l'enseignement public, 4.503 dans l'enseignement privé) assurent l'éducation des élèves. Selon les règles de l'enseignement, les enseignants du niveau III de l'enseignement public doivent avoir au minimum leur licence. 2.485 enseignants sont au minimum licenciés, c'est ce qui distingue l'éducation nationale de toutes les autres administrations. Quant aux 7.385 enseignants du niveau II c'est-à-dire des collèges, leur niveau est normalement du baccalauréat à la licence.

L'objectif de l'Éducation nationale est de doter chaque fivondronana d'un lycée. On est encore loin du compte. La réhabilitation et l'équipement des lycées et collèges actuels nécessitent de gros investissements de l'ordre de 50 milliards par an. À cela s'ajoutent les nouvelles constructions accompagnées

Enseignement	Public	Privé	Total
Primaire	1 171 268	325 579	1 496 845
Collèges	154 149	90 173	235 322
Lycée général	32 778	25 823	58 300
Lycée technique	6 490		6 490
Total secondaire	1 364 685	441 575	1 806 260
Total général	1 508 953	441 575	1 950 528
%	75,4	24,6	100

Source : Ministère de l'Éducation nationale
Au mois de juillet 1993 34,1% des jeunes de 8 à 25 ans ont pu être scolarisés.

ELEVES DE TERMINALES				
1991-1992				
Faritany	A	C	D	TOTAL
Antananarivo	10 393	3 373	8 041	21 807
Antsiranana	5 058	2 374	3 502	10 932
Fianarantsoa	907	109	652	1 668
Mahajanga	1 558	429	1 284	3 272
Toamasina	1 113	223	1 152	2 488
Toliary	950	105	771	1 826
TOTAL	19 978	6 613	15 402	41 993

Source : Ministère de l'Éducation nationale

de leurs équipements pour des montants de l'ordre de 50 milliards par an soit au total une somme de 100 milliards par an pour l'enseignement public du second degré.

L'enseignement secondaire et professionnel est assuré dans un peu plus de 1.480 établissements, le secteur public comptait 793 répartis entre 693 lycées et collèges et 75 lycées et collèges techniques.

Le secteur privé, de son côté, gère 687 établissements. Une partie de ceux-ci, répondant à certains critères techniques reçoivent des subventions de l'État (2 milliards en 1992). L'enseignement privé comprend deux catégories bien distinctes : l'enseignement confessionnel (catholique et protestant) et l'enseignement non confessionnel qui est loin de répondre aux critères de la profession.

BACHELIERS 1991-1992					
	A1	A2	C	D	Total
Antananarivo	864	1 918	998	1 040	5 275
Fianarantsoa	96	183	48	97	500
Mahajanga	71	223	42	63	542
Toamasina	71	147	53	41	471
Toliara	1 363	2 783	35	88	4 229
Antsiranana	117	111	23	96	451
TOTAL	2 582	5 345	1 157	1 425	11 723

Source : Ministère de l'Éducation nationale

L'enseignement du niveau III c'est-à-dire des lycées, est dispensé par 2.483 enseignants répartis comme suit : 306 en Malgache, 323 en Français, 329 en Histoire Géographie, 236 en Anglais, 25 en Russe, 29 en Allemand, 12 en Espagnol, 172 en Philosophie, 318 en Mathématiques, 288 en Physique Chimie, 364 en Sciences Naturelles, 127 en Education Physique et Sportive et 4 en Couture.

L'enseignement du niveau II c'est-à-dire des collèges, est délivré par 7.385 enseignants répartis comme suit : 1.075 en Malgache, 1.174 en Français, 823 en Histoire Géographie, 745 en Anglais, 1.246 en Mathématiques, 949 en Physique Chimie, 1.047 en Sciences Naturelles, 238 en Education Physique et Sportive, 18 en Couture, 25 en Morale et Instruction Civique, 2 en Technologique.

Sur le plan quantitatif, l'on peut dire qu'il y a suffisamment d'enseignants puisqu'en moyenne nous trouvons 1 enseignant pour 16 élèves dans les lycées et autant dans les collèges.

Par contre le gros problème de l'enseignement est celui du niveau de formation des enseignants. En effet on ne trouve pas plus de 250 professeurs licenciés sur 9.800 enseignants.

Baccalauréat agricole = une négligence grave de l'État

Le baccalauréat agricole a été supprimé depuis de nombreuses années malgré l'existence des locaux.

L'enseignement technique ne scolarisait que 6.490 élèves en 1992, soit 2,1% des élèves de l'enseignement secondaire et 0,03% de la population scolaire malgache. La moitié de ces effectifs sont installés à Antananarivo. Ce même enseignement technique ne compte que 464 enseignants techniques soit 0,8% de l'effectif total des enseignants de Madagascar, répartis dans 24 établissements. Nous touchons là le problème de l'adéquation formation-emploi, une des causes du taux élevé du chômage. Un effort colossal doit alors être fait pour redresser la situation même si l'enseignement technique requiert de gros investissements en matériel (machines, outils, etc.). La réhabilitation de l'enseignement technique actuel (bâtiments et matériels) exigent des investissements annuels de l'ordre de 50 milliards de francs et plus pour les prochaines années.

L'on se rend compte que l'objectif d'instruction primaire, une école par fokontany, c'est-à-dire 15.000 environ, a été interprété par tous les responsables, parents et hommes politiques, comme un simple accroissement des effectifs scolaires. Or la garantie de la qualité n'a pas suivi, elle est aujourd'hui en baisse.

Cette faiblesse de l'enseignement est en grande partie due à la modicité des dépenses en matériel pédagogique, moins de 0,50 dollar soit 1.000 fmg par élève et par an ce qui représente à peine 0,2% des frais de fonctionnement de l'enseignement primaire. On évalue à 5 dollars soit 10.000 fmg par élève et par an le minimum de

manuels et de fournitures pédagogiques nécessaires. Ainsi pour l'année scolaire 1991-1992, les dépenses de matériel pédagogique dans l'enseignement primaire auraient dû s'élever à 7,5 millions de dollars soit 15 milliards de fmg or il n'y eut qu'à peine le dixième.

A fin 1993 Madagascar n'a plus les moyens de se do-

Effectifs des élèves de l'enseignement technique en 1991-1992	
ANTANANARIVO	3 380
ANTSIRANANA	93
FIANARANTSOA	653
MAHAJANGA	532
TOAMASINA	753
TOLIARA	1 079
TOTAL	6 490
TOTAL MADAGASCAR	301 101
Soit 2,1% seulement	

Les disciplines de l'enseignement technique à Madagascar 1991-1992

- Mécanique automobile
- Ouvrage métalliques
- Ouvrage bois
- Bâtiments
- Travaux publics
- Technique de Gestion
- Bâtiments Travaux Publics
- Couture - Confection - Tailleur
- Topographie
- Hydraulique
- Dessain d'architecture
- Mines et Géologie
- Fabrication mécanique
- Electronique
- Electrotechnique
- Métaux en feuille
- Technique du secrétariat
- Installation sanitaire
- Imprimerie
- Technique agricole

Les grands lycées d'Antananarivo

	Effectifs	Enseignants
Lycée d'Andohalo	1 800	135
Lycée JJ Rabearivelo	1 888	220
Lycée d'Ampeloha	2 385	170
Lycée de Faravohitra	1 300	120
Lycée de Narisena	1 000	100

ter d'un matériel pédagogique minimum même peu coûteux. Or il est vital pour notre développement de se

doter de compétences, ne serait-ce que pour adapter et préparer le matériel d'enseignement tout en essayant de rédiger, imprimer et publier nos propres ouvrages.

L'amélioration de la qualité de l'enseignement primaire a comme corollaire le relèvement du niveau de compétence professionnelle des enseignants, les instituteurs, tout en contenant les coûts de formation pédagogique.

L'on voit parallèlement grandir la demande d'accès à l'enseignement secondaire qui ne peut offrir qu'un nombre de places limitées. Ici aussi l'expansion ne doit pas prendre le pas sur l'amélioration de la qualité. En 1991-1992 Madagascar comptait 1.496.841 élèves du primaire contre 301.105 élèves du secondaire dont 65.015 élèves pour les classes de 2ème, 1ère et Terminales, c'est-à-dire 21,5% des effectifs du secondaire mais seulement 3,7% des effectifs scolaires totaux. Ainsi sur 1.000 enfants qui sont dans l'enseignement primaire (niveau I), 37 arrivent en Terminales et sur ces 37, 13 auront leur baccalauréat et auront accès à l'Université (1,3%).

POPULATION SCOLAIRE DES GRANDES VILLES				
EN 1991-1992				
	niveau I	niveau II	niveau III	TOTAL
PUBLIC	111 545	41 245	16 071	168 861
PRIVE	85 833	45 528	15 383	146 722
TOTAL	197 378	86 771	31 454	315 583
MADAGASCAR	1 496 845	236 088	85 013	1 797 064
%	20	37	48	18

Source : Ministère de l'Éducation nationale

A fin 1994, les bailleurs de fonds ont appuyé notre enseignement technique : l'Institut Supérieur de Technologie a reçu un financement du CRESED, l'École Nationale Informatique un financement Banque Africaine de Développement ainsi que l'École d'Enseignement Supérieur Polytechnique, et l'École d'Enseignement Supérieur Agronomique un financement Suisse, Banque Africaine de Développement et Coopération française.

Enseignement supérieur : stagnation des effectifs depuis 1987

En 1991, 35.824 étudiants suivaient les cours de l'enseignement supérieur : universités, grandes écoles, enseignements spécialisés divers.

Ce sont évidemment les universités qui reçoivent le plus grand nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur, 34.000 en 1991. Après avoir beaucoup progressé de 1978 à 1986, les effectifs universitaires avaient vu leur progression se ralentir puis stagner depuis 1987 et baisser en 1993. Sur le plan des

disciplines enseignées, on constate la baisse spectaculaire des élèves de Polytechnique : de 2.455 élèves en 1987, ils ont atteint 1.225 en 1991 soit une perte de 50% d'une année sur l'autre.

Pour assurer cet enseignement supérieur, Madagascar ne dispose que de 67 professeurs titulaires, 308 maîtres-assistants et 390 assistants soit au total 765 enseignants nationaux. De 1987 à 1991 le nombre de professeurs titulaires n'a augmenté que de 9 individus soit un rythme de 2 par an.

La masse salariale des enseignants se situe à 3 milliards par an (3920 US dollars par enseignant/an).

En revanche, les autres types d'enseignement voient leurs effectifs évoluer d'une manière très contrastée. Ceux des grandes Ecoles (Agro, Polytechnique) ne progressent que très lentement par rapport aux effectifs universitaires. Ainsi les élèves-ingénieurs qui gravitaient autour de 2.650 de 1986 à 1990, ne sont guère que 1.680 en 1991. Il est vrai que les promotions des grandes écoles n'ont jamais enregistré de croissance importante. Bien qu'on n'ait point constaté d'ouverture de nouvelles écoles d'ingénieurs, on commence à voir l'entrée des écoles de gestion.

Antananarivo demeure la grande ville universitaire, surchargée certes avec 75% des étudiants. Il est intéressant de noter que les effectifs se stabilisent à 27.000 étudiants depuis 1986 malgré l'arrivée de nouveaux bacheliers (11.723 en 1992).

A titre de comparaison, la France comptait en 1989-1990 1.111.775 étudiants. Sur ce total, on comptait 117.557 étudiants en Médecine, 194.052 en Sciences, 382.075 en Lettres et Sciences Humaines, 155.040 en Droit et Sciences Politiques et 14.757 en Etudes d'ingénieurs, etc..

Il est à signaler que Madagascar accueille des étudiants étrangers, des Comoriens principalement.

Pour survivre et faire face à la concurrence dans le monde du 21ème siècle, Madagascar a non seulement besoin de citoyens qui savent lire, écrire et compter mais également des spécialistes hautement qualifiés et compétents pour faire de la recherche de haut niveau, formuler la ou les politiques et mettre en oeuvre des programmes essentiels et fondamentaux à la croissance et au développement économique. Nos établissements d'enseignement supérieur doivent de suite être en mesure d'assurer, pour un coût qui doit demeurer en rapport avec nos moyens, cette formation.

En 1993 notre enseignement supérieur se caractérise par un ensemble incongru de filières et une surproduction de diplômés de qualité douteuse et de coûts très élevés.

Nous avons déjà constaté le manque crucial de cadres de la fonction publique malgache. Or il y a pléthore

LES VILLES UNIVERSITAIRES	
(Chiffre de l'année 1990-1991)	
nombre des étudiants avec entre parenthèses le pourcentage sur le total	
ANTANANARIVO	27 032 (75,5)
ANTSIRANANA	773 (2,1)
FIANARANTSOA	1 582 (5,3)
MAHAJANGA	1 293 (3,8)
TOAMASINA	3 121 (8,7)
TOILIARY	1 723 (4,8)

Source : Ministère de l'Éducation nationale

EFFECTIFS DES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS UNIVERSITAIRES	
Droit Economie Gestion	11025
Science	8142
Medecine	5355
Odontologie	9247
Lettres et Sciences humaines	1228
Polytechnique	391
Agronomie	335
INSCAE	
Ecole normale niveau III	
Informatique	188

Source : Ministère de l'Education nationale

de diplômés dans les filières droit, lettres et sciences humaines mais pénurie en agronomie, ingénierat et en vérification des comptes.

Aujourd'hui il est heureux de constater que nos responsables nationaux ont pris à sa juste valeur la mesure de la dégradation de notre enseignement supérieur. Les mesures d'assainissement doivent être appliquées sans aucune hésitation si l'on ne veut plus former un grand nombre de diplômés de niveau inacceptable.

Certes, ces mesures sont très impopulaires et risquent même de transformer nos universités en une véritable poudrière. Il faut cependant être juste car ces mesures doivent également toucher le personnel enseignant et administratif. 10.000 étudiants doivent être renvoyés de nos universités aujourd'hui et ce immédiatement car les garder un an de plus serait retarder de dix ans l'assainissement projeté et aggraver les pertes financières de l'Etat malgache.

Cet assainissement, peut-être drastique, fait partie de la panoplie de mesures qui doivent être prises pour améliorer la qualité de notre enseignement supérieur et qui prévoient la réduction des coûts par étudiant et par diplômé, de contenir les effectifs dans les filières qui ne favorisent pas directement le développement économique, et d'alléger les charges imposées à l'Etat par des participations financières accrues des bénéficiaires. En bref l'Etat malgache diminuera ses contributions financières, lesquelles seront relayées par d'autres sources de financement privé, international ... à rechercher.

Aujourd'hui l'Etat malgache verse à chaque «étudiant» une bourse et une allocation d'aide sociale; ce sont pratiquement des subventions de logement, d'alimentation, de transports et de soins de santé. Exprimées en pourcentage de la moyenne des salaires de la fonction publique, elles s'élevaient en 1993 à 15/17% contre 60% au Bénin et au Burkina Fasso, 41% au Cameroun et 25% en Côte d'Ivoire.

L'essentiel de la production de richesses, quelle qu'en soit la provenance, se transforme en une masse de revenus pour l'ensemble de la population malgache. Lorsque l'on parle de revenus, on pense immédiatement à ceux qui sont issus du travail (salaires) ou plus accessoirement aux patrimoines. Mais il existe aussi des revenus qui prennent une part importante dans notre société où la protection sociale risque de jouer un rôle de plus en plus important et que les experts appellent les «revenus de transferts».

REVENUS PRIMAIRES : LE TIERS EN SALAIRES

En 1992, l'ensemble des revenus des malgaches s'estimait à près de 5.000 milliards de francs malgaches. Cette masse de revenus primaires est elle-même répartie en trois grandes catégories.

- **Les salaires** - C'est la partie la mieux connue et la plus visible des revenus des Malgaches, près de 30%. Rien d'étonnant lorsque l'on sait que 30% de la population active ont le statut de salariés. Ils représentent une masse globale de près de 1.100 milliards et incluent aussi les sommes versées par les employeurs au profit de leurs salariés à différents organismes sociaux (CNaPS, OSIE, Caisses de retraites des agents de l'Etat, assurances, etc..) ainsi que les prélèvements effectués sur les rémunérations.

Le montant de ce qui est payé directement aux salariés s'était élevé en 1992 à 800 milliards environ (salaires bruts, c'est-à-dire avec les cotisations sociales à la charge du salarié) et à 780 milliards (salaires nets, cotisations déduites).

Cette masse globale de salaires se répartit entre ceux de la fonction publique (250 milliards) et ceux du privé (510 milliards). Ainsi le salaire annuel moyen du fonctionnaire malgache est de 2.000.000 fmg tandis que celui du privé n'est que de 1.788.250 fmg après déduction de toutes les cotisations sociales. Mais le fonctionnaire jouit d'avantages considérables : sécurité de l'emploi, avancement automatique, allocations familiales élevées, indemnités diverses, soins et hospitalisations gratuits dans les hôpitaux. Dans le privé cette moyenne salariale masque mal les disparités des rémunérations. Ainsi il n'y a pas de commune mesure entre le planton qui gagne 80.000 fmg par mois et le cadre d'entreprise qui se voit traiter à 1,5 à 2 millions par mois c'est-à-dire un écart de 1 à 20. Ne parlons pas du chef d'entreprise

qui approche les 8 à 10 millions par mois c'est-à-dire un écart de 1 à 200.

Aujourd'hui les salaires ont subi une érosion très dommageable. Dans la fonction publique, malgré des augmentations annuelles de 5 à 10%, la progression du pouvoir d'achat est annihilée par la hausse des prix de plus de 10%. En effet si en 1973 le Haut-fonctionnaire qui touchait 1.800.000 fmg par an pouvait s'acheter une voiture 4L qui coûtait 600.000 fmg, aujourd'hui le même Haut-fonctionnaire perçoit près de 4.000.000 fmg par an mais la même 4L coûte 26 millions fmg c'est-à-dire son salaire pendant 6 ans alors qu'en 1973 elle ne coûtait que le tiers de son salaire annuel soit 4 mois de salaire contre 72 mois en 1993.

En 1991, le salaire annuel minimum de la fonction publique était de 685.080 fmg à l'embauche tandis que celui du privé s'élevait à 484.400 fmg c'est-à-dire inférieur de 30% par rapport à la fonction publique. Dans la fonction publique l'écart entre le départ de traitement de la catégorie I la plus basse et de la catégorie X la plus élevée est de 1 à 5. Dans le privé cet écart peut être de 1 à 200.

- **Les excédents bruts d'exploitation** - Ils représentent les ressources des non-salariés qui sont les plus nombreux : artisans, commerçants, professions libérales, agriculteurs ... Les entreprises individuelles qui constituent la majorité forment la plus grosse part des revenus. Ici l'on se heurte à l'inexistence des statistiques officielles due au fait que la plupart de ces revenus sont rarement déclarés à l'administration. Cependant estimer le montant de ces revenus à 70% du total des revenus primaires n'est pas très loin de la réalité, soit 4.080 milliards fmg. Mais dans cette rubrique l'on doit noter la baisse brutale du pouvoir d'achat du secteur agricole, plus de 50% en 1992 et qui poursuit sa descente aux enfers en 1993 puisque dans certaines régions la baisse dépasse 100%.

Dans les autres professions indépendantes (artisans notamment, commerçants ...) les résultats s'avèrent contrastés mais globalement satisfaisants. Dans la ville d'Antananarivo des revenus de plus de 1 millions fmg par mois sont très courants. Ce sont aussi les prestataires de services (coiffeurs, réparateurs automobiles, dépanneurs TV, radio, plombiers, ...) qui ont connu au cours d'une période très récente la plus forte progression de leurs revenus. Quant aux professions de la santé, elles ont connu une stagnation de leur pouvoir d'achat au niveau de 1987.

C'est dans cette rubrique qu'on trouve tous les revenus «au noir», conséquences de tout le sec-

teur non structuré mais qui demeure une source importante de création d'emploi.

- **Les revenus de la propriété** - Il s'agit essentiellement de trois sortes de revenus qui représentent les 30% de l'ensemble.

- *les revenus issus de l'usure*, une pratique très courante à tous les niveaux des couches sociales de la société malgache. L'usure se pratique ainsi : une personne qui possède 100.000 fmg prêle sur garantie réelle au taux de 1.500 fmg par mois pour 5.000 fmg prêtés. Ainsi 100.000 fmg rapportent 360.000 fmg par an. C'est la manière de s'enrichir très rapidement des classes moyennes. Pour des montants dépassant dix millions fmg le système de la «vente à réméré» passée devant notaire est le plus pratiquée et en toute illégalité.

Les revenus de l'usure peuvent s'évaluer à 500 milliards de fmg pour tout le pays. La pratique de l'usure est aujourd'hui très courante dans les villes, Antananarivo tenant le flambeau; après viennent Antsirabe puis Fianarantsoa. On comprend dans cette pratique les étrangers non-malgaches également.

- *les revenus issus des patrimoines immobilières* c'est-à-dire les loyers. Ils constituent des sommes très importantes constantes et présentant l'avantage appréciable d'être permanent, gage d'une certaine sécurité dans la vie. Ils peuvent s'évaluer à 800 milliards. Comme pour tous les revenus issus des excédents bruts d'exploitation ils sont rarement déclarés alors que l'administration sait que le Malgache investit depuis toujours dans la pierre. Il n'est pas rare de rencontrer dans la ville d'Antananarivo de nombreux immeubles appartenant à un seul propriétaire sans aucune trace de déclaration à l'administration donc ne payant pas d'impôts. Loués à des non-résidents, les immeubles rapportent des revenus importants dont au moins une partie est payée à l'étranger en devises : système couramment pratiqué surtout par des familles qui ont des enfants faisant leurs études à l'étranger. Dans la ville d'Antananarivo les revenus des loyers immobiliers sont estimés à quelques 500 milliards fmg dont à peine le dixième déclaré au fisc soit moins de 5 milliards d'impôts. On mesure ainsi les pertes de l'Etat. La deuxième ville qui présente des revenus issus des patrimoines immobiliers importants est Antsirabe, la troisième étant Toamasina.

Les loyers sont également issus des locations de voitures de taxis. Il y a les catégories des loueurs de voitures filiales de sociétés étrangères comme Hertz, Avis, ou propriétaires d'une entreprise de location dans le cadre du tourisme, et les particuliers propriétaires de nombreuses voitures qu'ils louent à des chauffeurs qui en font des taxis. La majorité de ces revenus est enregistrée à Antananarivo. Ils se chiffrent à quelques 50 milliards en 1993. Le parc des voitures en location à Antananarivo avoisine les 10.000 unités, toutes catégories confondues, ce qui représente environ 2.000 propriétaires à partir de celui qui a une voiture jusqu'à celui qui en a 50.

En 1993 il est encore difficile de connaître les revenus issus des actions et des parts de sociétés.

Certes l'Etat malgache a émis en son temps quelques titres d'obligations de montants peu importants auprès du public, tels que «Lova». Cela ne représentait pas plus de 2 milliards fmg ce qui est très peu.

- *les revenus issus de la propriété des terres agricoles par la pratique du fermage.*

LES REVENUS DE TRANSFERTS

Certains Malgaches, dans les villes en particulier, bénéficient ou bénéficieront un jour ou l'autre des revenus qui leur sont accordés au titre des prestations sociales : allocations familiales, sociales, indemnités diverses, retraites, etc... Il s'agit là de revenus dit de transferts, ainsi appelés puisqu'ils résultent d'une redistribution organisée par des organismes publics tels que la CNaPS, les Caisses de retraites, les Assurances ... Les personnes concernées sont les salariés de la fonction publique et du privé. Comme nous l'avions dit, ils sont au nombre de 445.000 cotisants.

En 1992 l'ensemble des prestations sociales se sont élevées à 40 milliards fmg y compris les frais de soins et d'hospitalisation des agents de la fonction publique malgache pris en charge jusqu'à 80% par l'Etat. Ces prestations concernent la santé (maladie, accidents du travail, invalidité, infirmité, maternité, allocations familiales ...). Aujourd'hui la partie la plus importante est constituée par les allocations familiales et les retraites.

Théoriquement donc, charges sociales et prestations devraient s'équilibrer à peu près, aussi bien au niveau de la CNaPS pour le secteur privé qu'au niveau de la Caisse de retraites des agents de l'Etat et du Budget général. Au niveau de chaque ménage pourtant les choses peuvent se présenter autrement : les uns perçoivent plus qu'ils n'en donnent, d'autres reçoivent plus, le but de cette politique de transferts étant la justice sociale c'est-à-dire prélever sur les plus favorisés pour organiser une redistribution au profit de ceux qui le sont moins. Pour bien appréhender ces problèmes il est nécessaire que ces organismes publics (CNaPS, Caisses de retraites ...) jouent la transparence car dans la stricte vérité, cet argent redistribué n'est autre que le fruit du travail des salariés, c'est-à-dire une partie de leurs salaires.

C'est après avoir tenu compte de tous ces éléments, à condition qu'on puisse les maîtriser, que l'on parvient à ce que les spécialistes appellent «le revenu disponible brut», c'est-à-dire la somme réelle dont disposent effectivement les Malgaches pour satisfaire leurs besoins ou se constituer une épargne.

EPARGNE : ELLE EXISTE

La réalisation de l'épargne, c'est-à-dire la partie non consommée du revenu obéit à quatre grandes motivations :

- disposer d'une réserve financière qui pourra être consommée ultérieurement (épargne de précaution ou tahirim-bola);

. se doter d'un patrimoine d'usage, le plus courant étant l'acquisition d'un logement qui constitue un investissement et non un achat de consommation);

. se doter d'un patrimoine de rapport : construction de maisons et d'immeubles en vue de leur location, achat de voitures pour transports de marchandises ou éventuellement de passagers;

. se constituer un patrimoine de bétail : l'achat de boeufs et de porcs est une forme très courante d'épargne.

Ainsi il existe une épargne institutionnelle, celle qui se trouve dans les dépôts des banques, de la Caisse d'épargne, des Assurances, des Caisses de prévoyance sociale, des Caisses de retraites. En 1992 cette épargne s'élevait à quelques dizaines de milliards.

Il existe une autre épargne en liquidités, celle qui dort quelque part, le bas de laine ou l'argent enfoui dans un endroit peu connu, comme du temps du grand roi Andrianampoinimerina. Correspond-elle à la masse monétaire qui n'est pas en circulation ? Les Malgaches sont-ils aujourd'hui des fourmis ou des cigales ? Notons seulement que les Malgaches préfèrent épargner dans la pierre et dans l'or. Cette situation est corroborée par la politique des banques qui ne prêtent que sur garantie réelle (terre, immeubles, or).

L'autre épargne des Malgaches est constituée par les boeufs et les porcs. Malheureusement cette épargne n'est pas considérée comme telle par les responsables financiers nationaux. On peut estimer à près de 1.000 milliards fmg soit 500 millions de dollars au minimum la valeur nette d'une partie de cette épargne en bétail. Comme nous l'avons analysé plus haut, cette valeur explique largement le phénomène «dahalo» ; aussi est-il temps pour les pouvoirs publics nationaux de considérer le boeuf comme une épargne au même titre que les immeubles ou la terre, ou les voitures. En effet prêter en gageant le bétail est la vraie solution économique aux problèmes de l'agriculture. Le boeuf doit maintenant être considéré comme un véritable instrument de production; en effet dans le boeuf rien n'est perdu, tout peut se transformer.

LES PATRIMOINES

Que possèdent les Malgaches ? On peut l'évaluer globalement mais il est très difficile de l'apprécier de façon plus personnalisée. En effet si on peut avoir, en partie, une certaine idée des revenus des ménages, grâce aux déclarations fiscales établies par les particuliers et leurs employeurs, par les commerçants, les artisans, les professions libérales etc., par contre le patrimoine de chacun n'est pas répertorié.

Seuls les patrimoines les plus visibles font en partie l'objet de déclaration à l'administration fiscale. Mais aujourd'hui ces déclarations sont rares. Dans les bureaux des «Firaiana», les pages des déclarations d'impôts demeurent désespérément vides. Cependant, si déclaration il y a, sont exclus de l'assiette du patri-

moine, l'instrument de travail à savoir : les terres pour les agriculteurs, les usines pour les industriels, les biens meubles, certaine qualité d'immeubles, etc... Du coup énormément de personnes échappent au fisc, en particulier les riches c'est-à-dire ceux qui peuvent payer. De même les bijoux de grande valeur, les tableaux, les pierres précieuses (émeraude, diamant, saphir ...) les dorures, les argenteries, les meubles meublants ne sont pas non plus déclarés. Il en est de même des grosses voitures (4 x 4 ...).

Depuis longtemps c'est incontestablement l'immobilier c'est-à-dire la pierre qui se taille la part du lion dans le patrimoine des Malgaches. L'investissement dans l'immobilier demeure une des plus belles vertus et ce pour toujours. L'arrivée en masse d'étrangers qu'ils soient touristes ou investisseurs ne fait que favoriser la construction de maisons de rapport. Pour les petits possédants, la pierre demeure l'investissement le plus facile et le plus sûr.

La terre vient en deuxième position car la propriété foncière non seulement est une forme d'épargne mais offre une plus-value. Il est indispensable de noter les énormes problèmes soulevés par la propriété de la terre : terrain du domaine public ou privé de l'Etat, terrains d'autrui mis en valeur par des tiers sans titre d'occupation, la théorie de la prescription acquisitive etc... Avec la croissance économique mise en avant par l'Etat malgache, la terre agricole risque d'acquiescer une certaine valeur du fait de l'augmentation de la demande.

Le bétail, en particulier le boeuf vient en troisième position. C'est aujourd'hui le moment de ne plus considérer son élevage comme "contemplatif". Il est donc nécessaire de donner au boeuf une vraie dynamique car 12 millions de têtes constituent un énorme patrimoine visible et solvable qui peut être estimé à plus de 2.000 milliards fmg soit 1 milliard de dollars. Il y a en moyenne 5 boeufs par ménage. Cette moyenne n'empêche pas de constater des individus propriétaires d'un troupeau de 2 à 3.000 boeufs chacun de 300 à 450 millions fmg en valeur. Compte tenu des abattements annuels (600.000 têtes), ce patrimoine bovin est constamment revalorisé. Le patrimoine bovin par ménage est évalué à 750.000 fmg soit 400 dollars. Il est toujours intéressant de noter que le patrimoine moyen d'un ménage français était estimé en 1989 à 115.500 dollars soit 225 millions fmg.

On peut estimer à 25.000 milliards fmg soit 14 milliards de dollars la fortune globale des Malgaches soit 5 fois le PIB et près de 20 fois le budget général de l'Etat. Le patrimoine moyen de chaque ménage malgache s'élève donc à près de 10 millions fmg ce qui représente à peu de choses près le prix d'un terrain de 20 m² bâti à Antananarivo, ou 40 boeufs très moyens, ou la moitié d'une voiture 4L. Il est vrai que ce chiffre ne constitue qu'une moyenne. Il apparaît en effet que les disparités déjà énormes au niveau des revenus le sont encore plus au niveau des patrimoines.

En scrutant attentivement les statistiques agricoles, 80% des agriculteurs ont un patrimoine de moins

de 10 boeufs (moins de 100 dollars). A l'autre bout de l'échelle les 5% des ménages les plus riches soit 100.000 environ disposent d'un patrimoine supérieur à 125 millions fmg chacun soit un total de 12.500 milliards fmg c'est-à-dire 50% de la fortune globale des Malgaches. Mais il est évident qu'un petit nombre de patrimoines atteignent des sommes très importantes. Le patrimoine privé malgache le plus élevé se monterait à plus de 100 milliards fmg soit quelques 50 millions de dollars.

Les malgaches ont-ils des patrimoines à l'étranger ? Déjà le Premier Ministre Rainilaiarivony à sa mort en 1897 avait laissé 1 million franc-or à la Banque d'Angleterre et autant à la Banque de Milan, ainsi que des terres Immenses dans les Indes anglaises. Aujourd'hui les Malgaches riches ont des patrimoines à l'étranger qui sont représentés par des immeubles en Europe, en France en particulier, des titres en portefeuilles, des comptes dans les banques du Luxembourg, de Monaco, du Liechtenstein, de Suisse ... Certaines indiscretions évaluent ce patrimoine à l'étranger à la moitié au moins de la fortune globale des Malgaches. En règle générale les Malgaches qui ont des patrimoines à l'extérieur sont binationaux, franco-malgaches.

En 1993, les Malgaches ont dépensé plus de 95% de leurs revenus bruts disponibles, soit 1.500 milliards de francs pour satisfaire à peine le minimum de leurs besoins de consommation soit une moyenne de 680.000 francs par ménage et par an (356 dollars). Globalement ce montant de la consommation est d'un niveau à peu près deux fois supérieur à celui des dépenses de l'Etat. Il est ainsi difficile aux Malgaches d'être des pourvus. Ces dépenses représentent uniquement l'équivalent de l'achat de 880 kg de riz par ménage par an.

L'évolution de consommation est d'ailleurs un bon indicateur de l'évolution des moeurs et des comportements. Les modes de vie ont considérablement varié au cours des trente dernières années. Si les dix premières années de l'indépendance ont été relativement honnêtes c'est-à-dire sans pauvres, les quinze dernières années ont complètement effacé les améliorations de la consommation.

Les principaux postes de la consommation, à la limite du supportable, appellent les commentaires suivants :

- . l'alimentation qui occupait 50% des dépenses en 1970, atteint 90% en 1993, 75% en 1985 et 85% en 1990, le riz occupant la place fondamentale c'est-à-dire 80%, ce qui explique les troubles sociaux prévisibles chaque fois que son prix et sa pénurie menacent.

- . le logement vient juste après l'alimentation c'est-à-dire dans la tranche des 10% restant en 1993;

- . l'habillement : la ruée vers les friperies importées est le signe d'une population en état d'appauvrissement;

- . la santé : elle est source d'endettement durable des ménages malgaches. Près de 500.000 personnes seulement sur 12,5 millions de Malgaches bénéficient des prestations de santé publique;

- . les transports : les 100 francs du prix du trajet en bus à Antananarivo ne sont pas supportables par les ménages. Cette situation explique à elle seule l'état des transports publics;

- . l'équipement du logement : l'électricité équipe seulement 150.000 ménages et l'eau 80.000. On peut affirmer que ce sont des privilégiés, représentant 8,32% des ménages malgaches;

- . les loisirs et la culture, malgré la création abusive de ministère à part entière, ne représentent pas grand chose dans le budget du ménage. L'écolage des enfants doivent pourtant être trouvés coûte que coûte. De quelle manière ? Inutile de dire que l'achat

de livres, facteur important de l'enseignement est proche du néant.

L'INFLATION NON MAITRISEE

De 1980 à 1992 le taux annuel d'inflation est de 97,85%. Le taux d'inflation, rappelons le, est celui de la progression moyenne des prix à la consommation. Il est calculé par la Banque des Données de l'Etat (BDE) à partir de nombreuses observations effectuées sur les postes de dépenses considérées comme significatifs de la consommation des Malgaches et affectés des pondérations nécessaires afin d'obtenir le reflet le plus proche de la réalité.

Il est nécessaire de signaler que le taux d'inflation publié chaque mois par la BDE ne concerne que la ville d'Antananarivo et ne saurait être considéré comme une moyenne nationale.

La constatation à faire est que les deux indices, dont le principe date de plus de 50 ans, celui du type traditionnel autrefois appelé malgache et celui du type moderne autrefois appelé français tendent à se rejoindre depuis 1987 pour aboutir en 1992 à 1.395,3 pour le premier et 1.300,0 pour le second. Ceci montre clairement l'état d'appauvrissement continu et progressif de la famille malgache.

Ainsi établi, le taux d'inflation constitue pour le gouvernement une bonne traduction de sa politique économique et pour les administrés un témoin essentiel de leur niveau de vie. En dehors de ces calculs qui n'intéressent en fin de compte, que les spécialistes, l'évolution de l'inflation est perçue par le Malgache dans le prix du riz, de l'huile, du sucre, de la viande et du manioc. Ainsi le riz est passé de 690 francs le kg en août 1993 à 800 francs en septembre 1993 à 1.200 fmg en 1994, c'est-à-dire une hausse de 150% en un an à Antananarivo. Dans les provinces il n'est pas rare de le trouver à plus de 1.500 francs à la même époque. A l'heure où nous mettons sous presse il a déjà dépassé les 2.000 francs.

Beaucoup de prudence doit donc être tenue dans l'appréciation de ce taux d'inflation qui, dans les faits et dans la manière de l'établir, ne peut être accepté pour national. Il ne peut être considéré que comme indicatif de l'amorce d'une tendance. En tout état de cause, ce qui se passe à Antananarivo ne peut aucunement être occulté car ailleurs c'est le proverbe malgache qui prime «Tany lavitr'Andriana» ou «loin des yeux, loin du coeur».

Il est peut être aujourd'hui nécessaire de faire évoluer ces deux indices pour plus de significations

qui nécessite bien évidemment un ajustement des postes de dépenses comme significatifs de la consommation des Malgaches. Il est aussi non moins nécessaire de l'établir pour chaque principale ville de Madagascar à savoir : Antsiranana, Antsirabe, Fianarantsoa, Mahajanga, Toliara, Fort-Dauphin ou Tolagnaro, Manajary, Fénérive-Est, Sambava, Ambilobe, Nosy Be.

L'ÉQUIPEMENT DES MÉNAGES

Un certain nombre d'équipement, apanage des classes les plus favorisées, symbole de l'accès à un niveau de vie plus élevée : l'automobile, l'équipement ménager, etc., traduit l'écart très élevé des conditions de vie des Malgaches. Quelle commune mesure y a-t-il entre une famille qui possède une voiture Mercedes, une maison très cossue ... et une famille qui n'a que de quoi à peine nourrir ses enfants. Tout le drame de Madagascar est là.

Le téléphone, au nombre de 34.000 pour tout Madagascar touche les personnes aisées des villes soit quelques 20.000. Le fatapera, le foyer populaire par contre ignore les classes sociales. Il n'est pas le signe de la pauvreté ou de la richesse - 6,5% seulement des ménages ont l'électricité et 3,5% l'eau courante et 90% de ces ménages sont des citadins. L'électrification rurale bien commencée en 1960 et 1971 avec la SEM n'a pas eu les faveurs des gouvernements de 1975.

LE LOGEMENT : UNE PENURIE PERMANENTE

Au cours des quinze dernières années les conditions de logement se sont considérablement dégradées alors qu'elles s'étaient améliorées dans les dix premières années de l'indépendance, tant en qualité qu'en quantité. Il est vrai que l'Etat de l'époque a fourni un effort considérable et volontaire pour la construction de dix mille logements économiques, (HLM) tandis que les banques par leurs prêts dits sociaux ont beaucoup contribué à cet essor mais en même temps elles ont favorisé les crédits au petit équipement des ménages pour l'achat des mobiliers, des équipements ménagers...

La construction de logements est arrêtée depuis 1975 par les gouvernants de l'époque malgré la hausse de la natalité et l'urbanisation très rapide. Seule l'initiative privée des particuliers et des entreprises en faveur de leur personnel contribue à la promotion du logement. L'Etat n'a fait qu'annoncer une louable intention de fournir 20.000 logements par an. Or le

rythme de construction des privés demeure très faible : une moyenne de 5.000 logements par an dans tout le pays, toutes qualités confondues, car on y trouve la mai-

	1980	1990
Eau courante	1,6	3,5
électricité	3,2	6,5
Installations sanitaires	0,3	1,5
WC intérieurs		0,5
Tout le confort		0,05

LA CONSOMMATION

Pour la Comptabilité nationale, la consommation est la « valeur des biens et services utilisés pour la satisfaction des besoins des ménages ». La consommation ne recouvre donc pas seulement le seul panier de la ménagère, mais aussi tous les achats de biens durables, qu'il s'agisse d'automobiles, de meubles, d'appareils électroménagers et bien évidemment toutes les dépenses de services : loisirs, transports, santé, etc.

A noter cependant une distinction importante à faire en ce qui concerne les dépenses de logement : si le règlement d'un loyer mensuel constitue un acte de consommation, ce n'est pas le cas de l'achat d'un logement considéré comme un investissement et prélevé à ce titre sur la partie des revenus consacrés à l'épargne.

son à quatre murs en falafa ou en bidons à l'immeuble particulier cossu sans compter les ajouts aux constructions déjà existantes, en particulier dans les hauteurs des villes. Antananarivo voit la construction d'environ 3.000 logements par an, toutes catégories. Or les besoins du pays sont importants : 30 à 40.000 par an, rythme d'accroissement annuel des ménages.

Au coût actuel, une maison de type traditionnel de 60 m² sans béton, sans aucun confort (eau, électricité), sans sanitaire revient 5/6 millions de francs c'est-à-dire 100.000 fmg le m² et cela sans le terrain. Il résulte que l'investissement global minimum par an pour 40.000 logements de ce type est de 240 milliards de francs malgaches soit 130 millions de dollars. A cela il faut ajouter le coût du terrain, des voles et réseaux divers, l'installation de l'eau et l'électricité et un minimum de sanitaire soit un minimum de 250 milliards. Il faut ainsi un investissement un total de 500 milliards de francs soit 300 millions de dollars par an, c'est-à-dire 1/10 du PIB. Ces investissements représentent deux fois les traitements des fonctionnaires près de huit fois nos exportations de crevettes et plus que nos recettes d'exportation de 1992.

Ainsi si la population malgache a doublé en trente ans, le parc des logements n'a point progressé. Une enquête réalisée par le journal RIANA a révélé que 17 personnes en moyenne occupent en permanence une maison à Antananarivo, c'est-à-dire 3 ménages.

La proportion des ménages propriétaires de leur logement ne cesse de décroître non seulement à cause du coût élevé des matériaux de construction (la brique artisanale est passée de 25 francs à 40 francs en l'espace d'un an) mais aussi des conditions financières favorables inexistantes (prêts sociaux à long terme ...). Certes les banques proposent aux salariés des plans épargne logement mais compte tenu du montant très modeste de leurs dépôts à terme, elles ne sont pas en mesure de financer la construction de logements économiques sans la contribution de l'Etat. Or injecter une telle masse monétaire d'un seul coup risque de relancer sans coup férir l'inflation que l'Etat ne maîtrise déjà pas. D'où la nécessité d'un plan de stabilisation de la monnaie malgache.

Une région représente la majeure partie du

CALCULEZ L'ÉVOLUTION DE VOTRE POUVOIR D'ACHAT !

Les indices de prix peuvent apparaître comme des notions quelque peu abstraites. Dire que l'indice des prix est passé de 176 en 1960 à 212 en 1989 ne traduit qu'une situation globale basée sur une moyenne pondérée de l'évolution des prix de quelques centaines de produits ou de services.

Le tableau ci-dessous permet de se faire une idée plus concrète de l'évolution des prix au fil des années. Vingt-six produits et services parfaitement identifiables, ou en partie, et très représentatifs de la consommation des Français ont ainsi été choisis. Leur évolution est riche d'enseignements, leur progression étant en effet loin d'être la même pour tous.

La tête de bureau coûte ainsi, en francs courants, cinq fois plus qu'en 1960. Une carte Michelin «Grandes Routes» quatorze fois plus. En 1960 un exemplaire du Monde était cinq fois moins cher qu'un paquet de Gauloises, il est aujourd'hui presque au même prix. Expédier une lettre (tarif normal) ne coûtait en 1960 que 20% de plus qu'une communication téléphonique urbaine, aujourd'hui trois fois plus.

Plus significative encore est la comparaison avec le Smic. En 1960, une heure de travail, à ce niveau de salaire, permettait six communications téléphoniques urbaines. Elle permet à présent de faire trente cinq fois cette opération ! Pour acheter un litre de lait, il fallait alors une demi-heure de Smic, plus que dix minutes actuellement.

La 2 CV Citroën (le seul modèle actuel qui existait déjà en 1960 mais qui vient de voir sa fabrication interrompue), coûtait près de vingt mois de salaire au Smic, plus que sept aujourd'hui.

Intéressante aussi l'évolution du prix de l'or. En 1960, une 2 CV valait l'équivalent de 500 grammes du précieux métal, le rapport est exactement le même de nos jours. En revanche le prix du travail a évolué beaucoup plus positivement que celui de l'or. Un lingot représentait en 1960 près de 6.500 heures de travail au Smic, trois ans de labeur, en 1990 un kilo d'or ne rémunère plus que 16 mois de travail au Smic !

Une dernière remarque sur un sujet toujours controversé : le litre de supercarburant, coûte à l'heure actuelle en francs constants moins cher qu'en 1960 et 1980 !

potentiel de construction. C'est tout naturellement la région la plus peuplée : Antananarivo où la construction tourne autour de 50 milliards de francs par an. Ce sont les ménages, les particuliers et les entreprises qui réalisent la plus grosse partie de ces investissements sur fonds propres. D'ailleurs un ménage qui dispose d'un peu de fonds de départ se lance dans la construction de logement quitte à le louer pour pouvoir le payer. Aussi quand son logement est achevé, le ménage a fini de le payer, en général sans prêt.

LA SANTÉ : 5 DOLLARS PAR AN ET PAR PERSONNE

Les dépenses nationales de santé ont atteint en 1992 110 milliards de francs soit une moyenne de 8.800 francs (5 dollars) par an et par personne. En comparaison la moyenne française est de 9.000 francs français par habitant et par an soit l'équivalent de 3,1 millions de francs malgaches.

L'ensemble de ces dépenses de santé, rapportées au montant de notre PIB représente une proportion de 1,9%. Cette somme globale se divise en deux grandes parties d'importance inégale :

- les dépenses que les ménages consacrent à leur santé ou que les entreprises prennent en charge pour leurs salariés (visites médicales, achats de médicaments etc...). Il est utile de signaler qu'il n'y a pas de sécurité sociale à Madagascar. Ces dépenses concernent les soins ambulatoires (médecins, auxiliaires médicaux, dentistes) plus les dépenses pharmaceutiques. Elles représentent les deux tiers des dépenses de santé soit près de 73 milliards de francs malgaches. En 1992, l'importation de produits pharmaceutiques s'est élevée à 25 milliards de francs c'est-à-dire 5,6% de nos importations totales; même somme également en 1989 et 1990 soit environ 2.000 fmg CAF par habitant. Ces dépenses rarement remboursées représentent un poids très lourd dans le budget des ménages, dans la part (10%) qui n'est pas consacrée à l'alimentation. Elles deviennent incompressibles et incontournables en cas de maladie grave d'où un endettement constant.

- les dépenses d'hospitalisation qui sont à la charge du budget de l'Etat pour les agents de la Fonction publique, des entreprises pour leurs salariés et des ménages eux-mêmes. Ces dépenses se chiffrent à 36 milliards en 1992 c'est-à-dire 2.480 francs par habitant et par an soit, 2,5 dollars.

Les conditions sanitaires concernent surtout les habitants des villes et des agglomérations urbaines soit environ 4 millions de personnes (30% de la population totale). Ainsi les dépenses de santé sont finalement faites à 75% pour ces 30% soit une dépense de près de 20.000 francs ou 11 dollars par personne et par an soit 5 à 7 dollars.

Les paysans, eux, sont tenus d'approcher les centres de santé primaires où, en principe les soins et les médicaments sont délivrés gratuitement. Mais étant donné la pénurie de médicaments dans ces centres, depuis au moins dix ans, la gratuité est un vain mot, le budget de l'Etat pouvant à peine supporter les salaires du personnel de santé. Pour tenter de pallier à cette situation chronique, des pharmacies communautaires villageoises ont été créées avec des dotations de médicaments provenant de dons d'organismes internationaux, bilatéraux, privés ou publics, mais qui sont vendus aux patients. Madagascar s'achemine ainsi vers une médecine totalement payante mais sans infrastructure adéquate ce qui risque de favoriser le mercantilisme, et l'affairisme.

Le budget de l'Etat ne consacre que 9,5% des dépenses à la santé soit près de 30 milliards de francs soit 2.400 francs par personne. Or 80% de ce montant est consacré au paiement du personnel. Il reste donc très peu pour le fonctionnement des hôpitaux. D'une année sur l'autre cette part de la Santé dans le budget de l'Etat ne progresse pas. De la sorte, il lui est impossible de suivre les besoins de la population en matière de soins et les exigences d'un équipement même minimal. Signalons que ce chiffre de la Santé

comprend, en principe, la médecine préventive (vaccins ...) des dépenses de recherches et d'enseignement médical.

Il est nécessaire de signaler l'existence depuis très longtemps des formations sanitaires des missions religieuses. L'Eglise Luthérienne malgache, financée par l'Eglise Luthérienne mondiale, est dotée de centres médico-sociaux très importants et bien équipés. Ils fonctionnent pratiquement sans aucun contrôle de l'Etat ni en amont ni en aval. Les autres missions religieuses ne sont pas en reste mais n'ont pas l'envergure de la mission luthérienne qui a l'avantage d'être centralisée. La mission catholique romaine agit par l'intermédiaire des congrégations religieuses qui créent leur propre dispensaire lequel est indépendant. Il en est de même de la mission adventiste, de la mission FJKM (ex LMS). La majorité des implantations médicales des missions sont dans les quartiers défavorisés et dans certaines agglomérations reculées.

Les investissements les plus importants se chiffrent à près de 100 milliards de francs sont le fait de l'Eglise luthérienne. L'ensemble des investissements de toutes les autres missions se situent autour de 20 milliards.

Il est enfin utile de mentionner la formation de nombreux cabinets médicaux privés par les médecins diplômés ne pouvant plus accéder à la Fonction publique comme il était de coutume.

A Madagascar 3500 médecins exercent dont 1416 fonctionnaires soit en moyenne 1 médecin pour 9.000 habitants. Ce chiffre se répartit en 70% généralistes et 10% spécialistes. Les autres professions médicales ou paramédicales se partagent entre 500 pour les chirurgiens dentistes dont 80% libéraux, les sages-femmes et infirmières, 1.790. Quant aux pharmaciens ils sont 250 dont 62 sont fonctionnaires; en 1992 on compte 155 pharmacies ou officines dont plus de la moitié, 91, à Antananarivo soit 1 pour 8.000 contre 1 pour 150.000 par le plan national.

De son côté, le secteur hospitalier est une activité considérable qui emploie 8.260 agents de santé, les dépenses de personnel représentant 90% des coûts totaux des hôpitaux publics malgaches. L'ensemble des établissements hospitaliers compte un parc de 12.000 lits répartis entre secteur public 11.000 lits dans 76 établissements et secteur privé 1.000 lits dans une dizaine d'établissements.

	1959	1970	1980	1989
Alimentation	36,0	26,0	21,4	19,0
habillement	10,0	9,8	7,3	6,6
Logement	9,3	15,3	17,5	19,0
Equip du logement	11,2	10,2	9,5	8,2
Santé	6,8	7,1	7,7	9,3
Transp et télécom	9,3	13,4	16,6	16,9
Loisir et cultures	5,4	8,9	7,3	7,4
Divere	12,2	11,5	12,7	13,0
Total	100	100	100	100

Source : Insee

Il est indéniable que la qualité des services médico-sociaux malgaches se dégradent. Des services de santé conçus pour la majorité de la

population, en particulier les pauvres des agglomérations urbaines et les gens des campagnes sont inexistantes ou sont dûs à l'action des ONG ou de quelques collectivités locales qui ne reçoivent de l'Etat qu'un maigre soutien financier et technique. Pour essayer de réorienter la politique de l'Etat en la matière et l'usage des deniers publics, les gouvernements ont commencé à s'attacher davantage à des systèmes de prestations (système de centre de soins de santé primaire) qui pourraient répondre aux besoins fondamentaux de la plus large gamme de bénéficiaires et notamment des pauvres (pharmacies communautaires villageoises, vente de chloroquine dans les bureaux des collectivités décentralisées ...)

Avec l'amenuisement récent des ressources publiques provoqué par la médiocrité des résultats économiques, les services sociaux publics de santé se sont rapidement dégradés du fait de la diminution des recettes fiscales. L'Etat n'a pas pu ainsi protéger les dépenses publiques des services sociaux de santé de base.

Des menaces graves pèsent aujourd'hui sur la santé des Malgaches. Le taux de mortalité infantile est de plus de 100 pour mille naissances vivantes contre 33 au Sri Lanka et 32 en Chine. Les décès d'enfants de moins de cinq ans représentent près du tiers de l'ensemble des décès.

Notre pays connaît quelques problèmes de santé publique les plus graves et les plus persistants: le paludisme, la tuberculose, les maladies transmissibles par les relations sexuelles, les maladies de la petite enfance...

Madagascar a adhéré à la déclaration d'Alma-Ata sur les soins de santé primaire et l'objectif de «santé pour tous». En 1993 les résultats sont encore très loin de cet objectif.

1° Selon le secteur de production		
Agriculture	172,3	4,7%
Produits agro-alimentaires	574,6	15,7%
Energie	288,3	7,9%
Produits industriels	1083,3	29,7%
BTP	36,7	1,0%
Services marchands	1401,7	38,4%
Services non marchands	93,1	2,6%
TOTAL	3680,0	100,0%
2° Selon la durabilité des produits		
biens durables		
Automobile	153,9	4,2%
téléviseurs	13,2	0,4%
Réfrigérateurs	6,4	0,2%
autres produits (meubles)		
autres app électroménagers	141,4	3,9%
biens semi-durables		
(vêtements, bijouterie)		
journaux, vaisselles, etc...	1265,6	34,7%
biens non durables		
dont alimentation	676,4	18,6%
Services BTP	1531,8	42,0%
TOTAL	3680,0	100,0%
3° Selon la fonction des produits		
Produits alimentaires	714,7	19,6%
tabac	239,5	6,6%
habillement		
logement, éclairage		
chauffage	885,3	24,0%
équipement du foyer	288,2	8,2%
santé	340,3	9,3%
transport et télécom	818,3	22,5%
loisir, culture	270,7	7,4%
autres biens et services	473,0	13,0%
TOTAL	3680,0	100,0%

LES COMPTES

de la nation

1- PIB

2- Budget

3- Echanges Extérieurs

Comptabilité nationale et comptabilité publique sont les deux grandes sources d'informations statistiques sur la situation économique de Madagascar. Elles sont d'ailleurs établies selon le modèle français. Le niveau de la croissance, l'importance des excédents ou des déficits déterminent notre avenir

BDE : Banque des Données de l'Etat

Pourquoi les comptes nationaux prennent pour base 1984 ?

Les derniers comptes économiques malgaches complets datent de 1973 c'est-à-dire avant la sortie de Madagascar de la zone franc. Depuis il n'y a plus eu de comptes établis. Ce n'est qu'en 1991 que la BDE a terminé l'élaboration des comptes 1984.

La Banque des données a, par ailleurs, commencé à préparer les comptes des années ultérieures. L'idée était de fournir des «comptes rapides» 1985-1993 pour concentrer, ensuite les efforts disponibles sur l'établissement d'une nouvelle année de base plus récente.

Parallèlement à ces travaux de fond en matière de Comptabilité Nationale, la BDE a été amenée à assumer depuis mi 91 la production d'estimations et de prévisions concernant les équilibres emplois-ressources de la sphère réelle dans les divers «cadres macro économiques» fournis par l'administration aux bailleurs de fonds. Ce rôle, qui était jadis dévolu au Ministère du Plan, a obligé la BDE à produire une nouvelle série de données macro-économiques 1984-1992 de nature essentiellement bâtarde puisque tentant tout à la fois d'intégrer les comptes 1984 et de rester cohérent avec les séries statistiques du plan.

Ces données ont servi de base pour l'élaboration des rapports du FMI. Ce sont des séries statistiques 1973 élaborées par la Direction des Etudes Economiques et Financières du Ministère de l'Economie et du Plan. Ainsi dans ce cadre, nous trouvons comme valeur du PIB pour 1984 = 1.369,1 milliards de FMG donnée par le MEP, 1.695 milliards fournis par la «BDE Cadre Macro» qui est celle figurant dans les différents «cadres» fournis début et mi 92 au FMI et 1.772 milliards de FMG fournis par les données «TABLO».

Quoiqu'il en soit, les comptes 1984 établis par la BDE représentent pour Madagascar une avancée considérable. En effet il s'agit de comptes lourds et très complets. C'est un travail de très bonne qualité, compte tenu de l'information de base existante. Les Américains par l'USAID, Université Cornell estiment que «les données sur Madagascar, bien que souvent critiquées, sont peut être les plus détaillées et correctes dans les pays d'Afrique du Sud du Sahara».

Néanmoins les cadres macro économiques récents ont obligé nos comptables nationaux à des options surprenantes, par exemple, acceptation de l'apparition des doubles comptes.

Dans la présentation des chiffres de ce chapitre, il est nécessaire et intellectuellement honnête de notre part d'apporter les remarques importantes suivantes pour expliquer les problèmes que Madagascar rencontre dans ses tentatives d'avoir des statistiques à défaut d'être fiables au moins acceptables.

Toutes les statistiques de Madagascar partent des comptes seuls de 1984 établis par la Banque des Données de l'Etat (BDE). Les comptes des années ultérieures sont encore classés dans la fourmi de ce qui est appelé les «comptes rapides». L'option des comptables nationaux malgaches fut de fournir des comptes qui satisfaisent aux «utilisateurs fins», essentiellement les organismes multilatéraux, FMI et BIRD. Cette dérive d'option dans la production statistique est largement imputable à la pratique exorbitante des experts internationaux, à leurs relations avec les concepts de la comptabilité nationale et bien sûr, à l'idée que se font leurs homologues malgaches de leurs souhaits en la matière.

TABLO : Méthode de compte établie par les experts de la Caisse Française de Développement



PIB : CROISSANCE ZERO

Quel est le montant de la richesse produite par l'ensemble des agents économiques nationaux - secteur public ou privé, particuliers ou entreprises? Comment évolue cette richesse? Quelle est la part échangée avec le reste du monde et celle qui est affectée par l'Etat aux besoins de la collectivité? L'Etat, comme toute entreprise, doit tenir une comptabilité rigoureuse et complète de toutes les composantes de la richesse nationale.

Les services du Ministre des Finances de la première République, avec l'assistance technique de la France, avaient mis en place les bases de la confection des comptes de la nation, un volumineux état comptable qui, depuis plusieurs années, est irrégulièrement publié. Ce document prend en considération toutes les activités économiques du pays : publiques et privées. Certes, cet état n'est ni complet ni rigoureux : il avait le mérite d'exister et de ce fait constitue une base d'analyse et de travail fondamentale. Il ne restait plus alors qu'à le perfectionner d'année en année, les services devant s'étoffer en personnel de plus en plus compétent.

Un tableau très simple et très facile à lire récapitule, d'un côté la totalité de la richesse produite à laquelle s'ajoutent les achats effectués à l'étranger : ce sont les ressources et de l'autre la richesse consommée à laquelle on adjoint les ventes à l'étranger : ce sont les emplois.

Le tableau ci-contre indique l'équilibre des opérations sur biens et services.

LES RESSOURCES

En langage de comptabilité nationale, les ressources constituent l'ensemble des richesses économiques qui sont mis à la disposition des Malgaches au cours de l'année, soit parce qu'elles sont produites dans le pays (c'est le produit intérieur brut) soit parce qu'elles sont achetées à l'étranger (les importations de biens et de services).

Le produit intérieur brut - C'est une notion fondamentale car son montant (5584,5 milliards Fmg en 1992) synthétise l'ensemble des richesses produites par l'ensemble des agents économiques nationaux : agriculteurs, artisans, entreprises industrielles et commerciales, administrations publiques, sociétés de services (banques, assurances, transports, conseils, loisirs...)

Le PIB et son évolution sont devenus aujourd'hui les éléments d'appréciation et de compa-

Les ressources (richesses produites ou importées) en milliards de francs malgaches en 1992	
Produits intérieurs bruts	5 584,5
marchands	3 909,2
non marchands	1 675,3
Importations de biens et services	1 411,2
TOTAL	6 995,7
Les emplois (l'utilisation des richesses)	
Consommation finale	5 479,0
ménages et privés	5 023,5
administration	455,6
Investissements	647,8
administration	455,5
ménages, entreprises	192,1
Variation de stock	0,0
Exportations de biens et services	869,1
TOTAL	6 995,7

raison du développement les plus couramment utilisés. La progression du PIB d'une année sur l'autre constitue la croissance de l'économie nationale. C'est alors le volume du PIB, converti en dollars qui permet, dans les institutions internationales (FMI, Banque mondiale, GATT, OUA, PNUD, Union Européenne) de faire des comparaisons aussi objectives que possible du poids économique des divers pays de la planète.

Ainsi le PIB des Etats-Unis représente deux mille fois celui de Madagascar. Enfin le PIB par tête - moyenne obtenue en divisant le PIB total par le chiffre de la population - représente un indice extrêmement utilisé pour apprécier le niveau de richesses d'un pays.

Il est intéressant de noter que le taux de croissance de l'économie malgache est passé par divers stades pour aboutir à 0 depuis 1990 avec même une croissance supposée en dessous de 0 en 1991.

Le PIB est lui-même divisé en deux :

- le PIB marchand (70%) qui est représenté par toutes les activités réalisant des recettes propres : l'agriculture, l'industrie et une majorité de services ;

- le PIB non marchand (30%) qui est composé par l'activité des organismes n'ayant pas ou peu de recettes : services administratifs et sociaux, les services de santé et d'enseignement par exemple ...

Au prix courant, selon le langage des experts de notre Banque Centrale, notre PIB a cru de 229% par rapport 1984. Or ramené au prix de 1984, il n'a

PIB (estimations en milliards de francs)											
	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Aux prix courants	1695	1693,1	2203,1	2745,2	3436,8	4005,3	4901,8	4904,4	5584,5	6430	8560
Aux coûts des facteurs	1505	1686,4	1983	2390,7	3047,8	3644,8	4190	4585	5104,7	5843	6157
Impôts indirects	190,4	206,7	220,7	348,5	389	360,7	403,8	340,98	400,8		
Aux prix 1984	1695	1714,4	1748,1	1780,9	1699,9	1903,8	1962,5	1837	1852,7	1672	1936
Aux prix des facteurs	1505	1621	1691,8	1570,8	1623,5	1689,8	1734,7	1672,8	1685,7		
Impôts indirects	190,4	192,8	198,3	198,7	205,4	213,8	227,8	184,2	187		

cru que de 1,2% c'est à dire de 0,15% par an de 1984 à 1992. C'est la croissance zéro ou stagnation. Cette croissance zéro s'est accompagnée d'une baisse des impôts indirects qui de 190,4 milliards en 1984 sont passés à 167 milliards de fmg au prix de 1984.

Il en est de même pour la consommation finale au prix 1984 : si elle était de 1586,1 milliards de fmg en 1984 elle n'est que de 1639 milliards en 1992. C'est également la stagnation et cela jusqu'en 1994.

Le fait de ramener le PIB au prix de 1984 reflète bien la réalité économique et sociale malgache. Aussi les 85 dollars de PIB avancés par la Banque mondiale sont acceptables.

Les importations de biens et services - Un certain nombre de richesses utilisées chaque année par les malgaches sont produites hors du pays. Le poste importation de biens et de services recouvre ainsi la totalité des achats effectués à l'étranger, qu'il s'agisse de produits bruts manufacturés ou de services (transports, assurances, etc...).

Sur une longue période, on peut se rendre compte du volume des richesses provenant de l'extérieur traduisant ainsi l'ouverture ou non de notre économie sur l'étranger. En 1992 les importations des biens et de services ont représenté 1411,2 milliards de francs (25% du PIB). La part de plus en plus importante de la richesse provenant de l'extérieur signifie également l'insuffisance de la production locale.

LES EMPLOIS

L'ensemble des ressources économiques de la nation, c'est-à-dire le total du produit intérieur brut et des importations de biens et de services a, en règle générale, trois types d'emplois ou trois destinations : la consommation, l'investissement et les exportations.

La consommation finale - La finalité de la production de richesses est de satisfaire les besoins de la population dans tous les domaines. C'est pourquoi ce qui est appelé par la comptabilité nationale "consommation finale" représente de loin la part la plus importante de l'utilisation des richesses = 5479 milliards de fmg en 1992; un total qui se divise à son tour en deux parties :

- la consommation des ménages - C'est tout ce que les particuliers se procurent sur le marché, qu'il s'agisse de biens matériels (nourriture, meubles, véhicules, angady, appareils ménagers, ustensiles, livres, etc...) ou de services (santé, transports, assurances, éducation, loisirs, etc...). Elle constitue la part la plus importante de la consommation finale = 5023,5 mil-

liards de fmg en 1992 soit 92% du total.

C'est cette somme que l'on doit retrouver pour l'essentiel dans le chiffre d'affaires du commerce et des activités de services.

- la consommation des administrations publiques et privées - C'est l'ensemble des dépenses qu'elles effectuent pour leur fonctionnement courant (les investissements et les salaires ne sont pas comptés). En 1992, elles représentaient un total de 455,5 milliards de fmg, 8% de l'ensemble de la consommation finale.

L'investissement - Une partie de la richesse économique n'est pas consommée mais utilisée pour produire d'autres richesses, à son tour : c'est le cas de l'investissement ou en langage d'économiste de la formation brute de capital fixe c'est-à-dire les machines, les bâtiments industriels, les équipements publics et le logement.

L'ensemble de la formation brute de capital fixe s'est élevé en 1992 à 647,4 milliards de fmg soit 11,8% des sommes consacrées à la consommation finale. Compte tenu de l'importance du logement dans l'ensemble des investissements nationaux, il est assez commode de diviser ces derniers en deux rubriques :

- l'investissement en logement constitué par le gros entretien, la constructions des maisons particulières et d'immeubles locatifs. Il est certes difficile d'obtenir aujourd'hui des chiffres relatifs à cette rubrique. On ne peut cependant pas nier que cet investissement est pris en charge par les ménages qui investissent pour se loger ou pour réaliser des placements. L'achat par leurs locataires des logements de la Selmad entre dans cette catégorie, de même pour tout projet de construction d'habitation économique émanant de l'Etat.

- l'investissement hors logement - Il est essentiellement réalisé par les entreprises industrielles et de services sous forme d'équipements de toutes sortes (machines, bâtiments, etc...) (15%) et par les administrations (5%).

Les exportations de biens et de services -

C'est le dernier volet des emplois dans la comptabilité nationale avec un total de 869,1 milliards de fmg (1607 millions de dollars) en 1992. Elles représentent 8,9% de notre PIB contre 3,4% en 1990 et 2,7 en 1984. En 1992 notre déficit s'élevait à 572,1 milliards soit 10,2% du PIB. Ainsi la part de l'exportation dans le PIB ne cesse de décroître. En effet, le montant de nos exportations demeure constant depuis 1984 car de 223,2 milliards en 1984, elles n'ont

atteint 280,6 milliards de francs qu'en 1992 (en francs 1984) soit un gain de 57,4 milliards seulement c'est-à-dire une moyenne de 7,1 milliards de francs par an. Dans le même temps notre PIB est passé de 1695 milliards à 1852,7 milliards de francs soit une croissance de 157,7 milliards soit moins de 1% par an.

Les richesses malgaches ont donc stagné depuis 1984. Seules l'inflation et la dévaluation ont créé des richesses fictives donc dangereuses car n'étant pas fondées sur la production, conséquence du travail. En effet, aux prix courants les exportations ont été multipliées par 3,9 tandis que les importations l'ont été par 5,2 ce qui démontre le caractère artificiel du taux de changes, autrement dit la fixation arbitraire de ce taux à chaque dévaluation. D'où l'importance fondamentale de la politique de stabilisation monétaire, condition du développement.

En 1992 le PIB était de 445000 francs par tête (244 dollars) tandis que le FMI l'estime à 161500 francs au prix de 1984 (85 dollars) ce qui revient au même, c'est-à-dire un niveau toujours bas proche du seuil de la pauvreté.

L'Etat doit définir chaque année, d'une part l'ensemble des dépenses qu'il devra consentir pour assurer la bonne marche des activités dont il a la charge et d'autre part les recettes qui devront lui permettre de couvrir ces dépenses. Cette démarche est assurée par la "Loi des Finances" mise au point par les services du Ministère des Finances et du Budget, approuvée par le gouvernement et votée par le Parlement à la deuxième session avec les chiffres du Budget de l'année suivante.

Il est cependant nécessaire de rappeler que pour l'année 1994 la "Loi des Finances" est divisée en cinq parties :

1- Le Budget général de l'Etat qui synthétise l'ensemble des dépenses et recettes prévisibles de l'Etat, qui comprend les opérations à caractère définitif (opérations de fonctionnement et d'investissement)

2- Les Budgets annexes qui sont ceux d'un certain nombre d'organismes publics qui bénéficient de recettes importantes susceptibles de couvrir leurs dépenses et qui peuvent bénéficier d'un budget spécial. Le plus important des budgets annexes est celui des Postes et Télécommunications qui représente un total de 65 milliards sur un total général de 74,1 milliards de francs en 1994. Les autres budgets de cette rubrique sont de taille modeste = 5 milliards pour l'imprimerie nationale..

3- Les opérations des comptes particuliers du trésor - Ce sont des opérations à caractère temporaire qui sont surtout constituées par des prêts et avances consentis au Trésor par des Etats étrangers et des institutions financières internationales et bilatérales. Aux recettes figurent les décaissements effectués par les bailleurs de fonds.

4- Les opérations génératrices de fonds de contre-valeur - Ce sont des opérations instituées par les bailleurs de fonds qui, au lieu d'accorder des aides financières, préfèrent livrer des marchandises ou des biens qui seront revendus dans le pays mais dont les recettes sont affectées à un compte spécial à la Banque Centrale en francs malgaches.

5- Les opérations en capital de la dette publique - Ce sont les opérations qui décrivent ce que l'Etat malgache doit aux entreprises à l'intérieur et aux différents bailleurs de fonds à l'extérieur, ceux-ci devant être payés en devises évidemment. En recettes nous trouvons les nouveaux emprunts. Ainsi pour l'année 1994, l'Etat prévoit d'emprunter 1000 milliards de francs soit 40,8% du total de la loi des finances, c'est-à-dire l'équivalent de 540 millions de dollars.

En dépenses, l'Etat prévoit de payer les bons

du Trésor et surtout manifester son intention de rembourser les bailleurs de fonds. Or semble-t-il l'Etat souhaite renégocier le rééchelonnement du paiement de ces dettes qui demeurent trop lourdes pour l'économie du pays. Un différé de 10 années supplémentaires serait judicieux.

Naturellement c'est le budget général qui va faire l'objet d'un développement dans les lignes qui suivent.

LES DEPENSES

L'ensemble des dépenses prévues au budget général de 1994 s'élève à 1269,4 milliards de francs - Globalement cette somme équivaut à 22,7% du PIB et représente à peu près un montant de 110.400 francs

FONCTIONNEMENT DES MINISTERES		
(en millions de francs 1994)		
	1990	1994
Présidence de la République	6 918	3 393
Préature (gouvernement)	1 299	7 094
Conseil Suprême de la révolution	930	
Assemblée nationale	1 742	3 776
Comité militaire au développement	282	274
Haute Cour Constitutionnelle	541	638
Sénat		1 160
Défenses et forces armées	52 446	67 363
Affaires étrangères	8 713	15 211
Intérieur (police et décentralisation)	14 632	23 660
Communication & Culture	4 677	4 813
Justice	7 048	9 758
Finances & Budget	13 884	60 847
Economie, plan et redressement social	1 066	5 457
Agriculture & élevage	15 339	23 131
Travaux public aménagement du territoire	4 412	6 540
Postes et Télécommunication	120	108
Industrie et tourisme		1 069
Commerce et artisanat	1 787	2 296
Recherche et Développement	2 842	2 834
Energie mines et Industrie	1 581	1 525
Fonctions publiques, travail	18 962	2 046
Santé	26 983	47 628
Éducation nationale	92 337	104 332
Universités		34 106
Junesse, sport, et loisirs	3 887	3 292
Population		2 164
TOTAL	280 812	434 818
PERSONNEL SPECIALISE DE L'ETAT		
Police nationale	3 287	
Armée Populaire	9 042	
Aéro-navale	1 247	
Gendarmerie nationale	7 535	
sécurité présidentielle	1 594	
TOTAL	22 708	22 708
Justice (magistrats)	1 183	
Enseignements (enseignants)	44 680	

par habitant, ce qui est très élevé par rapport au salaire minimum du fonctionnaire (16,2%) et au salaire minimum du salarié (30%). Très schématiquement les dépenses de l'Etat se divisent en deux grandes catégories :

1- La première catégorie qui porte le titre de dépenses ordinaires est de loin la plus importante avec près de 53% des dépenses totales de l'Etat. A son tour elle est constituée de deux grandes catégories de dépenses :

- les dépenses de fonctionnement des ministères qui en forment la majeure partie (62,5%) et qui comprend les rémunérations et autres avantages sociaux des fonctionnaires, les redevances d'électricité, de téléphone, etc. Les dépenses atteignent 794,5 milliards de francs soit 32,4% du total des dépenses prévues par la loi des finances de 1994.

2- La seconde catégorie de dépenses budgétaires est représentée par les dépenses dites " en capital " autrement dit les investissements, 474,9 milliards de francs pour 1994 (878,5 millions de dollars) soit 37,4% de l'ensemble des dépenses du budget général. Celles-ci se répartissent entre les dépenses civiles en capital sur ressources locales (constructions des ministères) et celles sur fonds d'emprunt (études, construction des grands équipements tels que routes etc, achats de véhicules).

LES RECETTES

Pour 1994 la loi des finances prévoit des recettes totales de 2446,3 milliards de francs.

Le budget général ne compte que sur 1011,7 milliards de francs de recettes pour 1269,4 milliards de dépenses soit un déficit budgétaire de 257,7 milliards de francs soit 4,8% du PIB. Mais ces chiffres constituent les recettes brutes dont il faut déduire quelques milliards de francs pour les remboursements et dégrèvements fiscaux (au titre de la tut remboursée à certaines entreprises ayant obtenu leur agrément etc.) et d'autre part quelques cinquante milliards prélevés par l'Etat au profit des collectivités décentralisées et territoriales etc. . Une fois toutes ces sous tractions réalisées, l'on aboutit à un résultat net très inférieur aux dépenses et la différence risque d'être de plus de 400 milliards de francs au lieu de 257,7 , ce qui va constituer le vrai montant du déficit budgétaire.

D'où viennent ces 1011 milliards de recettes brutes? Celles-ci proviennent à 71% des recettes fiscales et à 29% de recettes non fiscales (retenues et cotisations sociales, revenus des établissements publics, intérêts des prêts accordés par l'Etat aux sociétés d'Etat telles que la Jirama).

Les impôts se divisent en deux catégories :

- **les impôts directs** - Payés sur la base de déclarations annuelles, elles représentent 25% des recettes fiscales. L'impôt sur le revenu payé par les particuliers est d'assez loin le plus important des impôts directs (30% des recettes fiscales) avec une masse deux à quatre fois supérieure à celle des impôts sur les sociétés.

- **les impôts indirects** . Payés automatiquement sur toutes les transactions commerciales ou financières, ce qui les rend relativement indolores; ils sont les plus importantes (50%) des recettes fiscales; la TVA s'octroie la part du lion, plus de la moitié des recettes fiscales brutes. Soulignons également l'importance de la taxe sur les produits pétroliers (60 milliards de francs), celle de la taxe de consommation (25 milliards). La loi de finances 1994 prévoit la fusion de la TUT et de la Taxe de consommation en Taxe sur les Transactions (TST).

Les impôts indirects ont rapporté 409,8 milliards de francs en 1992 soit 7,3% du PIB contre 8,7% en 1990 et 11,2% en 1984.

3

ECHANGES EXTERIEURS : GRAVES DESEQUILIBRES

L'économie malgache va de plus en plus s'ouvrir sur le monde extérieur. Cette ouverture, supposée entraîner le développement économique, implique un double impératif :

- permettre de se procurer des produits non disponibles chez nous mais nécessaires à nos entreprises industrielles (produits énergétiques, intrants, matières premières) et à certains marchés de consommation (huile alimentaire etc.) ;
- favoriser, grâce aux exportations, l'expansion d'un grand nombre de secteurs d'activités en vue d'acquies les devises nécessaires à l'équilibre de notre balance des paiements.

Nos importations en 1992 en milliards de francs

1-Pétrole brut	85	9-Ferment	17,1
2-Moyens de transport	64,1	10-Ciment	16,9
3-Machines	68,2	11-Médicaments	17,8
4-Gas-oil	35,5	12-Pneumatiques	15,8
5-Papier	41,4		
6-Médicaments	27,2		
7-Riz	27,1		
8-Médicaments	23,1		

Source: Banque des données de l'Etat

La mise en place depuis 1989 d'espaces économiques, totalement exempts de droits et taxes appelés "zones franches" est supposée attirer les investisseurs avec à la clé des capitaux invisibles et création d'emplois. Outre les échanges commerciaux, c'est l'amorce certaine et rapide de l'internationalisation de notre économie.

Cette ouverture de l'économie malgache sur le monde extérieur se traduit par des flux importants de richesses de part et d'autre de nos frontières.

C'est ainsi que près de 1.400 milliards de richesses produites à l'étranger ont été utilisées à Madagascar en 1992 soit 25% du PIB (total des richesses produites à Madagascar). En sens inverse un montant très inférieur de richesses produites à Madagascar ont été consommées simultanément à l'étranger. Le solde est donc négatif.

Cet ensemble d'échanges de biens et services ont évidemment une contrepartie financière sous forme de flux de capitaux. A ceux-ci s'ajoutent tous les autres échanges financiers (investissements, transferts de salaires, de produits financiers, prêts, dividendes, bourses d'études etc.).

Nos grosses exportations - 1992 - milliards de francs			
1-Vanille	95,50	9-Chrome	14,3
2-Crevettes	70,50	10-Graphite	13,8
3-Café	58,80	11-Viandes	7
4-Langoustes	17,80	12-Pierres précieuses	6,2
5-Thé de oolong	17,80		
6-Ruons	17,00	70% au total de nos exportations	
7-Produits pétroliers	17,40		
8-Girofle	16,80		

Source: Banque des données de l'Etat

TRANSACTIONS COURANTES : DEFICIT CHRONIQUE

La balance des transactions courantes donne une vue exhaustive de l'ensemble des échanges commerciaux et économiques réalisés par Madagascar avec l'étranger. Cette balance ne se limite pas, en effet, aux seuls échanges de marchandises, mais inclut aussi les échanges de services et les mouvements de capitaux.

- **Les échanges de marchandises**, les " biens visibles", constituent bien évidemment la partie la plus importante des transactions courantes. Pour 1992, leur solde laisse apparaître un déficit de 541,2 milliards de francs. Il est nécessaire de signaler que les échanges de marchandises sans cession de devises forment un poste très important, car il est à l'origine de marchandises non répertoriées et ne payant pas de droits et taxes.

- **Les échanges de services** sont un des postes les plus importants de la balance des transactions courantes. Une chance pour notre économie : le solde des échanges de services est positif. Parmi les postes " invisibles", un se détache particulièrement :

Nos grosses exportations - 1992 - milliards de francs			
1-Vanille	95,50	9-Chrome	14,3
2-Crevettes	70,50	10-Graphite	13,8
3-Café	58,80	11-Viandes	7
4-Langoustes	17,80	12-Pierres précieuses	6,2
5-Thé de oolong	17,80		
6-Ruons	17,00	70% au total de nos exportations	
7-Produits pétroliers	17,40		
8-Girofle	16,80		

Source: Banque des données de l'Etat

- le secteur des voyages dont les recettes ont atteint 50 milliards en 1992 contre 30 en 1990. Une progression spectaculaire qui traduit l'attrait de Madagascar pour les touristes du monde entier et cette situation persiste en 1994.

Il faut cependant noter quelques déficits importants comme celui du transport maritime (10 milliards de francs) dû à la concurrence très vive des armements étrangers, à la baisse de nos exportations, à la vétusté de notre armement et aujourd'hui à la perte de tous nos navires qui ont été vendus.

LE COMMERCE EXTERIEUR : DEFICIT PERMANENT

La notion de commerce extérieur est toujours quelque peu restrictive puisqu'elle ne s'applique qu'aux échanges de marchandises c'est-à-dire à la partie

Tous ces flux financiers sont rassemblés dans un deuxième document : la balance des paiements.

"visible" des échanges par opposition aux "invisibles" que constituent les services. Néanmoins les échanges de marchandises demeurent toujours les plus importants financièrement. Or il se trouve que, depuis plus de dix ans, notre commerce extérieur est en dé-

Les 14 gros déficits
1992 en milliards de francs

1-France	-123,1	10-Japon	-5,3
2-Arabie Saoudite	-77,0	11-Malaysia	-4,7
3-Iran	-25,0	12-Thaïlande	-3,6
4-Chine	-20,3	13-Océanie	-4,1
5-Grande-Bretagne	-20,7	14-Pologne	-5,1
6-URSS	-20,5	15-Maroc	-2,7
7-Italie	-8,1		
8-Roumanie	-6,7		
9-Mozambique	-7,2		

ficit chronique. Les échanges commerciaux se divisent traditionnellement en trois grandes familles : les produits agro-alimentaires, les produits énergétiques et les produits industriels d'importance inégale.

- **Les produits agro-alimentaires** : chute des prix. Ce secteur regroupe tous les produits bruts issus de l'agriculture (riz, café, vanille, girofle, etc.) d'une part ainsi que les produits transformés provenant des industries agro-alimentaires (conserves, pâtes, chocolats, biscuiterie, etc.)

Ce poste a toujours été bénéficiaire malgré la chute des prix sur le marché international. Un excédent de 229,6 milliards de francs en 1992 contre 223,7 en 1990. Compte tenu de l'importance du potentiel agricole malgache, la situation devra s'améliorer.

- **Les produits énergétiques**, représentés essentiellement par les produits pétroliers ont une balance déficitaire de 126,1 milliards malgré une exportation pour une valeur de 17,4 milliards de francs de produits pétroliers de la raffinerie de Toamasina.

- **Les produits industriels** : tous les clients sont en rouge. Madagascar est importateur net de produits industriels. C'est la caractéristique de

Nos 20 premiers clients
1992 en milliards de francs

1-France	133	11-Pays-Bas	10,8
2-Etats-Unis	77,6	12-Suède	6,1
3-RFA	49,3	13-Maurice	4,8
4-Japon	42,9	14-Hong Kong	3,8
5-URSS	24,7	15-Corées	2,7
6-URSS	23,8	16-Kenya	2,3
7-Benelux	16,4	17-Sénégal	2,1
8-Maurice	15,7	18-Canada	1,6
9-Italie	15,8	19-Hongrie	1
10-Grande-Bretagne	12,8	20-Arabie Saoudite	0,4
Total mondial		409,8	

Source : Banque des données de l'Etat

tous les pays sous-développés. Le déficit s'élevait à 242 milliards de francs en 1992 (dont 94,1 milliards pour le matériel de transports toutes catégories confondues, 5,3 milliards pour le matériel agricole...)

En 1991, ce poste des transports s'élevait à 122,6 milliards et 114,4 en 1990 alors qu'il n'était que 66 en 1989.

Les choses ne sont pas près de s'arranger surtout que les importations de voitures de tourisme occupent une grande place. Il est intéressant de signa-

ler que les tracteurs agricoles n'ont été importés que pour 4,2 milliards seulement en 1992. C'est à dire 4,4% du montant des importations de matériel de transport.

Les 9 excédents
1992 en milliards de francs

1-Etats-Unis	+27,9
2-Maurice	+24,2
3-Réunion	+9,3
4-Algérie	+2,7
5-Corées	+2,6
6-Hong Kong	+1,2
7-Inde	+1,2
8-Benelux	+1,5
9-Hongrie	+1,0

ECHANGES PAR PAYS : PERCEE DE L'ASIE

Madagascar réalise des échanges commerciaux avec une quarantaine de pays du monde mais dans des proportions très inégales. De la structure géographique des échanges on peut dégager quatre faits significatifs :

Les 10 plus gros exportateurs
1992 en milliards de francs

1-France	135,0
2-Etats-Unis	77,6
3-RFA	49,3
4-Japon	42,9
5-URSS	23,8
6-Réunion	24,7
7-Benelux	16,4
8-Maurice	15,7
9-Italie	15,8
10-Grande-Bretagne	12,8
Total général des exportations	409,8

1- La place croissante de l'Asie.

Près de 20% de nos échanges commerciaux ont lieu avec les pays de l'Asie. En 1992 nous avons importé pour une valeur de 136,6 milliards de francs tandis que nos exportations se sont élevées à

74,8 milliards soit un déficit de 61,8 milliards. Le Japon à lui seul réalise près de 40% de nos échanges avec l'Asie. Notre déficit avec le Japon est de 6,3 milliards en 1992 alors qu'en 1989 nous avons accusé un excédent de 20,1 milliards.

2- La part des pays de la CEE est de 50% de nos échanges : 426 milliards d'importation en 1992 contre 428 milliards en 1990. La France occupe près de 50% du total tant à l'importation qu'à l'exportation. Cette dernière s'est élevée à 246,8 milliards de francs en 1992. Nous commerçons ainsi avec nos fournisseurs.

3- Nos échanges avec les îles soeurs de l'Océan Indien ne demandent qu'à s'épanouir. L'excédent est passé de 32,2 milliards en 1990 à 36,2 en 1992.

4- Nos échanges avec l'Afrique sont paradoxalement déficitaires de 8,8 milliards de francs en 1992 contre un excédent de 2 milliards en 1990. En réalité ces échanges sont très irréguliers. Les pays avec qui nous commerçons sont l'Algérie, le Maroc, le Kenya, le Mozambique, la Côte d'Ivoire et le Sénégal.

Les 10 plus gros importations
1992 en milliards de francs

1-France	506,1
2-Arabie Saoudite	76,5
3-RFA	61,1
4-Etats-Unis	49,0
5-Japon	49,3
6-Grande-Bretagne	42,1
7-Iran	25,0
8-Italie	24,9
9-Chine	20,6
10-Benelux	14,9
Total général des importations	644,9

AGRICULTURE

1-la terre et ceux qui la travaillent

2-les comptes de l'agriculture

3-céréales & plantes industrielles

4-vins , fruits et légumes

5-élevage et pêche

6-la forêt

7-l'industrie agroalimentaire

Poids du passé , critiques écologiques , croissance rapide de la population , concurrence extérieure , réglementation internationale , chute des prix des produits à l'exportation , évolution des techniques , financement difficile voire aléatoire : tout contraint notre agriculture à se réformer , à se restructurer.

Malgré de nombreuses tentatives depuis plus de trente ans , son décollage se heurte à de nombreuses contraintes . Or l'agriculture malgache est l'un des secteurs de l'économie qui a vu à l'oeuvre de nombreux experts qui devaient lui apporter les techniques capables de la faire évoluer .

Le travail de la terre n'est pas encore considéré comme un métier comme les autres alors que la production agricole subit la loi du marché , avec ce que cela représente comme contraintes économiques.

De ce fait le nombre d'agriculteurs tend à stagner à 70% de la population totale alors que la production est insuffisante à satisfaire le marché intérieur: l'agriculture malgache ne nourrit pas encore la population. Nous n'avons pas de productions excédentaires : le riz de la période de soudure a toujours dû être importé.

1

LA TERRE ET CEUX QUI LA TRAVAILLENT

L'agriculture occupe directement plus de 20,3% du territoire national et 32,2% si l'on compte les bois et forêts. Cela représente 12 millions d'hectares plus 7 millions de bois et forêts, lesquels sont en train de disparaître par le feu, soit une superficie totale de 19 millions d'hectares (1,6 hectare par habitant).

La mise en valeur de ce patrimoine a connu de très nombreux avatars au cours des temps. Les exploitations agricoles sont très nombreuses mais de très petite taille. Bien qu'ils tendent à diminuer, les agriculteurs demeurent toujours très majoritaires dans la population nationale. Simultanément, la productivité ne subit aucune amélioration : un agriculteur nourrit à peine trois Malgaches (en France, grâce au progrès techniques considérables, un agriculteur nourrit aujourd'hui plus de 30 Français). En tout et pour tout, l'agriculture malgache ne peut subvenir qu'aux besoins de la population des villes, c'est-à-dire quelques 4 millions de personnes (30% de la population totale).

L'UTILISATION DU TERRITOIRE NATIONAL

L'ensemble du territoire national se divise schématiquement en six grandes parties comme le montre le tableau ci-contre. Mais les ingénieurs agronomes divisent le territoire en deux grandes entités, par regroupement des postes précédents.

1- La partie qui est effectivement utilisée par l'agriculture, ce que les agronomes appellent la surface agricole utile (SAU) et qui représente 11,8% de la surface du pays. Cette SAU se compose à son tour de trois grands ensembles :

les terres arables qui occupent la majorité de la SAU soit 5 millions d'hectares (71,4%) mais 8,4% seulement du territoire national. Ce sont ces terres arables qui recueillent les grandes cultures de céréales ou de plantes industrielles selon la répartition suivante (en milliers d'hectares et %) :

		%
1-Céréales	1400	28,0
2-Cultures industrielles	150	3,0
3-Cultures de tubercules et racines	450	9,0
4-Cultures de légumineuses	100	2,0
5-Oléagineux	60	1,2
6-Cultures d'exportation	320	6,4
7-Divers	10	0,4
8-Surface agricole utile disponible	2510	50,2
TOTAL	5000	100,0

terres arables n'a pas varié depuis 1960. En 1965, environ 1/3 soit 1.500.000 ha étaient cultivés contre 2.490.000 ha aujourd'hui. Par contre on constate que la moitié des terres arables est encore disponible, près de 2,5 millions d'hectares, soit un peu moins du double de la superficie des

céréales. Cette situation des terres mérite que les responsables

		%
1-Terres arables	5000	8,4
2-Surfaces dénudées	42000	71,1
3-Bois et forêts	7000	11,8
4-Vignes et vergers	1000	1,6
5-Territoire agricole non cultivé	1000	1,6
6-Territoire non agricole	3000	5,0
TOTAL	59000	100,0

nationaux y prêtent une attention soutenue.

les vignes et les vergers qui occupent une superficie relativement stable soit près de 1 million d'hectares dont 200000 en vignes.

le territoire agricole non cultivé, essentiellement les zones de montagnes et vallons, utilisées comme pacage pour le bétail (1 million d'hectares), dont la superficie évolue au fil des ans à cause des feux de brousse. Ces surfaces, jadis toujours couvertes d'herbes auraient pu accueillir des cultures fourragères.

2- L'autre partie du territoire national, c'est à dire les 88,4% restants, n'est en fait absolument pas concerné par l'agriculture à proprement parler. Elle se compose de forêts et de bois (11,8%) du territoire, d'un territoire non agricole laissé à l'abandon qui pourrait servir de pacage pour le bétail à condition d'y faire des cultures fourragères (5% du territoire) moyennant, il est vrai, de forts amendements des sols et enfin des superficies dénudées à carapaces latéritiques c'est-à-dire en principe inaptés à quoi que ce soit.

Enfin il existe une partie du territoire national qui échappe définitivement à l'agriculture : les zones totalement inutilisables des hautes montagnes, les lacs, les marais, les étangs et bien entendu toutes les zones d'habitat, qui, soit dit en passant, ne couvrent qu'une faible partie du territoire : 3% seulement. L'ensemble du pays composé de terres agricoles et de la forêt appartient pour la moitié à des personnes physiques et morales c'est-à-dire des particuliers, agriculteurs pour l'essentiel et pour l'autre moitié l'Etat.

C'est donc sur cette terre que l'agriculture malgache doit accomplir sa tâche énorme : subvenir aux besoins de la population en accroissement rapide (2,7% par an en 1993). Ainsi il lui faudra accroître suffisamment la production par habitant mais égale-

ment diminuer les carences caloriques actuelles (près de 1000 calories / jour en 1993 contre près de 1700 en 1975) et surtout réduire les importations de riz.

Les politiques agricoles appliquées jusqu'à présent consistaient:

- à faire intervenir directement l'Etat dans la fixation des prix agricoles, les subventions aux intrants, l'organisation des marchés et l'approvisionnement en intrants;

- à accorder des financements aux agriculteurs par l'intermédiaire de banque de crédit agricole étatique (Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra - BTM)

- à financer le développement rural au moyen de projets régionaux de développement gérés par le gouvernement à travers les sociétés d'aménagement (SOMALAC - SAMANGOKY ...)

- à vendre les produits agricoles d'exportation par l'intermédiaire d'entreprises étatiques (COROI - ROSO - SICE - SOMACODIS ...)

- à assurer l'irrigation dans le cadre de projets de grande ou moyenne envergure (FIFABE, SOMALAC ...) gérés par l'Etat.

Le résultat obtenu est pratiquement nul en 1994. En effet ces politiques sont trop tributaires des administrations publiques n'ayant pas les compétences voulues. Les questions liées au régime foncier, à l'environnement, au rôle des jeunes ainsi que la nécessité de mettre en place les moyens nécessaires au développement, ont été négligées. Le gouvernement a eu largement recours à l'assistance technique et les agriculteurs étaient toujours exclus des processus de prise de décision. D'où l'insistance du Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale auprès de l'Etat malgache pour la mobilisation du secteur privé.

Jusqu'à ces derniers temps, dans le secteur agricole comme dans les autres secteurs, les gouvernements successifs se sont toujours méfiés des forces du marché. Pour eux, les marchés ne pouvaient pas fonctionner normalement car ils seraient contrôlés par des négociants âpres au gain (souvent étrangers ou des membres des minorités) et les profits seraient excessifs.

Or l'on a remarqué que les fonds de stabilisation (café, vanille, girofle, canne à sucre...) ont rarement donné les résultats escomptés. Ainsi, dans le cas de la vanille, le fonds souvent excédentaire a été utilisé par l'Etat à d'autres fins si bien que lorsqu'il se produit des déficits, ou qu'il s'agit de rembourser les agents économiques intéressés, l'on ne dispose plus des liquidités voulues pour les combler. Pour tenter d'enrayer cette situation, la Caisse vanille vient d'être transformée en Institut de la vanille (IVAMA), dans l'espoir que le gouvernement ne pourra plus y avoir accès, ce qui est à prouver.

Dans le contexte de libéralisation économique instituée depuis 1980, les prix agricoles fluctuent mal car le système de commercialisation est encore rudimentaire (énormément de petits détaillants et très peu de négociants professionnels, ce qui fausse la concurrence). C'est pourquoi, contrairement à ce que les uns et les autres pronent inconsciemment,

l'Etat a un rôle très important à jouer, dans cette situation. C'est ainsi qu'il s'agit pour lui de fournir toutes les informations sur les marchés et les prix, de promouvoir les activités de commercialisation des particuliers et des coopératives, de construire l'infrastructure des marchés (tsena), d'assurer le contrôle régulier et approprié des poids et mesures, le contrôle de la qualité des produits d'exportation et de créer un cadre juridique qui permette le développement d'activités de commercialisation concurrentielles.

La baisse des prix du café par exemple n'explique pas pourquoi Madagascar a vu diminuer sa part des marchés mondiaux. Ce sont les pays asiatiques - qui ont des régimes commerciaux plus libéraux, des investissements privés très dynamiques et une productivité croissante - qui ont pris la relève. Le cas du girofle avec l'Indonésie est un autre exemple d'échec cuisant de notre politique agricole et en la matière la relève est difficile.

Depuis plus de quinze ans la recherche agricole a été délaissée à Madagascar. Pourtant jusqu'en 1975, elle a permis aux agriculteurs malgaches d'avoir des semences améliorées, des outils et matériels agricoles performants. Son déclin résulte du manque d'intérêt des gouvernements d'où l'urgence de la remise en état de la recherche afin que leurs établissements jouent rapidement leur rôle: mettre au point, adapter et propager des techniques agricoles améliorées, y compris des produits nouveaux.

Le manque d'intérêt des gouvernements pour la recherche agricole s'est aussi traduit par la suppression des vulgarisateurs agricoles.

A l'heure où cet ouvrage sort, le gouvernement semble vouloir réhabiliter la recherche agricole sous l'impulsion des bailleurs de fonds et d'organismes tel que le Centre International de Recherche Agronomique au Développement (CIRAD).

UN MILLION ET DEMI D'EXPLOITATIONS

L'agriculture malgache demeure marquée par un système d'exploitation de type fortement familial dans lequel domine la petite propriété, héritage venant des ancêtres (tanin-drazana). Or ces propriétés ne sont pour les 2/3 ni cadastrées ni titrées (en 1993 Madagascar compte 10.000 propriétés titrées et 25.000 propriétés cadastrées). Cet état des exploitations crée évidemment d'énormes problèmes de réforme agraire, condition essentielle du progrès de l'agriculture qui doit tendre vers notre autosuffisance alimentaire en premier lieu. Or tous les dirigeants de Madagascar se sont attelés à cette tâche depuis 1898.

Il y a quelques années un ministère de la réforme agraire a même été érigé.

Les services de l'Agriculture dénombre 1,5 million d'exploitations avec une superficie moyenne de près de 1 hectare. Compte

	Nombre exploitations	%
	(en milliers)	
1 à 3 pers	736	18,7
4 à 6 pers	583	36,6
7 à 9 pers	488	30,8
10 et +	253	18,7
	1860	100,0

tenu des traditions paysannes bien ancrées, on n'est pas près de voir cette superficie augmenter malgré un exode rural important et éventuellement des progrès de la productivité. Il y a dans ce lot, 566.534 exploitations de moins de 1 hectare gérées et cultivées par des personnes âgées (plus de 55 ans) et 327.858 gérées à temps partiel par des agriculteurs exerçant parallèlement d'autres activités soit un total de près de 900.000 mini-exploitations qui ne disparaîtront pas dans un proche avenir et sur lesquelles les responsables nationaux doivent nécessairement compter.

Selon un rapport du ministère de l'agriculture publié en 1991, il est très difficile de prévoir la diminution du nombre de ces exploitations d'ici l'an 2010.

Comment se répartit ce million et demi d'exploitations en fonction de leur orientation économique ? Le dernier aperçu agricole de 1990 nous permet une vue globale de cette répartition en fonction de la dominante de chacune d'elle. On remarque en effet que si certaines grandes exploitations sont spécialisées, d'autres peuvent avoir une double vocation (céréales et élevage par exemple).

Le même document fait également le point sur les installations fixes des exploitations. En 1991, nous trouvons:

- 927.258 greniers à grains sur 846.129 exploitations,
- 215.908 porcheries sur 207.028 exploitations,
- 279.447 fosses à boeufs sur 260.907 exploitations,
- 120.715 étables sur 117.487 exploitations.

On recense également:

- 5964 tracteurs sur 4788 exploitations,
- 34.296 semoirs sur 21.643 exploitations,
- 294.337 charrettes sur 278.905 exploitations,
- 460.719 charrues sur 378.776 exploitations.

Il a été décompté 4.369.450 baches et pelles sur presque toutes les exploitations.

La valeur de ces investissements en matériel agricole peut être estimé à un minimum de 150 mil-

	Nombre d'exploitation (en milliers)		S.A.U. (en milliers d'ha)
Sans terre	7	0,8%	
Moins de 90 ans	333	22%	196
De 90 à 100 ans	411	27,4%	400
De 100 à 200 ans	481	30,8%	781
Plus de 200 ans	288	19,2%	1135
	1690	100%	3490

liards de francs soit 100.000 francs par exploitation.

75% DE LA POPULATION DANS L'AGRICULTURE.

Les agriculteurs restent le groupe socio-professionnel le plus important à Madagascar mais dont la part dans la population ne cessera de régresser d'ici cinquante ans. Il est nécessaire, pour y voir clair, de

bien faire la différence entre trois concepts :

- La population agricole qui se compose de ceux qui vivent directement de l'agriculture, c'est-à-dire les agriculteurs et leurs familles, soit 8,8 millions de personnes, près de 75% du total. Cette population agricole compte 1.482.000 chefs d'exploitation, 1.700.000 conjoints et 541.800 autres personnes (enfants à charges, parents âgés, parents latéraux et collatéraux, employés etc.) Madagascar est encore très loin du taux atteint par les grands pays industriels à agriculture performante (Etats-Unis - Grande - Bretagne) 3 à 7% de la population totale.

- La population active agricole qui est constituée par l'ensemble des agriculteurs et éventuellement des membres de leur famille employés directement sur l'exploitation, les conjoints en particulier et des ouvriers agricoles. Cette population active se compose de 4.558.000 personnes soit 39,6% de la population nationale totale. Ainsi l'agriculteur actif fait vivre près de 3 personnes alors que dans les pays industriels il fait vivre 30 personnes au moins. Une des caractéristiques essentielles de la population agricole, active ou non, est son vieillissement. Si l'on s'en tient aux seuls chefs d'exploitation, les chiffres sont particulièrement révélateurs. Ainsi il apparaît que sur les 1,4 million dénombrés lors de l'enquête agricole de 1991, 45% ont plus de 55 ans. Or il se trouve qu'avec le poids des traditions, le problème de la propriété des terres, ces exploitants auront de moins en moins de successeurs. Comme ils détiennent environ 40% de la superficie agricole utilisée dont plus de la moitié en superficie rizicole, on peut penser que les 800.000 hectares concernés seront attribués à d'autres exploitations plus grandes pour ne pas tomber en friches.

Or les héritiers, même s'ils ne sont pas à même d'exploiter, céderont difficilement leurs terres, d'autant plus que la plupart des propriétés sont d'origine traditionnelle, c'est-à-dire sans titre juridique et sans véritables délimitations. En droit moderne ces terres sont réputées du domaine public de l'Etat, or les us et coutumes priment toujours et ce pour un temps indéterminé. Toucher au "tanindrazana" est un sacrilège.

Il est également utile de noter que la natalité et la mortalité dans le milieu agricole sont assez fortes à cause des pénuries sanitaires. Aussi une amélioration des conditions sanitaires et hygiéniques de la population, si légère soit-elle, ne peut que provoquer la hausse de l'excédent naturel, déjà important.

Autre caractéristique de la population active agricole est le nombre relativement faible des ouvriers agricoles, 89.700 recensés en 1991 à la Caisse de Prévoyance Sociale. Néanmoins il a été versé en 1991, 35,6 milliards de francs en salaires pour 42 journées de travail soit 24.000 francs par personne. 1,5 million de personnes ont perçu ce salaire dans l'année. La pratique des échanges de services réciproques (valin-tanana) avec fourniture de riz par l'exploitant demeure encore une tradition vivace dans les petites exploitations.

Il est intéressant de remarquer que 9% des chefs d'exploitation sont des femmes . En 1991 , l'âge moyen du chef d'exploitation était de 49,5 ans ; 15% ont moins de 35 ans et 38% plus de 55 ans.

- **La population rurale** . Il est nécessaire de ne pas confondre agriculteurs et ruraux , ces deux populations ne se confondant pas forcément . Car si les agriculteurs sont des ruraux , sauf rares exceptions , tous les ruraux ne sont pas des agriculteurs . Qui sont donc les ruraux ? Nous considérons comme ruraux tous les habitants des fokontany de moins de 1000 habitants non inclus dans une agglomération urbaine . C'est, certes, une définition un peu arbitraire , la notion de population rurale devenant de plus en plus floue au fur et à mesure que les citadins retournent à la campagne ayant des activités qui n'ont aucun rapport avec l'agriculture , notamment à proximité des centres urbains.

En 1992, les productions agricoles fournies par l'ensemble du territoire ont représenté une valeur globale estimée à 1500 milliards de francs soit 1 milliard de dollars. Ce montant qu'on peut estimer comme le chiffre d'affaires de la profession agricole (les experts utilisent à ce propos le terme de « livraison ») représente près de deux fois le budget national. Il est donc très important et dépasse de loin le chiffre d'affaires de notre industrie. Il n'est comparable à aucun autre secteur de notre économie. Une attention particulière doit donc être accordée à ce grand secteur de l'agriculture qui justifie toutes les audaces et réticences.

Les recettes de l'agriculture se divisent aujourd'hui en deux masses d'importance inégale : d'un côté 30% du total pour les ressources animales et de l'autre 70% pour les ressources végétales. Cette répartition a cependant varié dans le temps. On a ainsi assisté au cours des vingt dernières années à une diminution continue de la part de l'élevage ce qui se traduit par la diminution de la consommation de viande qui est passé de 19 kg par habitant en 1975 à moins de 10 kg aujourd'hui en 1994.

Cette richesse est inégalement répartie sur l'ensemble du territoire. Ainsi la région d'Ambatondrazaka a un "chiffre d'affaires" qui atteint presque 20% des recettes agricoles nationales. Les régions à prédominance d'élevage comme le Sud demeurent les plus pauvres. Elles font à peine 10% des recettes.

REVENUS AGRICOLES : 1992

Sur le total de 1500 milliards de recettes agricoles, les revenus nets qui reviennent en fin de compte à l'ensemble des agriculteurs ne représentent pas plus du cinquième : à peine quelques trois cents milliards de francs en 1992 soit 35.000 francs par an par agriculteur soit 150.000 francs par exploitant agricole. Il faut en effet déduire de l'ensemble des recettes, toutes les charges afférentes à l'exploitation agricole depuis les achats d'engrais et des semences à l'amortissement du matériel en passant par les salaires et les remboursements des prêts bancaires ou d'usure ou autres, ainsi que les autres charges propres à l'agriculture.

Le calcul du revenu agricole est une tâche extrêmement difficile et complexe dans la mesure où tout ce qui touche à l'agriculture est plus difficile à comptabiliser que les autres secteurs. Ainsi les revenus de l'éleveur Antandroy sont loin d'être comptabilisés, pour l'instant ; aussi les chiffres donnés ne peu-

vent être qu'approximatifs avec un fort pourcentage de pondération.

Cela dit, les comptables nationaux partent des livraisons de l'agriculture, c'est-à-dire ce que le secteur met sur le marché. En déduisant de ce chiffre les consommations intermédiaires, ils obtiennent la valeur ajoutée brute, à savoir la richesse effectivement dégagée par l'agriculture.

En ajoutant à la valeur ajoutée brute les éventuelles aides et subventions directes ou indirectes et en déduisant les salaires et tout ce qui les concerne, ainsi que les divers impôts et taxes diverses on obtient l'excédent brut d'exploitation ou EBE.

Par une nouvelle opération, on obtient le revenu brut agricole (RBA) en partant de l'excédent brut agricole d'exploitation auquel on ajoute les indemnités d'assurances et les prestations sociales éventuelles. On parvient ainsi à un total dont on déduit les charges financières (intérêts, fermages, impôts fonciers, usure etc.).

En fin de compte, on obtient le revenu net agricole (RNA) en soustrayant du revenu brut agricole l'ensemble des amortissements. Le RNA est ce qui reste aux agriculteurs hors leurs dépenses personnelles et le remboursement de leurs emprunts, c'est à dire au stade actuel, rien du tout. Ces chiffres expliquent clairement les problèmes de l'agriculture et partant du niveau de vie des agriculteurs.

Or il se trouve que depuis quelques années la proportion du revenu net agricole par rapport aux ressources globales de l'agriculture ne cesse de diminuer, autrement dit l'agriculture s'appauvrit d'une année sur l'autre. Globalement l'agriculture malgache est un secteur dont la rentabilité décline depuis 1960.

Toutefois dans ce domaine les années se suivent et ne se ressemblent pas. On peut seulement dire que les années de bonne récolte de riz amélioreront les revenus agricoles. Malheureusement elles

Comment calcule-t-on le revenu agricole ?	
ressources	emplois
Comptes de production	
- Livraisons de l'agriculture	+ Consommations Intermédiaires
	= Valeur ajoutée brute des livraisons
Comptes d'exploitation	
+ Valeur ajoutée brute des livraisons	- Salaires
+ Aides ou Subventions d'exploitation	- Impôts
- Total	= Total
	= Solde : excédent brut d'exploitation
Comptes de revenu	
- Excédent brut d'exploitation	+ Intérêts
+ Indemnités diverses	+ Fermages
- Prestations diverses	+ Impôts fonciers
	+ Cotisations payannes des exploitants
	+ Autres
	= Solde : revenu brut agricole (RBA)

Que recouvre la notion de consommation immédiate ?

Par ce terme on définit l'ensemble des dépenses afférentes à l'exploitation agricole, en dehors des salaires, des impôts et des amortissements. En 1992, les consommations immédiates ont porté sur un montant total de 1.000 milliards de francs. Le chiffre se ventile ainsi :

Aliments pour bétail	800
Engrais	16
Produits phytosanitaires	20
Produits pétroliers	100
Entretiens divers	100
Dépenses vétérinaires	50
Autres biens et services	50
Total hors TUT	836
Charges sur produits	50
TUT	132
-Total	1017

ne sont pas nombreuses.

Dans l'état actuel de nos statistiques agricoles, il est difficile d'avoir des chiffres fiables à 100%. Ce qui est donné doit être accepté avec beaucoup de pondération. Ainsi quand on parle de revenu agricole, il s'agit d'une tendance qui demeure néanmoins dans la vérité économique.

COMMERCE EXTERIEUR AGRO-ALIMENTAIRE : UN PRECIEUX EXCEDENT.

La balance commerciale de l'ensemble des produits agro-alimentaires est nettement positive puisqu'elle a dégagé un excédent de 270 milliards de francs en 1992. Les deux années précédentes ont été également bénéficiaires : 1991, 289,7 milliards d'excédents et 125,1 seulement en 1990.

En fait l'existence de tels excédents n'a rien de très normal car les importations agricoles n'ont jamais été importantes ni régulières comme les plastiques et voitures. Malgré deux années brillantes, cet excédent risque de se détériorer si des mesures ne sont pas immédiatement prises pour améliorer la productivité de notre agriculture c'est-à-dire éviter les négligences et les laisser-aller.

Il est vrai que cet excédent commercial est dégagé par les produits bruts agricoles (97%). Autrement dit, il est nécessaire que notre industrie agro-alimentaire soit plus audacieuse pour être performante et amorcer un commencement d'exportation; en effet des investissements bien ciblés répondant aux besoins du marché international, qui lui ne pardonne pas, permettraient de dégager des excédents équivalents à ceux des produits bruts.

Les exportations agro-alimentaires représentent près de 70% de l'ensemble des exportations totales.

Les échanges agro-alimentaires
(en milliards de francs)

	1990	1991	1992
Produits agricoles bruts			
Exportations	221,4	340,8	327,0
Importations	88,2	45,6	68,2
Excédents	102,2	295,2	258,8
Produits agricoles transformés			
Exportations	41,8	31,3	20,8
Importations	19,0	18,2	10,0
Excédents	22,8	12,1	10,2

Ces exportations se répartissent en plusieurs familles de produits dont deux jouent un rôle particulièrement important:

- 97,4 milliards de francs (20%)

pour l'ensemble constitué par les fruits de mer et les viandes et animaux vivants ;

- 229,6 milliards pour les produits du règne végétal (46%).

Madagascar a beau être un pays à vocation agricole, il importe encore des produits agro-alimentaires: 145,8 milliards en 1992 soit 17,2% des importations totales (899 milliards). Dans cet ensemble figurent des denrées qui n'existent pas encore dans notre pays comme le froment, le malt etc.... D'autres importations viennent aussi compenser certaines lacunes graves de l'agriculture malgache : c'est le cas des corps gras, de la laine, du riz etc.

Nos exportations ont lieu essentiellement à destination des pays développés.

Les importations de 1992 se répartissent en diverses familles dont les principales se dégagent ainsi : - 16,7 milliards de francs pour les corps gras, 16,6 pour les matières textiles, 28,7 pour les produits du règne animal, 27,1 milliards pour le riz.

3

CEREALES ET PLANTES INDUSTRIELLES : LES VALEURS A PROMOUVOIR

Ces deux grandes catégories de cultures auraient dû symboliser les bouleversements espérés dans notre agriculture. Après avoir pris un bon démarrage de 1961 à 1974, elles ont régressé au cours des années suivantes. Ni les superficies, ni les rendements n'ont été améliorés. Si cette situation n'a pas permis d'exporter, elle n'a pas non plus satisfait les besoins locaux : le pays manque toujours de produits de première nécessité (riz, huile alimentaire, farine etc.). Si l'on admet comme objectif, les normes minimales nutritionnelles définies par la FAO, les productions de céréales malgaches et d'oléagineux devraient être multipliées par 3 ou 5. Or avec les progrès actuels dans le génie génétique, cela est possible.

CEREALES : L'ENJEU DES SEMENCES

Nous savons que de tout temps, la pénurie des denrées alimentaires (Andrianampoinimerine - 1787 - 1810 - n'a-t-il pas proclamé que son plus grand ennemi est la famine), l'augmentation de leurs prix peuvent provoquer des émeutes ou des jacqueries même dans les régimes les plus policiers car l'alimentation est l'énergie nécessaire à la survie et à l'activité de l'homme. Ainsi celui qui détient la possibilité de fournir ou de refuser ces denrées ne serait-ce que par le jeu des stocks, détient une grande arme, celle qui est la plus meurtrière : le pouvoir vert c'est-à-dire la faculté de créer, de produire et de vendre des semences.

Or l'humanité, bien que se nourrissant de milliers de plantes, ne consacre en fait à son alimentation qu'une cinquantaine d'entre elles et la recherche s'est surtout intéressée aux grandes productions céréalières (blé, maïs) du monde occidental.

C'est aujourd'hui un fait capital : les belles récoltes germent d'abord dans les laboratoires. La génétique des plantes est devenue la source d'un énorme pouvoir : celui de créer et de produire des semences et d'en contrôler les marchés. La conquête de ce pouvoir alimentaire demeure alors un enjeu non seulement national mais aussi international.

Actuellement la plupart des agriculteurs des pays développés (G7) qui constituent moins de dix pour cent de la population mondiale, ne produisent plus leurs propres semences mais achètent leurs grains à des semenciers c'est-à-dire à des firmes qui ont mis au point des variétés de plantes performantes tant sur le plan du rendement que de la qualité. Si l'agriculteur procède ainsi c'est qu'il voit qu'il est plus

rentable pour lui de les acheter que de les produire. En outre cet acquis est gratuit car il n'y a pas participé. Si les rendements n'ont cessé d'augmenter dans ces pays, cela est dû à l'amélioration des méthodes culturales grâce à l'emploi des engrais, des pesticides, des herbicides, de l'irrigation et à la génétique dont l'une des techniques est l'hybridation des plantes.

Tel est le cas de l'hybride de maïs qui permet d'avoir des rendements faramineux, jusqu'à 80 quintaux à l'hectare. Mais qu'est-ce qu'un hybride de maïs? C'est le résultat de la combinaison de deux lignées de maïs lequel est une plante qui a deux appareils sexuels, le mâle et la femelle, complètement séparés. Le mâle est situé en haut de la plante tandis que la femelle est latérale. En castrant la partie mâle d'une des deux lignées, la plante devient exclusivement femelle et c'est la partie mâle de la plante voisine d'une autre lignée qui viendra la féconder. C'est cette simplicité de l'opération qui a fait du maïs la deuxième céréale mondiale par sa production (500 millions de tonnes en 1994). Or l'hybride n'a pas de caractères transmissibles, c'est-à-dire que la plantation de la récolte précédente produite par les semences ne donne pas les rendements initiaux : ce n'est que la constatation de la loi de Mendel. D'où l'obligation pour l'agriculteur de toujours acheter sa semence. Grâce au succès mondial du maïs, la technique de l'hybridation s'est étendue à d'autres plantes, le blé, le riz, le tournesol... Elle permet alors d'améliorer la qualité des plantes, de les rendre plus riches en protéines et meilleures sur le plan gustatif.

Si la génétique a fait son entrée fracassante dans les plantes, la fixation bactérielle de l'azote à laquelle tous les laboratoires des pays développés travaillent, demeure le problème clé qui exige des dépenses importantes et de la persévérance. L'on sait que le trèfle, la luzerne et le soja ont cette propriété de fixer l'azote de l'air grâce à des bactéries qui vivent en symbiose sur leurs racines. D'où l'intérêt fabuleux eu égard au prix des engrais azotés à pouvoir transférer cette propriété des légumineuses à d'autres plantes, le riz par exemple. Pourquoi ne pas rêver que les chercheurs malgaches de la FOFIFA y arriveront un jour? C'est le prix Nobel assuré.

Aujourd'hui, ce sont les Instituts de recherche agronomique des Etats développés, les grandes firmes internationales telles que Monsanto, Shell, Imperial Chemical, British Petroleum, Dow Chemical, Sandoz, Ciba-Geigy qui s'intéressent en premier lieu à la production de semences car les plantes doivent

être protégées de leurs prédateurs (maladies et insectes) par des produits phytosanitaires qui proviennent de l'industrie pétrolière , chimique et pharmaceutique. La puissance de ces firmes est d'autant plus grande que ces semences performantes ne donnent des résultats que si elles sont utilisées avec les produits d'accompagnement que sont les pesticides et les herbicides. C'est ce qu'elles appellent le " package " qui va assez loin puisqu'il peut assurer tout le service après-vente par les conseils et le traitement informatique des résultats. Comme le "prêt à porter" il y a aujourd'hui le "prêt-à planter". Par le volume de ses ventes , Shell est le premier semencier mondial.

Maintenant ce qui est exporté , c'est une technique un savoir-faire, un prototype breveté, le Fridel pour le blé par exemple, qui sera fabriqué moyennant paiement de " royalties ".

Une variété de plantes mise au point dans un laboratoire américain peut ainsi être produite ailleurs où la main-d'oeuvre est moins chère et le climat favorable. C'est la politique adoptée par les Américains avec la Hongrie et l'ex-Yougoslavie, du travail à façon si l'on peut dire. C'est ainsi que le groupement français France-maïs paie des royalties à l'américain Pioneer pour le maïs produit dans ses champs. Mais c'est également une manière qui peut menacer l'indépendance nationale d'un pays . Certes, pour l'avenir de l'humanité, le progrès scientifique n'a pas de frontières car il doit être partagé entre toutes les nations.

PLACE DE MADAGASCAR DANS CET EN-JEU

Cependant la nature ne se laisse pas aussi facilement conquérir car elle a aussi sa protection . Toutes ces merveilleuses découvertes aboutissent à des semences sélectionnées homogènes et standard . Ce n'est pas la panacée car elles conduisent à un appauvrissement de la variété génétique , qualité nécessaire aux plantes pour qu'elles puissent s'adapter aux différentes agressions du climat et des parasites. Or la raréfaction des variétés présente un très grave danger devant une vague d'épidémies ou une catastrophe agricole (le mildiou de la pomme de terre en Irlande en 1848 , le phylloxéra des vignes françaises en 1860 , les poux de riz etc.).

C'est dire l'utilité de l'existence de nombreuses variétés d'une même plante . C'est là l'atout de Ma-

dagascar avec par exemple ses nombreuses variétés de riz. En effet il existe pour chaque plante, deux catégories de gènes : ceux obtenus par les chercheurs que chacun est en droit de breveter et de conserver , grâce à une banque de gènes (sorte de OMDA des plantes) et les gènes sauvages qui constituent un gisement important pour Madagascar.

Il est cependant nécessaire de bien se rendre compte que les gènes sauvages que les voyageurs et les conquérants de jadis n'ont pas manqué d'exploiter , tel le blé de la vallée du Tigre et de l'Euphrate , le café sauvage d'Arabie , le riz de Madagascar appelé

Caroline puisqu'il est exploité dans l'Etat de Caroline aux Etats-Unis, ne présentent de valeur que si elles sont transformées . L'engouement actuel pour nos plantes médicinales dont les exportations ne cessent d'augmenter, 537 tonnes en 1989 pour la valeur de 2,7 milliards Fmg , 880 tonnes en 1992 pour 4,3 milliards Fmg ne présenteront de véritables intérêts pour Madagascar que si elles sont transformées. Or cette transformation exige un outil scientifique très pointu et une industrie pharmaceutique très poussée. *Sans cet apport technologique et humain que seuls les pays développés peuvent fournir , Madagascar ne pourra valoriser ses ressources génétiques si considérables soient-elles. Cette exportation de produits locaux sans transformation est sans valeur. La pénurie de devises ne justifie point le gaspillage de nos ressources*

Les façons culturales sur les hautes terres

Le riz est repiqué en général du 1er Novembre au 15 Décembre pour pouvoir être récolté en mai ou juin de l'année suivante. Les façons culturales sont le plupart du temps manuelles.

- 1- la préparation du sol se fait à l'angady (bêche droite) parfois à la charrue attelée à une paire de boeufs ;
- 2- la mise en boue de la parcelle permet d'en faire le planage soit à l'angady, soit à la herse; certains pratiquent encore le piétinage par les zébus (Batafo par exemple);
- 3- le repiquage est réalisé par les femmes , des équipes de repriseuses (Katsy vavy) pour repiquer un hectare ; c'est d'ailleurs le principal moyen d'estimation de la superficie des parcelles lors des discussions avec les paysans (le nombre de journées de femmes nécessaire pour repiquer une parcelle permet facilement d'en estimer la superficie...);
- 4- le désherbage est pratiqué deux à trois fois par saison , lorsque le repiquage est en ligne il est utilisé une petite houe rotative , sinon le désherbage est manuel;
- 5- enfin la récolte se fait à la faucille , les gerbes étant évacuées à dos d'homme pour être battues au village (battage à la main sur une pierre ou un morceau de bois).

et leur braderie rapide.

Ce que Madagascar peut faire, c'est de monnayer ses ressources génétiques contre une assistance technique qui doit lui permettre de créer sa propre industrie des semences , adaptée à ses besoins, à ses sols , à ses structures sociales et humaines, industrie qui doit être protégée par un système de redevances comme ailleurs.

En 1970, la Banque mondiale, sous la présidence de Robert Mac Namara, inaugura une nouvelle politique à l'égard des pays du Tiers-Monde : le progrès est celui qui est assimilé par le milieu et avant tout celui qui s'occupe des cultures vivrières spécifiques à chaque région. La grande révolution mondiale serait de ne plus exporter vers ces pays l'agriculture des pays développés , en un mot l'autosuffisance par de gros moyens , d'où un effort humain et financier

important dans la formation des hommes et dans l'apprentissage des techniques d'encadrement. La nouvelle coopération technique ne doit pas verser dans la tentation de se désintéresser du petit paysan qui produit 800 kilo de riz à l'hectare sous prétexte qu'il n'a que quelques ares et qu'il est classé peu perméable aux techniques nouvelles pour consacrer ses efforts aux gros paysans et aux sociétés d'aménagement sous prétexte que les bailleurs de fonds ne veulent que du grand et du prestigieux.

Ainsi pour Madagascar il est beaucoup plus fondamental de faire passer le million d'exploitants agricoles de 1 tonne à 1,5 ou 2 tonnes de rendement en riz à l'hectare que de consacrer tous les efforts aux gros agriculteurs et aux quelques sociétés d'aménagement pour qu'ils passent à 1 ou 4 ou 6 tonnes (Somalac, Samangoky...). L'expérience de ces dernières années a d'ailleurs abouti à des catastrophes. Or en aidant le petit paysan, c'est l'autosuffisance alimentaire garantie et en peu de temps. En outre la mécanisation, c'est à dire l'usage des tracteurs, moissonneuses etc. n'est pas et ne peut pas être, sans une réforme agraire drastique, une solution car en même temps elle ne permettra que la seule standardisation des plantes, ce qui ne répond en rien aux problèmes sociaux.

RIZ : LA CLE DU DEVELOPPEMENT

A Madagascar, la culture vivrière essentielle est celle culture du riz qui, avec 13.000 km² (1.300.000 hectares), représente une superficie supérieure à l'ensemble des surfaces cultivées dans les pays de la CEE. La riziculture des hautes terres représente 9000 km² soit 70% du total dont 6000 km² dans les bas fonds. Le reste des surfaces cultivées se répartit pour 500 km² en cultures d'eau et 2500 km² en cultures pluviales.

Troisième céréale du monde en termes de production (480 millions de tonnes) mais la première en termes de consommation alimentaire humaine mondiale. En effet le riz constitue la base du régime alimentaire de près de 50% de la population mondiale. Le riz n'étant pas une culture de rapport, environ 5%

FARITANY	PRODUCTION (tonnes)	SUPERFICIE (hectares)	RENDEMENT (tonnes/ha)
ANTANANARIVO	631 280	244 784	
ANTSRANANA	244 255	122 815	1,98
FIANARANTSOA	486 890	243 230	2,00
MAHAJANGA	527 107	236 033	2,24
TOAMASINA	424 970	245 035	1,73
TOLIARY	186 750	82 945	2,15
TOTAL	2 813 000	1 174 000	2,14

seulement de la production mondiale, soit 2.400.000 tonnes est commercialisée sur le marché international. Dans la majorité des pays agricoles dont Madagascar, bien sûr, le rapport entre le prix international de l'engrais et celui du riz est élevé ce qui explique que la recherche d'azote bon marché soit une préoccupation constante de ces pays.

D'ici l'an 2020 une augmentation de la production rizicole mondiale de 300 millions de tonnes (environ 80% de la production actuelle) est nécessaire pour assurer les besoins alimentaires de la population mondiale. Les besoins malgaches devront augmenter de 2,5 millions de tonnes c'est-à-dire plus du double de notre production. Cela ne pourra être obtenu qu'en augmentant les rendements des surfaces cultivées car la majorité des agro-systèmes favorables à la riziculture sont déjà plantés en riz et Madagascar n'échappe pas à cette règle, au plus on pourra récupérer 20.000 hectares. Mais cette augmentation des rendements doit respecter un impératif : les méthodes utilisées ne doivent ni hypothéquer les potentialités de production à long terme, ni avoir d'effets néfastes sur l'environnement.

En 1994, la valeur de la production de paddy peut être estimée à 1200 milliards de francs (200 millions de dollars) soit l'équivalent du budget de 1994. C'est dire l'importance de ce céréale qui fait vivre directement plus de 5 millions de personnes. Après transformation, le riz obtenu (1.560.000 tonnes) présente la valeur de 1800 milliards soit 30% du PIB contre 13,9% en 1992.

En consommant 191 kilo de riz par an, comme en 1975, les Malgaches de 1994 ont besoin de 2,4 millions de tonnes de riz ce qui crée un déficit de production de 720.000 tonnes soit près de 1 million de tonne de paddy. Les citoyens consomment 360.000 tonnes de riz. C'est ainsi que l'on a dû importer en 1992, 134.000 tonnes de riz pour une valeur de 87,5 milliards de francs soit 8% du montant total de nos importations et 14% de la valeur de notre récolte de paddy.

107 fivondronana sur 119 s'adonnent à la production de riz. La production moyenne par fivondronana se situe à 22.500 tonnes de paddy.
La riziculture des bas-fonds : promesse de hauts rendements si ...

1982	380000
1983	183000
1984	111000
1985	108000
1986	non donné
1987	non donné
1988	non donné
1989	112000
1990	92000
1991	45000
1992	75000
1993	20000
1994	20000

Fivondronana	Production (tonnes)	Superficie (hectares)	Rendement (T/ha)
1-Betsie	81 888	38 038	2,40
2-Antananarivo	60 035	25 138	2,38
3-Fianarantsoa	72 188	28 125	2,58
4-Antananarivo	82 974	37 059	1,88
5-Marofo	88 823	4 588	12,73
6-Port-Berger	97 408	21 738	2,84
7-Tsiroanomandidy	84 844	28 008	2,38
8-Anoabo	51 297	28 806	2,18
9-Tsimbazaza	80 028	3 008	9,98
10-Befandriana-Nord	50 010	24 188	2,08
11-Amparafaravola	53 554	44 158	1,43
12-Antanarivo	44 818	13 888	3,22
13-Besalima	43 807	14 812	2,97
14-Antananarivo	43 080	18 887	2,54
15-Faratsiho	42 877	10 283	4,17
16-Savinandriana	48 208	10 184	2,38

LE BAS-FOND : UNE CONSTRUCTION

L'agriculture centrée sur le riz caractérise les campagnes maritimes. Tanimbary ou terres de riz, ce qui semble une vocation, est en fait une construction en relation avec une civilisation. L'aménagement date au moins de la fin du XVIII^e siècle puis que l'histoire des rois (CALET 1908) attribue à Andrianjaka (1810 - 1830), le souverain qui conquiert Tananarive, la mise en valeur des marais de la plaine de Betsimitatrina. "Alors il descendit là-bas à Ambohinierana, pour chercher le moyen de faire produire du riz au marais. Et Andrianjaka dit: je n'aurai pas de cesse que cela ne devienne du riz à la fin".

Cent cinquante ans plus tard, c'est avec le roi Andrianampoinirina (1787-1810) que le riz acquiert importance dans la vante, le cœur et l'esprit des Malgaches. "Ce riz est l'existence même de mes sujets. Le riz étant la vie de mon peuple". "Je n'ai d'autre ami que le riz. C'est moi qui choisis mes amis, et non vous. Aussi, je fais des digues pour assurer l'eau de vos rizières".

Avec la généralisation du repiquage, la prédominance de la riziculture sur les cultures pluviales de tente date en Imerina de la première moitié du XIX^e siècle. La riziculture inondée ou irriguée ne cesse de s'étendre en transformant les bas-fonds plus ou moins marécageux et leurs bordures.

De 1980 à 1972, l'Etat malgache a tenté de diffuser des techniques modernes de production. Dans les bas-fonds, le ministère de l'Agriculture a favorisé la promotion de l'agriculture améliorée sur les hautes terres centrales dans le cadre du GOPR (Groupement opération productivité rizicole), appuyé par un encadrement très présent. La riziculture améliorée devait permettre d'obtenir un rendement moyen de 3 tonnes à l'hectare.

A partir de 1972 la décentralisation des pouvoirs engendra des changements dans le monde rural. Les travaux collectifs de curage, entretien et réparation des canaux qui sont du ressort des communautés paysannes, sont moins bien réalisés.

Aujourd'hui, la majorité des rizières sont repiquées en foule. La soudure rizicole est de plus en plus longue mais le riz reste la pièce maîtresse du système de production en Imerina. Presque tous les ménages ont besoin d'acheter du riz pendant une période d'un mois à plus de six mois. La polyculture sur les collines (mais aussi dans les bas-fonds) est une façon de rechercher la sécurité alimentaire.

L'objectif d'autosuffisance en riz reste primordial pour les paysans malgaches mais la polyculture, qui assure la sécurité alimentaire par des revenus et des cultures vivrières complémentaires (manioc, haricot, maïs, patate douce, taro...) et entraîne la dispersion du travail des paysans, ne permet pas des rendements élevés (1,5t à 2 t ha⁻¹). Outre les efforts nécessaires à l'aménagement du bas-fond, la parcelle de rizière implique pour l'entretien de ses diguettes et de tout le réseau de contrôle des eaux une somme de travail considérable en plus du travail agricole de production directe.

Sur les hautes terres, l'aménagement de nouvelles rizières dans les bas-fonds est toujours d'actualité. Il s'agit soit d'une extension latérale sur les bordures de ceux-ci soit d'une mise en culture à l'intérieur même des bas-fonds, quand il reste des zones rizicoles. Cette approche globale intègre la genèse et le devenir, dans les conditions d'utilisation actuelles, des bas-fonds. Construire et pérenniser un bas-fond, cela exige des années de travail et beaucoup de savoir et de savoir-faire.

Le rizière est l'élément déterminant du système agricole, malgré la place des cultures pluviales, de l'élevage, des activités agricoles rémunérées. La production personnelle de riz reste pour les ruraux la garantie de leur autonomie.

Le bas-fond rizicole est une construction paysanne, un ensemble organisé d'habitudes qui relie les différentes facettes. Ces facettes écologiques orientent le regard sur l'espace propre aux populations locales; elles constituent des bases pour l'aménagement et un référentiel, à une certaine échelle, pour que scientifiques, utilisateurs et aménageurs puissent ensemble envisager la gestion du milieu en partant d'une même réalité.

Dans le bas-fond, les agriculteurs et tous ceux qui ont en charge son aménagement doivent considérer les mêmes critères, l'eau, le sol et le vent afin d'améliorer la riziculture. Le bas-fond est une unité fonctionnelle à l'échelle du terroir. Sa construction prend en compte le binôme terroir - bas-fond, qui constitue le phot du socle duquel, les paysages des hautes terres ont été et continuent d'être façonnés. Sa gestion ne se comprend que dans le cadre d'un système de production qui donne la première place à la rizière. Tout concourt à montrer la prééminence du riz, à assurer et à améliorer la productivité rizicole. Trop souvent, on a dissocié les bas-fonds des collines, l'eau qui irrigue de celle qui draine, la rizière des autres activités, le riz de l'épave-riz, et établi des coupures qui sont à l'origine des difficultés des opérations de développement rural.

Les bas-fonds des hautes terres centrales de Madagascar par
C. BLANC, P. MAMARD et H. RAÛOT, RAMARANTSOA et COURAT.
Actes du séminaire d'Antananarivo, Bas-fonds et riziculture

P. 14, Décembre 1984

Représentant près de la moitié de la superficie totale des rizières de Madagascar, la riziculture des bas-fonds des hautes terres fournit plus de 30% de la production rizicole malgache soit 720.000 tonnes de paddy avec un rendement moyen de 1,2 tonnes à l'hectare. Or les besoins des Hautes Terres en riz sont estimés à 855.000 tonnes c'est-à-dire 1.315.000 tonnes de paddy. Il est donc nécessaire d'arriver à un rendement moyen de 2,5 tonnes à l'hectare pour la même superficie. Cela est techniquement et scientifiquement possible. Moins spectaculaire que les grandes plaines du lac Alaotra ou de Marovoay, de par sa dispersion dans l'espace et sa configuration topographique, cette riziculture des bas-fonds des Hautes Terres semble moins attirer l'attention des décideurs

et des bailleurs de fonds en vue d'action de production et de recherche. Elle est pourtant pratiquée par des riziculteurs de tradition, maîtrisant parfaitement les techniques de base et ouverts aux innovations.

Pour le paysan malgache il existe deux groupes de contraintes, celles liées à la culture sèche et celles se rapportant à la culture aquatique. Or s'il existe des variétés de riz permettant d'optimiser la production en milieu aquatique strict (avec maîtrise de l'eau) ou en milieu pluvial strict (sans assistance de la nappe phréatique), il n'existe pas de variétés pouvant indifféremment supporter la sécheresse ou l'hypoxie sans que la production potentielle en soit très affectée, voire annihilée.

Dans les sols des rizières, les teneurs en matières organiques et en fer libre (Fe oxalate ou Feox)

Facteurs limitant le plus l'accroissement des rendements des rizières

- 1- le rapport défavorable entre les prix des éléments nutritifs (N et P₂O₅) et le prix du paddy (3,5 en 1989, 5,5 en 1991, 9,7 en 1994)
- 2- l'utilisation des variétés locales à rendement faibles et, en même temps, la production nationale très limitée de semences améliorées, qui couvre moins de 3% de la superficie cultivée en riz.
- 3- la disponibilité très limitée du crédit agricole;
- 4- le cheveu très bas du pouvoir d'achat des agriculteurs;
- 5- la connaissance inadéquate des pratiques de fertilisation équilibrée entre le riz et les cultures de saison;
- 6- l'offre et la distribution très insuffisantes en quantité et en qualité des engrais.

Le défi auquel la riziculture malgache doit se confronter est donc de définir une politique des prix pour le riz et pour les intrants agricoles et d'adopter une stratégie de fertilisation qui puisse réduire les contraintes les plus importantes, et à court terme, assurer la croissance de la production nationale, jusqu'au niveau des rendements moyens mondiaux (3,5t/ha) - soit avec 1.300.000 ha une production de 4,5 millions de tonnes de paddy, c'est-à-dire autosuffisance rizicole assurée pour 15 millions d'individus.

favorisent une bonne activité des bactéries ferreductrices dès le début de la submersion des sols.

Il est reconnu que les rizières traditionnelles sont caractérisées par une production stable à long terme. A l'opposé des autres céréales (blé, maïs, orge...) pour lesquelles la monoculture continue en sol exondé aboutit rapidement à une diminution de la fertilité du sol et des rendements, la monoculture du riz a pu être pratiquée pendant des siècles, en obtenant des rendements moyens (1 à 2 t ha⁻¹) mais constants et sans effets néfastes sur les sols. En effet tous les groupes d'organismes fixateurs de N₂ trouvent des niches favorables à leur développement dans les rizières. Ces organismes comprennent : les bactéries photosynthétiques et les cyanobactéries, organismes indigènes qui se développent dans la zone photique de la rizière (eau de submersion, interface sol-eau, et parties submergées du riz et des macrophytes aquatiques); les bactéries hétérogènes indigènes dans le sol et la rhizosphère du riz; Azzolla et les légumineuses symbioses fixatrices de N₂ introduites et utilisées comme engrais vert.

Les recherches agronomiques les plus sérieuses à Madagascar confirment qu'un bilan positif moyen d'environ 30 kg N ha⁻¹ par cycle en l'absence d'engrais azoté indique que le potentiel moyen de la fixation moyenne de N₂ dans les rizières traditionnelles est suffisant pour assurer à long terme une production de l'ordre de 1,5t ha⁻¹ (en admettant qu'à plus ou moins long terme la totalité de l'azote fixé est absorbée par le riz et que 50kg de grains sont produits par kg d'azote absorbé par la plante). Le bilan devient négligeable (4kg N ha⁻¹, cycle) en présence d'engrais azoté ce qui traduit les deux phénomènes

connus d'inhibition de la fixation biologique de N₂ par l'azote minéral et de pertes d'engrais azoté par volatilisation.

Madagascar est le pays au monde où la proportion de riz de bas-fond est le plus élevé.

Les énormes pertes subies par les engrais azotés et les coûts croissants des intrants agricoles, notamment des fertilisants, réclament que l'on porte un intérêt tout particulier à tout ce qui concourt à l'augmentation de la productivité et à l'efficacité d'utilisation de l'azote.

MAÏS = une céréale prometteuse

Destiné à l'alimentation humaine et animale, le maïs ne connaît pas encore une expansion sensible. Or avec le projet maïs sur financement interna-

Les 12 premiers fivondronana producteurs de maïs - 1991

Fivondronana	Production tonnes	Superficie hectares	Rendmt t/ha
1-Antsirabe	19 066	18 271	10,4
2-Tsiroanomandidy	15 628	14 113	11
3-Soaninaniens	12 063	7 372	16,3
4-Antanifotsy	10 640	9 831	10,8
5-Ambatohandrahena	8 078	9 224	8,5
6-Betato	6 344	4 987	12,8
7-Ambositra	5 201	4 188	12,6
8-Ambatolampy	4 788	4 760	10
9-Miarinarivo	4 658	1 824	25,4
10-Fandriana	4 400	6 198	7,1
11-Talomba	4 817	6 878	6,9
12-Ambovomba	3 111	4 008	7,7
Total Madagascar	164 804	162 987	10,1

tional, ce céréale risque d'améliorer sa production.

Le maïs est produit dans presque tous les fivondronana. La plus petite production a été enregistrée à Vondrozo en 1991 avec 8 tonnes et la plus grosse à Antsirabe avec 19.065 tonnes. Les 16 fivondronana d'Antananarivo avec 85.163 tonnes caracole avec la moitié de la production nationale, sur une superficie qui n'occupe que 40% du total.

Avec un rendement de 20 quintaux à l'hectare (celui de la France en 1955) Madagascar devrait produire avec les hybrides de maïs le double du tonnage de 1991 sur la même superficie. Avec "le prêt à planter" en maïs, c'est-à-dire 50 quintaux à l'hectare, Madagascar peut avoir ses 800.000 tonnes qui permettraient d'exporter les excédents vers les pays de l'Océan Indien. Le fivondronana de Miarina-rivo se détache de tous avec 25,4 quintaux à l'hectare suivi

CULTURE DU MAÏS EN 1991

Fantany	Productions tonnes	superficie hectares	Rendement t/hectares
ANTANANARIVO	85 793	66 208	12,8
ANTSIRAHANA	2 266	6 864	3,4
MANARANTSOA	26 867	22 044	8,3
MAHAJANGA	13 578	18 481	6,7
TOAMASINA	7 641	12 176	6,2
TOLIARY	20 808	29 868	6,8
Total Madagascar	164 804	162 337	10,1

Les grands producteurs mondiaux de maïs 1988 - millions de tonnes	
Etats-Unis	191000
Chine	79000
CEE	27000
Brazil	26000
Roumanie	20000
Ex-URSS	15000
France	13000
Ex-Yougoslavie	8000
Argentine	7000
Autres pays	10000
Total mondial	447000

de Tsiroanomandidy avec 18 quintaux. Il est à signaler qu'ils se trouvent dans la même région.

CEREALES SECONDAIRES : INTRODUCTION DE L'ORGE ET DU BLE

L'orge : un objectif à fixer

Madagascar importe chaque année entre 2500 et 3900 tonnes de malt pour assurer la production de 300000 hectolitres de bière. Ceci correspond à une production de 5200 tonnes d'orge de brasserie (100 kg d'orge donnent 70 à 80 kg de malt).

La production mondiale d'orge se situe à 200 millions de tonnes par an. En France, dont la production est de près de 11 millions de tonnes avec un rendement de plus de 53 Qx/ha, cette céréale est essentiellement destinée à l'alimentation du bétail (un peu plus de la moitié de sa production est directement consommée dans les fermes); 16% de sa production est destinée à la fabrication de la bière dont elle est un des ingrédients de base.

90% de la production mondiale d'orge est le fait de 10 pays seulement tous situés dans les régions tempérées.

L'introduction de l'orge à Madagascar répond à un besoin précis; faire face aux besoins très modestes des brasseries malgaches STAR, car le malt importé coûte très cher en premier lieu et éventuellement à ceux des industries agro-alimentaires locales (biscuiteries, chocolateries) et des pays voisins.

La production nationale est concentrée dans une région de 80 km autour d'Antsirabe avec près de 3000 producteurs. La superficie cultivée est de près de 1000 hectares pour une production moyenne de 2500 à 3500 tonnes. Le rendement moyen est de 27,3 Qx/ha avec des pointes supérieures à 40 Q/ha, ce qui nous place à un bon niveau (La France a mis 70 ans pour avoir 25 Qx/ha et c'est seulement à partir de 1980 que sa production a dépassé les 40 Q à l'hectare).

L'opération "orge" a donc démarré avec la création de la société MALTO SA avec un capital de 2 milliards Fmg (1989) répartis entre les bailleurs locaux à savoir: STAR 55,2%; Trésor public malgache 25,9%; BTM 15%; Assurances ARO 2%; BNI 1,3% et divers 0,8%.

MALTO est une opération agro-industrielle totalement intégrée verticalement. L'entreprise possède ses propres départements de vulgarisation et de recherche développement.

La culture de l'orge fournit au paysan un complément de revenu sûr tombant à brûle pourpoint: en septembre - octobre les dépenses familiales sont toujours élevées car la campagne rizicole se prépare et c'est également l'époque des cérémonies traditionnelles et d'exhumation dans la région qui nécessitent d'importantes liquidités. L'orge est ainsi considérée par

les paysans comme une culture d'épargne garantissant un revenu à une période critique.

En 1990, la marge brute des producteurs d'orge s'était élevée de 4.590.000 FF à 6.750.000 FF soit (1 FF = 330 Fmg en 1993) 1,5 milliards à 2,2 milliards Fmg pour 2800 producteurs.

La transformation de cette orge en malt se fait dans une malterie artisanale d'une capacité de 1000 tonnes/an et dans un très proche avenir dans une malterie pneumatique modulaire de 1825 tonnes/an par module.

Si la fiabilité et la viabilité de l'opération MALTO est confirmée par les résultats, son développement ne peut s'accélérer que si la rentabilité et la commercialisation de cette céréale demeurent garanties aux producteurs; l'alimentation du bétail, ne serait-ce que pour les 20.000 vaches laitières est un atout non négligeable; en effet une consommation de 2kg d'orge par jour et par vache nécessite une production supplémentaire de 15.000 tonnes/an. En ajoutant les besoins de la STAR et des industries agro-alimentaires locales de 7000 à 10.000 tonnes, c'est une production de 25.000 tonnes d'orge qui est nécessaire sur une superficie de 8000 à 10.000 hectares. Est-ce faisable? D'où la nécessité d'un véritable «plan de production agricole du Vakinankaratra»

Il est toutefois nécessaire de tenir compte des problèmes d'environnement qui semblent être délaissés par les responsables, en particulier ceux liés à l'utilisation des intrants chimiques qui risquent de divaguer dans les rizières où est cultivée l'orge.

Le blé : à arrêter

Comme pour l'orge, le blé a été introduit pour satisfaire aux besoins de la minoterie KOBAMA d'une capacité de 50 000 tonnes. C'est elle qui lança la culture du blé dans la région d'Antsirabe où elle est implantée. Jusqu'à la satisfaction de ses besoins par la production locale, la KOBAMA importe la totalité des 50.000 tonnes de froment. En 1990 elle a fonctionné à 110% de ses capacités grâce à des importations massives de blé tendre.

Un projet fut établi pour 1991-1995: "opération blé propre"; mécanisation des exploitations de 50 à 100 hectares; appui à la réalisation de magasins de stockage de type coopérative; enfin projet d'appui à la BTM qui n'a pu satisfaire aux besoins de crédit aux paysans. A l'heure où paraît cet ouvrage, le projet laisse beaucoup à désirer, s'il n'a pas sombré.

La KOBAMA fonctionne avec trois sources de financement: CFD (12,8 millions de FF), le Fonds Européen de Développement (21.000 FF) et autofinancement (8,7 millions de FF) soit un total de 19.521.000 FF c'est à dire 64,4 milliards de Fmg en 1993 (1 FF = 330 Fmg).

7000 tonnes de blé ont été produits en 1991 (4500 t récoltées par la KOBAMA et 2500 tonnes en

EXPORTATIONS MALTO		
	Quantité	val 000 Fmg
1989	2 391	2 054,8
1990	2 560	2 374,4
1991	3 700	3 725,0
1992	200	246,6

semence et autoconsommation). En 1993, la production atteignait à peine les 5000 tonnes et en 1994 ce ne fut guère mieux d'autant que les problèmes financiers demeurent graves contrairement au cas de MALTC.

Le rendement moyen est de 15 Qx/ha, chiffre atteint par la France en 1946 sur 4 millions d'ha. Aujourd'hui le rendement français est plus de 64 Qx/ha sur une superficie de près de 4.700.000 ha.

Les 1300 ha plantés en 1991 donneront au maximum 5200 tonnes de blé soit 1/10 des besoins de l'usine; en utilisant les dernières techniques agricoles liées à la culture du blé pour avoir un rendement de 50Qx/ha, les besoins de KOBAMA nécessiteraient une superficie en blé de 20.000 à 50.000hectares.

Plusieurs éléments plaident pour l'arrêt de la culture du blé : acidité, sols tourbeux et trop argileux; drainage difficile des terres; érosion des sols; découpage excessif des parcelles; des surfaces agricoles utiles par exploitation trop petites; culture nouvelle inconnue des producteurs; concurrence directe de l'orge qui répond aux besoins des paysans; manque de moyens de KOBAMA pour réaliser la vulgarisation et le suivi technique auprès des agriculteurs. Bref le blé ne sera ni une culture de rente ni une culture d'épargne à Madagascar.

Aussi il est plus efficace économiquement d'importer le froment nécessaire à l'usine KOBAMA avec un stock de gestion. Il est utile de privatiser la minoterie, cela ne signifiant pas braderie. La condition essentielle à demander aux futurs acquéreurs c'est d'assurer une partie du financement en devises des importations par une exportation d'une partie de la production, charge à eux de garantir la totalité des besoins malgaches en farine.

PLANTES INDUSTRIELLES : DES ESPOIRS DECUS

Ce sont toutes les productions agricoles cultivées essentiellement en vue de leur transformation industrielle. Cinq cultures répondent à cette définition : le coton, le sisal, la canne à sucre, les oléagineux et plus accessoirement le tabac.

Le coton : l'assurance de notre textile

L'essentiel de la production est destiné à nos usines textiles, une très petite partie seulement étant réservée à l'exportation.

Quelques deux cents exploitations de toutes dimensions s'adonnent à Madagascar à cette culture sur 30.000 hectares. Elle a atteint 42.000 hectares en 1985 et son rendement actuel est de 1,2 tonne à l'hectare. La plus mauvaise production fut atteinte en 1978 avec seulement 15.300 tonnes pour une valeur de 1,2 milliard de francs alors qu'en 1985 elle avait approché 12 milliards de francs.

Depuis 1970, la superficie a quadruplé puisqu'elle est passée de 10.313 hectares à 43.000 hec-

tares en 1985 pour n'être qu'à 23.000 hectares en 1991. Les rendements ont dépassé les deux tonnes à l'hectare en 1972, 1973 et 1974 et ont baissé depuis pour être à moins d'une tonne en 1985 et retrouver la moyenne de 1,2 tonnes en 1991.

Cette production est concentrée dans deux régions essentiellement : Mahajanga tout d'abord qui produit à elle seule plus de la moitié de la récolte avec 14.672 tonnes, Toliary avec 9717 tonnes. La région d'Ambilobe produit régulièrement moins de 2000 tonnes et enfin le Moyen ouest 3000 tonnes.

La récolte de coton occasionne chaque année un fort déplacement de main d'oeuvre (environ 10.000 personnes pour des salaires de 1,5 à 2 milliards de francs). La récolte de coton après avoir été égrené sur les lieux même de la production, est transformée par deux grandes usines : l'une située à Mahajanga et l'autre à Antsirabe, employant 8.000 salariés.

Une restructuration des exploitations s'est opérée depuis 1982. En effet les deux sociétés textiles ont procédé à une intégration verticale de leur production en reprenant les exploitations de coton ayant appartenu à des particuliers ou à des étrangers.

La Hasyma, la société d'Etat qui a repris les activités de la Compagnie française pour le développement des fibres textiles lors de la nationalisation de 1975, gère d'une part les usines d'égrenage du coton et assure l'assistance technique des plantations et assure le paiement des récoltes.

En trente ans de 1961 à 1991 Madagascar a récolté de ses plantations 738.639 tonnes de coton graines sur une superficie de 494.106 hectares soit un rendement moyen de 1,490 tonne à l'hectare.

Mahajanga demeure la région qui a le meilleur rendement et la meilleure fibre tandis que Toliary tient la lanterne rouge avec moins de 1 tonne. La production mondiale de coton en 1994 était de 18,5 millions de tonnes.

La canne à sucre

L'essentiel de la production est destinée à la fabrication de sucre et de sucre dit "siramamy gasy", une petite quantité seulement étant réservée à la distillerie. Quelques centaines d'exploitations s'adonnent à cette culture mais 80% de la production de canne sont assurés par les domaines des usines, 11% par les petits planteurs et le reste par quelques gros, le tout sur près de 200.000 hectares.

Depuis 1986, année de la mise en marche de la nouvelle sucrerie de Morondava, la récolte de canne à sucre oscille entre 1,9 et 2 millions de tonnes par an pour une valeur de 45 milliards de francs. La canne à sucre a passé le cap des 10.000 francs la tonne au producteur en 1983 pour une production de 1,6 million de tonnes c'est à dire une valeur de 16 milliards de francs; elle a franchi le cap des 20.000 francs la tonne en 1988 pour une production de 1,985 tonne d'une valeur de 39 milliards de francs.

La récolte de canne à sucre est transformée sur les lieux de production par un ensemble de cinq usines de sucrerie : Ambilobe (500.000 tonnes de

Année	Production	Exportations	
		Q(T)	V(000F)
1985	92 991	32 000	8 291,4
1986	92 462		
1987	101 214	18 410	6 915,7
1988	114 700	18 980	11 743,8
1989	120 407	72 128	38 584,5
1990	110 934	36 878	24 584,8
1991	107 518	21 120	19 125,2
1992	91 330	17 328	17 055,3

Source : Ministère de l'Agriculture

canne), Namakia (225.000), Nosy Be (130.000), Brickaville (110.000) et Morondava (175.000). Ces cinq sucreries emploient quelques dix mille salariés.

La production de sucre de 1992 a atteint une valeur de 90 milliards de

francs et nous avons exporté 17.000 tonnes de sucre pour une valeur FOB de 17 milliards. Notons qu'en 1989 nous avons exporté les deux tiers de notre production d'une valeur de 39 milliards qui ont servi à importer 99.090 tonnes de riz d'une valeur de 39 milliards ce qui avait entraîné une pénurie de sucre sur le marché intérieur.

Il est intéressant de noter que près d'un million de tonnes de canne à sucre ne sont pas transformés en sucre. Ainsi la région de Fianarantsoa avec près de 200.000 tonnes de canne par an mériterait réflexion en comparaison à Morondava qui produit entre 120 et 150.000 tonnes qui donnent entre 10 et 17.000 tonnes de sucre. Y installer une raffinerie ne serait peut-être pas une mauvaise idée.

La valeur obtenue est la valeur versée aux producteurs évalués entre 15 et 20.000 francs la tonne ce qui traduit un revenu par producteur de 600.000 francs par récolte.

Maurice notre île voisine produit 600.000 ton-

	1985	1986	1990	1991	1992	1993	1994
Réserve	1 282		5 224	9 282			
Blanc	38 777	438 436	41 851	31 199			
Blanc	22 875	11 683	11 393	26 776			
Roux	32 048	86 491	82 578	30 896			
TOTAL	95 082	566 606	119 996	99 092	31 990	89 090	89 090

Source : Ministère de l'Agriculture

nes de sucre sur une superficie plantée de 78.900 hectares.

Les oléagineux : démarrage jamais assuré

La production d'oléagineux se réduit à l'arachide, aux noix de coco, et un peu au palmier à huile. La graine de coton est également utilisée mais ne fut pas appréciée par la population.

Madagascar a toujours beaucoup d'efforts à

	1986	1989	1990	1991	1992	1993	1994
ANTANANARIVO	48 846	53 115	52 428	65 063	50 000	80 000	66 000
ANTHIRANANA	304 886	575 730	547 829	579 438	500 000	560 000	580 000
FIANARANTSOA	198 718	227 980	228 621	213 800	200 000	200 000	200 000
MAHAJANGA	462 886	528 145	500 291	597 339	550 000	400 000	400 000
TOAMASINA	332 100	578 088	318 888	339 438	350 000	300 000	200 000
TOLIARY	240 425	274 300	272 889	288 138	250 000	280 000	280 000
Total Madagascar	1 786 378	2 688 588	1 890 911	2 871 064	1 900 000	1 780 000	1 880 000

Source : Ministère de l'Agriculture

faire en la matière puisqu'il est tributaire de l'étranger pour son approvisionnement (huile de table).

En 1975 le Malgache consommait 14,9 kg d'huile

par an. S'il doit maintenir ce taux de consommation en 1994, nous aurions dû disposer de 188 250 tonnes d'huile alimentaire qui nécessitent la production de 1,2 million de tonnes d'oléagineux. Or le maxi-

Année	Production		Exportations	
	Canne à sucre	Sucre	Quantité (tonnes)	Valeur (millions)
1986	1 744	92 991	92 000	8 229,54
1988	1 950	92 462		
1987	1 980	101 214	18 410	6 915,7
1988	1 980	114 700	18 980	11 743,8
1989	1 990	120 407	72 128	38 584,5
1990	2 000	110 934	36 878	24 584,5
1991	1 990	107 518	21 120	19 125,2
1992	1 980	91 930	17 328	17 055,3

Source : Banque des Données de l'Etat
Banque Centrale
Les sucreries

	1985	1986	1990	1991	1992	1993	1994
Domaines usins	700 212	947 166	925 914	788 351	730 000	700 000	600 000
Grands planteurs	52 483	72 411	73 025	66 718	70 000	72 000	60 000
Petits planteurs	96 583	11 350	107 885	100 089	106 000	100 000	100 000
TOTAL	852 238	1 030 928	1 104 324	949 159	926 000	872 000	760 000

Source : Ministère de l'Agriculture

mum d'oléagineux jamais produits à Madagascar était de 55.000 tonnes qui ont donné 3600 tonnes d'huile de table.

L'arachide demeure la principale culture avec une production de 28.500 tonnes en 1992 sur une superficie de 19.000 hectares. Elle représente une valeur de 10 milliards de francs.

Cette production alimente les huilleries qui se trouvent sur les lieux de production et qui sont au nombre d'une dizaine sans être toutes en fonction, la plupart nécessitant d'importants investissements pour leur réhabilitation.

La production d'arachide pourrait augmenter dans la région d'Antsiranana avec une possibilité de 5000 ha pour une production de 7500 tonnes, dans la région de Toliary avec 15.000 ha pour une production de 30.000 tonnes, dans la région d'Antananarivo avec 10.000 ha et 20.000 tonnes, dans la région de Toamasina avec 5000 ha pour 10.000 tonnes; au total 62.500 ha pour une production de 135.000 tonnes d'arachide qui doivent produire près de 19.000 tonnes d'huile raffinée c'est à dire 1,5 litre par habitant et par an.

La culture d'arachide est le fait de petits paysans qui parfois ne possèdent que quelques ares.

La noix de coco, essentiellement cultivée dans la région du nord-est (Sambava - Antalaha) a donné une production de 100.000 tonnes de coprah sur une superficie de 10.000 hectares. La raffinerie se trouve sur les lieux de production. La culture de la noix de coco est assurée à 80% par la société d'Etat Soavoanio, les 20% restants étant le fait de particuliers.

La production de 1992 a atteint une valeur de 10 milliards de francs.

Le palmiste, produit dans

PRODUCTION D'ARACHIDE		
	Quantité (tonnes)	Valeur (millions)
1976	54 185	2221,6
1985	31 500	2520,0
1988	32 000	3200,0
1987	32 500	5687,0
1988	30 000	7590,0
1989	32 500	8125,0
1990	30 400	7800,0
1991	28 000	8700,0
1992	28 500	10000,0

la région de Toamasina sur 1350 hectares, fournit environ 1500 tonnes de fruits qui sont transformés sur les lieux même de la production. Un millier de personnes sont employés sur les plantations. C'est une société d'Etat, la Somapalm qui assure à la fois l'exploitation agricole et

la raffinerie. La valeur de la production de palmiste atteint à peine 500 millions de francs. Dans la région de Manakara il y a également une palmeraie de 200 hectares. Le palmiste joue encore un rôle marginal car il n'en est qu'à ses débuts.

Ajoutons que le soja en qui l'Etat avait fondé beaucoup d'espoirs pour combler le déficit en oléagineux, fait partie de ces projets mort-nés malgré des investissements importants.

Ainsi l'ensemble des oléagineux de Madagascar permet de produire moins de 10.000 tonnes d'huile de table. D'où la nécessité cruciale d'importer le maximum en fonction des disponibilités en devises. Malheureusement les statistiques disponibles ne font plus mention d'importation d'huile car elle est aujourd'hui le fait de dons des pays partenaires de Madagascar et d'achats à l'étranger sans cession de devises. Ce ne sont que des palliatifs sans avenir. En 1992, il a été mis sur le marché 10.000 tonnes d'huile de table en provenance des pays de l'Asie du Sud-est, pour une valeur de 20 milliards de francs.

Quant aux dons d'huile le principe est de vendre le produit aux consommateurs. Les recettes sont alors versées à la Banque Centrale pour financer la production d'oléagineux. Cette gymnastique financière a pour nom "fonds de contrepartie".

On constate donc qu'il n'y a aucune expansion des productions d'oléagineux, bien au contraire, la récession semblant devenir la règle. Ainsi le déficit chronique des oléagineux est inscrit pour longtemps encore sans mesures adéquates.

Le tabac : un marché en herbe

La culture du tabac décline dans notre pays. De 4502 tonnes en 1987 la production est tombée à 1488 tonnes en 1991. Trois qualités sont cultivées : le corsé, le missionero et le burley.

Le tabac malgache est aujourd'hui totalement

a u x
ma i n s
g r o u p e
Ç a i s

CULTURE DE TABACS				
	1986	1989	1990	1991
Superficie (ha)	3 848	4 754	3 055	2 764
Production (tonnes)	3 856	4 474	2 991	1 488
Rendement (kg/ha)	1 001	541	708	527

d u
fran-

Bobé

Les productions de vins, fruits et légumes ne proviennent pas toutes de l'ensemble du territoire. Certaines régions ne produisent que des fruits tandis que les Hautes Terres centrales produisent tout.

Les productions couvrent les besoins locaux, tout au moins des villes tant en qualité qu'en quantité. Les litchis ont essayé de se frayer un certain marché extérieur mais dans ce secteur que Madagascar croyait être seul donc libre, la concurrence existe bel et bien.

LA VIGNE ET LE VIN : LA RECHERCHE DE LA QUALITE

La vigne malgache bénéficie aujourd'hui d'une certaine image de marque flatteuse au milieu de toutes les richesses agricoles malgaches. De surcroît le commerce intérieur des vins et spiritueux bénéficie de l'inexistence de la concurrence des vins étrangers. Malgré cet élément favorable, cette branche de l'agriculture souffre de diverses difficultés dont les plus graves se situent au niveau de la production des vins courants. Quant aux vins de qualité leur place sur le marché local demeure insuffisante. L'arrivée des vins d'Afrique du Sud est en train d'accentuer les difficultés de la production. En plus les entreprises viticoles malgaches sont aujourd'hui confrontées à des problèmes juridiques de gérance.

La production vinicole est assurée par un vignoble dont la superficie se situe à 200.000 hectares. Ce vignoble est divisé en 1000 exploitations. Ce chiffre demeure constant depuis dix ans. Ce vignoble est réparti uniquement dans le pays betsileo.

Jusqu'en 1994, le vin malgache ne fit l'objet d'aucune réglementation.

FRUITS ET LEGUMES

Ces deux productions qui ont pris une place de plus en plus croissante dans l'alimentation de la population, réalisent une part non négligeable de l'ensemble des recettes agricoles : 50 milliards de francs

Régions	Pruniers		Pêchers		Pommiers		Kakis	
	nb de pieds	prod* (en T)						
Ambano	84 088	2 680	37 700	1 420	19 780	1 091	10 950	280
Farafahy			1 580	27	13 200	257		
Soanindralay					75 072	1 351		

Source: CIR Antsirabe 1993

Espèces	Localisation	Variétés	Epoque de production
Pêcher	Ambano	Culembourg	Décembre à
	Andranomanelatra	Vaino	fin février
	Vitaninjanena	AD Jaune	
	Menandrona (sud d'Antsirabe)		
Abricotier	Mehenakaza	Habf du Cap	mi-novembre à fin décembre
	Ambano	Lutzel	
Prunier	Ambano	Mathley	Décembre
	Andranomanelatra	Apple	Janvier
	Ambokitra	Wickson	Février
	Fianarantsoa	Santa Rosa	
Poirier	Ambano	LB d'Aix	Février à mars
	Ambano		
Vigne	Ambano	Isabelle	mi-janvier à fin février
	Andranomanelatra	Muscot	
Kaki	Ambano	Ambano	Février-mars
		Yemon	Avril
Gibassier	partout, entre 1300 et 1800m	Petite variété	juin-juillet
		grosse variété	août

soit au total, presque autant que le sucre ou les 2/3 des recettes annuelles de la JIRAMA soit près de 20.000 fmg par ménage par an ou 3600 fmg par personne par an.

Pourtant, en dépit de l'importance et de la qualité de sa production, Madagascar ne peut encore satisfaire la totalité des besoins locaux. Cette situation ne s'explique que par la difficulté des moyens de communication et par l'indisponibilité des transporteurs. Les six chef-lieu de Farafahy ou province sont cependant correctement approvisionnés.

Madagascar est le paradis des fruits et légumes biologiques.

Le secteur fruits

Ce secteur comprend trois groupes : le litchi, les agrumes, l'ananas.

Le litchi

Parmi les nouveaux produits d'exportation, le litchi semble faire figure de bon élève puisque les volumes exportés ont été multipliés par treize en cinq ans (de 450 tonnes à 6000 tonnes).

Le litchi originaire d'Asie méridionale fut introduit à Madagascar sur les bords de l'Ivondro (Tamatave) vers 1802 sous le règne du roi Andrianampoinimerina. Ces arbres ont magnifiquement prospéré depuis Antalaha jusqu'à Farafangana au sud soit sur 800 km.

RELEVÉ DES EXPORTATIONS DE LETCHIS "contrôlé en 1992"				
N°	Exportateurs	Par avion	Par bateau	Total
1	SSM	26 466	101 640	128 106
2	UCOFRUIT	37 748	870 732	708 480
3	SCIM	54 558	478 499	543 357
4	COMEX	54 518	414 320	449 136
5	CEVOIO	23 028	425 280	448 308
6	SOCOFREN		190 440	190 440
7	SOMREX	25 472	477 056	602 628
8	SAM FRERES	4 926	66 000	70 926
9	FAKRA	25 584	430 500	456 084
10	MALAZA	11 700	316 817	328 517
11	LA BOUFFE	33 792	355 615	389 408
12	SOCOREX	6 852	80 000	86 852
13	BIOMAD	23 075	325 780	348 855
14	SPMCOROI	5 780	154 578	160 358
15	SOAVA	10 620	88 660	79 500
16	KHIMDJEE		85 680	85 680
17	TOULET		106 494	106 494
18	FIONA		183 082	183 082
19	MASTER BLUE		105 530	105 530
20	PROCONGEL		21 040	21 040
21	SORACO	21 284	120 000	141 288
22	MADE IN SUN	3 840	56 016	59 856
23	ELEVEUR	12 129	22 960	34 809
24	B.I.E		246 748	246 748
25	SIMETO		5 859	5 859
26	FRUTEXPORT		29 504	29 504
27	RAHARIGETA		485 183	485 183
28	NY ONY		7 648	7 648
		371 796	5 990 092	6 362 388

Trois zones sont actuellement exploitées pour l'exportation : la zone de Tamatave qui va de Soanierana Ivongo au nord de Vatamandry au sud , et qui représente 95% des volumes exportés. La zone de Mananjary , Manakara avec 4% des volumes exportés et la zone de Maroantsetra avec 1% des volumes exportés , prospectée depuis 1992 par les Sud Africains car c'est la zone la plus précoce du pays.

Les chiffres officiels disponibles du ministère de l'agriculture indiquent une superficie plantée de près de 6000 hectares pour une production annuelle moyenne de 35.000 tonnes. Mais ces chiffres doivent être utilisés avec réserve.

En effet un autre raisonnement donne un autre résultat : pour la seule région de Tamatave , les volumes exportés étaient de 6600 tonnes environ (95% du total national) . Or la région de Tamatave approvisionne en totalité l'agglomération d'Antananarivo, la

capitale (1.000.000 hab) pour près de 1000 tonnes soit 1kg/ hab par an. Estimant que les 1,8 million d'habitants de la région de Tamatave consomment 0,250 kg par an, la consommation atteindrait au moins 11000 tonnes. En outre, les producteurs affirment que plus de 30% de la production n'est pas récoltée soit 9000 tonnes. La production minimale de la région de Tamatave peut donc, sans trop de risques d'erreurs être évaluée à 27000 tonnes soit 40% de plus que les estimations officielles.

En 1992 , la valeur des exportations de letchis était de près de 50 millions de francs français soit 16,5 milliards de Fmg, c'est à dire 4,1% de la valeur de nos exportations totales.

Le letchi fait partie intégrante du paysage de la côte est. Chaque paysan possède en moyenne 5 à 20 pieds en moyenne . Il y a quelques riches propriétaires-commerçants qui possèdent plusieurs centaines de pieds.

Les arbres sont souvent plantés autour des habitations associés à d'autres espèces fruitières telles que les caféiers ou les agrumes. Les jeunes vergers sont rares et les arbres ont en moyenne 20 à 50 ans d'âge avec une production moyenne par arbre de 150 à 300 kg. Mais certains arbres très âgés produisent jusqu'à 1 tonne de letchis.

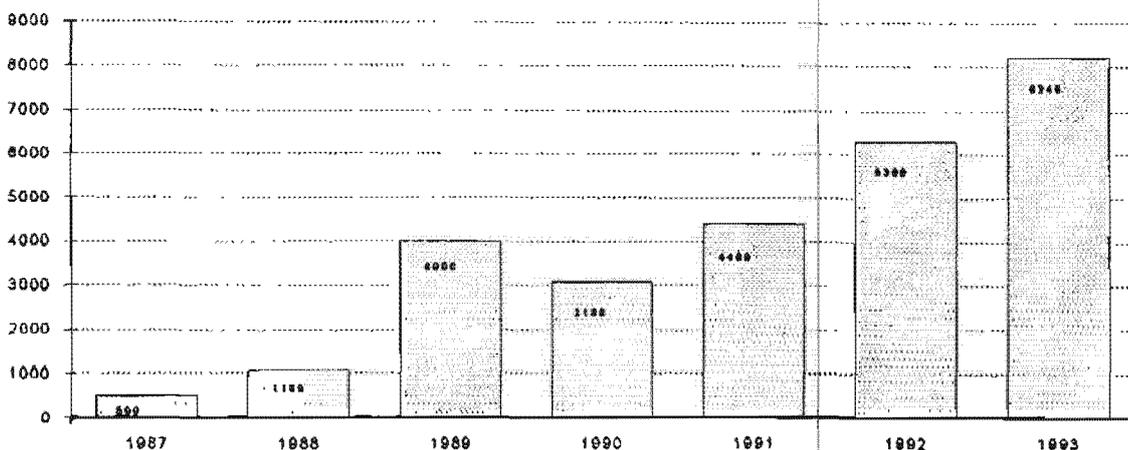
Le letchi est le type de la culture villageoise extensive : les arbres ne reçoivent en général aucun soin , ni fumure , ni traitement , ni taille . Les problèmes phytosanitaires sont mineurs et sans réelle incidence sur la qualité des fruits récoltés . Actuellement l'offre est supérieure à la demande.

Le vent de la libéralisation de 1987 a fait regrouper les exportateurs de letchis grâce à l'impulsion de l'UCOFRUIT , classée parmi les leaders dans le domaine de l'exportation des fruits et légumes jouissant d'une bonne réputation auprès des importateurs.

En 1992 , 110 millions de FMG ont été prélevés par les collectivités locales sur la filière letchis.

Le transport est assuré par les compagnies maritimes MSC (Méditerranéan Shipping Company - Genève) et du groupe Delmas (CGM, almas MTM ,

EVOLUTION DES TONNAGES EXPORTÉS (1987 - 1992)



ENVOI AVION ET BATEAU-LETCHIS De 1987 à 1993-Chiffres contrôlés			
Année	Avion(t)	Bateau(t)	Total
1987	340	147	487
1988	367	794	1161
1989	235	3740	3975
1990	180	2974	3154
1991	290	4007	4297
1992	717	5822	6539
1993	371	5990	6361

ATPAG LLOYD) et la SEAL (Scandinavian East African Line).

Les fruits voyagent à une température comprise entre 1° et 2°C pendant 14 jours en passant par le canal de

Suez et 18 jours par le Cap de Bonne Espérance. Les exportateurs ont choisi de faire passer les bateaux par le Cap pour des raisons de sécurité et de coût.

Chaque année moins de 1000 tonnes sont envoyées par avion : ce sont les letchis primeurs, environ quinze jours, le temps que le premier bateau arrive au Havre. Pour l'heure Air Madagascar et Air France sont toujours en situation de monopole sur les lignes internationales au départ d'Ivato. En 1992, les tarifs proposés, bien que préférentiels par rapport aux tarifs proposés pour d'autres produits, 11FF/kg sont encore élevés comparés à ceux pratiqués à la Réunion ou en Afrique du Sud (6 à 8FF/kg).

90% des letchis arrivent à Rungis (France) dont 70% sont commercialisés en France, le reste partant sur le Royaume- Uni, les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Italie.

Pour l'exportateur deux postes représentent à eux seuls 78% du prix de revient d'un kilo de letchis : l'achat (50%) et l'emballage carton (28%).

En 1992, trois sociétés exportatrices ont engrangés 6.760.000 FF de bénéfices pour 1232 tonnes par bateau et 140 tonnes par avion soit 1372 tonnes sur 3927 tonnes effectuées par les dix premiers exportateurs soit 35%. Avec 1FF = 330 Fmg en juillet 1993, ces trois sociétés ont gagné un peu plus de 22 milliards Fmg soit 6% de la valeur totale de nos exportations nationales.

Le total des exportations de Madagascar sur les secteurs horticoles et floricoles a été en 1993 de 40 milliards de Fmg				
Secteurs	Quantités (en Kg)	%	Valeur FOB (en 100 Fmg)	%
Fruits frais et transformés	8 530 509	39	25 081 382	65
Noix brutes et transformées	1 264 808	6	1 539 067	4
Légumes frais et transformés	8 942 064	41	6 911 093	18
Epices non traditionnelles	3 105 753	14	6 085 871	16
Plantes aromatisantes	30 754	0	244 818	0
Total	21 871 908	100	39 437 629	100

Source : Banque de données de l'Etat

Il existe à Fénérive Est une petite usine, fermée depuis 1989, spécialisée dans la transformation du letchi (pulpe et fruits dénoyautés) et d'autres produits : papayes, ananas, haricots rouges, piments. L'ensemble des produits transformés étaient exportés sur la Réunion.

Aujourd'hui pourtant de réelles possibilités de développement existent dans le secteur de la transformation des fruits.

Bien que les opérateurs économiques ne s'intéressent pour l'instant qu'au fruit frais, car le marché est porteur, il y a une carte à jouer en utilisant les écarts de triage qui représentent 20 à 30% des volumes récoltés pour l'exportation soit entre 1000 à 2000 tonnes par an depuis 1992.

Le seul problème est de trouver d'autres productions complémentaires pour faire tourner une usine toute l'année. Des possibilités existent pour des fruits tels que les goyaves, les papayes, les grenadelles, les jacquiers en partenariat avec des agriculteurs sous contrat.

En 1993 la Protection des Végétaux a donné un chiffre de 8.245 t correspondant aux 8.362t contrôlés auxquelles il faut ajouter 1.883t non contrôlés.

FERME DE BETAMPONA

A 50 km au nord-est d'Antsirabe

Superficie du verger : 170 ha

Vendré à la Société AGRICO

64000 arbres plantés à 7m x 3,5m

55 parcelles délimitées par des brises-vents en pin

25 variétés de pommiers dont : Rousseau, cabillé

blanche et rouge, Pastor, Christmas, Royal d'An-

gletière, Double Red, Golden, Mitrose, Muteu

Black John et Granny Smith, toutes greffées sur

Ménagère

Les plus beaux arbres produisant 60 kg/pied

Personnel : 60 en moyenne toute l'année

Parc de matériel complet

Production de plants greffés

Production de pommes : 1000 t en 1995

Genetium : 15 ha + 25 ha → 2 tonnes d'essence

Les agrumes

Madagascar produit des agrumes de Mars à Novembre. Les principales régions productrices sont par ordre d'importance décroissant : Brickaville, Ambohipy (région d'Antananarivo), Mananjary et Manakara-Vohipeno (côte-est), Fianarantsoa, Manjunga et Morondava (côte ouest).

La production nationale d'agrumes est estimée à 66000 t/an, dont 6000 tonnes soit 1/10 pour la région de Tamatave. Dans la zone de Brickaville, les agrumes sont particulièrement concentrées dans tous les villages longeant le fleuve Rianila. Deux variétés dominent à plus de 70% sur Tamatave, la plate de Brickaville, proche de la variété Makaki, à peau épaisse, assez spongieuse mais savoureuse, récoltée entre avril et juin avec 60% de la production.

Les agrumes sont très souvent plantés en association avec d'autres espèces fruitières autour des cases des villages : letchis, jacquiers et arbres à pains et caféiers. Chaque agriculteur possède entre 50 et 100 pieds d'agrumes en moyenne.

Les agrumes ne produisent qu'au bout de cinq ans, la pleine production étant atteinte vers 10 ans mais les rendements sont faibles de l'ordre de 30 à 50kg par pied en moyenne.

Les pommes forment la culture parmi les plus importantes dans la région d'Antsirabe. Le pommier a été introduit dans la région du Vakinankaratra (région des hautes-terres) par les missionnaires norvégiens en 1870 sous le règne de Ranavalona II qui ont planté une variété connue sous le nom de " Ménagère ". A partir de 1896, les services agricoles introduisirent, les pêches, les pommiers, les pruniers, les abricotiers. La culture des rosacées pu-

Fruits	Nombre (pieds)
Pommiers	482 940
Pêches	68 360
Pruniers	29 900
Poiriers	5 920
Abricotiers	4 480

1993 - Jacques

EVOLUTION DE LA PRODUCTION NATIONALE DE POMMES EN TONNES (1966-1984)								
Regions	1966	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Antananarivo	710	807	350	385	336	211	235	245
Antarabe	9 504	7 831	5 318	5 431	3 823	4 409	3 915	2 200
Fianarantsoa	207	83	177	179	85	80	85	85
Madagascar	10 481	8 421	5 845	5 975	4 246	4 700	4 235	2 830

Regions	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Antananarivo	320	325	340	190	213	240	284	255
Antarabe	3 405	3 365	3 400	5 105	6 085	5 010	5 031	5 100
Fianarantsoa	185	180	176	145	77	77	95	100
Madagascar	3 800	3 880	3 615	5 440	6 375	5 327	6 410	5 455

Source : service statistique agricole - MIPARA

niers atteignent 1.599 hectares en 1963.

A partir de 1970 la coopération Technique suisse entreprit le projet de développement " opération pomme " qui s'est achevé en 1976. Mais Madagascar n'a pas pu atteindre la production des années 1960. Les régions productrices de pommes sont : Faratsiho, Soanindrariny Ambano , qui produisent à elles trois 50% de la production de pommes de la région.

Les agriculteurs du Vakinankaratra possèdent de petites exploitations d'une superficie de 1 à 2 hectares dont 30 à 40% sont occupées par les rizières . La plupart des agriculteurs possèdent entre 50 et 500 arbres fruitiers . L'arboriculture représente une source importante de revenus car elle permet d'acheter le riz qui fait souvent défaut pendant la période de soudure.

De plus en plus d'exportateurs s'intéressent aux productions des Hautes Terres. Les produits en provenance de l'hémisphère Sud sont en expansion sur les marchés européens et particulièrement , les raisins de table , les pêches et les nectarines , les prunes . Les exportations de poires sont en expansion depuis que le feu bactérien a ravagé le verger européen et ont représenté 209.000 tonnes en 1990. Les exportations de pommes vers l'Europe sont considérables (566.000 tonnes en 1990). Une dizaine de pays exportateurs de l'hémisphère Sud sont présents sur ces marchés , avec des circuits bien organisés mais des produits de bonne qualité.

Plus près de Madagascar , la Réunion est un marché solvable qui importe en moyenne chaque année 5000 à 6000 tonnes de fruits tempérés dont 50% environ en provenance de l'hémisphère Sud et plus particulièrement de l'Afrique du Sud , du Zimbabwe et de la Namibie. D'autres pays de la zone comme l'île Maurice , le Kenya, puis l'Arabie Saoudite, le Koweït sont des clients potentiels pour Madagascar.

Le développement de l'agrumiculture dans la région de Soavina mérite également une grande attention.

Les exploitations de la zone de Soavina sont assez grandes de 3 à 5 hectares en moyenne , le riz étant la culture principale avec le manioc et le maïs. C'est là qu'est implantée les nouveaux vergers de la Mania , avec l'assis-

La Société TIKO = usine agro-alimentaire spécialisée dans la fabrication de jus de fruits, de lait UHT et fromage.
 Personnel : 40 dont 10 cadres
 L'entreprise avec contrôle de qualité
 Jus de fruit : production 200/jour
 Objectifs : 1000/ha par ha de jus
 Commercialisation : jus d'ananas
 jus de grenades
 jus d'orange
 Conditionnés en briques de 1 litre
 Exportation envisagée.

tance technique de CIRAD - HOR . Depuis 1990 , 6 hectares ont été plantés.

Les agrumes s'écoulent facilement à un prix intéressant sur les marchés locaux mais les paysans doivent être fortement appuyés.

En général , les sols des zones fruitières sont de nature ferrallitique plus ou moins désaturées, à pH acide et presque toujours carencé en Calcium , Potassium , et surtout Phosphore ce qui nécessite une fumure de redressement . Ces sols riches en matière organique et en argile, ont une bonne stabilité structurale, favorable au bon enracinement des plantes. Ils sont cependant lourds et peuvent en période humide devenir asphyxiant et favoriser le développement de phytophthora.

Dans cette région du Vakinankaratra les agriculteurs laborieux et méticuleux pratiquent une agriculture qui s'adapte bien aux exigences de l'arboriculture fruitière .

Les pratiques arboricoles sont cependant perfectibles en particulier en matière de taille et de lutte phytosanitaire.

D'autre part le manque de moyens financiers freine le développement de la production : peu d'argent pour acheter les intrants (pesticides, engrais, matériel spécifique), peu de fonds pour réaliser des plantations importantes . Certaines zones sont particulièrement dynamiques , les agriculteurs motivés, et demandeurs d'appui pour développer leur production fruitière

D'autres zones au contraire régressent ou stagnent en raison principalement de la difficulté d'évacuation des produits

(Perspectives de développement de quelques productions fruitières à Madagascar - CIRAD - Xavier Fabregues - février 1994 p.58)

La banane

La culture de la banane représente une part non négligeable des zones de culture . En effet , on rencontre des parcelles de bananiers, tout au long des cours d'eau , et en association culturale avec des vivriers.

Il y a quelques années , Madagascar exportait jusqu'à 30.000 tonnes , mais depuis la disparition des cultures intensives, l'exportation ne représente plus que 3 à 10 tonnes par an.

Le quota européen pour Madagascar est de l'ordre de 6000 tonnes , mais il est inenvisageable de fournir un tel tonnage à l'heure actuelle, du fait :

- du morcellement trop marqué des parcelles;
- de la mauvaise maîtrise des techniques culturales;
- des problèmes phytosanitaires (nématodes, charançons);
- de l'hétérogénéité des variétés;
- de la vétusté des stations de conditionnement.

La relance de la culture bananière pour l'exportation nécessite la mise en place de 300 hectares répartis en blocs d'au moins 25 hectares et un suivi rapproché par un technicien spécialiste de cette culture.

RACINES ET TUBERCULES

Année	MANIOC		Fécule (tonnes)
	Production (000 tonnes)	Exportation (tonnes) Q V (millions)	
1985	2 142		518
1986	2 180		77
1987	2 178		352
1988	2 185		842
1989	2 277	373 47	809
1990	2 292	6 503 1 410	425
1991	2 307	4 020 875	278
1992	2 152		300
1993	2 300		300

Source: Banque Centrale de Madagascar - 1993

Avec le riz et la canne à sucre, le manioc constitue la troisième et dernière production millionnaire de Madagascar. On recense également la pomme de terre, le sonjo et la patate douce.

Le manioc, dont la production s'est élevée à 2,1 millions de tonnes en 1992, constitue un élément de force pour les travailleurs et un aliment de choix pour le bétail. Sa production s'est stabilisée à 2 millions de tonnes de tubercules depuis 1983. Quoique produit pauvre, la valeur de cette production peut être évaluée à 100 milliards de francs en 1992, soit près du cinquième de celle du riz, d'où son importance.

Les 21 plus gros fivondronanans producteurs de manioc au cours des 5 dernières années

	Production (tonnes)	Superficie (ha)	Rendement (t/ha)
Antalaha	30 848	2 425	12,6
Moramanga	31 030	3 588	8,7
Vondrozo	32 120	4 795	6,7
Beitoka	32 607	6 171	5,3
Ambavombe	34 737	6 698	5,2
Ambonimamo	35 130	4 704	7,5
Antanifady	38 725	6 380	6,1
Tolagnaro	40 461	10 137	4,0
Vatomandry	44 325	4 858	9,1
Anjozorobe	60 890	6 308	9,6
Miarinarivo	62 289	6 020	10,4
Tatroanomandry	56 192	6 424	8,7
Namadiana	73 980	12 345	6,0
Ambatona	79 381	8 605	9,2
Manangy	79 880	13 436	5,9
Vohigeno	81 005	12 505	6,5
Bekily	82 375	12 836	6,5
Ikongo	85 885	13 305	6,5
Fianarantsoa I	88 854	11 048	8,0
Ambatondrazaka	89 610	9 629	9,3
Fanaranga	200 547	29 310	6,8

Bon an mal an le manioc est cultivé sur une superficie de 300.000 ha à raison de 4 à 5 tonnes à l'hectare.

La région de Fianarantsoa assure à elle seule la moitié de la production nationale de manioc, sauf en 1991; elle a toujours dépassé le million de tonnes sur une superficie constante, environ 100.000 hectares avec un rendement moyen de 8,7 tonnes à l'hectare. La production de manioc de Fianarantsoa représente une valeur de 50 milliards de francs.

Selon les mêmes services de l'Etat la production déclarée est de 1,1 million de tonnes soit 50% de la population officielle.

Fianary	MANIOC PRODUCTION (tonnes)			
	1988	1989	1990	1991
ANTANANARIVO	387 145	380 280	382 838	318 220
ANTSIRANANA	83 785	87 800	84 528	87 080
FIANARANTSOA	1 037 136	1 102 610	1 108 704	894 442
MAHAJANGA	110 100	117 088	117 804	70 481
TOAMASINA	258 043	254 085	254 378	280 121
TOLIARY	336 435	368 789	365 188	372 511
Total	2 185 638	2 291 385	2 294 188	1 845 864

Source: Ministère de l'Agriculture Projet MAG /87/013-1991

La région d'Antsiranana tient la lanterne rouge avec 55/60.000 tonnes soit 2,5% de la production nationale. Seul le Fivondronana d'Antalaha produit 30.000 tonnes de manioc sur une superficie de 2458 hectares mais un rendement de 12,5 tonnes à l'hectare, le plus fort rendement sur le plan national (3 fois la moyenne nationale)

La pomme de terre donne encore une petite production qui se situe autour de 250.000 tonnes depuis 1990. Sa culture est exclusivement concentrée à Antananarivo (Antsirabe et Ambatolampy) c'est à dire 90% de la production nationale qui était de 265.000 tonnes en 1991. La pomme de terre est essentiellement consommée sur les Hautes Terres.

Le rendement de la pomme de terre est de près de 6,8 tonnes à l'hectare pour une valeur globale de 50 milliards en 1991 et 150 milliards en 1994.

Fianary	Production de pommes de terre (tonnes)			
	1988	1989	1990	1991
ANTANANARIVO	117 010	181 900	244 084	237 204
ANTSIRANANA	200	225	225	235
FIANARANTSOA	14 985	23 055	25 648	25 949
MAHAJANGA	270	200	282	288
TOAMASINA	818	740	1 484	1 300
TOLIARY	80	65	80	80
TOTAL	128 483	211 785	272 894	265 946

La pomme de terre est de plus en plus consommée en frites ou accompagnant les brèdes et les viandes. En cas de manque de riz elle tend à remplacer celle-ci.

La superficie consacrée se situe autour de 15.000 ha.

La production mondiale s'élève à 270 millions de tonnes.

La patate douce sert à l'alimentation humaine y compris les feuilles qui servent à confectionner de la soupe.

Géographiquement les régions d'Antananarivo, Fianarantsoa et Toliary sont les plus grosses productrices de patate douce.

Fianary	PRODUCTION DE PATATE DOUCE (tonnes)			
	1988	1989	1990	1991
ANTANANARIVO	171 895	184 980	184 428	182 365
ANTSIRANANA	5 825	5 050	6 034	6 201
FIANARANTSOA	130 813	133 090	132 288	136 220
MAHAJANGA	14 400	15 510	12 228	13 154
TOAMASINA	22 188	23 080	22 407	23 293
TOLIARY	108 578	118 825	117 612	120 578
TOTAL	465 699	478 485	474 981	482 891

En 1991, la production de 485.000 tonnes a été réalisée sur une superficie de 171.645 hectares soit un rendement de 2,8 tonnes à l'hectare. Cette production présente une valeur de 50 milliards de francs.

Voici deux activités qui paraissent à première vue très différentes. Dans un cas, avec l'élevage on se trouve devant un secteur très traditionnel et qui occupe une position éminemment importante dans l'agriculture nationale au même titre que le riz avec deux grandes branches bovins et volailles.

Dans l'autre, c'est la pêche, secteur difficile et risqué, la pêche en mer. Pourtant pêche et élevage ont en commun de constituer les bases essentielles de la chaîne agro-alimentaire : viande, produits laitiers et poissons sont avec le riz les éléments décisifs de notre alimentation.

Ces deux secteurs connaissent aujourd'hui des bouleversements importants liés aux progrès techniques dans les transports et le conditionnement (sur-gélation). Un littoral important (5000 km de côtes) un plateau continental prometteur (200 miles) et un très vaste terroir constituent sans conteste les aptitudes remarquables de notre pays.

Pourtant de très graves lacunes subsistent dans les deux cas : insuffisance chronique des efforts pour maintenir l'état sanitaire de notre cheptel bovin, cible favorite des brigands (dahalo) qui entretiennent l'insécurité dans les campagnes, faiblesse du secteur pêche face aux besoins locaux et à une concurrence internationale toujours plus agressive et sans pitié.

L'ELEVAGE : DES CARENCES PENALISANTES

L'ensemble des activités de l'élevage qui se répartissent en quatre grandes branches - bovins, porcins, ovins et volailles - contribue aujourd'hui pour 150 milliards de francs dans les recettes de l'agriculture. Or la part de l'élevage a tendance à décroître au profit des cultures : en effet ses recettes atteignaient 45% des recettes globales de l'agriculture. Des exportations de viande bovine se font sur l'Europe mais la demande (7400 tonnes) n'a jamais été satisfaite. Cette exportation a porté sur une valeur de 5,4 milliards de francs en 1992. A cela s'ajoute 1,6 milliard d'exportation de boeufs sur pieds, cela représente une valeur de 7 milliards soit près de 4 millions de

dollars. Cette situation globalement acceptable recouvre néanmoins des situations qui le sont moins.

Elevage bovin : une vraie richesse trop mal gérée

C'est la branche la plus importante des productions animales. L'ensemble des recettes provenant du boeuf peut largement être évalué à 150 milliards de francs en 1992 soit plus que le manioc soit le quart du budget de l'Etat. Cela signifie donc une activité en tous genres des plus importants dans le pays.

Depuis une dizaine d'années, les experts dans leur majorité s'entendent pour accepter que le troupeau bovin malgache ne progresse plus. Le cheptel est estimé entre 11 et 12 millions de têtes, soit 1 boeuf par habitant, ce qui est énorme. Les raisons de cette stagnation tiennent essentiellement aux méthodes d'élevage. En effet sauf sur les Hautes Terres, il s'agit d'un élevage extensif, en pleine nature, sans organisation de pâturage, sans séparation de sexe, sans suivi sanitaire et nutritionnel permanent ce qui rend les bêtes sensibles aux maladies. Il semble également que les boeufs sont abattus d'un an plus jeunes qu'auparavant.

Toutes les régions de Madagascar se consacrent plus ou moins à l'élevage bovin. Ce sont les régions de l'Ouest et du Sud qui regroupent la plus grande partie du cheptel : 60% du total. Ce troupeau est réparti entre 973.615 exploitants éleveurs en 1991. Le troupeau moyen par exploitant-éleveur s'élève à 11 têtes avec 21 têtes dans la région de Tuléar. Antananarivo est la région qui a le moins de têtes par troupeau. A titre de comparaison le troupeau moyen par exploitation en France est de 42 têtes.

Sur le plan géographique, le sud c'est à dire Toliary assume la responsabilité du quart du troupeau national soit plus de 4 millions de têtes, suivi de Mahajanga avec 2.677.000 têtes, Toamasina demeurant à la remorque de tous les Faritany.

En dépit de cette stagnation quantitative, le troupeau bovin malgache demeure assez important devant celui de l'Italie (7 millions de têtes), à égalité avec celui du Royaume Uni (12) mais après celui de la France (21), de la Colombie (25), de l'Argentine (30), du Mexique (35), de la Chine (60) des Etats-Unis (110), de l'Union Soviétique (120), du Brésil (130 millions de têtes). Ramené au nombre

EFFECTIFS BOVINS	Exploitants	Moyenne	Boeufs		Vaches	Autres
			de trait	casés		
1991						
Antananarivo	1 259 500	223 162	5,6	400 190	163 121	366 243
Antsirananana	1 081 486	80 608	13,4	162 578	146 861	308 668
Fianarantsoa	1 384 734	212 140	9,5	128 661	315 280	474 678
Mahajanga	2 677 363	132 870	20,1	286 334	1 286 372	604 345
Toamasina	737 133	128 181	5,7	186 878	127 652	207 126
Toliary	4 282 574	196 884	21,8	486 210	661 677	1 527 180
Total	11 432 606	973 615	11,7	1 616 373	3 820 643	3 506 646

Source : Ministère de l'Agriculture - Projet MAG / 87 / 013 - 1991 - Exploitations agricoles

MOUVEMENTS MARCHÉS AUX BOEUFs					
		1985	1989	1990	1991
Antananarivo	A	247 144	193 406	231 292	
	V	177 847	184 333	221 043	
Fianarantsoa	A		62 357	84 896	
	V		74 028	80 032	
Mahajanga	V	41 304	74 172	81 980	ND
Toliary	A	79 080	244 682	282 088	
	V	36 700	148 385	170 341	
TOTAL	A	326 204	530 628	589 286	
	V	208 891	481 798	534 278	

d'habitants, Madagascar est en excellente position car très rares sont les pays qui répondent à l'équation 1 boeuf = 1 habitant.

Le boeuf a en général trois destinations : la vente sur pieds, la consommation de viande et le cuir.

Environ 600.000 boeufs sont abattus chaque année depuis 1975 fournissant une production de viande qui se situe autour de 140.000 tonnes (gros bovins et veaux confondus). Cette production a peu varié au fil des ans. Ainsi si chaque Malgache consommait 19,4 kg par an en 1975, il ne consomme plus que 10 kg en 1992. Or le cheptel peut valablement fournir les 19,4 kg par habitant en 1992 soit 242.500 tonnes soit 900.000 têtes c'est à dire 1% du cheptel. En 1994, on est à 7kg par habitant.

La production mondiale de viande se situait à 49 millions de tonnes en 1988 (soit 9,9 kg par habitant) dont les Etats-Unis (10,8 millions de tonnes), l'Union Soviétique (8,8), l'Argentine (2,6) les pays de la Communauté Européenne (7,1).

Malgré le nombre de vaches (3.500.000) soit le quart du cheptel, la production laitière est insuffisante en raison des méthodes archaïques d'élevage. Aussi pour la satisfaction de ses besoins Madagascar doit importer soit du lait en poudre soit du lait concentré. Aujourd'hui ce lait en poudre est constitué par des dons, ne nécessitant pas de sorties de devises.

La collecte de lait est effectuée dans les régions productrices Antananarivo, Antsirabe, Manjakandriana au profit de quelques laiteries et fromageries situées dans ces régions.

En 1992, 19.636 boeufs ont été abattus dans les abattoirs industriels agréés d'Antananarivo et de Mahajanga. Ces abattages étaient de 49.552 têtes en 1985, 26.397 en 1989 et 22.982 en 1990. Or la capacité des deux abattoirs est de 1000 boeufs jours minimum soit 250.000 boeufs/an. Au coût actuel le chiffre d'affaires des deux abattoirs serait de 40 milliards Fmg au moins.

7500 tonnes de viande par an ; tel est le contrat de fournitures avec la Communauté Européenne mais que Madagascar n'a jamais pu satisfaire alors que les deux abattoirs sont prévus pour cela.

L'autre destination du boeuf est le cuir. Qu'adviennent-ils de ces 600.000 peaux ? Les statistiques officielles indiquent d'importantes exportations de cuir équivalentes au nombre de boeufs abattus dans l'année. En 1991, 532 tonnes de cuirs bruts de bovins ont été exportés pour une valeur de 680,8 millions de francs, soit 1250 francs le kilo FOB et en 1992, 576

tonnes pour 893,2 millions de francs soit 1550 francs le kilo FOB (1 dollar). En 1994 le dollar vaut 3500 Fmg.

Le problème des "dahalo" ou voleurs de boeufs est ainsi clairement posé. Il ne s'agit pas d'un fléau social mais d'un problème économique résultant des méthodes d'élevage qui ne demandent pas beaucoup d'efforts ni d'investissement. A ce stade un boeuf volé peut être vendu 1000 francs comme il peut l'être à 200.000 francs. Ce n'est que bénéfice net pour le four-nisseur. En outre les receleurs sont connus non seulement des habitants mais également des autorités. Certes les autorités responsables s'acharment à tenter de réprimer ces vols mais ont toujours échoué faute de pouvoir maîtriser leur destination.

Le cheptel bovin est très sensible à certaines maladies dont les principales sont la fasciolose hépatique, le charbon bactérien et le charbon symptomatique.

En règle générale, les boeufs se négocient sur les marchés à bestiaux. Selon les périodes il y a entre 27 et 120 marchés dans tout Madagascar.

	Immunités charbon bactérien et symptomatique		
	1985	1989	1990
Antananarivo	860 641	850 028	879 872
Antsirabana	421 076	512 207	477 880
Fianarantsoa	660 664	586 027	588 016
Mahajanga	2 505 047	1 843 758	1 928 097
Toamasina	511 685	326 328	365 988
Toliary	1 799 720	1 087 453	2 034 445
TOTAL	6 826 728	5 116 793	6 269 878

Les marchés les plus importants se trouvent dans Toliary et peuvent aller jusqu'à 51 unités. Viennent ensuite les marchés d'Antananarivo. Or peu de filondronana sont concernés par les marchés aux boeufs, de 2 à 16 sur 119 ce qui représente 13,4% au maximum pour quelques 700.000 boeufs.

Les statistiques de la Direction de l'élevage révèle également que 50% des abattages connus, inspectés et non inspectés ont lieu dans le Faritany d'Antananarivo. Les régions de gros troupeaux ne figurent pas au tableau. Or c'est dans ces régions où les abattages sont moins connus que sévissent les vols de boeufs (dahalo).

La valeur des boeufs vendus sur les marchés approche les 90 milliards de francs en 1991 ce en liquidités uniquement. Sur ces marchés il s'agit de boeufs ayant des papiers justificatifs. Les chiffres sont donc assez fiables. Ils expliquent les chiffres du cheptel de 12 millions de têtes.

Il ressort des statistiques officielles que moins de 40% seulement des boeufs vendus pour abattage sont abattus inspectés ou non. En 1990, il y a donc 311,543 abattus clandestinement soit 60% des boeufs vendus. Ceci pose l'ampleur du travail des vétérinaires qui sont en très petit nombre.

	TRAITEMENT FASCIOSE HEPATIQUE		
	1985	1989	1990
Antananarivo	326 746	287 734	122 877
Antsirabana	3 423	32 561	2 098
Fianarantsoa	212 381	244 848	98 571
Mahajanga	37 886	32 581	13 870
Toamasina	137 881	145 823	84 278
Toliary	87 828	87 701	29 475
Total	616 087	781 285	348 887

ABATAGES INSPECTES ET NON INSPECTES				
FANTANY	1985	1989	1990	1991
ANTANANARIVO	118 875	119 461	103 985	
ANTSIRANANA	13 587	20 880	20 838	
FIANARANTSOA	28 153	20 845	20 880	ND
MAHAJANGA	25 171	222 242	27 889	
TOAMASINA	26 751	21 839	22 134	
TOLIARY	30 560	38 541	27 227	
TOTAL	239 986	437 817	222 853	

Source : Direction de l'élevage

Aussi n'est-il pas étonnant que les vols de boeufs ne puissent pas être éradiqués.

Il est intéressant de noter que les 4188 boeufs exportés sur pieds sont loin de contribuer à l'explication des vols de boeufs. Certes leur valeur est importante puisqu'elle s'élève à 1,6 milliard de francs soit 380.000 francs par unité c'est à dire plus de 200 dollars. En 1991, nous avons exporté 12.650 boeufs pour une valeur de 3,5 milliards de francs soit 350.000 francs FOB l'unité. Il semble donc que c'est une erreur d'estimer que l'exportation des boeufs sur pieds est la source des vols de boeufs, facteur de l'insécurité dans les campagnes malgaches.

Aujourd'hui qui dit boeuf dit insécurité, synonyme de peur dans tout, et en particulier celle d'investir aussi bien de la part des nationaux que des étrangers. C'est pourquoi nous avons consacré ce long chapitre sur le boeuf pour en saisir les particularités. En effet, vol ou pas, le boeuf demeure pour Madagascar une très grande richesse renouvelable, beaucoup plus sûre que les mines car il est source de vie. Il était d'ailleurs la plus grande source de revenus des anciens Souverains Malgaches. Aussi quand nous affirmons en sous-titre : élevage bovin, une vraie richesse trop mal gérée nous ne faisons qu'une constatation maintes fois signalée, mais occultée par les pouvoirs.

Elevage porcin : un espoir certain

On évalue à moins d'un million de têtes le cheptel porcin. Un chiffre très modeste par rapport au nombre d'habitants (56 pour mille contre 215 pour mille pour un pays comme la France). Il est cependant à signaler qu'une partie de la population malgache (1 million de personnes environ) ne consomme pas de la viande de porc pour diverses raisons (interdits ethniques ou familiaux, religions islamique et protestante, traditions, tabous etc.)

Le nombre de notre cheptel ne progresse plus. Il semble même qu'il regresse puisque de 728.000 en 1990 il est tombé à 700.000 en 1991.

La répartition de cet élevage présente une certaine particularité : les 2/3 du cheptel se répartissent dans les régions d'Antananarivo et de Fianarantsoa; on ne compte pas moins de 300.000 éleveurs de porcs soit une moyenne de 2,5 porcs par éleveurs. Antananarivo et Fianarantsoa élèvent plus de 450.000 porcs. Il existe cependant des

élevages ayant un caractère industriel (plus de 400 porcs) et semi industriel (de 40 à 400 porcs).

La production de viande dans les ateliers agréés se situe autour de 400 tonnes par an dans Antananarivo ville et Antsirabe soit 400 grammes par habitant et par an en 1992 (la boucherie occupe un peu moins de 50% du total, le reste étant réservé à la fabrication de charcuterie...). Ainsi la consommation de viande de porc est négligeable à Madagascar. Au niveau mondial la production qui était de 38,6 millions de tonnes en 1970 a atteint 64,4 en 1988 et celle de la CEE qui était de 7,5 en 1970 était de 13,3 en 1989.

Cette expansion de la production européenne au cours des dernières années explique la crise très grave dont souffre le secteur porc. Face à cette crise et sous l'impulsion de la CEE, des mesures de stockage et de limitation de la production sont prises. Au sein même de l'Europe la France est déficitaire en viande de porc car elle importe 500.500 tonnes (1989) de Belgique, des Pays-Bas et du Danemark.

Parmi les gros producteurs de viande, signalons la Chine avec 20,1 millions de tonnes en 1989, les Etats-Unis (7,1), et l'ex-Union Soviétique (6,3).

Sur le plan sanitaire, un peu plus de 40% du

CHEPTEL PORCIN				
FANTANY	1985	1989	1990	1991
Antananarivo	323 078	288 214	340 418	304 438
Antsirabane	19 802	23 078	20 078	20 482
Fianarantsoa	103 487	173 542	185 120	159 340
Mahajanga	51 538	49 880	44 331	49 289
Toamasina	70 888	71 120	81 470	95 440
Toliary	78 742	89 427	884 448	70 539
Total	844 891	878 091	1 385 865	899 512

cheptel est immunisé contre la peste porcine et plus de 80% contre la maladie de Teschen (1992).

Par un meilleur suivi sanitaire et surtout par l'introduction de nouveaux vérols, le cheptel porcin malgache, bien adapté aux conditions des Hautes Terres pourrait doubler en quelques années. Certaines aides étrangères (France) semble encourager cette tendance.

Jadis interdit par les Souverains Merina l'élevage du porc a pris un essor sur les lieux même de son interdiction.

L'élevage ovin et caprin: hésitations

L'élevage ovin est essentiellement fait pour sa viande consommée surtout par les adeptes et les sympathisants de l'Islam et les personnes ne mangeant pas de porc par tradition.

	OVINS (Nbre de têtes)				CAPRINS (Nbre de têtes)			
	1985	1989	1990	1991	1985	1989	1990	1991
ANTANANARIVO	4 592		18 136	17 000				
ANTSIRANANA	10 802	12 802	10 798	13 202	55 325	25 732	17 740	20 787
FIANARANTSOA	5 599	9 048	9 494	9 218				
TOAMASINA	854	848	827	854				
TOLIARY	454 188	457 071	378 871	377 873	518 836	796 255	703 236	809 445
Total	476 875	479 898	418 888	418 544	887 186	818 887	720 976	729 282

Quant à l'élevage caprin, il est surtout répandu dans le Sud à Tollary; les fivondronana qui ont les plus gros éleveurs sont Ambovombe (18.743 têtes), Tsihombe (135.889), Beloha (122.861), Amboasary (51.753), Ampanihy (57.291) et Manja (42.500).

Avant 1985, le fivondronana d'Ampanihy comptait plus de 150.000 caprins et avait un florissant artisanat de tapis mohair. Malheureusement le déclin de cet artisanat fait suite au déclin du troupeau qui est passé de 140.000 en 1985 à 57.000 en 1991 c'est-à-dire une perte des 2/3. Sur le plan national, on constate également ce déclin puisque de 887160 têtes en 1985, le troupeau n'est plus que 720.232 en 1991 soit une perte nette de 166.928 têtes en 6 ans soit une diminution de 27.000 têtes par an c'est à dire 3% par an ce qui est très important. Cela signifie la disparition totale du cheptel dans 25 ans. Or ce troupeau de caprins fait partie des grosses richesses de la région.

L'élevage avicole: en progrès

Depuis 1980 la production avicole malgache a considérablement progressé grâce au développement de l'élevage industriel. C'est l'élevage du poulet qui a connu le développement le plus spectaculaire suivi de celui du canard et de l'oie, ce qui a permis de faire face à une consommation croissante et de dégager des excédents normalement destinés à l'exportation. Cette production est issue de cinq grandes catégories: poulets et poules, de loin la plus importante (7000 tonnes), dindes (3000 tonnes), canards (3000 tonnes) et enfin oies (500 tonnes). Elle permet à Madagascar de satisfaire ses besoins et d'envisager sereinement l'exportation. Comme pour l'élevage porcin les régions d'Antananarivo et de Fianarantsoa assurent 60% de la production de volailles. Le Sud assure par contre 70% de l'élevage de dinde tandis que le lac Alaotra est la terre de prédilection des oies.

L'aviculture a dégagé des recettes pouvant être estimées à dix milliards de francs. Les régions productrices de riz sont les plus consommatrices de volailles (volailles et oeufs).

Depuis deux ans, il y a quelques essais d'exportation de viande de volailles et de foie gras.

Deuxième ressource issue de l'aviculture, la production d'oeufs s'est développée de pair avec la consommation mais à un rythme plus élevé que la viande de volailles; signalons toutefois que la volaille locale produit deux, trois fois moins d'oeufs que la

	Coeqs et poules	Canards	Dindes	Oies	Autres	Total
ANTANANARIVO	4 142 451	851 879	50 295	72 957	210 266	5 064 801
ANTSIRANANA	1 368 563	274 450		63 335	14 364	1 711 660
FIANARANTSOA	3 846 056	879 034	145 508	87 903	890 281	5 618 399
MAHAJANGA	2 007 103	389 788	43 506	104 104	110 529	2 764 999
TOAMASINA	2 139 514	805 548	30 460	255 634	553 154	3 584 338
TOLLARY	2 030 884	276 982	112 396	46 277	31 735	2 485 262
Total	15 555 228	3 298 678	383 284	720 380	1 780 379	22 334 014

Source: Ministère de l'Agriculture - Projet MAG/87/013

volaille de race. Dans l'état actuel de nos statistiques agricoles il n'est pas encore possible de présenter des chiffres de production.

A titre comparatif il est intéressant de noter qu'en 1989, la production de viande de volailles des Etats Unis était de 9,5 millions de têtes celle de la Chine 2,7, le Brésil 1,8, le Japon 1,5 et l'ex-Union Soviétique 3,1.

PECHE : DES CARENCES REGRETTABLES

Toutes les conditions semblent réunies pour faire de Madagascar une moyenne puissance en matière de pêche maritime: un marché intérieur assez important et un littoral ouvert à la fois sur le Canal de Mozambique et l'Océan Indien. Pourtant il n'en est rien. Certes Madagascar manque de traditions dans ce domaine, aussi les étrangers règnent en maître absolu dans ce secteur, dont la production est essentiellement destinée à l'exportation, le marché intérieur étant alimenté par la pêche traditionnelle ou artisanale et les rejets de la pêche industrielle.

La production halieutique, tous produits confondus est de l'ordre de 104.000 tonnes (1990). Il faut cependant retenir que cette production, certes très modeste par rapport à la production mondiale, se heurte à la concurrence internationale et aux difficultés économiques de la profession confrontée à une progression rapide de ses coûts d'exploitation.

La production des pêches maritimes ne comprend pas seulement des poissons, elle inclut aussi tous les crustacés et les coquillages ainsi que certaines plantes marines. Elle se divise schématiquement en trois grandes familles de produits:

• **les poissons**, 62.000 tonnes de produits. Sur ce total, 10.000 tonnes de thons sont pêchés par les baleaux battant pavillon étranger, le reste soit 52.000 tonnes assurées par la pêche traditionnelle. Sur 62.000 tonnes, 43.000 tonnes sont des produits frais et 19.000 tonnes conservés soit fumés / grillés, soit salés / séchés. Ces apports de poissons se répartissent entre un très grand nombre de variétés: le cabot, le merlan.

L'ensemble des apports représente une valeur totale de 32 milliards de francs en 1990 dont 13 milliards pour les poissons frais;

• **les crustacés** qui ont représenté en 1992 un tonnage de 11.000 tonnes dont 9.000 pour les crevettes, 300 pour les langoustes et 1200 pour les crabes, les trois principales productions. L'ensemble des ap-

	1985	1988	1990	1991
ANTANANARIVO	2 761 422	3 027 705	3 041 881	2 801 512
ANTSIRANANA	2 177 185	1 870 375	2 364 090	2 295 264
FIANARANTSOA	3 079 228	3 135 348	3 386 338	3 299 257
MAHAJANGA	3 236 307	2 899 000	2 683 690	2 971 200
TOAMASINA	4 008 382	3 893 750	3 954 781	3 419 952
TOLLARY	2 108 371	2 856 102	2 466 487	2 223 847
Total	17 365 943	17 842 348	18 186 884	17 088 912

Source: Ministère de l'Agriculture - Projet MAG/87/013-1001

CREVETTES			
Exportations			
	Prod.	Q/tonnes	Valeur milliards
1985	6 158	4 257	14 894,4
1986	5 923	4 272	16 498,2
1987	7 855	5 145	34 300,5
1988	7 183	5 081	42 595,4
1989	5 955	5 308	48 668,7
1990	5 987	5 004	60 361,1
1991		6 589	74 772,5
1992		5 985	70 500,0

ports en crustacés ont atteint un montant de près de 100 milliards de francs.

Les mollusques qui font l'objet de pêche : les huîtres, les moules et les coquillages.

Sur le plan mondial Madagascar

n'occupe qu'une place très modeste en matière de pêche maritime. Sa production représente à peine

9 pour mille de la production mondiale. Les grands pays de pêche sont le Japon et l'ex-Union Soviétique.

Les Malgaches consomment environ 60.000 tonnes de produits de la mer par an toutes catégories confondues. Si l'on s'en tient aux poissons frais, la consommation moyenne annuelle par habitant qui est encore faible (5kg) a beaucoup progressé depuis 1960 (4,9 kg). L'ensemble de cette consommation représente une valeur de 80 milliards de francs par an. La disponibilité théorique de poissons minimale établie par la FAO étant de 7,4, la consommation des Malgaches aurait dû être de 92.500 tonnes en 1990.

Comme on le voit à travers ces chiffres la production ne suffit pas à couvrir les besoins. Globalement le déficit des produits de la mer se situe à plus de 30.000 tonnes. Cela n'empêche pas les échanges. Le commerce international des produits halieutiques est excédentaire pour Madagascar. Les importations ont représenté un total de 411,4 tonnes (1989) constituées essentiellement de conserves de sardines, de sardinelles, de sprats et de maquereaux en provenance du Maroc et de la France pour un montant total de 2 milliards de francs.

Les exportations, de leur côté, se caractérisent par une progression de 6341 tonnes en 1990 contre 3914 tonnes en 1980, dont 5985 tonnes de crevettes en 1992, pour une valeur de 90 milliards de francs dont 70,56 milliards pour les crevettes.

L'excédent pour l'ensemble des produits s'est élevé à 77 milliards en 1992. La pêche occupe le troisième rang des produits exportés de Madagascar après le café et la vanille.

La pêche maritime est encore loin d'avoir à Madagascar le caractère industriel qu'elle revêt dans certains pays (Japon ou Union Soviétique, etc.) dont les flottes pêchent sur toutes les mers du globe dont l'Océan Indien, avec des moyens puissants et ultra-modernes (navires-usines, navires-congélateurs, etc.). La profession garde encore dans notre pays un caractère fortement traditionnel, des difficultés dues à l'absence de moyens de la flotte. Celle-ci demeure extrêmement faible.

La pêche industrielle est assurée par une flotte de chalutiers industriels crevettiers dont le nombre de bateaux est passé de 7 en 1970 à 49 en 1990. Durant la même période les captures en crevettes se sont développées de 775 tonnes à 7000 tonnes envi-

ron. Cette pêche industrielle est assurée par six entreprises. Cette flotte compte aujourd'hui 22 bateaux-congélateurs de plus de 25m, 7 de moins de 25m et 20 bateaux-glacier de plus de 25m. L'industrie crevettière a créé 2250 emplois salariés à plein temps sur un total de 3000.

La pêche artisanale est pratiquée avec 100 à 105 embarcations dont 65 opérationnelles mais seulement 35 font la pêche, le reste n'effectuant que la collecte des produits de la pêche traditionnelle. La pêche artisanale offre 440 postes environ.

La pêche traditionnelle est la plus grande pourvoyeuse d'emplois et de captures. L'ensemble des côtes malgaches abrite 1250 villages de pêcheurs situés sur la côte nord et ouest. La pêche traditionnelle est assurée par 42.556 pêcheurs dont 30.270 se servent d'embarcations et 11.836 travaillent à pied. 21.455 pirogues opèrent sur la côte, se composent de pirogues à la balancier (63%) et de pirogues simples (37%) dont les longueurs varient de 3,5m à 7m.

Le secteur pêche ne se résume pas uniquement à la pêche maritime, il y a aussi son complément la pêche continentale. C'est celle pratiquée dans les lacs, lagunes, marais et rivières sur une superficie de 250.000 hectares d'eaux douces exploitables dont 150.000 de plans d'eau douce directement concernés par la pêche. Elle est assurée par 17.800 pêcheurs professionnels dont 5.000 pour les lacs et 12.800 pour la pêche d'eau douce côtière avec 7.000 embarcations. La production annuelle de la pêche continentale est valablement estimée à 30.000 tonnes pour un chiffre d'affaires de près de 30 milliards de francs.

Les variétés de poissons les plus courantes sont la carpe miroir, la carpe royale, le tilapia, le black-bass et plus récemment le fibata.

Le secteur pêche occupe près de 62.000 pêcheurs professionnels. En ajoutant 6.700 personnes

PRODUITS D'ALEVINS			
Année 1991			
	Objectif	Réalisées	Cédées
ANTANANARIVO (4 stations)	2 500 000	1 700 000	713 156
FIANARANTSOA (1 station)	190 000	1 400 000	573 399
TOAMABINA (2 stations)	600 000	130 000	72 415
TOLIARY (3 stations)	330 000	111 000	
Prod. privées	850 000	787 000	77 560
Total	5 770 000	4 128 000	1 236 572

Source : Ministère de l'Agriculture
Projet MAG/87/013
Trois espèces : Carpes - Cyprin - Tilapia

travaillant pour les activités directement liées à la pêche, (4.700 dans la construction embarcation...) ce sont presque 70.000 personnes qui vivent de la pêche. Elles représentent 1,4% de la population active (de 15 à 64 ans). Si on considère que chaque pêcheur a en charge 6 personnes, ce sont 420.000 personnes qui sont directement concernées par la pêche, plus de trois fois le nombre de fonctionnaires

(3,7% de la population globale).

Outre les pêcheurs professionnels, 81.000 personnes pratiquent la pêche ou l'aquaculture de façon occasionnelle ou comme activité secondaire (par exemple les pisciculteurs et les pêcheurs saisonniers des lacs tarissables)

Ainsi 420.000 personnes sont concernées par la pêche à Madagascar soit 1% de la population totale . Le niveau actuel de production , comparé au potentiel du stock halieutique de Madagascar , est encore faible et pourrait facilement tripler pour aboutir à 300.000 tonnes.



LA FORET : UN PATRIMOINE A PROTEGER ET A MIEUX VALORISER

Le sol de Madagascar présente différentes valeurs. Les bois et forêts occupaient en 1960, 12 millions d'hectares soit 20% de la superficie totale. En 1984, il semble qu'ils n'occupent plus que 12% du total soit 7 millions d'hectares, c'est-à-dire une perte nette de 5 millions d'hectares en trente ans soit 150.000 hectares par an. Ainsi, les forêts malgaches, au lieu de progresser disparaissent. A cette allure et sans reboisement énergique, la forêt malgache n'existera plus dans moins de cinquante ans.

Les raisons de cette disparition sont nombreuses. Le bois est encore utilisé comme source importante d'énergie. Cette consommation massive de bois pour les usages domestiques et industriels a contribué au déboisement intensif dans toutes les régions. La pratique des cultures sur brûlis est une autre raison de cette disparition. Enfin, les feux de brousse avant la saison des pluies s'inscrivent comme la troisième cause de cette disparition dramatique de nos forêts.

Cette triste situation doit être rapidement enrayerée. D'où des actions urgentes en matière d'énergies nouvelles : biogaz, énergie solaire, houille, gaz, pétrole etc... C'est un SOS que nous lançons car la disparition de nos forêts serait une catastrophe humaine.

La forêt malgache se divise en quatre catégories :

- la forêt tropicale sèche et caducifoliée de la forêt de la côte-ouest;
- la forêt dense ombrophile des hautes montagnes, des versants sud et ouest du Tsaratanàna et du versant oriental;
- la forêt xérophile ou bush du sud et
- le "savoka", situé à l'est de la grande forêt sur les basses collines Betsimisaraka et les Hautes Terres qui est une formation forestière dégradée repoussée sur les brulis des terres défrichées pour la culture (tavy) représente 6% de la superficie de l'île soit 3,5 millions d'hectares.

Le patrimoine forestier appartient pour les 4/5 au domaine public et pour le dernier cinquième au domaine privé.

Le domaine public couvre 5,6 millions d'hectares répartis entre les forêts de l'Etat, les grandes forêts domaniales et les forêts territoriales appartenant aux collectivités locales (fokontany, faritany...)

Les forêts domaniales sont évidemment les plus grandes car elles couvrent près de 90% de ce patrimoine soit plus de 5 millions d'hectares. Ce domaine

inclut également les forêts privées des anciennes entreprises françaises d'avant 1960.

Les forêts des collectivités territoriales représentent une superficie de 500.000 hectares. Elles sont gérées par les services de l'agriculture pour leur compte.

Le domaine privé avec près de 100.000 hectares est très disparate et peu uniforme. Il compte quelques milliers de propriétaires. Il faut préciser qu'une bonne partie de cette superficie des forêts privées fait partie des exploitations agricoles. Malheureusement, même si ces forêts constituent une source de profit, les propriétaires non seulement ne procèdent pas à leur entretien mais ne remplacent pas l'arbre coupé. Certes, en principe, les services de l'agriculture sont habilités à gérer aussi les forêts privées ; mais dans les faits, les contrats passés avec l'Etat et les propriétaires privés ne portent que sur une trop faible partie du patrimoine.

LE REBOISEMENT : UN DEVOIR NATIONAL

Si la protection des vestiges de la forêt naturelle est théoriquement assurée dans les réserves, la reconstitution d'un couvert arbustif représentant un taux normal (30 à 35% de la superficie du pays) est une entreprise très onéreuse et de longue haleine. *Devoir national*, l'oeuvre de reboisement s'est développée sur trois plans : celui des particuliers et des entreprises, des collectivités et de l'administration (services spécialisés). Cette oeuvre est menée sur tout le territoire mais est particulièrement poussée dans les Hautes Terres (région la plus démunie et la plus grande consommatrice).

Les sites les plus fréquemment reboisés sont les pourtours des vestiges naturels tels Manjakatompo, les bassins versants à l'amont des grands fleuves (haut bassin de l'Ikopa, Matsiatra...), les pentes périphériques des zones de mise en valeur (Alaotra, Ambatolampy, Antsirabe, Betafo...).

Les espèces exotiques ont été préférées aux arbres spécifiques du pays, à croissance trop lente : les plus fréquemment utilisées sont l'eucalyptus (bois de chauffage et charbon de bois) le mimosa et les pins dont la variété «patula» ou pin argenté, domine largement (Matsiatra, Ambatolampy...).

Le reboisement à grande échelle (Matsiatra, Fanalamanga,...) est avant tout une oeuvre de restauration de la fertilité des sols, de la régularité du régime des eaux et du climat. En 1985, le reboisement a couvert 55.850 ha dont les 2/3 en eucalyptus.

En 1994, 250.000 ha sont reboisés en eucalyptus et pin.

Le reboisement fut entrepris en 1955 à partir du centre de Nanokely dans l'Ankaratra. A cette époque 50.000 ha ont été affectés au reboisement. Outre sa tâche de promoteur (recherche et expérimentation des espèces, diffusion des techniques) les services de l'Agriculture effectuaient la plus grande partie du travail de reconstitution dans les stations. L'action des collectivités, des écoles, des particuliers a toujours été très réduite 2.000 ha par an à l'actif des premiers. Malheureusement l'action a été et est encore trop fréquemment compromise par la survivance de pratiques dévastatrices (divagation des troupeaux, feux). Aussi, toutes les prévisions à long terme sont-elles contrariées et une présence constante sur les lieux est-elle indispensable pour conserver les résultats acquis et développer la reconstitution du couvert végétal, en premier lieu dans le faritany d'Antananarivo, le plus défavorisé de l'Etat.

Cette action de reboisement est également liée à la lutte contre les tavy et les feux de brousse. 265000 ha en 1993.

LA PRODUCTION : A ENVISAGER AVEC PRECAUTION

Notre production forestière est infime et doit être poursuivie avec le maximum de précaution même s'il est déjà trop tard : il faut avant tout sauvegarder et étendre le couvert végétal actuel. La presque totalité des coupes est faite à usage familial (combustible, construction). Les réserves exploitables sont aujourd'hui difficilement accessibles, ce qui entraîne des gaspillages criminels. Il n'est pas rare de voir des exploitants forestiers raser un hectare de forêt naturelle pour couper un arbre précieux.

L'ensemble de la forêt malgache totalise un volume de bois, que l'on peut évaluer, toutes catégories confondues à 100 millions de M3. Chaque année la production biologique, c'est-à-dire la croissance naturelle, ajoute à ce total un volume de 100 mille mètres cubes (pour les résineux). L'exploitation forestière qui a porté en 1993 sur 1 million d'hectares (plus que ce que produit la nature) menace donc vraiment le patrimoine qui ne peut ainsi se reconstituer et progresser. Le potentiel de la forêt ne représente plus en quantité qu'une très faible partie exploitable, suffisant à peine aux besoins à court terme. Au rythme actuel du déboisement et de l'exploitation abusive de la forêt malgache, celle-ci risque de disparaître totalement dans cinquante ans.

La production nationale de bois se divise en trois grandes parties :

- le bois d'œuvre, cent mille mètres cubes, qui est constitué par tous les bois de la forêt naturelle destinés à la charpente, à la menuiserie et à l'ébénisterie après sciage, tranchage et déroulage. Dans ce total, le palissandre entre pour un tiers.

La production de bois d'œuvre dont la valeur atteint près de 70% du total tend à diminuer au fil des

ans. En effet, les bois de forêt ne se reproduisent naturellement qu'après cinquante ans voire un siècle pour le palissandre ;

- la deuxième partie de la production est constituée par ce que les forestiers appellent le bois d'industrie. Il s'agit du bois de pin destiné à la fabrication des agglomérés après trituration à la fabrication de lamelles collées, des coffrages pour béton et des charpentes. Les plus grandes superficies de résineux, résultats des reboisements depuis 1955 se trouvent à Moramanga, dans le Vakinankaratra, à Ambatolampy et à Fianarantsoa. Le volume total estimé est de 24 millions de mètres cubes.

- la troisième partie de la production est le bois de feu commercialisé par les exploitants forestiers et le bois destiné à la fabrication de charbon destiné aux villes. La production de charbon suit également le rythme de l'urbanisation ; ainsi pour la ville d'Antananarivo et de ses environs la consommation de charbon de bois est de 500.000 mètres cubes par an. Dans tous les cas, il est du devoir de l'Etat de diminuer cette consommation pour freiner le déboisement. La valeur de cette production de charbon de bois tourne autour de 5 milliards Fmg les exploitations du bois constituent un secteur d'activités économiques assez important. On y dénombrait en 1993, 130 entreprises de toutes tailles employant 3600 salariés.

L'exploitation de la forêt semble aujourd'hui satisfaire les besoins du marché dont la consommation s'élève annuellement près de 1.000.000 de m3

- La totalité de la filière bois a fait en 1992 un chiffre d'affaires de près de 25 milliards de francs.

Pour ce qui est des bois bruts et sciés, ils proviennent des forêts de la côte est, à partir de Moramanga. Malheureusement les voies de communication constituent un énorme obstacle à l'exploitation rationnelle de nos forêts, d'où ces razzas innombrables des professionnels pour pouvoir sortir quelques arbres sciés à la main et transportés à dos d'hommes également. Seule l'exploitation des résineux permet un peu de mécanisation avec l'utilisation de tronçonneuses et de camions grumes.

Madagascar a néanmoins exporté du bois scié ou dédossé d'après la définition de la Banque des données de l'Etat : 8800 tonnes en 1992 pour une valeur de 2,9 milliards de francs soit 337 000 francs la tonne, 3750 tonnes en 1991 pour une valeur de 2 milliards de francs soit 530.000 francs la tonne. Ainsi nous avons subi une perte de 17 milliards en 1992 par rapport à l'année 1991. Les exportations d'ouvrages en bois se sont élevés en 1992 à 4000 tonnes pour une valeur de 3,8 milliards de francs soit près de 950.000 francs la tonne, ce qui démontre le grand intérêt d'exporter du bois travaillé et non du bois brut.

Avec l'Afrique subsaharienne, Madagascar est doté de très grandes richesses naturelles, végétales et animales. Ainsi, plus de 8000 plantes à fleurs, 106 espèces d'oiseaux et la moitié des espèces de caméléons existant dans le monde vivent exclusivement à Madagascar.

La disparition de cette flore et de cette faune a des conséquences qui vont au-delà de la simple extinction d'espèces. Elle signifie la perte d'un matériel génétique utilisable pour le développement de nouvelles cultures, médicaments et produits industriels. La régression de la forêt et d'autres types de couvert végétal contribue à un changement de climat sensible. La pratique des feux de brousse ou la mise à feu des forêts et des broussailles pour dégager des terres, augmente la quantité de gaz carbonique dans l'atmosphère contribuant au réchauffement de la planète. Aussi, une accélération du reboisement valorise le rôle de nos forêts qui fonctionnent comme de vastes pompes débarrassant, par photosynthèse, l'atmosphère de grandes quantités de gaz carbonique.

Certes, la contribution de Madagascar à la pollution mondiale est presque inexistante comparée à celle des pays industrialisés mais la double menace d'une perte de la densité biologique et d'un changement de climat à l'échelon mondial constitue de plus en plus un sujet de préoccupation internationale. Elle offre ainsi à Madagascar l'occasion de mobiliser des ressources internationales pour lutter contre la pauvreté qui est la source du déboisement.

Les actions prioritaires.

La nécessité de préserver le rôle multiple des forêts et des terres forestières par un renforcement adéquat et approprié des mécanismes institutionnels a été maintes fois soulignée dans un grand nombre de rapports, décisions et recommandations de la FAO, de l'OIT, du PNUE, de la Banque Mondiale, de l'UICN et d'autres organisations.

Une des grandes actions est d'encourager la participation du secteur privé, des syndicats, des coopératives rurales, des communautés locales, des populations, des jeunes, des femmes, des groupes d'utilisateurs et des organismes non gouvernementaux aux activités relatives aux forêts et à leur accès à l'information et aux programmes de formation dans le cadre national.

La deuxième grande action est l'amélioration de la protection, de la gestion écologiquement viable et de la préservation de toutes les forêts et verdissage des zones dégradées par des mesures de relèvement telles que la remise en état des forêts, le boisement et le reboisement.

Créer des zones vertes ne serait-ce pas une tâche importante ? La communauté mondiale devrait apporter à ce programme un important appui technique et financier. Il est particulièrement utile d'appuyer la renégociation de l'Accord International de 1983 sur les bois tropicaux qui aurait dû avoir lieu en 1992-1993.

Enfin la troisième grande action consiste en la promotion d'une utilisation et d'une évaluation efficaces visant à recouvrer la valeur intégrale des biens et services dus aux arbres, forêts et terres boisées.

La désertification du Sud malgache est un problème crucial. Elle touche 5% de la population mal-

gache soit quelques sept cent mille personnes. Les conséquences les plus visibles de cette désertification sont : le déplacement des dunes, l'extension de la pauvreté de la population, la famine (kéré), la dégradation des terres de parcours des boeufs, celle des terres de culture pluviale à faible rendement, et celle des terres irriguées qui représentent 10% des terres arides à forte densité de population et à potentiel agricole élevé (vallée des fleuves et rivières). Le Haut Commissariat au développement du Sud, quel que soit sa louable intention exige des responsables un dévouement à la cause du Sud à l'image des missionnaires de Dieu. Un titre, si prestigieux en lui-même, ne suffit pas. Le Haut Commissariat doit en vérité être géré dans le Sud et non à Antananarivo.

Beaucoup de raisons sont réunies pour que Madagascar puisse se doter d'une importante industrie agro-alimentaire :

- la richesse et la variété de son patrimoine agricole, non encore saturé par les produits chimiques (seule la cerise ne pousse pas sur son sol, agriculture biologique).

- un marché régional prometteur mais pas exploré et un marché international certain pour les produits écologiques.

Pourtant, malgré tous ces atouts, notre industrie souffre de deux lacunes essentielles : d'une part la petitesse de ses entreprises qui ne satisfont aucun marché ni sur le plan régional ni sur le plan international (il n'existe pas d'entreprises moyennes dans ce secteur) et d'autre part l'insuffisance de sa contribution à la balance de notre commerce extérieur. Son excédent bien qu'il ne soit pas négligeable quoiqu'en régression (10,2 milliards de francs en 1992 contre 22,9 en 1990 et 12,1 en 1991) demeure trop faible.

En dehors de ces faiblesses, l'industrie agro-alimentaire malgache n'en est pas moins devenue un secteur d'activité qui prend de l'importance, stimulée par l'évolution des habitudes de consommation alimentaire vers des produits de plus en plus élaborés pour l'exportation et dans une moindre mesure pour le marché intérieur. En effet l'exportation exige aujourd'hui des produits transformés et élaborés.

L'industrie agro-alimentaire occupe, pour le chiffre d'affaires, le troisième rang des industries nationales : 250 milliards de francs.

Ses investissements se sont élevés en 1992, à 70,6 milliards de francs au lieu de 41,5 en 1991 (+70%). En 1993, il avoisine les 100 milliards.

Ce chiffre d'affaires se répartit entre plusieurs branches d'activités, l'industrie laitière (10%), l'industrie de la viande (26%), les activités issues de la transformation des grains, pâtes, pâtisseries, boulangeries, biscuiteries, etc, (40%), les boissons alcoolisées (10,5%), le sucre (10%), les conserves (0,5%), le reste (8%) se partageant entre différents secteurs de moindre importance.

L'ensemble des industries agro-alimentaire (IAA) est massivement concentré sur les Hautes Terres (région d'Antananarivo). Elles se sont développées sur les lieux même de la production agricole (laiteries, sucreries, féculeries...) tantôt sur les lieux de consommation (brasserie). Sauf, pour les boissons alcoolisées, la région d'Antananarivo occupe une place prééminente, totalisant plus de 50% du CA de la profession.

Les IAA malgaches occupent dans notre économie un rôle de premier plan. Avec l'institution des zones franches industrielles (ZFI), on dénombre 65 entreprises en ZFI dans les IAA (1993).

EXPORTATION : PEU D'AUDACIEUX

La balance commerciale de l'industrie agro-alimentaire a toujours été négative. Le déficit de ce secteur est l'un des plus élevés de notre commerce extérieur, 86 milliards de francs en 1992 (19,5% du montant de nos exportations). Il est un peu inférieur à l'importation de pétrole brut (85 milliards de francs), égal aux importations de caoutchouc, matières plastiques, produits pharmaceutiques et insecticides (84 milliards).

Ce déficit pourrait être réduit dans une assez forte proportion. Madagascar achète encore trop de produits bruts (céréales...), alors qu'il suffirait d'inciter à leur production. En même temps Madagascar devrait exporter tous ses biscuits, ses bonbons, ses chocolats, ses conserves (foie gras...) une bonne partie de ses boissons, la bière en particulier et pourquoi pas les vins.

Très inquiétant est notre déficit en riz (10 à 150 milliards de francs) pour un pays réputé le plus gros consommateur mondial de cette céréale.

L'analyse de nos échanges extérieurs permet de se rendre compte du peu d'efforts fournis dans le secteur agro-alimentaire, les entreprises semblant se contenter d'une situation plus ou moins acquise malgré la libéralisation économique. Ainsi la voie des exportations est libre mais il y a peu d'audacieux. Seules peut-être les entreprises agro-alimentaire installées en zones franches contribueront bientôt à ranimer ce secteur, c'est-à-dire à améliorer notre balance commerciale.

MADAGASCAR MANQUE DE CHEFS DE FILE

L'industrie agro-alimentaire compte près de 150 entreprises de toutes tailles et employant de 1 à quelques centaines de salariés. Mais on ne compte pas plus de 10 entreprises de plus de 50 salariés. Les très petites entreprises sont de loin les plus nombreuses. Elles comptent 1 à 5 salariés en moyenne. L'on aurait pu penser à de puissantes coopératives susceptibles de valoriser et d'exporter nos produits agro-alimentaires or il n'en est rien.

Cette prédominance de petites entreprises artisanales n'a pas empêché l'éclosion, bien que très li-

mide, d'entreprises (chocolaterie Robert, J.B, Socobis) qui se hissent, pour la qualité, au niveau international.

Sur le plan mondial, sur 100 grands groupes mondiaux de l'agro-alimentaire, 41 sont américains, 17 Britanniques. Les groupes américains représentent un peu plus de la moitié du chiffre d'affaires de l'ensemble de ces cent groupes, contre 16,5% pour les Britanniques, 10% pour les Japonais et 3,5% pour les Français mais 4,6% pour les Pays-Bas ou 6,2% pour la Suisse grâce à sa multinationale Nestlé.

Nous avons cependant nos entreprises qui percent :

1 - le groupe STAR, 60 milliards de FMG de chiffre d'affaires contrôle SEMA Eau Vive, MELVINO, NY Vifotsy, Malto SA et Savio 1200 salariés

La STAR, le fleuron de l'agro-alimentaire malgache, dans les boissons hygiéniques. Sa bière la THB a reçu de nombreuses distinctions Internationales. Elle a été reprise par le groupe FRAISE, étranger longtemps installé à Madagascar, leader de la vanille;

2- la chocolaterie ROBERT 5 milliards de chiffre d'affaires 250 salariés: une affaire française reprise par le groupe Ramanandraibe.

3- La Hutte canadienne 2,5 milliards de chiffre d'affaires 120 salariés appartient au groupe malgache DENNEMONT. Cette entreprise exploite quelques dizaines de milliers de poulets, boeufs, vaches laitières, et des ovins,... Elle fabrique du foie gras, et des produits laitiers.

4- le groupe OIM - appartenant à la famille BARDAY avec la marque JB.

5- quelques entreprises semi-artisanales comme BONGOU -

L'activité laitière

La production laitière n'est pas un mode traditionnel d'exploitation des bovins à Madagascar, sauf dans certaines communautés de la province de Toliary. Le potentiel laitier du zébu malgache est très limité aussi des races spécialisées (Bordelaise, Normande) furent introduites à la fin du XVIIIe siècle.

Deux bassins laitiers furent créés où existent des populations de bovins spécialisés et une organisation du commercialisation du lait ainsi qu'une transformation en beurre, yaourts et fromages. Ces deux bassins laitiers sont : la région d'Antananarivo et celle d'Antsirabe.

Les trois laiteries d'Antsirabe ont une capacité de 51.000 litres / jour soit 18.615.000 litres par an. La production de la région est depuis de dix millions de litres par an et seulement 40% de ce lait produit est collecté par les laiteries.

La région d'Antananarivo (Manjakandriana, Ambatolampy) produit également près de dix à douze millions de litres de lait et un peu moins de 50% est collectée par les laiteries.

La production nationale de lait d'environ 65.000.000 de litres représente 52% des besoins des laiteries sans tenir compte des autres destinations du

lait (auto-consommation, ventes individuelles, transformation par les beurriers et fromagers locaux).

Ainsi les laiteries doivent fournir un effort important pour collecter le maximum de lait afin de limiter les importations de lait en poudre : 35% des besoins de la société malgache de produits laitiers et 90% de ceux de TIKO à Sambaina-Manjakandriana.

Or l'importation de la poudre de lait, au titre de l'aide alimentaire ou non, bien qu'elle constitue une source d'approvisionnement des laiteries, diminue le poids des producteurs de lait face aux transformateurs qui se heurtent eux-mêmes aux importations de produits laitiers transformés; de sorte leurs propres produits trouvent difficilement des débouchés.

La région d'Antsirabe compte près de 5000 éleveurs avec une moyenne de 4,5 vaches laitières par éleveur soit 21000 vaches laitières dont la moitié est métissée grâce à l'introduction des femelles de race pure Pie Rouge Norvégienne assurée par RONONO MALAGASY NORVEZIANA.

Il y a lieu de souligner fortement la part importante des actions menées par les centres ou fermes tenus par des organismes confessionnels (catholiques et protestants). Or les actions de ces organismes n'entrent pas dans la coordination organisée par l'Etat malgache.

ENERGIE

la dépendance s'accroît

1-les hydrocarbures

2-le charbon

3-l'hydroélectricité

4-le solaire

Le taux d'indépendance énergétique de Madagascar est total et ce pour longtemps encore.

Toutes les sources d'énergie existent pourtant sur le territoire national. Le secteur énergétique comprend les sources d'énergie primaire non commerciales (surtout les combustibles ligneux) et l'énergie commerciale (pétrole, gaz naturel, hydroélectricité, charbon). Les énergies renouvelables (par exemple l'énergie solaire) pourraient devenir importantes, notamment dans les régions éloignées de l'intérieur du pays.

Madagascar importe encore tous ses besoins qui progressent avec la démographie. La consommation énergétique est aujourd'hui de tonnes équivalents pétrole (Tep).

Le problème énergétique est donc crucial pour notre pays même si, depuis quelques années, le pétrole est revenu à un prix plus abordable.

La facture énergétique s'élève à 250 milliards de francs (135 millions de dollars) et représente 22,4% du PIB.

Comment faire face à des besoins énergétiques croissants alors que les ressources nationales existent et ne sont pas exploitées sauf les eaux ?

C'est le problème qui se pose à Madagascar, depuis cinquante ans au moins.

Le pétrole, relativement bon marché jusqu'en 1973 a longtemps permis un approvisionnement à bas prix. Ce n'est plus le cas. La dépendance malgache à l'égard des hydrocarbures importés entraîne une facture énergétique d'un montant très lourd même si elle s'est assez allégée depuis 1985 grâce à la chute du cours du pétrole et à une baisse de consommation résultant de la chute du pouvoir d'achat de la population.

Il faut aussi reconnaître que l'énergie sous toutes ses formes a toujours été le moteur du développement. Aujourd'hui, à Madagascar comme ailleurs, c'est le secteur par excellence où se manifeste la puissance publique, à travers de grandes entreprises placées totalement dans le giron de l'Etat : Solima et Jirama. En France, par exemple EDF, CEA, ELF, TOTAL, Gaz de France sont partiellement ou totalement contrôlés

par l'Etat.

On comprend ainsi pourquoi les grands problèmes énergétiques constituent autant de débats dans lesquels politique et grands intérêts économiques sont intimement liés, qu'il s'agisse des sources d'approvisionnement (le poids du pays exportateur, les crédits accordés etc.), des efforts pour connaître la rentabilité de l'installation d'une unité d'exploitation de pétrole à Bemolanga, de la réhabilitation ou de la fermeture de la raffinerie de Toamasina.

CONSOMMATION : STAGNATION FORCEE

C'est au lendemain de la guerre que la consommation d'énergie s'est développée de manière sensible à Madagascar. En effet toutes les industries qui utilisaient le bois comme source d'énergie consomment de plus en plus d'hydrocarbures. De même les locomotives à vapeur ont été remplacées par des locotracteurs au gazole. Aussi, le bois n'alimente plus que quelques boulangeries. On assiste donc à la montée du pétrole qui tend vers la couverture à 100% de la consommation totale. En l'an 2000 le pétrole sera encore la principale source d'énergie de Madagascar. A ce jour, le pétrole est uniquement destiné à l'usage final : industrie (20%), agriculture (10%), transports (15%) et résidentiel tertiaire (55%). Comment se situe la consommation nationale par rapport à celle des autres pays ? Celle-ci représente 1 pour 10.000 de la consommation mondiale laquelle s'est élevée en 1994 à 10 milliards de Tep.

A eux seuls les Etats Unis (5% de la population mondiale) en absorbent près du quart soit près de 2,5 milliards de Tep. L'Europe se situe à 17% tandis que la Chine et les «pays de l'Est» avoisinent les 35% du total. Si l'on prend en considération la consommation par habitant, Madagascar avec 0,0 Tep, fait bien figure de pays le moins avancé. Les pays développés sont tous de gros consommateurs avec 9,2 Tep au Canada, 7,5 aux Etats Unis, 6,6 en Suède, 5 en Australie, 4,4 en Allemagne fédérale, 4,3 en Belgique, et aux Pays bas, 4 en Suisse, 3,8 au Royaume uni m m e Uni, 3,5 en France, 1,9 en Espagne, 1,25 au Portugal etc...

La structure de la consommation énergétique mondiale nous révèle les réalités actuelles. En 1994,

Deux définitions essentielles :

Tep : tonne équivalent pétrole. Afin de pouvoir comparer et additionner entre elles des sources d'énergie, dont les unités de référence sont forcément différentes (tonnes de charbon, m3 de gaz, KWH d'électricité etc), les spécialistes ont pris le parti de ramener à une unité commune les quantités d'énergie quelle qu'en soit la nature. C'est aujourd'hui, la tonne équivalent pétrole, énergie contenue dans une tonne d'or noir, qui est le plus couramment utilisé.

Energie primaire : C'est l'énergie utilisée directement sans transformation éventuelle : c'est à dire le charbon, les hydrocarbures et l'électricité d'origine hydraulique et nucléaire. Ce concept permet notamment de bien séparer l'électricité d'origine primaire (hydroélectricité et nucléaire) de celle qui est issue de la transformation (thermique classique) et d'éviter de compter deux fois.

le pétrole couvre 40% de la consommation mondiale avec 4 milliards de Tép, le charbon 30%, l'énergie nucléaire 7%

PRODUCTION :

Pour faire face à ses besoins, Madagascar n'est pourtant pas dépourvue de ressources. L'énergie produite sur le territoire provient principalement de :

- *l'énergie hydroélectrique* : importante mais pas suffisamment développée, les sites utilisables n'étant pas encore entièrement occupés. En 1992, la Jirama a produit 335.261 KW pour une puissance installée de 165.667 KWH et une puissance garantie de 63.168 KWH.

- *l'électricité thermique*, avec 246 groupes, une puissance installée de 120.128 KWH dont 73787 KW garantis a produit en 1992 172.157 KW.

En 1992, le nombre de compteurs installés dans tout Madagascar était de 170.840 soit 1 pour 13000 habitants ce qui est fort peu. Pour la même année, la consommation d'électricité était de 409.985 KWH soit 32 KWH par habitant (la consommation d'électricité par habitant est un excellent indice de développement) En 1994, ce nombre n'est pas dépassé - bien au contraire -

Il est donc essentiel d'activer la production d'énergie hydroélectrique - d'autant plus que toutes les installations thermiques sont obsolètes - (Majunga), ce qui handicape lourdement les Industries.

Par contre, l'on doit inciter la création d'industries dans les régions où la production d'énergie hydroélectrique est plus que satisfaisante (Andekaleka, Namorona...) - Cette situation diminuera d'autre notre dépendance pétrolière.

Il est fondamental de noter que le matériel de distribution de cette électricité est totalement importé donc payé en devises fortes lesquelles sont générées par nos exportations agricoles. Or il se trouve que nos campagnes sont très loin d'être électrifiées.

1

LES HYDROCARBURES: UNE FACTURE TOUJOURS LOURDE

La part des hydrocarbures (pétrole, gaz) dans l'approvisionnement énergétique national est toujours prépondérante. La part du pétrole dans la consommation totale est évidemment la plus importante (70%).

C'est dans les années 50 que «l'or noir» allait voir son rôle s'accroître petit à petit dans l'approvisionnement énergétique malgache. En 1950, le pétrole n'assurait que 20% de la consommation d'énergie primaire, vingt ans plus tard, en 1970, 80%. En 1973, année du premier choc pétrolier, le pétrole assurait déjà les 2/3 de l'approvisionnement énergétique malgache. Ce fut son apogée. Depuis, sa part, bien que toujours dominante, diminue depuis la mise en route de centrales hydroélectriques (50%).

PETROLE : BAISSÉ DE LA CONSOMMATION

Depuis 1973, la consommation nationale de produits pétroliers a diminué de 50% ou l'action conjuguée de la lourdeur des prix et d'une politique délibérée de diminution de la consommation par souci d'économie.

Chacun le sait, Madagascar n'est pas encore un pays pétrolier. Néanmoins, des explorations pétrolières se poursuivent régulièrement notamment dans l'ouest. Des centaines de milliards de francs (1 dollar : 1850 f) y ont été consacrés ces trois dernières années (1990-1993). Cela dit, doit-on se faire toujours des illusions sur le pétrole malgache ? Le pays doit toujours importer son pétrole. Même si celui-ci a diminué de 50% en volume depuis 1973, le montant des achats demeure toujours à un niveau élevé atteignant jusqu'à 170 milliards de francs (87 millions de dollars) soit près de 50% des importations nationales mais 37% de la valeur totale de nos exportations (1990). En 1992, le niveau était de 131 milliards de francs soit 26,4% de la valeur de nos exportations et 15,5% de nos importations. Ainsi depuis un peu moins de dix ans le quart des recettes de nos exportations ont servi à payer

notre lourde facture de pétrole.

LE RAFFINAGE: VERS LA FERMETURE

Suite à la nationalisation des compagnies pétrolières exerçant à Madagascar en 1975, la raffinerie de Toamasina, figurait aussi dans le lot. Une seule société, totalement étatique, la Solima gère tout le pétrole malgache, depuis les importations jusqu'à la distribution en passant par le raffinage. Elle approvisionne plus de cent points de vente de carburants. La Solima a donc une activité importante de raffinage et de distribution (marque Solima) sans aucune politique de recherche.

La diminution de la consommation nationale a entraîné une grave crise dans cette industrie du raffinage dont les installations obsolètes se sont retrouvées en surcapacité. Or cette raffinerie n'est plus économiquement rentable depuis plus de dix ans et ce pour plusieurs raisons : les mécanismes utilisés pour fixer les prix des produits pétroliers étaient source de rentes qui subventionnent de coûteuses entreprises publiques ou parapubliques ; c'est un moyen sûr également pour garder l'accès au crédit qu'offrent les fournisseurs de brut dans le cadre des contrats d'Etat à Etat.

En outre, les pénuries de devises et l'obsolescence des installations conduisent le pays à acheter le pétrole en petites quantités ce qui ne permet guère de profiter de la conjoncture du marché. Ainsi la raffinerie de Toamasina, à cause de l'infrastructure médiocre du port ne peut recevoir que de petits pétroliers de 50.000 tonnes, lesquels sont rares dans le monde.

Notre raffinerie exporte vers l'Europe ou l'Amérique du Nord un excédent de mazout au prix de lourdes pertes car l'industrie locale n'en a pas l'utilisation. Ses exportations se sont élevées à 14,9 milliards de francs en 1993 contre 6,7 milliards en 1988 et 17,4 en 1992.

Ainsi doit-on fermer la raffinerie de Toamasina, comme dans de nombreux pays ?

La capacité mondiale de raffinage est passée de 3,9 milliards de tonnes en 1978 à 3,6 en 1990. Celle des Etats Unis est tombée au cours de la même période de 868,6 millions de tonnes à 776, celle de l'Amérique latine de 414,4 à 350,1 et celle de l'Europe qui a connu la chute la plus sensible de 1038,4 à 887. En France, la capacité de raffinage est tombée de 150 millions de tonnes

	PRODUCTION DE LA RAFFINERIE 1992 - EN M3					
	1988	1989	1990	1991	1992	
Gaz	2 937	4 426	2 875	4 137	4 641	4 123
Essence	65 093	68 909	39 049	34 437	69 023	78 543
Kérosène	44 176	47 309	24 389	40 270	46 307	57 330
Gas-oil	94 837	101 758	53 910	80 090	91 160	97 536
Fuel-oil	127 108	153 728	90 177	128 931	146 585	154 252
	331 204	371 704	172 388	311 728	361 076	387 661

Source : Banque des données de l'Etat

en 1978 à 90. Seules douze raffineries fonctionnent en France, c'est-à-dire deux fois moins qu'au moment du premier choc pétrolier.

En revanche, la capacité de raffinage du Proche-Orient a progressé de 178,3 millions de tonnes à 250,6 de même que celle de l'Afrique de 82,2 à 136,5 alors que celle de l'ensemble de l'Extrême Orient demeure stable. En 1989, l'Afrique subsaharienne possédait 23 raffineries d'une capacité de 44 millions de tonnes par an dont 13 avec une capacité de 30.000 barils au moins par jour. Seuls la Côte d'Ivoire et le Nigéria ont des raffineries à technologie avancée.

La production de notre raffinerie s'est élevée en 1993 à 393.222 m3, tous produits soit 400.000 tonnes (5000 barils/jour). Elle connaît aujourd'hui toutes sortes de difficultés : financières, techniques, humaines. Comment la rationaliser ? Tel est le problème des responsables nationaux.

La production mondiale de pétrole brut a porté en 1989 sur 3098,8 millions de tonnes dont 1097 (soit un peu plus du tiers) ont fait l'objet d'échanges internationaux ; l'Opep contrôle 30% de la production mondiale soit 1030 millions de tonnes. La production qui a culminé à 3,2 milliards de tonnes en 1979 se stabilise aujourd'hui en 1994 à 3 milliards de tonnes. En 1989, 17 pays ont fourni 87% de cette production mondiale. Rappelons qu'une soixantaine de pays dans le monde, soit un sur trois, produisent du pétrole, ne serait-ce que modestement. Il est intéressant de noter que les réserves prouvées de pétrole de l'Afrique subsaharienne étaient estimées en 1989 à 20,5 milliards de barils (2,3% du total mondial) dont la plus grande partie se trouve dans le Golfe de Guinée. A eux deux le Nigéria et l'Angola fournissent 80% de la production annuelle de la région qui se monte à 2,2 millions de barils/jour, dont 84% sont exportés.

On peut invoquer quelques raisons pour le sous-développement de notre champ pétrolier de l'ouest :

perspectives incertaines des recettes en devises provenant des exportations d'hydrocarbures, exiguïté du marché local de gaz naturel, longue période de gestation des investissements, coût très élevé de l'infrastructure.

C'est dans tout ce contexte que se pose le problème de notre raffinerie : fermeture ou pas.

La Banque mondiale recense les pays d'Afrique subsaharienne suivant comme ayant

un potentiel d'exploration et de mise en valeur :

- les producteurs actuels de pétrole où se trouve la plus grande partie des réserves prouvées à savoir, l'Angola, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon et le Nigéria;

- le Mozambique, l'Ouganda et la Tanzanie où les chances de découverte des champs de pétrole sont grandes;

- les pays de l'intérieur comme le Niger, la République Centrafricaine, le sud Soudan, le Tchad et le Kenya.

Et de Madagascar, on ne trouve pas beaucoup de traces.

Au cas où les autorités du pays veulent à tout prix avoir une raffinerie, la baie de Narindra, magnifique rade en eau profonde de l'ouest malgache est la localisation la plus indiquée : pour son installation à la fois géographique et économique.

1 Union Soviétique	798
2 Etats-Unis (Europe de l'Ouest)	483,8 (194,8)
3 Canada	104
4 Pays-Bas	71,9
5 Algérie	48,4
6 Royaume-Uni	44,7
7 Indonésie	40,3
8 Roumanie	32
9 Norvège	30,8
10 Arabie Saoudite	29,8
11 Mexique	28,2
12 Iran	22,2
13 Argentine	20,4
14 Venezuela	19,5
15 Malaisie	17,1
16 Italie	17
17 Allemagne Fédérale	16,4
18 Australie	18
19 Abou Dhabi	15,6
20 Chine	14,3
Autre pays	163,9
Total mondial	2029,8

Source : Cedigaz

1 Union soviétique	807,5
2 Etats-Unis	433,8
3 Arabie Saoudite	258,5
4 Iran	142,2
5 Mexique	141,2
6 Irak	138,8
7 Chine	138,3
8 Venezuela	99,2
9 Royaume-Uni	91,8
10 Canada	80,2
11 Koweït	79,4
12 Nigéria	79,1
13 Norvège	74,9
14 Indonésie	68,9
15 Libye	54,8
16 Algérie	50,4
17 Egypte	44,5
Autre pays	510,8
Total	3098,8

Source : BP Statistical Review of World Energy

Le charbon fut à la source du grand développement industriel des pays les plus riches de la planète au XIXe siècle. En 1950, il couvrait encore les trois-quarts de la consommation énergétique française.

La production de charbon progresse dans des pays comme la Pologne, la Chine et l'Afrique du Sud. Au niveau mondial, après une trentaine d'années d'expansion de 1950 à 1980, au cours desquelles la production a doublé, celle-ci progresse aujourd'hui moins vite. Elle a atteint néanmoins en 1989, 3,2 milliards de tonnes de houille (dont 93% proviennent des 9 plus grands producteurs) et 1,5 milliard de lignite provenant essentiellement de l'Allemagne, de Tchécoslovaquie et de l'Union Soviétique aujourd'hui Fédération de Russie.

Les réserves mondiales sont gigantesques : 1083 milliards de tonnes prouvées et 15.000 milliards de tonnes considérées comme probables c'est-à-dire des siècles au rythme actuel (3.700 millions de tonnes). Le charbon fournit encore 30% de la consommation mondiale d'énergie en 1994. Or les experts prévoient un accroissement de production de 450 millions de tonnes en l'an 2000 contre 370 en 1989.

Si les réserves de houille se chiffrent à 135 milliards de tonnes pour l'Afrique dont 90% se trouvent dans trois pays enclavés Botswana, Swaziland et Zimbabwe, Madagascar peut quand même se targuer de 3 milliards de tonnes de réserves prouvées à Sakoa.

Rang	Pays	Production (millions de tonnes)
1	Chine	883
2	Etats-Unis	620
3	Union Soviétique	497
4	Inde	355
5	Australie	280
6	Autriche	143
7	Royaume-Uni	99
8	Allemagne Fédérale	77
9	Russie	73
	Autres pays	261
	Total mondial	3281

En 1989, le coût d'extraction d'une tonne de houille revenait à 180.000 francs malgaches en France; il était un peu plus élevé en Allemagne Fédérale et un peu moindre en Grande Bretagne. Par contre, il ne s'élevait qu'à 49.000 francs malgaches en Amérique du Nord, 45.000 en Australie et 30.000 seulement en Afrique du Sud. (N'oublions pas que Madagascar a la même struc-

ture géologique que l'Afrique du Sud)

On a invoqué pour la non exploitation de notre charbon, malgré des études techniques sérieuses qui ont été faites en son temps le manque de capitaux, le manque de main d'oeuvre qualifiée (en effet rien ne peut démontrer que le Malgache acceptera d'aller au fond d'un puits), les coûts élevés des transports, la très longue période de gestation des investissements,

le coût élevé des infrastructures, l'insuffisance de la demande locale etc. Or il nous semble que l'argument massue qui milite en faveur de l'exploitation immédiate de notre charbon est la dégradation catastrophique

de notre environnement. Si on n'y fait pas très attention, c'est-à-dire si on ne prend pas des mesures drastiques de conservation, un demi-siècle ou même moins suffit pour qu'il n'y a plus un seul arbre à Madagascar. L'énergie au charbon est la seule solution pour enrayer cette situation. Endetter le pays dans ce sens est un mérite. Notre charbon est à exploiter à la place du pétrole.

En partant en général de l'Afrique, la Banque Mondiale dit timidement qu'« il est possible de mieux utiliser le charbon pour répondre à long terme aux besoins énergétiques de l'Afrique ».

Comme les quatre cinquièmes de la population de l'Afrique subsaharienne, les 90% de la population malgache tirent la totalité ou une partie de leur énergie des combustibles ligneux (bois de feu, charbon de bois et résidus agricoles) qui fournissent les deux tiers de l'énergie consommée. Déjà, les gens des campagnes doivent faire face à une grave pénurie. Si les tendances actuelles se poursuivent la demande de combustibles ligneux triplera au moins d'ici à 2010. La demande augmente dans les villes dont la population devrait doubler en 15-20 ans. Si les ménages urbains continuent de consommer ces combustibles à la cadence actuelle et il n'y a aucune raison sérieuse à ce qu'ils n'agissent pas ainsi car c'est encore l'énergie la moins chère et à leur portée (l'opération «mitsitsy» étant un palliatif peu sérieux), la demande urbaine représentera en l'an 2010 50 à 75% de la consommation totale de combustibles ligneux. Le taux de consommation de bois de feu dépasse aujourd'hui de loin le taux de croissance naturelle laquelle est encore freinée par les feux de brousse.

Ainsi même si on accélère la plantation d'arbres des pénuries chroniques sont inévitables.

Cette situation du charbon de bois milite en faveur de l'exploitation immédiate de la houille malgache.

Rang	Pays	Production (millions de tonnes)
1	Allemagne de l'Est	305,0
2	Etats-Unis	283,8
3	Union-Soviétique	164,7
4	Allemagne Fédérale	109,1
5	Tchécoslovaquie	81,8
6	Chine	81,2
7	Yougoslavie	78,3
8	Pologne	71,5
	Autres pays	333,4
	Total mondial	1818,8

La consommation d'électricité à Madagascar est très faible, moins de 200 KWH/habitant comme dans les pays d'Afrique. L'Inde qui pourtant est encore un pays en voie de développement atteint une consommation de près de 500 KWH.

Les consommateurs ont surtout les particuliers comprenant les ménages et les entreprises industrielles et commerciales avec 78% et les administrations avec 11,5%, le reste étant réservé à l'usage interne de la JIRAMA.

En 1992, le nombre de compteurs installés étaient de 170.840 pour un chiffre d'affaires de 65 milliards de francs. Chaque abonné paie donc à la Jirama 380.500 francs d'électricité par an soit 31700 francs par mois. Quand on sait que le salaire minimum du fonctionnaire est de 57.090 francs par mois et celui du secteur privé 42.000, l'on conviendra aisément que la part de l'électricité dans le budget du ménage est très lourde (55,5% et 75%).

Notre compagnie est quand même de petite taille et ne peut pas se permettre des économies d'échelle qui sont nécessaires pour justifier les grands projets hydroélectriques (Andekaleka). Les pertes d'électricité sont aussi considérables 10% ou davantage et elles sont imputables en partie aux vols de courant. L'offre est pour l'instant irrégulière et la demande reste dans une large mesure insatisfaite.

La mauvaise planification de l'énergie a conduit à de coûteux investissements donc à une capacité de production inutilisée, au détriment des installations de distribution et de l'entretien. Or des investissements consacrés à l'entretien pourraient être un moyen efficace et économique d'accroître l'offre d'énergie (énergie en milieu rural par exemple).

La Jirama est confrontée à plusieurs graves problèmes : effectifs pléthoriques (près de 8000 agents) et tarifs trop bas pour dégager des recettes suffisantes pour financer correctement les frais d'exploitation de base, sans parler de l'entretien et des investissements. Or si l'on augmente ces tarifs sans élargir le nombre d'abonnés, l'on n'aboutit à aucun résultat. En outre, les arriérés sont importants notamment pour les administrations qui se chiffraient en 1992 à quelques 12 milliards de francs, c'est à dire 18,5% du chiffre d'affaires. Avec les emprunts que la Jirama fait auprès de l'Etat, l'entreprise a des frais financiers très importants (Andekaleka, Namorona...).

Le principe est que c'est l'Etat malgache qui emprunte à l'extérieur auprès des bailleurs de fonds en devise et prête à la Jirama qui rembourse en

francs malgache avec des taux d'intérêts assez élevés. Ainsi, ayant trop investi, la Jirama se trouve trop endettée et ne parvient pas à maîtriser rationnellement ses coûts. Le fait d'être une entreprise d'Etat amène la direction à se plier au bon vouloir de l'Etat sous peine de sanction.

Et la Sotema entreprise d'Etat devait à fin 1994 quelques 11 milliards à la Jirama soit 14% du chiffre d'affaires. Aussi, la Jirama se retrouve à fin 1994 avec une créance irrécouvrable de 23 milliards soit 30% du chiffre d'affaires de 1994, ce qui est suicidaire.

L'électricité provenant de l'énergie solaire reste encore coûteuse et n'est rentable que dans les zones éloignées où le coût des autres sources d'énergie est prohibitif. Des technologies solaires simples peuvent être utilisées pour sécher les produits agricoles ou chauffer l'eau et elles permettraient de réduire la demande de combustible ligneux.

L'énergie photovoltaïque peut être utilisée, par exemple pour réfrigérer les vaccins dans les centres de santé primaire.

Le principal inconvénient de l'énergie solaire est qu'on ne peut l'obtenir que durant la journée. Or chez nous l'électricité sert surtout à l'éclairage. Dans ces conditions l'emploi à grande échelle des techniques de l'énergie solaire à Madagascar ne deviendra réalisable que lorsqu'on trouvera des moyens moins coûteux de stocker l'électricité. Il existe en Afrique un Centre de recherche sur l'énergie solaire de l'Afrique qui aide à identifier les technologies économiques à long terme qui permettront d'utiliser l'énergie solaire dans la région.

INDUSTRIE

une activité très fébrile

1-une activité très fébrile

2-industrie des métaux : l'insuffisance

3-industries mécaniques

4-chimie

5-moyens de transport

6-automobile : une vénérité

7-construction électrique ou électronique

8-textile & chaussure : avenir prometteur

9-btp

**10- papier , plastique , caoutchouc , ciment :
à la remorque des secteurs clés**

1990- 1991- 1992- 1993- 1994. Cinq années de stagnation de notre industrie. Ont été touchées les entreprises dont les intrants dépendent en grande partie des importations. Néanmoins l'on observe que les entreprises qui satisfont le marché intérieur ont résisté à la tourmente. N'oublions pas que des pans entiers de notre industrie ont traversé une crise grave. C'est le cas des métaux, du textile surtout, du chantier naval. Les raisons de cette situation ont été maintes fois soulignées : manque de devises pour pouvoir importer les intrants, affaiblissement de certains débouchés même intérieurs, importations sauvages de produits manufacturés et surtout concurrence de pays à main d'oeuvre bon marché mais fournissant des produits de meilleure qualité ou tout simplement plus agressifs et mieux organisés.

Des industriels ont profité de ces années pour céder leurs entreprises ou pour en racheter. Des pans entiers de notre industrie ont ainsi changé de propriétaires. Les Indo-Pakistanaïses (Karana) se montrent d'un dynamisme ravageur. Les Malgaches semblent ébêtés car ils n'ont pas vu le coup arriver. Rien ne semble résister au déferlement monétaire de cette minorité. En réalité, notre industrie n'a jamais connu de déploiement important. En effet, de 1970 à 1984 l'indice de production industrielle (base 100 en 1970) n'a jamais dépassé l'indice 117 en 14 ans. Par contre la période 1984- 1992 en partant de la base 100 en 1984 n'a pas connu de progression de plus de 59%. Bref notre industrie stagne depuis 1970, autrement dit l'hésitation des responsables nationaux est traditionnelle.

La Banque Mondiale et le FMI ont dressé un constat assez sévère pour notre industrie, estimant que Madagascar a raté l'ajustement structurel qui s'imposait depuis dix ans. Pourtant Madagascar ne manque pas d'atouts dans certaines industries traditionnelles : le textile, le cuir, l'agro-alimentaire, la pharmacie, plusieurs secteurs des BTP etc..

Aujourd'hui, notre industrie subit des changements draconiens. La production industrielle poursuit sa descente aux enfers mais, miracle, l'industrie nationale persiste et signe.

Indice de la production Industrielle (base 100 en 1984)	
1985	147,5
1986	120,0
1987	140,0
1988	156,6
1989	138,0
1990	153,2
1991	163,5
1992	147,3

Des différents secteurs industriels, celui des matériaux de construction enregistre une hausse régulière (indice 112,5 en 1984, 156,2 en 1991 et 230,1 en 1992) ; le secteur des corps gras se maintient à un niveau raisonnable (indice 135,4 en 1984, 155,3 en 1992) ; le secteur cuir

par contre accélère sa descente aux enfers d'une année sur l'autre (indice 103,7 en 1984, 54,9 en 1992).

EMPLOI : C'EST L'EXPECTATIVE

Depuis une quinzaine d'années, l'industrie était considérée comme la seule et grande pourvoyeuse d'emplois. De 1986 à 1988, ses effectifs ont diminué de 2000 emplois. A quelques rares exceptions près comme la construction, tous les secteurs industriels ont été touchés, durement comme le textile ou plus légèrement comme les mines. Le déclin a été certes lié pour beaucoup de secteurs à une baisse d'activités.

Aujourd'hui le déclin de l'emploi industriel est enrayé. En effet le nombre d'emplois est passé de 86.642 en 1989 contre 84.125 en 1988 à 93.102 en 1992 soit un gain net de 8977 ce qui n'est pas négligeable. Ainsi l'industrie nationale persiste et signe.

Les créations nettes se sont élevées à 1000 dans les mines, 2500 dans le textile, 2000 dans l'eau et l'électricité, 500 dans le bois. Par contre les métaux non ferreux continuent à perdre des emplois.

Il est intéressant de noter à propos de l'emploi les conclusions d'études réalisées par les institutions internationales qui déconseillent le gigantisme dans les établissements industriels : la création de très nombreuses PME est la meilleure voie vers le développement des emplois.

Il est nécessaire de noter que beaucoup d'espoirs sont mis dans la mise en place des zones franches qui doivent offrir le maximum d'emplois pour accueillir les jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail (200.000 par an). Notre fleuron, l'industrie textile lance officiellement le défi de créer ces 200.000 emplois.

En 1991, l'ensemble du secteur manufacturier a compté 93102 salariés contre 86302 en 1985 et 90851 en 1990. Malgré la crise, il n'y a pas eu de dégraissage dans les entreprises. Pour la même année l'ensemble du secteur a distribué près de 100 milliards de salaires, en 1994, 150 milliards.

COMMERCE EXTERIEUR : LE NOIR

Si l'industrie malgache ne se porte pas mal, on ne peut en dire autant de sa balance commerciale.

Il faut dire que Madagascar achète tous ses produits industriels manufacturiers avec pour conséquence un gros déficit de 247,9 milliards de francs accentuant encore une période de déficit déjà insupportable. Cette situation est très préoccupante pour un pays qui est sous perfusion avec l'ajustement structurel. C'est ainsi que sur les cinq grandes divisions de l'industrie manufacturière, aucune n'est en équilibre encore moins excédentaire.

- l'industrie des biens Intermédiaires a accusé un déficit de 38,7 milliards de francs, explicable quand on sait la dépendance nationale dans certaines matières brutes comme les minerais, la pâte à papier, le ciment...

- l'industrie des biens d'équipement professionnel a enregistré un déficit très important de 88,2 milliards de francs avec aucune possibilité de compensation;

- l'industrie du matériel de transport terrestre demeure et demeurera toujours déficitaire (94,1 milliards) compte tenu des besoins nationaux;

- l'industrie des biens d'équipement ménager a accusé un déficit de 35,5 milliards de francs;

- l'industrie des biens de consommation courante enfin, où l'on enregistre un déficit de 85,3 milliards de francs.

INVESTISSEMENT : EFFORT TRES INSUFFISANT

Au cours de l'année 1993, l'ensemble des industries manufacturières ont réalisé un investissement total de 48,7 milliards de francs malgaches repartis à

raison 2,6 milliards pour les biens intermédiaires 7,7 milliards pour l'industrie des biens d'équipement professionnels et 2 milliards pour l'industrie des biens de consommation courante. On peut y ajouter les 20 milliards réalisés dans le secteur de l'énergie et de 16

Industrie : que recouvre ce terme ?

Il est nécessaire de bien s'entendre sur ce terme utilisé très souvent de façon abusive. Ne parle-t-on pas quelquefois, à tort, d'industrie hôtelière, alors que cette activité relève des services. En fait il y a deux manières de définir l'industrie :

1- soit d'une manière exhaustive, c'est-à-dire en y incluant aussi bien le secteur de l'énergie que celui des industries agro-alimentaires, prolongement naturel de l'agriculture dont elle valorise les produits, quelquefois même le secteur du bâtiment et des travaux publics;

2- soit d'une manière plus restrictive qui consiste à limiter l'industrie au secteur manufacturier, ce qui est le cas dans ce chapitre.

L'Insee de France, divise l'industrie manufacturière en cinq grandes familles et présente ses comptes selon cette nomenclature.

1 - l'industrie des biens intermédiaires, appelée ainsi parce que sa production n'est qu'une étape dans le processus de fabrication des produits finis. C'est le cas de la sidérurgie, de l'industrie des métaux non-ferreux, de la chimie, de l'industrie du papier ou des matériaux de construction

2 - l'industrie des biens d'équipement professionnel qui recouvre des fabrications utilisées par l'industrie électrique ou électronique etc... ou par certains moyens de transport : construction navale ou aéronautique.

3 - l'industrie du matériel de transport terrestre qui fait l'objet d'une classification particulière du fait de l'importance de l'automobile qui en constitue la plus grande partie.

4 - l'industrie des biens d'équipement ménager qui rassemble toutes les industries liées à l'équipement électrique des foyers : radiateurs, cuisinières, lave vaisselle...

5 - l'industrie des biens de consommation courante enfin qui fabrique tous les produits utilisés par la population : produits pharmaceutiques, vêtements, chaussures, meubles, livres etc. et qui, de ce fait, regroupe une grande variété de branches.

milliards dans les industries agro-alimentaires.

De 1990 à 1993, 800 entreprises ont été agréées au titre du code des investissements.

A fin 1993, il est dénombré 100 entreprises en zones franches industrielles dont 65% dans l'agro-alimentaire, (75% de ces entreprises sont françaises).

Ainsi les investissements sont peu importants, à peine 4 millions de francs malgaches par habitant soit 1000 dollars. La seule industrie manufacturière moderne de Madagascar est l'industrie textile.

D'où de gros efforts à déployer pour attirer les investissements en créant un environnement propice. En effet les entrepreneurs malgaches ont à répondre à l'amélioration de la demande intérieure et des incitations à exporter. A ce jour, le gouvernement a aidé

les entrepreneurs :

- en dérégulant pour encourager la compétitivité;
- en éliminant les distorsions qui existent dans la structure de protection;
- en investissant dans l'infrastructure pour réduire les coûts élevés de la conduite des affaires mais en freinant l'accès au crédit.

Dans le domaine de la concurrence, le gouvernement malgache a pris quelques mesures :

- élimination du régime des licences;
- incitations plus faciles à investir fondées sur des critères d'admissibilité et de compatibilité avec des objectifs d'efficacité et d'emplois.

Dans le domaine de la protection, la difficulté consiste à établir un juste milieu entre la protection des industries locales et la concurrence qui contraint les entreprises à innover, à augmenter leur productivité et à réduire leurs coûts.

Ainsi l'accroissement de l'investissement dépend de nombreux facteurs dont l'attitude du gouvernement n'est pas le moindre.

Le système bancaire commercial est au service de gros clients plus ou moins bien implantés. Mais ceux qui veulent investir dans une PME n'ont guère accès aux capitaux dont ils ont besoin et les petites entreprises languissent du fait qu'elles sont dans l'impossibilité de se procurer des fonds de roulement à des taux raisonnables.

Notre système financier s'est détérioré avec le ralentissement économique et la politique d'ajustement qui a augmenté les fonds dont les entreprises ont besoin pour rembourser des emprunts étrangers ou importer des intrants. (taux de change flottants)

Madagascar a la chance de disposer dans son sous-sol d'une grande diversité de minerais qu'il s'agisse de fer, de bauxite ou de minerais non-ferreux. Malheureusement la décision de leur mise en exploitation n'a jamais été prise. Des obstacles ou des contraintes de tous ordres se sont toujours élevés de tout temps. Aussi Madagascar n'est présent nulle part dans l'industrie des métaux depuis les plus courants (fer) aux plus rares (or...)

Quel personnage politique, quel gouvernement, quel pays étranger n'ont pas crié haut et fort que Madagascar est un pays riche en produits du sous sol. Les seules réalités demeurent l'exploitation du chromite, du graphite, de l'or et des minerais précieux.

Les études effectuées par les spécialistes les plus éminents existent dans les bureaux de l'administration malgache et dans ceux des pays étrangers. Leur accès devrait être facilité et leur mise à jour effectuée rapidement ; ainsi elles seront mises à la disposition des futurs chefs d'entreprise.

METAUX NON-FERREUX : PEU D'INVESTISSEMENT

1938	110,6
1948	112,0
1960	162,0
1965	341,3
1970	581,7
1975	748,0
1980	717,1
1983	683,3
1984	710,0
1985	720,8
1986	718,2
1987	736,8
1988	778,0
1989	782,6

Source International Iron and Steel Institute.

milliards de francs malgaches. Ceci concerne 50 entreprises (dont quelques unes ont d'autres activités dans d'autres branches) qui emploient 7000 salariés. Cette branche est divisée en deux types d'activités d'importance très inégale :

- les mines : 50 milliards de francs de CA en 1993, 50 entreprises et 5000 salariés. C'est le secteur le plus important. L'indice de production qui était de 140,3 en 1990 contre 111,1 en 1985, n'était que 90,4 en 1992 (base en 100 en 1984).
- la transformation qui est la fabrication de produits

finis (pièces mécaniques, ustensiles, etc...) reste un secteur marginal malgré les possibilités techniques de certaines entreprises qui, en fin de compte ne travaillent que pour ses propres besoins.

L'aluminium

Certes Madagascar n'est pas un pays producteur d'aluminium. Mais pour nous permettre de bien évaluer nos prétentions (gisement de Manantenina...) il est utile de rappeler la situation de l'industrie de l'aluminium dans le monde.

La fabrication de l'aluminium a vu le jour en France à la fin du siècle dernier, à la suite des travaux du savant Sainte-Claire Deville. Son développement a été favorisé à l'époque par l'existence simultanée de ressources importantes en bauxite dans le midi (c'est en France qu'elle fut exploitée pour la première fois, près du village de Baux en Provence d'où le nom de bauxite) et d'électricité d'origine hydraulique (Alpes).

Sur une production mondiale de 18 millions de tonnes en 1989, les Etats Unis occupent le premier rang avec 4,03 millions de tonnes l'ex Union Soviétique 2,4, le Canada 1,5, l'Australie 1,2, le Brésil 0,82, la France le onzième avec 0,335 million de tonnes.

Les trois premiers fabricants mondiaux d'aluminium sont Alcoa (Etats Unis), Alcan (Canada) et Pechiney (France).

La seule entreprise française d'aluminium, Pechiney, nationalisée, depuis 1982 avec 88,5 milliards de francs de CA en 1989 et 71.700 salariés possède des usines de différentes capacités : 150.000 tonnes aux Pays Bas, 150.000 en Grèce, 87.000 au Cameroun, 84.000 en Australie, 75.000 au Canada, la dernière née de 215.000 tonnes à Dunkerque avec un investissement de 5 milliards de francs soit l'équivalent de 1750 milliards de francs malgaches. Par ailleurs, avec l'achat de la société American Can Pechiney est devenue le numéro un mondial de l'emballage. Cette société représente à elle seule 17.200 salariés et un chiffre d'affaires de 27,6 milliards de francs.

La production mondiale de bauxite était de près de 100 millions de tonnes en 1988. L'Australie (36,2 millions de tonnes) et la Guinée (16,8) assurent, à elles deux, la moitié de la production mondiale précédant le Brésil (7,7), la Jamaïque (7,4), l'Union Soviétique (6). L'on constate donc que les pays producteurs sont tous très éloignés de Madagascar.

Le développement de l'utilisation de l'aluminium

est stimulé par les qualités du métal à savoir sa légèreté et sa conductibilité qui lui assurent de multiples utilisations : transports, construction électrique, BTP, emballage etc...

Bien que l'emploi de l'aluminium n'est pas encore répandu à Madagascar, il est fort prévisible que l'emballage des produits malgaches à l'exportation se fera en aluminium et non en plastique ou papier carton.

Signalons enfin que le groupe Jirama avait fabriqué des ustensiles de cuisine en aluminium. L'usine Anjara est aujourd'hui arrêtée. A Toamasina l'usine Tamalu fabriquait également les mêmes produits. En tout état de cause, le peu de commerce de l'aluminium que nous avons eu a toujours été déficitaire car on n'exportait aucun produit fini.

L'uranium

Jusqu'en 1972 Madagascar fournissait de l'uranium à la France. C'est un organisme public français la Cogema (Compagnie générale des matières nucléaires) qui exploitait les gisements en même temps que d'autres sur le territoire français qui fournissait les utilisateurs à savoir le Commissariat de l'Energie Atomique (CEA) et l'Electricité de France (EDF). La France est l'un des grands producteurs mondiaux d'uranium avec près de 10% du total du monde occidental.

Aujourd'hui la France importe de l'uranium de deux pays africains : le Niger et le Gabon. La production mondiale d'uranium s'élevait à 35.000 tonnes en 1989 contre 12.240 en 1970.

Depuis 1975, ce produit est classé stratégique par l'Etat malgache aussi sa gestion est confiée à un établissement public l'Office Malgache National des Industries Stratégiques (OMNIS) rattaché la présidence de la République.

LES METAUX PRECIEUX : LA RUEE VERS L'OR ET LE SAPHIR

Madagascar n'est plus aujourd'hui un producteur d'or. Et pourtant tout le monde sait et voit que du métal jaune est extrait régulièrement de son sous-sol depuis très longtemps. Notre production officielle est très minime : 250 grammes par an.

Si l'on s'en tient aux déclarations du président de la République il sortirait quelques 25 kg d'or fin clandestinement de Madagascar par semaine, soit 1300 kg/an. Si à cette sortie l'on ajoute les besoins des bijoutiers pour la même quantité, c'est entre 2500 et 3000 kg d'or qui sont extraits de notre sous sol. Ce n'est qu'une part infime (1/500) du total de la production mondiale : 1580 tonnes en 1989 dont le plus

gros de la production provient d'Afrique du Sud et des Etats Unis.

La tonne d'or de production clandestine représente en 1994 au cours mondial, à 380 dollars, 11,9 millions de dollars de CA soit 47,6 milliards de francs malgaches. Ainsi une production de 3 tonnes équivaut à 35,7 millions de dollars soit 142,8 milliards de francs malgaches soit 25% de la valeur de nos recettes d'exportation (1984).

	1999	1998
1 URSS (CEE 137,7)	190,1	165,3
2 Japon	107,9	9,4
3 Etats-Unis	88,4	108,0
4 Chine	81,2	2,6
5 RFA	41,0	24,8
6 Italie	25,2	1,1
7 Brésil	25,0	5,4
8 Corée du Sud	21,6	4,1
9 France	19,1	12,8
10 Royaume-Uni	18,7	20,1
11 Tchecoslovaquie	15,5	4,4
12 Canada	15,5	4,4
13 Pologne	14,8	4,1
14 Inde	14,4	0,8
15 Roumanie	13,8	1,3
16 Espagne	11,9	1,2
17 Belgique	11,2	5,8
18 Afrique du Sud	9,8	
19 Taiwan	8,8	
20 Turquie	7,8	
21 Allemagne de l'Est	7,8	
22 Mexique	7,8	
23 Corée du Nord	6,8	
24 Australie	6,7	
25 Pays-Bas	5,7	
Autres pays	99,1	13,0
Total mondial	782,8	298,8

Source International Iron and Steel Institute

Le saphir

Le saphir existe dans la province de Toilary, à Andranondambo, Antranomaro, Bealaza et Ankazoabo, ces localités se trouvant tous dans le fivondronana d'Amboasary. C'est une pierre précieuse classée derrière le rubis, le diamant et l'émeraude. Les populations locales ont découvert le filon en mars 1993. Avant cette date, le saphir portait le nom bizarre de «Valofananambelo» qui ne présentait aucune valeur marchande pour les villageois. Cette valeur ne fut constatée par ces mêmes villageois qu'en mars 1993 après que le président des petits exploitants miniers de la région ait extrait une quantité non négligeable de saphir et ait pu le vendre à un prix très important. Depuis ce jour là, ce fut la «ruée vers le saphir». L'on y rencontre les Thaïlandais, les Israéliens, les Allemands, les Français, les Américains etc... avec des moyens

financiers (en devises fortes) impressionnants. Le gramme de cette pierre oscille entre 50.000 fmg et 2.500.000 FMG, soit de 25 dollars US à 1250.

Cette situation n'a pas manqué de soulever la colère des exploitants locaux qui voudraient éliminer les «outsiders». Tous les moyens sont d'ailleurs bons pour coincer tout concurrent éventuel, un de leurs représentants affirmait : "les riches ne sont venus s'installer ici qu'après s'être rendus compte de l'existence de cette pierre précieuse. Nous n'accepterons jamais cela. D'autant plus qu'ils ont transgressé notre coutume en construisant des habitations tout près de nos tombeaux qui, pour nous dans cette région, sont sacrés."

A cause du saphir, des fonctionnaires abandonnent leur poste. Un instituteur converti en intermédiaire est arrivé à acheter en l'espace de quelques mois seulement, un camion Mercedes tout neuf. Le transport s'est fortement développé car des centaines voire un millier de personnes par jour s'y déplacent pour faire des affaires. Le commerce y est très florissant.

Le phénomène «daholo» ces bandits de grands chemins, a disparu dans la région, ceux-ci s'étant convertis en exploitants informels du saphir.

La loi minière malgache devra d'abord être re-

mise à jour pour éviter tout dérapage.

L'OR

La ruée vers l'or à Madagascar n'est pas une nouveauté mondiale car aux Etats Unis, en Californie un million de chercheurs d'or se ruent chaque été au Sierra Nevada. Ce n'est pas non plus une nouveauté à Madagascar puisque sous Ranavalona III puis au lendemain de la colonisation sous l'administration du général Galliéni, dans le Nord et quelques années plus

mot. Les régions détentrices de gisement d'or connu sont exploitées par la population sans technique sûre. En effet tel que cela se fait au niveau des exploitants individuels sans connaissances techniques, les spécialistes miniers affirment que la moitié de la récolte est perdue.

La région de Majunga (Maevatanana), celle d'Antsiranana et celle de Mananjary concentrent les chercheurs. La vente de la production se fait à l'encan car il n'y a ni organisation officielle ou officieuse du marché. Il suffit de venir avec de l'argent liquide

L'OR A MAEVATANANA

7 heures du matin. La chaleur légendaire de la région s'installe petit à petit. Les marchands ont déjà pris leur place habituelle sur le long de la route. C'est jour de marché à Antanimbaray, un hameau de 50 toits situé à environ 30 km de Maevatanana. Comme tous les dimanches, c'est la même ambiance de marché forain dans ce village traversé par la Route nationale N°4.

Les paysans orpailleurs de la région arrivent petit à petit à pied. Le flot de collecteurs d'or venant de Maevatanana débarque des pick up tout brousses. En ce dimanche 23 mai, ils étaient bien une trentaine à assaillir le marché d'Antanimbaray.

Dès l'arrivée, chacun rejoint son «Epi Bar» (diminutif d'apicaria bar) qui collecte l'or en cours de semaine. C'est aussitôt dans ces locaux que les orpailleurs livrent le gros de leur production le jour du marché. Mais ce n'est qu'au-delà de 9 heures que le marché de l'or proprement dit est ouvert : les orpailleurs attendent d'être fixés sur le niveau des prix fixés par chaque collecteur.

En réalité, ce ne sont pas les collecteurs qui fixent les prix mais plutôt les bailleurs de fonds. «Ce sont eux qui fixent tout, le niveau de prix et la quantité à collecter durant la semaine», expliquent les collecteurs. Ce dimanche-là les cours avaient été fixés

à 24.500 FMG le gramme. C'est-à-dire que chaque collecteur doit rapporter une quantité d'or équivalente à la somme avancée au prorata de 24.500 FMG le gramme. D'habitude, les collecteurs ouvrent le marché en prenant une marge de 1000 FMG. La concurrence étant, la marge est finalement réduite à 250 FMG le gramme. Vers midi, alors que les marchands commencent à quitter les lieux, les collecteurs font les comptes et donnent les dernières consignes à leurs agents des «épi-bars». On avance que ce jour-là, entre 2 et 3 kilos d'or ont été collectés au total.

Sept jours sur sept, c'est le même rituel dans, au moins, un des 9 marchés de la région. A la différence près qu'à Maevatanana, les lundi et jeudi, certains des bailleurs de fonds eux-mêmes entrent dans la course en racolant au stationnement des tout brousses les producteurs d'or.

Tous les jours, l'or se vend et s'achète le plus librement du monde. Légal, illégal ? En tout cas, la pratique est telle que même les autorités locales ne savent pas quelle attitude prendre. C'est depuis seulement que l'exploitant surfitre autorisé et patenté avait dénoncé la concurrence des collecteurs que le fivondronana a procédé à un recensement des collecteurs en vue d'organiser le filière, mais aussitôt de légaliser la profession avec ce que cela suppose de ressources pour les col-

lectivités locales à travers les taxes et impôts normalement dus par les collecteurs.

Cette légalisation de la collecte ne répond cependant pas à la question essentielle : que faire de l'or collecté ? Actuellement, on ne sait pas la destination exacte de l'or collecté dans la région, alors que d'après les estimations, au strict minimum 5 kilos d'or sont collectés chaque semaine dans la région de Maevatanana.

Tout cet or est refilé par les bailleurs de fonds, tous des «karanas». Les témoignages sont bien des collecteurs que de certaines autorités locales concordent sur ce point. Un fait qui peut s'expliquer aisément par l'absence de tout financement pour l'activité. Pour une ville où l'or occasionne d'importantes transactions financières, il est curieux qu'aucun guichet de banque ne soit ouvert. Les «karanas» étant les seuls à disposer des ressources nécessaires, le financement des activités vient forcément d'eux.

D'après les mêmes témoignages, cet or serait acheminé soit à Antanimbaray, soit à Mahajanga. Au moins une partie est exportée clandestinement pour financer les importations de certains magasins.

Source: *Midi Madagasikara* 08.08.93

tard, dans la région de Mananjary, l'or avait attiré des milliers de personnes dans l'anarchie la plus totale. N'oublions pas que de tout temps et partout dans le monde, l'or a toujours fasciné l'homme qui lui a toujours tout sacrifié y compris sa vie.

Actuellement la ruée vers l'or n'est pas un vain

sur les lieux de production, ce qui fait le bonheur des commerçants Indo-Pakistanaï, car rien ne résiste à leur déferlement monétaire. Il ne faut cependant pas négliger la communauté chinoise qui est aussi partie prenante dans ce commerce de l'or.

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), un organisme public français, faisant office de conseiller technique, a découvert dans le Nord des gisements d'or avec une réserve sûre et exploitable de 10 tonnes.

Ainsi une production moyenne de 4,5 tonnes d'or par an est parfaitement possible dans les cinq ans à venir soit l'équivalent de 50 millions de dollars par an.

L'Etat aujourd'hui encourage très fort la production d'or. Encore faut-il qu'une organisation sérieuse soit installée afin que cette production se dirige vers la Banque Centrale pour servir de garantie à notre monnaie ; ce n'est pas encore le cas.

Madagascar produit aussi un peu d'argent : quelques kg par an, très utilisé dans la bijouterie.

LE GRAPHITE

La production de graphite (11.000 tonnes en 1993) est assurée par quatre entreprises qui occupent 2000 salariés pour un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 13 milliards de francs malgaches soit 7,5 millions de dollars.

Toute la production est exportée principalement vers les Etats Unis. Elle est massivement concentrée dans la région de Moramanga.

LE CHROMITE

La production totale est assurée par une seule société d'Etat, Kraoma, et s'est élevée à un peu plus de 143.000 tonnes en 1993 pour un chiffre d'affaires de 14,9 milliards de francs malgaches. Kraoma emploie 500 salariés. L'usine se trouve à Andriamena sur les lieux même du gisement. Au rythme actuel les réserves prouvées couvrent encore plus d'un siècle de production.

En volume l'industrie du chromite est la plus grande industrie minière de Madagascar. Mais il faut 10 kg de chromite pour avoir 1 kg de graphite ce qui signifie que le chromite est de très faible valeur d'où la question : faut-il encore exporter le chromite à l'état brut ?

Le deuxième problème de Kraoma est le transport ferroviaire de la production. En effet les chemins de fer malgaches remplissent de moins en moins leur contrat étant donné l'obsolescence technique de l'entreprise.

Ce secteur recouvre une gamme étendue de productions - du petit matériel de précision aux très gros engins en passant par la machine-outil - qui conditionnent l'avenir du tissu industriel malgache. Certes Madagascar possède peu d'industries mécaniques telles que les professionnels les divisent :

1- l'industrie du travail des métaux regroupe toutes les activités de forge, d'estampage, de fabrication de boulons et de vis d'outillage, d'articles de quincaillerie ainsi que d'emballages métalliques. Le chiffre d'affaires total de ce secteur s'élevait à 45 milliards de francs malgache en 1993. L'indice de production (base 100, 1984) est passé de 102,1 en 1989 à 82,7 en 1992. La production a commencé à chuter à partir de 1989 ce qui traduit une baisse importante des investissements du secteur.

2- l'équipement industriel couvre toute une série de fabrication qui vont des moteurs utilisés dans l'industrie aux machines textiles en passant par les fours, les compresseurs, les turbines ainsi que la chaudière nucléaire ; jusqu'à aujourd'hui Madagascar ne connaît pas ce secteur industriel. Son équipement industriel est totalement importé et ce pour un temps encore assez long.

3- le matériel de précision regroupe le matériel médical, toute l'optique, les roulements à bille et les équipements de contrôle et de régulation sauf l'horlogerie. Il est clair que tout ce matériel est encore importé.

4- le secteur appelé couramment MTPS - manutention, travaux publics, mines - réunit l'ensemble des fabrications de gros engins de travaux publics, les grues et le matériel destiné à l'exploitation des mines et des carrières ainsi que le matériel destiné à la sidérurgie. Il est significatif de noter que c'est sur la possession de tout ce matériel qu'on ne produit point que Madagascar va asseoir sa croissance économique.

5- l'industrie de la machine outil fabrique tous les équipements pour le travail du bois et des métaux. Elle inclut également le secteur du matériel de sondage et de fabrication des engrenages. Les besoins de Madagascar ne justifient pas encore la création de ce secteur industriel, aussi toutes nos machines outils sont importées. Pour les équipements bois, la France demeure le principal fournisseur de Madagascar (Guillet), suivie de l'Italie.

6- l'industrie du matériel agricole regroupe toutes les fabrications de tracteurs et d'engins utilisés par l'agriculture en passant par les charmes... Un em-

bryon d'industrie du matériel agricole a été installé depuis 1965. Si la société d'Etat (Sidema) n'a pu remplir sa mission, par contre quelques sociétés privées ont relevé le défi à Mahajanga et Ambatondrazaka pour la fabrication des charmes et des roues de charrette. Ces entreprises occupent une centaine d'ouvriers.

Ainsi Madagascar est loin d'avoir la possibilité de se doter en industries mécaniques. Les entreprises du travail des métaux sont la Société Malgache d'Emballages Métalliques (SMEM), filiale de CMB-Packing (ex Carnaud), leader français de l'emballage métallique (la maison mère a réalisé près de 20 milliards de francs de CA soit près de 6500 milliards de francs malgaches) ; la société VY Taobavy qui fabrique des coffres forts, du mobilier métallique, la Cimetta..., deux petites entreprises qui fabriquent des pointes à partir du fil de fer importé, deux entreprises qui fabriquent des tôles pour toitures. Le chiffre d'affaires s'élevait à 70 milliards en 1993.

Ces entreprises occupent près de 4.100 salariés soit 75 % des effectifs industriels hors BTP. L'industrie mécanique est représentée dans deux régions seulement : Antananarivo et Toamasina. Aucune évolution marquante ne caractérise cette industrie.

ECHANGES EXTERIEURS : LE DEFICIT SE CREUSE

Les échanges extérieurs des industries mécaniques sont actifs mais dans un seul sens. Madagascar importera pour longtemps encore ses machines et matières premières appelées intrants (tôles, fils...) Les importations de ce secteur ont atteint 147,8 milliards de francs malgaches en 1992 contre 193 en 1991 et 184 en 1990.

N'exportant pas, le solde de la balance commerciale des industries mécaniques est déficitaire du montant des importations.

Voici un secteur très ramifié dont la conjoncture peut évoluer d'une manière très contrastée selon les branches. Mais à Madagascar les activités liées à la consommation des ménages connaissent un essor continu (pharmacie, savonneries, cosmétiques).

CHIMIE GENERALE : PAS ENCORE A NOTRE PORTEE

C'est la branche la plus importante des industries chimiques avec pour vocation principale la fabrication des grandes matières de base transformées ultérieurement dans les industries fabriquant des produits finis. La chimie générale n'existe pas à Madagascar ; elle exige en effet d'énormes investissements, dépassant le montant du budget national. L'industrie chimique est assurée par diverses branches dont la chimie de base constitue la partie la plus importante avec la chimie minérale (acide, soude, chlore, ammoniac et engrais) et la chimie organique (matières plastiques, caoutchouc synthétique, benzols et dérivés colorants). De son côté la parachimie assure la fabrication d'explosifs, de colles, de peintures, de vernis, d'encres, de détergents, de cosmétiques et la pharmacie.

Pour nous permettre de mieux situer notre industrie chimique il est utile de savoir qui sont les géants mondiaux de la chimie : les trois allemands BASF, Bayer et Hoechst qui réalisent un chiffre d'affaires de 150 milliards de francs français chacun (52.500 milliards de francs malgaches) les ICI britanniques, les groupes Américains Du Pont et Dow, Shell et le groupe Suisse

Ciba-Grigy, les français Rhône Poulenc avec 75 milliards de francs français de chiffre d'affaires (83.000 salariés), l'Air Liquide avec 29 milliards et 27.000 salariés (numéro un mondial des gaz liquéfiés).

Les industries chimiques malgaches se situent donc dans la fabrication des produits finis à partir des grandes matières de base importées.

Le secteur chimie compte au 1er Janvier 1992 84 entreprises employant 3500 salariés. Le chiffre d'affaires s'élevait à près de 70 milliards de francs en 1993. En 1986 le secteur occupait 2800 salariés; malgré la situation politico-économique, le secteur a pu créer 700 emplois, bien que l'indice général de production

soit passé de 111,3 en 1985, à 97,6 en 1988 et 96,3 en 1992 (base 100 en 1984).

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE : UN ESPOIR SI.....

Autrefois éminemment artisanale, la fabrication des produits pharmaceutiques a pris un caractère de plus en plus industriel. Les pharmaciens d'officine ont progressivement abandonné cette activité pour se limiter à la vente tandis que les grands groupes chimiques se sont de plus en plus impliqués dans ce secteur en plein développement. Il est vrai que dans les pays développés la consommation pharmaceutique progresse régulièrement malgré la hausse des prix.

Dans les pays du tiers monde l'OMS prône la santé pour tous en l'an 2000. Cela est aussi valable pour Madagascar.

En 1992, les importations de médicaments se sont élevés à 25,6 milliards de francs soit 2200 francs par malgache et 12250 par ménage par an.

La satisfaction des besoins nationaux demeure la priorité de notre industrie pharmaceutique qui fabrique près de cent médicaments dont la nivaquine, la chloroquine...

Deux principaux laboratoires occupent une partie du marché malgache : OFAFA et RATHERA. A eux deux, ils font un chiffre d'affaires de 25 milliards de francs malgaches et emploient 300 salariés. Ils travaillent en collaboration avec des laboratoires extérieurs, français principalement.

Il est utile de signaler la présence depuis de très nombreuses années de l'Institut Malgache de Recherches Appliquées Imra, du Professeur A. Rakoto Ratsimamanga spécialisé dans la recherche sur les plantes médicinales malgaches et la production de médicaments à partir de ces plantes dont la plus connue est le talapetraka ou centella. L'imra produit également des antibiotiques, du calcium à partir de ces plantes. C'est un Institut qui mérite d'être aidé car sa production peut contribuer à l'équilibre de notre balance commerciale.

L'indice de production (base 100 en 1984) est passé de 111,3 en 1984 à 96,3 en 1992 c'est-à-dire récession.

L'INDUSTRIE DES PRODUITS DE BEAUTE

Cette industrie qui fabrique une gamme de plus en plus étendue de produits destinés au grand public comprend : les produits de beauté (maquillage etc...)

IMPORTATION PRODUITS CHIMIQUES		
	QUANTITE (t)	VALEUR (millions)
1988	22389	116,4
1990	17904	116,7
1991	20730	96,3
1992	25483	116,6

la parfumerie alcoolique (eaux de Cologne, lotions, eaux de toilette...) les produits capillaires et les produits de toilette.

Elle est essentiellement dominée par la Somaico (Société Malgache de Cosmétiques) dont le chiffre d'affaires qui s'élevait à 3 milliards de francs malgaches est entièrement réalisé localement.

Les importations ne sont cependant pas négligeables puisqu'elles ont atteint une valeur de 1 milliard de francs, rendant la balance commerciale de ce secteur déficitaire.

Notons que les grandes marques de produits de beauté sont représentées à Madagascar : l'Oréal, la plus grande société mondiale du secteur, Ellsabeth Arden (anglo-néerlandais), Shiseido (Japon), Avon et Revlon (Etats Unis).

Comme tous les pays de la planète, Madagascar entend jouir des bienfaits distribués par les industries liées aux moyens de locomotion. Qu'il s'agisse d'automobiles, d'aéronautique, de chemins de fer, de constructions navales, Madagascar a toujours été impliqué à un moment quelconque, au stade final. Jusqu'à ces derniers temps, la construction navale a toujours eu les faveurs de tous les dirigeants du pays qui se sont succédés. Toutes ces branches connaissent des fortunes diverses dues aux grandes mutations survenues dans le monde des transports. Avec la délocalisation des entreprises des pays industriels, Madagascar risque-t-il d'accueillir un jour l'implantation d'usines de montage de voitures ? La mauvaise santé de la construction navale en Europe peut-elle avoir des effets positifs pour Madagascar ? L'immensité du pays et ses richesses potentielles créeront-elles une industrie ferroviaire ?

AERONAUTIQUE

Si l'aéronautique est aujourd'hui en pleine expansion dans le monde, il est hors de question que Madagascar envisage une industrie aéronautique, aussi ne peut-on être que tributaire de l'extérieur. Notre balance commerciale ne sera que déficitaire en la matière. Néanmoins, l'entretien des avions Boeing est aujourd'hui assuré dans le pays.

En 1992, le chiffre d'affaires de ces prestations s'élevait à 10 milliards de francs malgaches. L'entreprise emploie une centaine de salariés.

CONSTRUCTION NAVALE : UN MORIBOND

La construction navale malgache connaît d'énormes difficultés. Son déclin rapide résulte de trois causes essentielles :

- la crise mondiale qui, pendant dix ans, au moins, a entraîné une baisse spectaculaire des commandes et du carénage;
- la concurrence très violente des chantiers asiatiques (Japon, Corée) aux coûts de production extrêmement bas accaparant toutes les commandes;
- les problèmes financiers et sociaux restés sans solution.

En 1987, l'Etat Malgache avait négocié la participation de la Normed (chantiers du Nord et de la Méditerranée) société issue de la fusion en 1982, sous l'égide des pouvoirs publics français de trois chan-

tiers qui avait contribué au redémarrage du chantier. Il n'en fut rien car la Normed mit la clé sous la porte. Depuis aucune solution n'est en vue pour la remise en route du chantier.

En 1993, la construction navale malgache comptait près de 2000 salariés pour 2 milliards de CA. Les chantiers existant à Madagascar sont :

- **la SECREN** d'Antsiranana (1000 salariés) qui peut construire des bateaux à fond plat ainsi que des bateaux de pêche, le carénage demeurant sa principale activité. En 1992, la Secren a réalisé à peine 1 milliard de francs malgaches de CA. Aujourd'hui, l'entreprise est confrontée à d'énormes difficultés : obsolescence du matériel, pénurie de commandes, manque de trésorerie, politisation très accentuée de la gestion qui entraîne des conséquences sociales sans commune mesure aux possibilités de l'entreprise. Aussi de très importants capitaux devront être injectés pour la remise en état de la société. D'où le grand dilemme: faut-il dans ces conditions, fermer la Secren ? Il est utile de noter que l'aide de la France a toujours été très importante et vitale pour le maintien de la Secren.
- **Les ateliers de construction navale privés** constitués de PME dont trois à Antananarivo. ces ateliers construisent de petits bateaux pour la pêche en mer et autres activités. Ce sont la Comacat (50 salariés), Cimelta (150 salariés) et Polyma (20 salariés). Leur chiffre d'affaire a atteint près de 2 milliards de francs malgaches en 1992. La modestie du CA ne traduit pas la qualité de la production.
- **Les ateliers de construction navale de Mananjary** entreprise d'Etat comme la Secren, a tenté de construire des trimarans.

Seuls les ateliers de construction navale privés émergent des difficultés et gagnent. La Secren est moribond ainsi que les Ateliers de Mananjary.

Sur le plan mondial, la construction navale malgache est insignifiante. A la lecture des dernières statistiques mondiales, la part prépondérante du Japon et de la Corée du Sud est flagrante (plus de 50%). A eux seuls ces deux pays contrôlent désormais les 3/4 de la construction navale mondiale devançant les Etats Unis, l'Allemagne et le Royaume Uni (autrefois chef de file incontesté).

FERROVIAIRE

L'immensité du pays peut-elle amener la création d'une véritable industrie ferroviaire ou au moins d'une très grosse usine de montage de voitures et locomotives ? Les trains malgaches sont aujourd'hui dignes d'être exposés dans les musées des chemins de fer.



AUTOMOBILE : UNE VELLEITE

Renault et Citroën avaient déjà «délocalisé» avant la lettre en implantant un atelier de montage de voitures 4L et 2CV à Madagascar. L'automobile demeure en effet un symbole du monde industriel et aucun gouvernement n'y est insensible ; après l'abandon des 4L et 2CV en 1973, nous avons vu Fiarafi, l'entreprise d'Etat socialiste qui sombra dans un désastre technique et financier. Cela n'empêche pas les concessionnaires de marques de prévoir dans leur demande d'agrément et leur statut le montage des voitures. Ainsi faute de production, toutes les voitures sont importées.

MARCHE : LA PERCEE DE L'ASIE

L'automobile représente un marché non négligeable. En 1992 et 1993, il a été vendu 1000 voitures neuves toutes catégories pour un chiffre d'affaires de 30 milliards de Fmg.

Le phénomène le plus remarquable, ces dernières années, est la percée rapide des voitures venant du Sud Est Asiatique et du Japon. Leur part est passée de 10% à plus de 50% du parc entre 1985 et 1993.

Elle progresse encore et dans toutes les gammes.

Cette percée spectaculaire a plusieurs raisons - le désintéressement par les entreprises françaises du marché africain et malgache où elles étaient en position de monopole à cause des difficultés internes des pays africains et malgache ;

- la politique délibérée de dons de voitures du gouvernement japonais qui a fourni plus de cent gros cars à l'Etat malgache pour les transports publics de personnes. Cette politique commerciale a entraîné l'arrivée massive de toutes les marques du Sud Est asiatique au détriment des marques européennes.

- les représentations internationales (PNUD, Banque mondiale...) et certaines ambassades sont équipées de voitures japonaises. Il est vrai que la Peugeot 405 a réussi son entrée sur les routes malgaches.

- la trésorerie des commerçants Indo-pakistanaïses a grandement facilité cette percée qui s'est accompagnée de gros investissements en installations commerciales ;

- enfin le tourisme commençant à prendre son envol, a pour conséquence la création de plusieurs sociétés de location de voitures, exutoire logique des voitures neuves invendues.

L'automobile et ses annexes occupaient en 1993 près de 10000 salariés répartis sur plus de 2000 en-

treprises de toutes tailles allant des entreprises de concessionnaires de marques incluant la vente des pièces détachées et l'atelier de réparation, aux simples garagistes ayant 2 ou 3 aides.

L'automobile a suscité un secteur très actif de micro entreprises de réparations et d'équipements (carrossiers, tôliers, peinture, tapissier etc...) dans lesquels excellent les artisans. Le chiffre d'affaires de ces artisans peut valablement être estimé à 20 milliards de francs malgaches en 1993 et un peu plus en 1994.

Toutes les grandes marques de voitures sont représentées à Madagascar, les Asiatiques, comme nous l'avons dit, se taillant de plus en plus la meilleure part. Elles viennent de la Corée du Sud et du Japon.

Si l'on y regarde de près, on s'aperçoit que les fabricants de voitures du Japon et du Sud Est asiatique ne lésinent pas sur les facilités financières à accorder aux clients (les concessionnaires). L'entreprise Sud Coréenne Colon, par exemple, n'exige que 10% de la valeur des commandes pour livrer.

Il faut également noter que Madagascar importe des voitures «haut de gamme», certes en nombre très limitées (Mercedes, Rang Rover, 4x4 Turbo Toyota, Mitsubishi, etc...).

DEUX ROUES : RENAISSANCE DIFFICILE

L'industrie des deux roues n'existe pas encore. Le marché d'engins, cycles et cyclomoteurs existe bel et bien (1,8 milliards de francs malgaches de chiffres d'affaires en 1993).

La bicyclette

Elle a connu une véritable désaffection du fait de la progression de l'automobile et du cyclomoteur. Pourtant aujourd'hui elle connaît un petit regain à la faveur d'un certain engouement pour le sport et le plein air. La vogue du tout terrain relance le marché.

Certes le marché malgache n'est que de 2000 engins aujourd'hui. L'unique industrie de montage de cycles ne produit que quelques bicyclettes par an et emploie 50 salariés avec un chiffre d'affaires de 100 millions de Fmg.

Le marché mondial de cycles est largement dominé par la production des pays asiatiques, principalement la Chine populaire qui fabrique à elle seule 42 millions de vélos par an, mais aussi Taïwan (10), Japon (7,4), Etats Unis (8,4), Allemagne fédérale (2,9), Italie (2,5), France (0,3). Pour information, signalons que la Chine compte 350 millions de vélos.

L'utilisation de la bicyclette a été suggérée pour les facteurs, la Police, la Gendarmerie, particulièrement en terrain plat. De la sorte, le marché de 2000 vélos par an pourrait être maintenu, ce qui justifierait l'adaptation de la seule industrie de montage existante à Antananarivo (Entrame).

Les deux roues motorisées

L'industrie mondiale des deux roues motorisées fabrique surtout des cyclomoteurs et depuis 1983 des scooters.

Le parc malgache des deux roues motorisées est de quelques centaines d'engins (moins de 500). En 1990 et 1992 Madagascar a importé 100 bicyclomoteurs, scooters et 100 motos (moyenne et grosse cylindrée). Les principales marques représentées à Madagascar sont Yamaha, Honda, Suzuki, Kawasaki, Vespa.

7

CONSTRUCTION ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE : LES ASIATIQUES DE PLUS EN PLUS DOMINANTS

Ce qu'on englobe dans les industries électriques et électroniques vont du TGV au sèche-cheveux. Leurs productions se divisent schématiquement en trois grands secteurs :

1- **Les biens d'équipements** qui se partagent entre les équipements électriques (générateurs, turbines, matériels de signalisation, transformateurs, câbles, ascenseurs, éclairage public, etc...) et les équipements électroniques (ordinateurs, centraux téléphoniques, appareils de contrôle, électronique médicale etc...)

2- **Les biens de consommation** qui comprennent le matériel électrique (lampes, piles), le matériel électronique (radio, TV, magnétoscopes, magnétophones) et enfin les équipements ménagers (réfrigérateurs, cuisinières, etc...)

3- **Les biens intermédiaires** qui se divisent en matériel électrique (accumulateurs) et électronique (composants électroniques tubes et semi-conducteurs).

Une des particularités de ce secteur est de pouvoir faire cohabiter des entreprises moyennes avec de nombreuses petites unités au caractère presque artisanal. Au total le secteur des industries électriques compte un peu plus de 250 entreprises.

Le secteur des industries électriques et électroniques n'existe pas encore tel quel à Madagascar. Certes nous n'avons ni Apple, ni Bull., ni IBM., ni Phillips. De ces entreprises nous n'avons que les représentants commerciaux (importation et revente). Nous avons également des représentants d'autres marques à savoir Sagem (fabricants d'appareils de télécommunications, matériel électrique...)

EMPLOI : ASSEZ DE CADRES, MOINS D'OUVRIERS

Les représentations locales de ces industries électriques et électroniques emploient des travailleurs qualifiés. On y dénombre de nombreux ingénieurs (50%), des techniciens supérieurs (30%) et des employés (20%). Le secteur occupe 1000 travailleurs environ. La majorité de ce personnel est concentrée à Antananarivo où se regroupent toutes les entreprises. Une partie de ce personnel exerce dans les régions de Toamasina, d'Antsiranana, de Mahajanga et de Toliary. Il représente 5% de l'effectif total.

ECHANGES EXTERIEURS : DEFICIT PERMANENT

Tout le matériel électrique et électronique est importé en provenance de différents pays. N'ayant ni industrie de montage ni fabrique de composants, Madagascar n'exporte pas. Aussi le commerce extérieur de ce secteur est totalement déficitaire et ce pour longtemps encore. En 1993, la valeur des importations se chiffrait à 100 milliards de francs malgaches. Le chiffre d'affaires du secteur s'élevait à 350 milliards. Pour fixer les idées, le montant du déficit de ce secteur est équivalent à 50 milliards.

ZOOM SUR DEUX SECTEURS IMPORTANTS

Il est vrai que les industries électriques et électroniques regroupent plusieurs branches qui n'ont que peu de rapports entre elles. Même si nous ne les fabriquons pas, il faut tenir compte de leurs spécificités, aussi nous en présentons deux séparément, qui occupent un place importante au sein de ce secteur.

1- **Le matériel téléphonique.** Jusqu'à aujourd'hui le matériel téléphonique est fourni par les entreprises françaises.

A Madagascar deux entreprises employant 100 salariés avec un chiffre d'affaires de 25 milliards de francs malgaches couvrent la totalité de cette branche. Nous y trouvons le matériel de Sagem et de Jeumont-Sneider principalement pour les installations intérieurs et celui de Thomson pour les Postes et Télécommunications.

Pour la réhabilitation et la restructuration de tout le réseau téléphonique malgache, comme nous l'avons exposé dans les pages précédentes, il est prévu des investissements de l'ordre de 530 millions de dollars, soit l'équivalent du prochain prêt du FMI au Burkina Fasso, sur financements internationaux (Caisse Française pour le Développement, Banque mondiale).

Il est utile de signaler que les entreprises de l'Asie du Sud Est sont également sur les rangs.

La question qui se pose pour l'avenir est celle-ci : est-il intéressant de créer dès maintenant une industrie de montage des appareils de télécommunications ?

2- **L'informatique et le bureautique.** Si dans les pays industriels, ce secteur est le plus important et le plus dynamique dans les industries électriques et électroniques, leurs produits ont fait une percée remarquable à Madagascar.

Une dizaine de sociétés commerciales sont dis-

tributrices des produits à Madagascar. Elles emploient une centaine de salariés avec un chiffre d'affaires de 100 milliards de francs malgaches en 1992. Il a été importé pour une valeur de 40 milliards de francs malgaches en 1992. Nous y rencontrons tous les grands de l'informatique : Bull, IBM, Apple et tout récemment Acer de Taiwan. En 1994, le chiffre d'affaire s'évalue à un peu moins de 200 milliards, compte tenu de l'inflation.

Pratiquement aucune des activités du secteur textile - chaussure liées pour l'essentiel au domaine du vêtement et de ses accessoires - n'échappe à des difficultés plus ou moins graves. Les unes sont dues à la concurrence accrue des pays du tiers-monde et de l'arrivée massive des friperies, les autres proviennent des mutations rapides et souvent imprévisibles subies par leurs marchés, la libéralisation économique devenant la règle dans tout.

Cela n'a pas empêché les efforts d'adaptations des deux entreprises qui dominent le secteur textile, la Cotona et la Soema? Çà et là surgissent quelques PME dynamiques, preuve que tout n'est pas perdu dans ce domaine où Madagascar a montré des atouts certains. L'ensemble des dépenses liées au vêtement atteint encore, malgré la récession économique du pays, des sommes assez importantes : plus de 200 milliards en 1992. Chaque Malgache est supposé dépenser 18.000 francs malgaches par an soit 8,64 dollars. En comparaison chaque Français dépense 3600 francs français soit 1.260.000 francs malgaches. Dans cette dépense, la chaussure entre pour très peu.

Voilà pourquoi, en dépit d'un déclin qui frappe pratiquement toutes les branches, l'ensemble textile, habillement (voir définition en encadré) demeure l'industrie la plus importante de Madagascar qui a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires de 250 milliards pour une valeur ajoutée de 55,6 milliards de francs malgaches et dont les investissements se sont élevés à plus de 10 milliards. Malgré les difficultés du marché, le textile - habillement emploie près de 20.000 personnes dans une centaine d'entreprises dont les deux plus importantes dépassent les 8000 salariés. La majorité de ces effectifs sont rassemblés dans deux régions : Antananarivo-Antsirabe et Mahajanga où sont installées les usines et les entreprises. En 1992, l'ensemble textile a exporté pour un montant de 49,4 milliards de francs tandis que les importations se sont élevées à 16,6 milliards d'où un excédent de 33 milliards.

L'INDUSTRIE TEXTILE

L'industrie textile est le fleuron de l'industrie malgache. Elle a aujourd'hui plus de quarante ans. Considéré dans sa stricte définition (filature, tissage, maille et bonneterie) le secteur textile a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires de près de 150 milliards pour une valeur ajoutée de 10 milliards. Toutes les fabrications du secteur stagnent ou diminuent et pourtant l'industrie textile malgache continue d'investir.

Les échanges commerciaux du textile y compris la confection ne cessent d'être positifs. En 1992 les importations ont atteint un total de 19,4 milliards de francs (y compris les friperies) tandis que les exportations ont porté sur 49,4 milliards de francs soit 35% de la production nationale de textile.

L'ensemble du secteur emploie 12000 salariés répartis dans 65 entreprises dont une majorité de PME (moins de 100 salariés

en moyenne). Toutefois 50% des employés du textile travaillent dans deux grandes entreprises de plus de 2000 personnes, 20% dans la catégorie 400-300 ; 30% exercent leurs activités dans les plus petites celles qui comptent moins de 100.

L'industrie textile est représentée dans deux régions avec une concentration des entreprises et donc des effectifs particulièrement à Antananarivo-Antsirabe qui regroupent 3/4 des emplois (9000 environ) et le reste à Mahajanga 1/4 (3000).

Le chiffre d'affaires du textile représente 2,68% du PIB. A titre de comparaison l'industrie textile de la France a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 115 milliards de francs français soit 40.250 milliards de francs malgaches soit 7,3 fois notre PIB, pour 202.000 salariés répartis dans près de 2400 entreprises.

Ce que recouvre le terme d'industrie textile ?

Pour bien comprendre la réalité recouverte par les chiffres publiés dans ce chapitre, quelques définitions s'imposent. Disons, pour simplifier, qu'il existe deux définitions de l'industrie textile :

- l'une extensive, utilisée dans le langage courant : c'est l'ensemble des secteurs économiques qui se consacrent aussi bien à la fabrication des tissus qu'à leur transformation en produits finis, vêtements essentiellement. Dans ce cas le textile recouvre aussi bien la filature, le tissage que la confection ou la bonneterie ;

- l'autre, plus restreinte, qui est celle utilisée par les professionnels : dans ce cas, le textile se limite à la transformation des produits bruts, filature, tissage ainsi qu'aux secteurs de la bonneterie et de la maille qui sont des opérations de tissage. Défini de la sorte, le textile se différencie complètement de l'habillement. Voilà pourquoi les professionnels parlent de textile - habillement lorsqu'ils veulent englober l'ensemble des secteurs textiles, évitant ainsi les confusions de langage.

	Tissus de coton (km)	Sacs emballage (tonne)	Couver- tures (tonne)	Fils-cordes (tonne)
1987	82 492	187	1 541	1 801
1988	58 468	502	1 585	1 810
1989	59 496	865	1 942	1 886
1990	48 123	921	3 207	1 947
1991	47 361		26 486	2 113
1992	41 917	758	1 508	1 748

Source: Banque des données de l'Etat

LES GRANDS PRODUITS DE BASE

La laine

Madagascar n'a pas d'industrie lainière aussi importe-t-il la laine dont il a besoin.

Le coton

Ce secteur fournit actuellement des efforts considérables pour maintenir sa position face à la concurrence des pays d'Asie du Sud Est et d'Afrique. Sa production a atteint en 1993 3000 tonnes de filés et 2300 tonnes de tissus.

Notre industrie n'occupe qu'un rang très modeste au plan mondial.

Il est vrai que la transformation du coton est extrêmement répandue dans le monde : de nombreux pays en voie de développement souvent eux-mêmes producteurs de fibres ce qui est notre cas, se sont dotés d'industries de filage et de tissage capables non seulement d'approvisionner leur marché intérieur mais aussi d'exporter sur les marchés des grands pays. D'où une concurrence dure et sans pitié pour la conquête de ces marchés : la Cotona, le leader malgache, grâce à ses efforts tant dans la qualité de ses produits que dans leur diversité est loin de ne pas mériter certains marchés. En outre elle délocalise à Maurice ce qui est un véritable exploit pour un pays en voie de développement.

Si ce secteur ne dépend pas du coton étranger pour son approvisionnement, beaucoup d'intrants doivent encore être importés (teinture...)

L'ensemble des 10 entreprises du secteur cotonnier ont réalisé en 1992 un chiffre d'affaires total de 25 milliards de francs malgaches et un montant d'investissements de 1 milliard. Elles emploient 6000 personnes, 2000 dans la filature, 1500 dans les tissages. L'industrie cotonnière est dominée par les deux grandes entreprises d'Antsirabe et de Mahajanga auxquelles se sont jointes quelques PME de moins de 100 salariés.

Les grands pays de l'industrie cotonnière sont la Chine, la Russie, le Japon, les Etats Unis, l'Inde, le Pakistan, la Corée du Sud, l'Egypte. La production mondiale de coton s'élève à 15 millions de tonnes. Madagascar n'en produit que 50000 tonnes (1987).

Les fibres d'origine chimique

Elles fournissent désormais dans le monde près de la moitié du volume des fabrications textiles. A Madagascar, les fibres artificielles et synthétiques entrent de plus en plus dans la consommation des produits textiles (fibranne pour la Cotona et Tergal pour la Sotema qui a passé des accords avec Rhône-Poulenc).

La production malgache s'est élevée à 100 tonnes en 1992, réparties entre textiles artificielles (60 tonnes) et textiles synthétiques (40 tonnes). Cette production est certes très pauvre au regard de la production mondiale qui a porté en 1989

sur 19 millions de tonnes (4 aux Etats Unis, 3,3 dans l'ensemble de la CEE, 1,7 au Japon, 1 en Allemagne Fédérale).

Le personnel de l'industrie des textiles artificiels fait partie intégrante des salariés de ces deux entreprises.

Les échanges extérieurs ont porté près de 100 tonnes en 1992. Les importations représentent la consommation nationale.

LES INDUSTRIES DES PRODUITS FINIS

Deux secteurs bien distincts se partagent la fabrication des vêtements : la maille et la bonneterie d'une part et la confection d'autre part.

L'industrie de la maille et de la bonneterie

Elle a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires estimé à 10 milliards de francs malgaches répartis entre les étoffes, les bas et chaussettes, les sous vêtements, les polos et pulls et enfin des vêtements de divers types.

Cette industrie est aussi touchée par la concurrence étrangère notamment des pays du Sud Est Asiatique, de Maurice etc... Ainsi, ses exportations qui ont porté sur un total de 10 milliards francs malgaches soit 9% du chiffre d'affaires de la profession ont du mal à progresser. De leur côté les importations ont porté sur un montant de sept milliards.

L'industrie de la maille et de la bonneterie est concentrée à Antananarivo. Elle compte près de 10 entreprises en majorité des PME regroupant près de 500 salariés.

L'industrie de l'Habillement

Elle est constituée aussi bien par la confection que par la lingerie, la fourrure ou la chapellerie.

En 1992 l'ensemble du secteur de l'habillement a réalisé un chiffre d'affaires total de 25 milliards de francs malgaches divisé très schématiquement en trois parties d'inégale importance, le prêt à porter féminin, le prêt à porter masculin, la dernière partie étant composée de divers secteurs (vêtements pour enfants, vêtements de travail, chapellerie, etc...). En 1992, le secteur a dégagé une valeur ajoutée de 5 milliards. La confection travaille pour le marché intérieur et aussi pour l'exportation. Elle se caractérise par sa très grande dispersion : la plupart des entreprises ont moins de 20 salariés dont beaucoup semi-artisanales travaillent à façon pour des entreprises plus importantes.

Si l'on tient compte des quelques 2000 artisans, employant moins de 3 employés, on peut estimer à 2500 le nombre d'entreprises que compte la confection. Sur ce total une dizaine à peine dépasse le seuil des 200 salariés.

Ainsi, dans ce secteur massivement dominé par les PME et les artisans, il n'y a pas de leaders, c'est à dire de marque qui domine: Antananarivo est réelle-

ment la capitale de l'habillement. en effet une mère de famille sur vingt s'adonne à la confection, favorisée en cela par les écoles de coupe et de couture.

Avec l'artisanat, les effectifs de l'industrie de l'habillement s'élevaient en 1992 à 15000 personnes. Des effectifs qui se répartissent dans le secteur du vêtement féminin, celui du masculin, de la lingerie fine, dans le vêtement pour enfants, la broderie et enfin

EXPORTATIONS TEXTILES						
Quantité en tonnes - Valeur en millions Fmg FOB						
	Colonne mètre	Sisal	Tissus coton	Bonne- terie	Chemi- serie	
1990	Q	1 087	9 138	4 353	18	95
	V	2 533,4	5 717,2	21 343,7	305,6	1 771,7
1991	Q	249	13 802	2 418	93	149
	V	579,5	6 090,7	12 831,3	2 320,1	3 150,8
1992	Q	3 407	10 590	4 048	119	159
	V	7 891,8	6 708,3	24 871,7	4 249,0	3 701,7
1993	Q	7 078	8 849	2 634	148	119
	V	3 390,1	5 241,2	17 808,8	6 022,0	3 838,6
1994	Q			1 785		
	V			11 150		

Source: Banque des données de l'Etat

l'activité sur mesure (les tailleurs...)

Les exportations en bonneterie se sont élevées à 146 tonnes pour une valeur de 6 milliards de francs malgaches en 1992, en nette progression par rapport aux années précédentes. Il n'en est pas de même pour la chemiserie qui est passée de 159 tonnes en 1991 à 119 en 1992.

Les importations d'articles d'habillement se sont élevées à près d'1 milliard de francs malgaches en 1992. Elles proviennent divers pays : Italie, Maurice, France, Asie du Sud Est.

L'INDUSTRIE DU CUIR : DES ATOUTS PEU EXPLOITES

Il faut comprendre qu'avec l'industrie textile, l'industrie du cuir, c'est-à-dire la chaussure et la maroquinerie est une des industries de Madagascar qui à défaut d'être performante tient la concurrence étrangère, Italie, Espagne, Portugal pour les produits de bonne qualité et celle des pays Asiatiques pour les articles de grande consommation.

Les statistiques indiquent qu'en 1992, Madagascar a fabriqué 177.000 paires de chaussures en cuir contre 1.253.000 paires de chaussures en plastique. Ces statistiques reflètent seulement la production de quatre entreprises, la production artisanale pourtant assez importante n'étant pas recensée. Un Malgache sur dix porte des chaussures par an, la majorité se trouvant dans les villes.

Quelle signification peut-on attribuer à cette faible fabrication de chaussures en cuir, alors que 600.000 boeufs sont abattus par an, c'est-à-dire au minimum 500.000 peaux disponibles. Une fois tannées, ces peaux peuvent donner 3.500.000 pieds carré de cuir soit une quantité suffisante pour chausser les

Malgaches. Au prix actuel du cuir, ces 3,5 millions pieds carré valent 20 milliards et pourraient être inclus dans notre PIB.

576 tonnes de cuirs bruts de bovins ont été exportés en 1992 pour une valeur de moins d'un milliard de francs malgaches.

Madagascar compte une tannerie industrielle et une dizaine de tanneries artisanales. Elles occupent un peu moins de 500 personnes. Cinq entreprises se détachent du lot dans la fabrication de chaussures : Algie d'Or, Bata, Rainivony, Emic qui équipe l'armée malgache et Debra. Elles occupent 70% du marché, les 30% restant relevant des artisans et des entreprises artisanales.

Le chiffre d'affaires de la chaussure peut être estimé à 9 milliards de francs malgaches en 1992. Le marché est exclusivement urbain, Antananarivo étant pour 60%.

Qui dit cuir dit aussi maroquinerie, c'est à dire sacs, ceintures, valises etc... C'est le domaine privilégié des artisans qui fabriquent soit pour leur propre compte, soit pour des maisons de commerce. Ces artisans sont plus de 300 installés à Antananarivo et ses environs. La maroquinerie fait vivre directement 1500 personnes et le chiffre d'affaires tourne autour du milliard de francs malgaches par an, réalisé presque exclusivement à Antananarivo qui est aussi la ville de la maroquinerie de Madagascar.

Malgré nos potentialités, nous avons quand même importé en 1992, 212 tonnes de cuirs et peaux pour une valeur de 711 millions de francs. Ce secteur voit cependant sa balance commerciale excédentaire de 428 millions de francs dont 248 pour les peaux de crocodiles.

Ces chiffres de 1992 démontrent la faiblesse de la filière cuir par rapport à nos possibilités réelles. Un Institut Technique du cuir serait la bienvenue ! En 1994, ces chiffres ont diminué. Cette situation étant loin de signifier que l'industrie du cuir regresse.



Le GRETE (Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques) intervient depuis vingt ans dans la coopération technique internationale. Le GRETE emploie une soixantaine de personnes en France et à l'étranger et collabore avec un très large réseau d'expertise technique. Le GRETE intervient dans quarante pays différents, principalement des pays en voie de développement.

213, rue La Fayette 75010 PARIS FRANCE

Tel : (1) 45 05 61 61

Fax : (1) 45 05 61 10 ou (1) 45 05 61 11

Telex : 212890F

LE GRETE, C'EST QUATRE EQUIPES TECHNIQUES ET UN SERVICE DE COMMUNICATION

☞ Equipe Valorisation des Ressources Naturelles

Son objectif : promouvoir des procédés de transformation artisanaux et industriels qui valorisent les ressources naturelles locales.

L'équipe travaille sur :

- l'expérimentation de matériels et de techniques;
- la création et le développement d'unités de transformation;
- l'évolution des habitudes alimentaires et l'introduction de nouveaux produits de consommation.

☞ Equipe Agriculture

Son objectif : l'amélioration de l'efficacité économique de la petite agriculture familiale.

L'équipe intervient en priorité sur :

- l'acquisition de techniques plus performantes adaptées aux contraintes sociales, économiques et écologiques;
- le soutien à une organisation plus structurée du monde paysan;
- le renouvellement des pratiques de vulgarisation et de formation.

☞ **Le service échanges et communication** : ce service pilote et réalise, en collaboration étroite avec les équipes techniques, des livres, bulletins, audio-visuels, affiches... Il travaille également sur les outils de communication pour le développement

☞ Equipe Habitat

Son objectif : soutenir le développement de filières populaires de production de l'habitat.

L'équipe travaille sur quatre thèmes :

- les innovations techniques et sociales;
- la valorisation des matériaux locaux dans la construction;
- l'espace du quartier;
- les relations entre la construction de logements et la création d'emplois.

☞ Equipe Appui aux petites entreprises

Son objectif : consolider les initiatives économiques des artisans et des petits entrepreneurs.

L'équipe oriente ses interventions sur :

- l'amélioration des technologies de production;
- l'appui aux procédures de création de petites entreprises;
- les dispositifs de crédits, de commercialisation et de formation;
- l'étude et la mise en place des filières de production d'énergie adaptée aux besoins domestiques et artisanaux

Les actions du GRETE à Madagascar

☞ Création d'une Cellule d'information technico-économique dans le secteur de la valorisation des ressources naturelles en collaboration avec le CITE et en relations avec différents projets et ONG sur Madagascar.

☞ Création de l'ADEVA, organisme de conseil et d'assistance technique et de FIDEVA, organisme de crédits, tous les deux orientés vers l'appui aux petits entrepreneurs malgaches.

ADEVA (Appui au Développement de l'Artisanat)
B.P. 3273 - Andohatapenaké - ANTANANARIVO 101
Tel : 344.14 - Fax : 344.05

☞ Fabrication de farines de sevrage infantiles avec des industries locales à partir de matières premières locales et amélioration au niveau ménager de la formulation et de la préparation des aliments de sevrage.



Le BTP (Bâtiments-Travaux Publics) se divise traditionnellement en deux grands secteurs. D'une part le bâtiment qui se consacre essentiellement à la construction et à l'entretien des immeubles (logement, bureau, usines etc...), d'autre part les travaux publics (le génie civil) qui sont spécialisés dans la construction de grands équipements (routes, port, barrages, aéroports, centrales etc...). La frontière entre les deux secteurs n'est pas toujours clairement délimitée, tant il est vrai que les grandes entreprises sont généralement impliquées dans l'une ou l'autre des deux activités, de même qu'au sein d'une même réalisation, construction et génie civil peuvent être étroitement imbriqués.

En 1993 l'ensemble " bâtiment-génie civil " a représenté 100 milliards de francs malgaches soit 1,8% du P.B marchand.

Le secteur BTP présente un caractère tout à fait original qui le différencie des grands secteurs industriels: la très grande diversité des entreprises qu'il regroupe. En effet, aux côtés d'un grand nombre d'entreprises artisanales (plus de 50% des artisans sont dans le secteur du bâtiment), le BTP malgache compte des filiales de très grands groupes étrangers.

Le BTP a connu depuis plus de dix ans des jours difficiles dus à la chute du logement et à la raréfaction des marchés publics. Ainsi tout en demeurant le premier employeur avec un peu plus de 20.000 salariés pour près de 20 milliards de salaires distribués, le BTP a perdu près de 7000 emplois c'est-à-dire près de la moitié des effectifs. L'annonce de la construction de 20.000 logements avait suscité quelques espoirs, il n'en fut rien car en fin 1994, il n'y eut aucun appartement social de construit.

Aujourd'hui aucun signe évident de reprise n'est perceptible.

LE BATIMENT : SOURCE D'EMPLOI.

En dépit de ces difficultés récentes (le nombre de bâtiments construits chaque année diminue) le secteur demeure par l'importance de son chiffre d'affaires un des tous premiers: 100 milliards en 1990, et 80 milliards en 1993, soit autant que le secteur textile, mais nettement plus que le secteur minier, le secteur de la vanille, ou le secteur de l'automobile. Le chiffre d'affaires se partage entre deux grandes masses, pour l'année 1993: le logement d'une part (30 milliards soit 20 pour la construction neuve et 10 pour l'entretien), les autres types de construction d'autre part (50 milliards de francs malgaches, dont 40 pour la

construction neuve et 10 pour l'entretien).

Depuis plus de 10 ans le secteur bâtiment n'a bénéficié d'aucune mise en chantier de logements économiques, collectifs et publics. Les seuls logements collectifs existant dans tout le pays datent de 1970.

Au cours de la même période cependant le secteur a procédé à la mise en chantier de bâtiments hors logement répartis entre les commerces, les bureaux, les bâtiments agricoles, les bâtiments industriels (zones franches...) et diverses réalisations.

Le secteur bâtiment ne doit pas être vu uniquement à travers certaines entreprises d'une certaine dimension. Le secteur emploie quelque 10.000 personnes, parmi elles 8.000 (80%) sont des ouvriers, 1500 (15%) des techniciens et agents de maîtrise et enfin 500 (5%) des ingénieurs et cadres. Ces 10.000 personnes sont employées par près de 300 entreprises dont l'immense majorité (95%) sont, ne l'oublions pas, à caractère artisanal. A ces effectifs il faut ajouter 5000 artisans ce qui porte à 15.000 le nombre d'actifs du secteur.

La construction privée neuve connaît un regain d'activité, ce qui semble bénéficier aux entreprises à caractère artisanal et les artisans.

Une des caractéristiques essentielles du secteur du bâtiment est la très grande mobilité de la main d'oeuvre, ce qui facilite beaucoup la tâche des entreprises. En effet une grande partie de cette main d'oeuvre fait le tour de toutes les entreprises et de tout Madagascar, d'où l'importance du certificat de travail qui mentionne la spécialité et le niveau de salaire.

LES TRAVAUX PUBLICS : FINANCEMENTS EXTERIEURS NECESSAIRES.

Le secteur des travaux publics est du domaine exclusif de cinq grandes entreprises. Il est encore loin d'émerger de ces difficultés car le marasme se prolonge encore. En 1993 ce secteur n'a réalisé que 25 milliards de chiffres d'affaires en baisse de 80% par rapport aux années fastes (avant 1972).

Ce secteur est encore loin de créer de nouveaux emplois; en effet il est le secteur qui en a le plus perdu (plus de 5.000 en 1993) et la tendance ne semble pas être freinée. Autrement dit, il n'est pas prêt de retrouver le niveau des bonnes années.

Le gouvernement malgré le programme d'investissements Publics (PIP) est encore loin de relancer les travaux publics.

C'est le marché mondial qui constitue la zone

d'activité du BTP. Les commandes viennent du secteur public, c'est-à-dire de l'Etat. Elles se répartissent entre les travaux routiers, les travaux électriques, le terrassement, les travaux pour adduction d'eau, les travaux maritimes et fluviaux et les ouvrages d'art. Aujourd'hui les travaux routiers et les ouvrages d'art contribuent pour 80% dans le chiffre d'affaires du secteur.

Les contrats de travaux routiers et ouvrages d'art sont réalisés sur financements extérieurs (Banque mondiale, Caisse française de développement, USAID, Coopération bilatérale, Banque africaine de développement...) avec une conditionnalité impérative: la participation de l'Etat malgache pour environ 10% du montant de chaque marché.

On associe le plus souvent l'industrie des travaux publics à des entreprises de grande taille, tandis que le bâtiment, nous l'avons vu plus haut garde une image très artisanale. Il est vrai que la construction d'une autoroute, d'un barrage, d'une piste d'aéroport, d'un ouvrage d'art ne peut se concevoir qu'avec des grands moyens techniques et financiers. De plus les grandes entreprises du BTP ont généralement acquis leur notoriété dans la réalisation d'importants ouvrages de génie civil, même si elles exercent simultanément une partie de leur activité dans les bâtiments.

Cela dit, le secteur des travaux publics est occupé par moins de 10 entreprises à majorité étrangère. Elles regroupent quelque 10.000 salariés permanents et temporaires.

Ces entreprises dont les noms sont déjà familiers au grand public sont:

1- le groupe COLAS, filiale de COLAS France, leader mondial des travaux routiers avec un chiffre d'affaires de 11,4 milliards de FF en 1989, implantée à Madagascar depuis plus de 30 ans, est incontestablement le numéro un du BTP dans la région.

2- le groupe Société Nationale des Travaux Publics

3- le groupe Camboggi, une société italienne

4- la Société Sino-Malgache des Travaux Publics, une entreprise de création récente en association avec les entrepreneurs de Taiwan. En réalité elle n'a fait que reprendre les actifs de l'ancienne Société Nationale des Travaux Publics (100% Etat malgache tombé en faillite)

5- la Société Malgache des Travaux Publics, du groupe SARA, seule société privée locale dans le secteur.

Parmi les entreprises locales il faut noter le groupe SARA, l'Entreprise TATSINANANA, le groupe DENNEMONT.

10

PAPIER, PLASTIQUE, CAOUTCHOUC, VERRE, CIMENT : DANS LE SILLAGE DES SECTEURS CLES

Nous avons là un petit groupe de secteurs industriels apparemment sans liens mais qui présentent de nombreux points communs, à savoir:

- en premier lieu de fabriquer des biens intermédiaires qui viennent s'insérer dans le processus d'élaboration et de valorisation d'autres produits. C'est le cas du papier, support essentiel de la communication écrite et élément courant du conditionnement; des matières plastiques présentes dans une multitude de produits et dans le secteur de l'emballage; du ciment, matière de base des BTP; du verre, élément important du cadre de vie et matière couramment utilisée dans l'emballage des produits alimentaires; du caoutchouc dont la principale utilisation, les pneumatiques, joue un rôle décisif dans l'automobile...
- en deuxième lieu d'avoir favorisé des entreprises de toutes sortes valorisant de grandes quantités de matières brutes et dans lesquels évoluent des entreprises qui ont des chances de prospérer.

PAPIER: DE L'ESPOIR

L'activité papetière présente une des anomalies les plus flagrantes de notre industrie: alors que Madagascar a pu planter depuis plus de quarante ans, du pin sur une surface de plus de 200.000 hectares, il dépend dans son approvisionnement pour la totalité d'importation de pâtes étrangères.

L'industrie papetière, qui a très souvent connu des difficultés de toutes sortes (techniques et financières) veut actuellement les surmonter en partenariat avec entreprise française.

Le caractère très capitaliste de l'industrie papetière (très mécanisée, elle requiert de très gros investissements) exige qu'il ne peut y avoir qu'une seule entreprise à Madagascar. Elle emploie près de 1000 salariés et réalise un chiffre d'affaires près de 20 milliards de fmg.

L'industrie papetière se consacre traditionnellement à deux types de fabrication: la pâte à papier d'une part, production intermédiaire, le papier et le carton d'autre part avec une importante variété de pro-

duits (imprimerie, emballage, hygiène etc...).

LA PATE A PAPIER

Madagascar ne produit pas de pâte à papier. Ses besoins tournent autour de 10.000 tonnes par an soit près de 800 grammes par habitant et par an.

La pâte à papier est importée en totalité et ce pour quelques années encore; la consommation actuelle et à venir ne justifie pas encore les investissements importants requis.

LE PAPIER-CARTON

Représentant l'ensemble des produits finis, il fait l'objet d'une consommation de 0,8 kilo par an et par habitant (la moyenne mondiale est de 45 kilo).

Cela dit, notre pays occupe un des plus mauvais rangs dans le monde (rappelez-vous seulement que cette moyenne est admise comme un indice du niveau de développement économique, tant la consommation de produits papetiers intervient partout).

A titre de comparaison ce chiffre atteint pour l'année 1989, 290 kilo aux Etats-Unis, 238 en Suède, 222 aux Pays-Bas, 189 en Suisse, 185 en Allemagne Fédérale, 173 au Japon, 142 au Royaume-Uni, 125 en France, 86 en Espagne, 56 en Portugal.

La consommation malgache de papier-carton n'est pas satisfaite car la production de notre usine qui était de 9.046 tonnes en 1988, 9.310 tonnes en 1990 est passée à 5.520 tonnes en 1992 et 9.000 tonnes en 1993/94.

Les importations de papiers et cartons bruts se sont élevés à 4098 tonnes en 1992 pour une valeur de 7,3 milliards de francs malgaches. Les importations totales de papier et de leur application ont atteint 10.363 tonnes en 1992 pour une valeur de 41,4 milliards de francs malgaches, c'est-à-dire plus de deux fois le chiffre d'affaires de notre unique usine de papeterie PAPMAD.

1. Etats-Unis	69,4
2. Japon	28,8
3. Canada	16,7
4. Allemagne fédérale	10,5
5. Union Soviétique	10,0
6. Chine	10,0
7. Finlande	6,7
8. Suède	6,4
9. France	6,7
10. Italie	5,5
11. Royaume-Uni	4,3
12. Espagne	3,5
Autres pays	48,2
Total mondial	226,7

Source Copacel (estimations)

1. Etats-Unis	58,7
2. Canada	23,7
3. Japon	11,0
4. Suède	10,4
5. Union Soviétique	9,0
6. Finlande	9,0
7. Chine	6,0
8. Brésil	4,3
9. Allemagne fédérale	2,3
10. France	2,2
11. Norvège	1,9
Autres pays	28,5
Total mondial	192,0

Source Copacel (estimations)

Il est intéressant de noter qu'en 1992 Madagascar a importé pour 3,2 milliards de livres et de brochures et 1,2 milliards de registres et de cahiers.

Ainsi la balance de ce secteur est fortement déficitaire. Le déficit est tout simplement égal aux importations (41,2 milliards) puisqu'il n'y a pas d'exportations.

En 1994 les besoins de Madagascar étaient de près de 20000 tonnes de papier-carton soit 1,6 kg par habitant et par an. Le chiffre d'affaires du secteur papier-carton a atteint plus de 100 milliards de fmg. Il occupe 2000 salariés répartis entre une de plus de 1000 personnes et deux de 100 à 200 salariés et de nombreuses petites entreprises confectionnant des cahiers et autres.

LES PLASTIQUES : LA FORME

Le développement extrêmement rapide de cette industrie a été lié aux progrès spectaculaires réalisés dans les domaines de la chimie de synthèse et à l'extrême diversité des utilisations de matières plastiques dans les secteurs les plus divers: industrie, bâtiment, chaussure, emballage, automobile, ameublement, décoration, jouets, matériels scolaires etc. Ces utilisations ne cessent d'ailleurs de progresser, notamment avec les matériaux composites: le plastique atteint aujourd'hui 15% du poids d'une automobile, contre 2% il y a 25 ans et 35% de celui des avions de ligne au lieu de 5% en 1970.

Le secteur des matières plastiques se divise en deux grandes branches: d'une part la fabrication des produits de base et d'autre part la «plasturgie» c'est-à-dire la métallurgie des plastiques qui élabore les produits finis.

La fabrication des grands produits de base

Elle est le fait des grandes entreprises internationales comme Rhône-Poulenc, Solvay, Imperial Chemical ou des filiales pétro-chimiques de société pétrolière telle que Shell Chimie, Exxon Chemical.

Les grands produits de base les plus importants sont: le polychlorure de vinyle ou PVS surtout destiné à l'emballage et au bâtiment, le polyéthylène dont les trois quarts sont destinés à l'emballage, le polypropylène utilisé avant tout dans l'industrie automobile, dans les activités de loisir et dans l'emballage et le polystyrène destiné avant tout à l'isolation.

La consommation de plastique représente une moyenne de 0,7 kilo par an et par habitant alors qu'elle est de 120 kilo en Allemagne, 105 kg aux Etats-Unis, 87 au Japon, 67kg en France.

Madagascar a importé 7426 tonnes de produits de base en 1992 pour une valeur de 27,2 milliards de francs malgaches soit 8,18% de nos exportations et 23,4% du montant total de nos importations.

La plasturgie: en progrès.

Cette industrie de transformation des plastiques met en oeuvre divers procédés: fusion, moulage, etc....

La plasturgie est dispersée entre quelques petites et moyennes entreprises: une dizaine au total, qui emploient près de 1000 salariés. Des chiffres qui tendent à progresser avec l'évolution de la consommation.

L'ensemble du secteur a réalisé un chiffre d'affaires global de 10 milliards de francs malgaches en 1992 pour une production qui s'est élevée à 6000 tonnes de produits finis dont les plaques et les tuyaux et les pièces d'emballages (50% de la production), des produits de consommation divers, (ustensiles de cuisine etc...).

Toutes les entreprises sont concentrées à Antananarivo. La production de la plasturgie malgache couvre tous les besoins du pays.

Les 27,2% d'importation de produits de base représentent 23,4% du montant total des importations de produits chimiques et para-chimiques lesquels se sont élevés à 116 milliards de francs malgaches soit 12,7% du déficit global de notre commerce extérieur en 1992.

N'exportant pas de produits finis en plastique, la balance commerciale est en déficit net équivalant au montant annuel des produits de base soit 27,2 milliards de francs malgaches en 1992. De 1989 à 1992 le plastique a occasionné une sortie nette de devises de 90 milliards de francs malgaches d'où la nécessité urgente d'exporter des produits finis pour diminuer le déficit du secteur.

LE VERRE : l'oubli

Le bâtiment et certaines branches de l'industrie agro-alimentaire sont les plus gros consommateurs des produits de l'industrie verrière.

Aujourd'hui la consommation de verre ne se développe plus en raison d'une part, du ralentissement de la construction et d'autre part de la stagnation de certaines branches agro-alimentaires et du développement du plastique.

La production de verre se divise en quatre grandes catégories de produits:

- le verre creux, à savoir les bouteilles, les emballages, les gobelets, les ustensiles de cuisine etc... Madagascar produisait ces articles à Toamasina avec la Société Verrière de Madagascar (SOVEMA). Les bouteilles destinées à la brasserie STAR y étaient fabriquées.

- le verre plat, essentiellement le verre à vitre et le verre à rhinocéros; jamais produit à Madagascar, il est importé en totalité;

- les fibres et mousses de verre utilisées comme isolant dans la construction de logement;

- le verre technique: articles d'éclairage, ampoules et tubes fluorescents, équipement de laboratoires et isolants. Une fabrique d'ampoules, Anjara du groupe JIRAMA existe bel et bien mais il a cessé de fonctionner depuis cinq ans.

L'on voit donc que l'industrie verrière qui a existé à Madagascar a sombré dans l'oubli.

Les importations totales de verre se sont éle-

vées à 9078 tonnes en 1992 pour une valeur de 2,1 milliards de francs malgaches. En 1994, par différents utilisateurs, il a été importé 8000 tonnes environ pour une valeur de 4 milliards.

LE CAOUTCHOUC TIRE PAR L'AUTO

Le caoutchouc lié pour l'essentiel à l'automobile se compose de deux secteurs de fabrication. D'une part les pneumatiques que Madagascar ne fabrique point et d'autre part le caoutchouc industriel qui regroupe tous les autres articles (pièces moulées, profilées, joints, tuyaux, coupelles etc...)

Madagascar a importé 3268 tonnes de pneumatiques pour une valeur de 14,8 milliards de francs malgaches. Avec le secteur auto, la balance commerciale du secteur est en perpétuel déficit.

Par contre le rechapage des pneumatiques usagés est assuré par deux entreprises qui occupent une centaine de salariés avec une production de 1500 tonnes pour un chiffre d'affaires de 20 milliards.

La fabrication du caoutchouc industriel est assurée par une PME basée à Fianarantsoa, la Société Malgache de Transformation du Caoutchouc employant près de 100 salariés et réalisant un chiffre d'affaires de 2 milliards.

La matière première est importée pour une valeur de 22,6 milliards de francs malgaches en 1992.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION : MANQUE D'INITIATIVES.

Madagascar renferme dans son sous-sol la plupart des matières premières nécessaires à la production des matériaux de construction.

Le ciment

On a vu sa production évoluer en dents de scie. En effet la fabrication de ciment par nos deux usines n'a jamais été influencée par l'expansion des BTP. La vétusté et l'obsolescence de leur matériel sont à l'origine de leur incapacité à satisfaire les besoins.

La production actuelle de ces deux usines était de 50000 tonnes en 1993 avec un chiffre d'affaires de près de 1,8 milliard de francs malgaches.

La consommation nationale de ciment est de 120.000 tonnes soit 10 kg par habitant et par an contre 25 en 1971. La consommation de ciment par habitant et par an est aussi un bon indice de développement d'un pays. Pour preuve l'Italie consomme 734 kg, l'Espagne 666 kg, le Japon 638 kg, la Russie 489, la France 442, la petite île de la Réunion 86 kg.

Les raisons de cette faiblesse de consommation du ciment résulte de deux faits:

Les maisons individuelles sont bâties en grandes parties en briques artisanales avec des mortiers de terre; seul l'enduit extérieur et intérieur est en mortier de ciment, également utilisé pour les fondations de pierre;

la construction des ouvrages d'art et de bâ-

timents publics, grosse consommatrice de ciment a été réduite de 2/3 par rapport en 1971. Depuis près de douze ans aucun grand marché public ne se profile à l'horizon.

Madagascar importe son déficit de 50.000 tonnes, de Roumanie, d'Afrique du Sud et d'Indonésie pour une valeur de 500 millions de francs malgaches. Matière pondéreuse et de faible coût, le ciment voyage très difficilement d'où l'urgence d'une production nationale de ciment conséquente aux besoins. En effet le manque de ciment est un grand goulot d'étranglement pour l'économie et en particulier pour le développement des BTP.

Les tuiles et les briques

Deuxième volet important de l'industrie des matériaux de construction, leur production suit les méandres du BTP. La fabrication des tuiles et des briques est entièrement artisanale et concentrée sur les hautes terres (Antananarivo, Ambatondrazaka, Fianarantsoa) à cause de la présence de quantités importantes d'argile, matière première de ces produits.

Cette production se répartit entre les briques artisanales (80% de la production totale), les briques apparentes, les briques à perforation verticale, les briques creuses, les briques réfractaires, les briques pressées non cuites.

L'ensemble du secteur a réalisé en 1994 un chiffre d'affaires de 10 milliards de francs malgaches et occupe quelques 5000 personnes en période d'activité c'est-à-dire pendant la saison sèche.

La profession est assez concentrée à Antananarivo et ses environs. Les entreprises de ce secteur sont de petite taille, à vocation régionale. Matière pondéreuse et de faible coût, la brique et la tuile voyagent très peu; il est très coûteux d'envoyer ces matériaux d'Antananarivo à Toamasina (380 km) ou d'Antananarivo à Antsirabe et forcément à Fianarantsoa (450 km).

Il existe cependant une entreprise moyenne, semi-industrielle qui fabrique une gamme de tuiles de qualité constante et régulière au-dessus de la tradition artisanale. C'est la briqueterie d'Ambohimena installée à Ambatolampy à 65 km d'Antananarivo avec 100 salariés et un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs malgaches.

Il est intéressant de noter qu'à l'heure actuelle quelques PME se lancent depuis deux ans dans la fabrication de tuiles en fibre-ciment. Certes la production est encore très infime car la technique utilisée n'a pas encore fait ses preuves.

Bétons et granulats

Dans cette présentation des industries des matériaux de construction, il est enfin nécessaire de souligner l'importance de ce secteur assez mal connu; son chiffre d'affaires a atteint en 1994 à près de 2 milliards de francs malgaches, soit plus que celui de l'industrie cimentière pour des effectifs atteignant 1500

IMPORTATION DE CIMENT

Un passage incontournable

A l'heure actuelle, il n'y a pratiquement pas de pénurie de ciment. Il est curieux toutefois d'apprendre que le prix de ce produit continue de monter. Si un sac de 50 kg de ciment fabriqué localement se vendait, au mois de mars dernier, à 18 000 fmg, actuellement, il est proposé à 19 500 fmg, il en est de même pour les ciments importés dont le prix du sac dépasse déjà les 20 000 fmg. Ainsi, il cinq mois auparavant, un sac venant de Roumanie était de 21 000 fmg, aujourd'hui les quincailliers de la capitale ne le cède pas à moins de 22 500 fmg. Pour le ciment Portland, un sac coûte en ce moment 23 000 fmg. Quant au ciment venant d'Afrique du Sud, celui de marque BBS12, il se vend à plus de 23 000 fmg.

FAIBLE CONSOMMATION

Les faits montrent que la production locale des deux cimenteries installées à Madagascar est loin de satisfaire la demande exprimée par la consommation locale annuelle qui est seulement estimée à 120 000 tonnes. Pour la cimenterie d'Amboanio, laquelle vient d'être rachetée par une société privée, la production des trois derniers mois (Mai, Juin et Juillet) est de 4326 tonnes. En un an, cette production est estimée

à la capacité de production est en principe de 150 tonnes par mois. Annuellement, cette usine d'Ibity peut déverser sur le marché local 54 000 tonnes. Si on ne s'en tient qu'à la capacité de production des deux usines locales de ciment, on compte obtenir 72 000 tonnes. Soit 60% de la consommation locale. Ce taux de couverture diminuera certainement car la réhabilitation des machines aussi bien à la cimenterie d'Amboanio (engrenement des tours) que celle d'Ibity (Réparation des machines hydrauliques et des fours) va porter la production à un niveau plus élevé. Ibity projette maintenant de produire 70 000 tonnes par an. C'est peu, mais c'est mieux que rien.

Malgré ces efforts déployés, le rythme de la consommation locale est très faible, conditionnée bien évidemment par l'effacement du pouvoir d'achat des Malgaches. Si en 1971, un Malgache consommait 25 kg par an, en 1987, il ne dépensait que 8 kilo seulement. Alors qu'à La Réunion, la consommation annuelle s'élève à 430 000 tonnes...

L'on apprend par ailleurs que deux lots de ciment de 15 000 tonnes chacun inonderont bientôt le marché local. La première vague vient de débarquer à Tamatave, tandis que la seconde sera là très prochainement. Une autre société

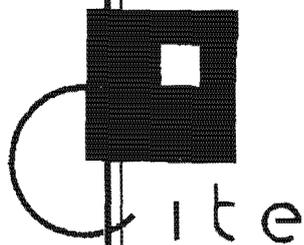
privée d'import-export a obtenu un marché de 100 000 tonnes de ciment de Roumanie, la quantité importée dépendra de la commande formulée par les clients à Madagascar.

SABOTAGE ?

" Quelqu'un veut neutraliser l'usine il y a un sabotage économique. Ni plus ni moins ", nous affirme le directeur départemental M. Jacques Dupouy, également D.G. par interim de la Société Aceptimat. Et d'expliquer " la nuit du 19 Août dernier, la panne provoquée délibérément par des inconnus a été découverte. Mais avant cela, il y avait certainement des pannes techniques insoupçonnées ". Ces pannes fréquentes ont engendré une baisse sensible de la production. ABACBAAI ne peut donc produire actuellement que 75 tonnes par jour. Le responsable, sans pour autant verser dans la polémique, s'est abstenu de dévoiler les raisons de ce sabotage économique exercé à l'encontre de sa société. " J'ai porté plainte contre X. D'ailleurs l'affaire est déjà passée en justice et que l'équipe de nuit qui a travaillé la nuit du 19 Août dernier est en ce moment mise en examen ", a souligné M. Dupouy. Mais tout porte à croire que ces agissements ne viennent pas de sa principale et unique concurrente d'Amboanio.

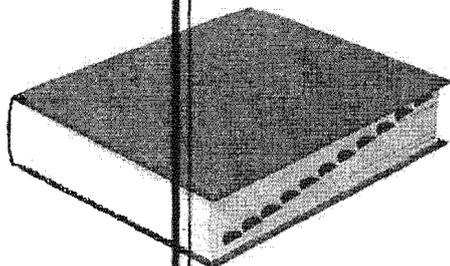
salariés répartis entre moins de 10 entreprises pour la moitié de la production et l'autre moitié par des artisans et quelques entreprises artisanales de moins de dix salariés.

La production de ce secteur qui regroupe notamment les carrières et les exploitations de gravier, porte sur des tonnages impressionnants : des millions de tonnes de granulats.



Centre d'Information Technique et Economique

Le CITE est un établissement culturel franco-malgache, géré par une association de droit malgache. Installé depuis 1966 à Antananarivo, il offre à ses utilisateurs un service d'information et de documentation spécialisés dans les domaines scientifiques, techniques, juridiques et économiques, et un espace de rencontre pour tous les acteurs de la vie économique et sociale de Madagascar. Situé à Ambatonakanga au centre de la ville, s'adresse aux cadres du secteur public et des entreprises, aux universitaires, chercheurs et étudiants, aux animateurs de projets de développement, aux ONG, aux associations professionnelles, etc.



BIBLIOTHEQUE DOCUMENTATION

La bibliothèque du CITE dispose d'un fonds de 13.000 ouvrages et est abonnée à 150 périodiques. La recherche documentaire informatisée permet un accès rapide aux documents qui sont consultables en salle de lecture ou peuvent être empruntés.

Principaux thèmes

- Informatique
- Communication
- Entreprise
- Agroindustrie
- Commerce
- Macroéconomie
- Administration
- Environnement
- Culture
- Démographie
- Coopération internationale
- Agriculture
- Industrie
- Finance
- Génie civil
- Géographie
- Santé
- Energie
- Elevage
- Education
- Sociologie
- Travail
- Urbanisme

HORAIRES

lundi	13h30-17h00
mardi	10h00-12h30/13h30-17h00
mercredi	10h00-12h30/13h30-17h00
jeudi	10h00-12h30/13h30-17h00
vendredi	10h00-12h30/13h30-17h00
samedi	9h30-12h00

TARIFS

Inscription Etudiant : 2.000 FMG
Inscription Adulte : 5.000 FMG
Inscription Organisme : 50.000 FMG

ANIMATIONS

PROJECTIONS

- Projections de films d'information scientifique et technique 3 fois par semaine

EXPOSITIONS, CONFERENCES ET SALONS

Pour vos diverses manifestations, le CITE met à votre disposition :

- 1 salle polyvalente de 150 places avec équipement audiovisuel et panneaux d'exposition
- 1 salle pour réunions, séminaires ou projection de 40 places

REPROGRAPHIE

L'atelier reprographique du CITE propose aux coopérants et à certains organismes divers travaux :

- photocopies A4 et A3
- photocopies sur transparents
- tirages sur duplicopieur
- reliures de documents

FORMATION

Le CITE assure des formations et accueille des stagiaires en :

- Informatique documentaire,
- bibliothéconomie,
- mise en page assistée par ordinateur...

SERVICE QUESTION REPONSE

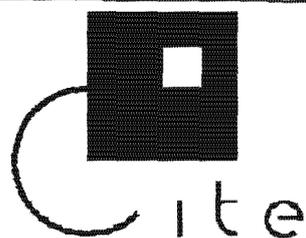
Pour vos travaux, vos études, vos projets, le centre de documentation du CITE vous propose un service Question Réponse, qui réalise des recherches thématiques sur les sujets qui vous intéressent. En fonction de votre interrogation, ce service peut vous fournir :

- des bibliographies thématiques (liste d'articles et d'ouvrages disponibles à CITE, références disponibles sur CD ROM et/ou sur bases de données internationales),
- des notes de synthèses,
- des listes d'adresses (organismes fournisseurs d'équipement, etc),
- des données statistiques.

Le centre de documentation publie également des bibliographies et de dossiers documentaires, des revues de sommaires et des bulletins trimestriels d'articles de périodiques analysés.

Réseau Intertropical d'Ordinateur

La messagerie électronique d'INTERNET est accessible au CITE par abonnement à partir du serveur RIO géré par l'ORSTOM à Antananarivo.



Rue Samuel-Rahamefy
Ambatonakanga
B.P. 74
Antananarivo 101
Tél : 253.86 - Fax : 336.69

TERTIAIRE

1-transport

2-postes et télécommunications

3-communications et loisirs

4-commerce

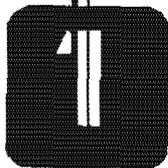
5-artisanat

6-banques et assurances

L'expansion du secteur tertiaire évolue en dents de scie selon les filières. Créateurs d'emploi (un actif sur cinq y travaille), les services pourront bientôt être un facteur de croissance économique. Ils n'ont d'ailleurs pas connu de ralentissement ni en 1993 ni en 1994 ce qui risque de compenser dans les années à venir les insuffisances de notre commerce extérieur.

Sous ce terme de services que l'on a coutume d'appeler plus généralement secteur tertiaire, on regroupe l'ensemble des activités qui n'ont pas une fonction directement productrice. Ces services sont qualifiés de **non marchands** lorsqu'ils ne bénéficient pas de recettes propres et qu'ils sont généralement à la charge de la collectivité (enseignement et une grande partie de la santé etc..); les autres dits **marchands** fonctionnent grâce aux recettes dont ils bénéficient et disposent d'une gestion commerciale de type classique : transports, assurances, banques, société de conseils et d'assistance, de distribution etc...

L'importance croissante des services se retrouve d'ailleurs dans les chiffres; 5 banques au lieu de 3 et bientôt 10, tout cela il y a seulement trois ans. Dans la consommation des ménages les dépenses (santé, transport, enseignement, loyer) occupent la deuxième place juste après la nourriture.



TRANSPORTS: LE TROU NOIR

Les transports constituent une des plus grandes branches de l'activité économique des services avec près de 25.000 salariés sur 120.000 des services des entreprises qui comptent parmi les plus importantes du pays : RNCFM (près de 5000 salariés avant la mise à la retraite pour raison économique), Air Madagascar (2000), les compagnies de navigation (5000), les coopératives de transport (3000), les particuliers (7000) etc...

Sur les conseils appuyés du F.M.I. et de la banque mondiale les capitaux publics devront laisser la place aux capitaux privés d'ici l'an 2000.

Aurons-nous des chances de trouver des capitaux privés qui s'investiront dans les chemins de fer en leur état actuel ? Quant à Air Madagascar la situation dépend de nos relations avec l'Etat français. Pour les transports maritimes les armements malgaches ne font plus le poids aujourd'hui.

LES ROUTES : RETARD ET NEGLIGENCES PENALISANT

Le parc routier malgache s'élevait au début de l'année 1994 à 90.000 véhicules, soit une file de 500 km s'ils étaient mis bout à bout, c'est à dire très peu (10% de la longueur de nos côtes) se répartit

1. Etats-Unis	186,8
2. Japon	54,5
3. Allemagne fédérale	31,6
4. France	27,8
5. Italie	26
6. Grande-Bretagne	22,4
7. Ex Union soviétique	21
8. Corée	16
9. Brésil	15
10. Espagne	14,4

N.B. Ces dix grands pays détiennent à eux seuls les trois quarts des véhicules routiers circulant dans le monde

entre 70.000 voitures particulières et 20.000 utilitaires. Le parc automobile est à vrai dire très vieux; plus de 2/3 des véhicules ont plus de 15 ans. Il n'est pas rare de rencontrer les Dauphines de l'année 1954.

A titre de comparaison signalons que le parc automobile mondiale s'élevait en 1989 à

560 millions de véhicules dont 200 pour l'Union Européenne, 200 pour les Etats-Unis, 70 pour L'Asie (dont 2/3 pour le Japon) et enfin 10 pour l'Afrique (dont 2/3 pour l'Afrique du Sud).

Le parc routier est très gros consommateur d'énergie. En 1994 toute la consommation de carburant a représenté 10 Tep sur un total de 60% pour l'ensemble de la consommation énergétique mondiale soit un total de ...%.

	en terre	bitumées	Total
ANTANANARIVO	985	378	1 367
FIANARANTSOA	1 108	821	1 929
MAHAJANGA	723	715	1 438
ANTSIRANANA	270	440	710
TOAMASINA	388	383	782
TOLIARY	118	718	836
TOTAL	4 538	3 919	8 455

Ajoutons que le développement de ce parc automobile, utilitaire ou non, donne au transport routier une place de plus en plus croissante ; en 1994 celui-ci a transporté plus de 70% des marchandises à l'intérieur du pays et avec l'intermittence et les pannes régulières de nos chemins de fer, il a pu atteindre les 100%.

Les 90.000 véhicules qui circulent à Madagascar disposent aujourd'hui de 4000 km de routes goudronnées. C'est une banalité de dire que le réseau routier malgache est dense assez ramifié mais de plus en plus en mauvaise qualité. Ce réseau est en outre très hiérarchisé, ce qui crée de véritables conflits de compétence entre les institutions responsables. C'est ainsi que l'on distingue :

• les routes provinciales (5000 km) qui constituent, l'ensemble des routes dites secondaires. Leur entretien est intégralement assuré par le Fartany. Elles doivent assurer les grands désenclavements des régions;

• les routes nationales qui constituent les axes routiers majeurs chargés de canaliser les grands courants de la circulation.

• les pistes en terre (4538 km) qui doivent assurer les dessertes des champs et le transport des produits agricoles et sont utilisées essentiellement par les agriculteurs, leur état laissant aujourd'hui à désirer;

• les routes du fivondronana (5000 km) situées dans les villes et les agglomérations dont l'entretien est du ressort de celui-ci. Le retard de Madagascar dans l'entretien et la construction des routes est considérable par rapport aux besoins de l'économie. Jusqu'à ce jour les grands projets routiers s'appuient uniquement sur des financements extérieurs plus ou moins certains car ils dépendent étroitement de la con-

tribution malgache réelle et effective.

L'entretien des routes avec l'aide des bailleurs des fonds (Union Européenne) a commencé en 1992 et est étalé jusqu'en 1997, sous la condition que la taxe unique sur les produits pétroliers soit consacrée à sa destination, l'entretien des routes. En 1993 cette taxe s'est élevée à 53 milliards de francs malgaches. L'enveloppe de l'entretien routier 1993 s'était élevé à 30 milliards de francs malgaches dont 17 fournis par l'Union Européenne et 13 par la TUPP. La réalisation de cet entretien conditionne l'octroi de 164 milliards fmg par les bailleurs de fonds pour la construction de routes.

LE TRAIN: LE CASSE-TÊTE

La vétusté des installations et l'obsolescence technique des trains malgaches expliquent leur état désastreux.

Il est à constater que nos chemins de fer, faute de s'être mis en diapason des progrès techniques sont restés à l'ère de Gallieni 90 ans après ; que de déraillements, donc d'insécurité et conséquence de tout cela, quels désastres humains et financiers.

La réhabilitation que les responsables nationaux veut conduire avec l'appui des bailleurs de fonds ne peut se résumer qu'à des replâtrages (mise à la retraite du personnel consécutive à sa pléthore, suppression des transports de voyageurs pour se consacrer uniquement au transport de marchandises). Il s'agit surtout de la rénovation de ce département important sur le plan économique : mise aux normes des chemins de fer modernes, électrification, rectification des tracés actuels, nouveaux tracés, création de nouveaux tracés etc.). Cela nécessiterait l'acquisition d'une masse très importante de devises.

Le réseau de 1994 compte 890 km.

Pour le transport des marchandises le RNCFM dispose de 50 wagons auxquels il faut ajouter 20 wagons-citernes appartenant à la SOLIMA. La capacité totale de chargement s'élève à moins de 1000 tonnes.

Signalons que la ligne Fianarantsoa Côte Est fonctionne à peine avec 27.437 tonnes en 1991.

Le trafic voyageurs qui est à l'origine de près du tiers des recettes de la RNCFM diminue rapidement avec la concurrence de la route et de l'avion. Ainsi en 1994 le nombre total des voyageurs kilomètre était réduit presque à zéro. Le trafic banlieue a été désormais supprimé.

De son côté le trafic marchandise subit également la très forte concurrence de la route dont les

usagers transporteurs se sont vite adaptés à la situation. En 1991 les chemins de fer malgaches ont transporté 442.241 tonnes de marchandises dont 113.585 tonnes de chrome soit 25,6% du tonnage total ou encore 157.303 tonnes kilométriques dont 44.080 tonnes kilométriques de chrome.

PLAN NATIONAL DE TRANSPORT

Entretien 8800 km de routes d'ici 1994 est faisable

La "Workshop" de présentation du Plan National de Transport (PNT) organisé par le ministère des transports avec le financement de la Banque Mondiale et ayant réuni les représentants des bailleurs de fonds et des ministères directement liés au système de transport s'est terminée hier. Les participants à ce "Workshop", en particulier le Ministre Rakotonirainy affichaient un optimisme de rigueur.

Ainsi le synthétisé, les trois directeurs de ministères des transports terrestres et fluviaux, des transports maritimes et celui de la direction de l'AMBA (AM) ont émis respectivement l'intention de leur concours dans le cadre du PNT pour son succès, le PNT a un ton revenu 6500 km de routes nationales et 2000 km de routes de desserte, soit 8 500 km. Ils espèrent que l'Etat s'est fixé comme objectif l'entretien de 15 000 km de routes, objectif raisonnable pour le VIème projet routier dont 5 300 km de routes bitumées et 9700 km de routes en terre.

Le financement des dépenses d'entretien et de réhabilitation de ces infrastructures routières de cette année (selon l'inscription budgétaire de 1992-93) est d'environ 18,2 milliards de fmg. A ce montant s'ajoutent l'amélioration des ouvrages d'art de 2,08 milliards de fmg cette année ainsi que 2,1 milliards de fmg en 1993 et 2,4 milliards de fmg en 1994. Ainsi, tenant compte de ces données et des ressources versées par les usagers (non compris les TUT sur les importations), il est possible de trouver des charges nécessaires pour avoir des routes en bon état jusqu'en 1998. Sur les besoins économiques de 8 800 km, qui est l'objectif principal d'étude dans le PNT, Toutefois les administrateurs trouvent nécessaires de superviser minutieusement l'affectation de diverses ressources. A savoir la TUPP pour l'entretien routier, les fiscalités à l'importation des véhicules, les droits de stationnement et de patentes, la vignette et aussi les redevances ; soit autant des ressources qui engendrent de la rigueur de la part de l'Etat. Le rôle régulateur de la part de l'Etat devrait être effectif. Une meilleure coordination entre les différents départements ministériels et opérateurs s'avère donc un passage obligé pour préserver notre patrimoine national.

Madagascar TRIBUNE - N° 1292 - 25 MARS 1993

James R.

Les chemins de fer malgaches doivent-ils s'avouer vaincus ? quel projet pour nos chemins de fer ? Est-il réaliste que l'Etat se dégage des chemins de fer pour laisser place à des privés qui n'investiraient que si la rentabilité est certaine, ce qui est loin d'être le cas ? En effet les investissements dans les rails sont très lourds, le budget de l'Etat lui-même étant insuffisant ; or ce sont des investissements à long terme (plus de 25

ans). Il est vrai que, en se reportant à l'histoire des chemins de fer dans le monde, le réseau ferré français s'est construit au XIXe siècle avec des capitaux privés.

A Madagascar il a été demandé dans les années 1900 à des capitaux privés de s'investir dans le réseau ferré malgache. Les exigences territoriales de ces bailleurs furent tellement énormes que le gouvernement français s'était résolu à entreprendre la construction des chemins de fer en régie. C'est toujours la configuration actuelle du réseau.

TRANSPORTS MARITIMES : LE NAUFRAGE

Madagascar dispose de vrais atouts pour devenir une honnête puissance maritime. D'une part son ouverture géographique sur les grands carrefours du commerce international (Océan Indien, Canal de Mozambique, Océan Antarctique), d'autre part son commerce extérieur dont la majeure partie est assurée par voie maritime (80% du tonnage et 91% de la valeur).

Tous ces éléments relativement favorables n'ont pas empêché la flotte nationale de connaître d'innombrables difficultés dues conjointement à l'augmentation de ses coûts d'exploitation (stationnement de longue durée dans les ports malgaches, frais d'entretien élevés) et à la concurrence agressive des armements étrangers dont les coûts sont très faibles. C'est le plus souvent le cas des pays de l'Est européen ou encore certains armements évoluant sous certains pavillons de complaisance.

Madagascar possède deux compagnies nationales (Etat actionnaire) : la Société Malgache des Transports Maritimes, et la Compagnie Malgache de Navigation. Or aujourd'hui cette flotte disparaît ; la SMTM a dû vendre tous ses navires. C'est le naufrage suivi d'un retour au XIXe siècle.

Il est cependant intéressant de noter que la place laissée vacante par la SMTM a été vite comblée par les armements étrangers entre autre la Scandianavian East African Line (Seal), les armements représentés par Auximad, à savoir la NCHP, la Compagnie Générale Maritime, sans compter les nouvelles sociétés d'armement appartenant à des entrepreneurs Indo-Pakistanaïses aux richesses récentes, contribuant en cela à justifier le nom de cet Océan Indien.

En 1991, le trafic au long cours s'élevait à 1.408.464 tonnes métriques (112 kg par habitant - ce qui est très peu) tandis que le cabotage atteignait 609.823 tonnes (48 kg par habitant).

Les ports : une dispersion excessive

L'ensemble du trafic réalisé par les ports malgaches a été en 1992 de 1,34 millions de tonnes. Ce trafic est nettement déséquilibré : les importations (près de 870 mille tonnes) l'emportent de loin sur les exportations (475 mille tonnes). Les entrées représentent en effet les deux tiers du total au lieu du tiers pour les sorties.

Une dizaine de ports assurent à Madagascar l'essentiel du trafic, Toamasina occupant plus des trois quarts et le reste étant réparti entre Antsiranana, Antalaha, Toliary et Mahajanga pour le long cours. Pour le cabotage par contre, Toamasina bien qu'arrivant en tête n'occupe que 30% suivi de près par Mahajanga (20%), Nosy Be (17%), et Antsiranana (11%). Morombe occupant la queue avec 0,5%. Citons les principaux ports malgaches : Antsiranana, Vohémar, Maroantsetra, Toamasina, Mananjary, Manakara, Toliary, Morombe, Morondava, Mahajanga, Analalava et Nosy-Be. Les ports malgaches sont difficilement gérables compte tenu de leur trafic très peu important pour la plupart. En outre ils sont mal desservis et ne bénéficient pas de bonnes liaisons vers l'intérieur du pays. En effet seul Toamasina bénéficie à la fois d'une liaison ferroviaire, de

	Trafic en millions de tonnes	% des produits pétroliers
1. Marseille(1)	93,7	66,0
2. Le Havre(1)	52,3	81,2
3. Dunkerque(1)	39,1	27,4
4. Nantes-St-Nazaire(1)	24,0	69,2
5. Rouen(1)	20,9	27,8
6. Calais	15,3	
7. Bordeaux(1)	9,1	49,2
8. La Rochelle	6,2	
9. Boulogne-sur-Mer	4,8	
10. Sète	4,0	
11. Bayonne	3,5	
12. Caen	3,4	
13. Lorient	3,2	
14. Cherbourg	2,4	
15. Dieppe	2,1	
16. Port-La-Nouvelle	2,0	
17. St-Malo	1,7	
18. Brest	1,6	
19. Brestiq	1,1	
Autres ports	5,9	
Total	296,8	147,8

(1) - Ports autonomes.

routes vers l'intérieur, avec tous les problèmes techniques permanents des chemins de fer. Certes Manakara bénéficie d'une liaison ferroviaire des plus exécrables, nécessaire pour transporter vers les pays Betsileo et l'intérieur les produits pétroliers.

Rappelons que Rotterdam, en 1989, premier port du monde, a traité 291,9 millions de tonnes (trois fois Marseille et 300 fois Toamasina) et Anvers 95,4 millions.

En 1994, nos ports ont assuré 500 000 tonnes de produits pétroliers c'est-à-dire 65 % du trafic total à l'importation.

Transport fluvial : très peu exploité

Le transport fluvial qui fait relativement peu parler de lui, voire même inconnu, ne joue pas moins un rôle dans certains endroits. Il pourrait cependant jouer quelque rôle surtout dans les trafics pondéreux : ciment, produits agricoles. Toutefois ce type de transport n'est présent naturellement qu'aux embouchures et à la traversée des rivières d'une rive à l'autre grâce aux fameux bacs en général mus par un moteur diesel ou à essence.

Le réseau malgache des voies navigables représente 1000 km. Il est évident que pour être vraiment navigables ces voies doivent subir de grands travaux de drainage et d'aménagement. Or ces voies, pour être exploitables devront avoir un certain gabarit c'est-à-dire pouvoir accueillir des convois de 1000 tonnes. Sauf pour le canal des Pangalagnes qui, de temps en temps, arrive à réveiller les morts, l'immobilisme a été jusqu'à ce jour le mot d'ordre de tous les gouvernements malgaches. Le canal d'Andriatany d'Antananarivo n'a jamais eu l'honneur d'un seul curage.

A l'heure de la décentralisation effective les régions économiques ne trouveront-elles pas dans le transport fluvial les voies naturelles de desserte et désenclavement de nombreux villages productifs. Ainsi l'aménagement à grand gabarit d'une partie de l'Ikopa dans Antananarivo et de Betsiboka, n'est pas une simple vue de l'esprit, d'autant plus qu'il existe déjà trois ateliers de construction navale dans la Capitale.

TRANSPORTS AERIENS : BOULEVERSEMENTS EN VUE

Madagascar qui avait, il y a quelques années encore, le réseau intérieur le plus dense du monde, connaît aujourd'hui de très graves problèmes d'ex-

	LC	Cabotage
Antsiranana	72 185	66 983
Vohémar	8 036	17 388
Sambava		
Antalaha	88 478	8 779
Maroantsetra		8 648
Toamasina	1 091 088	182 838
Mananjary		8 864
Manakara	1 839	48 384
Toamasina	17 288	11 731
Morombe	4 112	3 002
Morondava	12 288	11 298
Mahajanga	56 846	121 804
Analalava	1 887	8 281
Nosy Be	20 486	103 360
Total	1 408 464	609 823

Les grands aéroports internationaux 1989 dans le monde (plus de 28 millions de passagers)		
	Passagers (en millions)	Fret (en milliers de t)
1. New York (3 aéroports)	74,7	1 717
2. Chicago (2 aéroports)	67,7	977
3. Londres (3 aéroports)	62,8	932
4. Tokyo		
5. Los Angeles (2 aéroports)	56,0	1 350
6. Dallas	51,0	1 247
7. Paris	47,5	361
8. Atlanta	45,0	833
9. San Francisco	43,3	379
10. Denver	30,5	451
11. Francfort	27,8	185
12. Washington (2 aéroports)	26,7	1 084
- en Europe (plus de 10 millions de passagers)		
	Passagers (en millions)	Fret (en milliers de t)
1. Londres	62,8	932
2. Paris	45,0	833
3. Francfort	26,7	1 084
4. Rome	16,1	230
5. Amsterdam	15,7	582
6. Madrid	14,5	208
7. Stockholm	14,3	81
8. Zurich	12,1	258
9. Copenhague	12,0	127
10. Palma de Majorque	11,6	19
11. Düsseldorf	10,8	44
12. Manchester	10,7	65
13. Milan	10,5	144
14. Munich	10,5	52

plottation de son réseau aérien .

Près de cinquante villes malgaches sont desservies par des liaisons aériennes régulières. Le plus souvent il s'agit d'une ligne vers Antananarivo permettant des voyages brefs dans la capitale et l'accès à des correspondances internationales .

La prolifération de dessertes secondaires dont les activités sont déficitaires donc subventionnées purement et simplement pour des motifs de désenclavement régional, aboutit malheureusement à une dispersion des efforts et en fin de compte, pénalise au profit d'Antananarivo, les aéroports de Province. Certains d'entre eux ont commencé à avoir un petit trafic international, Mahajanga vers les Comores, Toamasina vers la Réunion et Antsiranana. Ces trois aéroports peuvent recevoir les gros avions types Boeing 737.

L'examen des trafics permet de faire des constatations. La première est la place prépondérante prise par l'aéroport d'Antananarivo-Ivato qui traite plus des trois quarts du trafic passagers de l'ensemble des aéroports nationaux et aéroports.

Trois aéroports viennent après Antananarivo mais très loin : Toamasina avec plus de 60.000 passagers et Mahajanga avec près de 40.000. Ivato approche les 300.000 passagers par an. Une situation qui reflète clairement les déséquilibres entre Antana-

narivo et le reste du pays. La seconde est le développement très inégal enregistré par les divers aéroports : si certains voient leur trafic progresser très lentement, c'est le cas de Toamasina et Nosy be, en revanche d'autres connaissent une régression morbide : Morondava, Toilara ; quant aux aéroports, leur fermeture est la meilleure solution sur le plan financier.

Compte tenu de son importance toute particulière et de son rôle de plaque tournante pour l'ensemble de Madagascar la plate-forme Tananarivienne avec les aéroports d'Ivato et d'Arivonimamo qui assurent la totalité du trafic régulier, mérite une présentation plus approfondie.

Actuellement les dix aéroports civils de Madagascar sont gérées par Aéroports de Madagascar, Adema, établissement public autonome depuis 1990. Adema est le résultat de la coopération franco-malgache et regroupe Aéroports de Paris, établissement public français autonome regroupant sous la même autorité la gestion des 14 aéroports civils de la région parisienne (situation unique en France, puisque tous les autres aéroports commerciaux sont gérés par les chambres de commerce dans le cadre d'un système de concession). Aéroports de Paris, (principal actionnaire de l'Adema avec le Gouvernement malgache) est un organisme qui emploie 6000 personnes avec un chiffre d'affaires qui s'est élevé en 1994 à près de

Les grandes flottes mondiales (1 octobre 1988)		
Pavillon	Nombre de navires	Tonnage en millions de t
1 Libéria	1370	47,2
2 Panama	3771	45,1
3 Japon	3845	24,6
4 Grèce	1410	21,6
5 URSS	2602	19,8
6 Chypre	1197	17,5
7 Etats-Unis	775	17,2
8 Norvège	986	14,8
9 Chine	1472	13,6
10 Bahamas	604	11,6
11 Philippines	833	9,2
12 Corée du Sud	637	7,2
13 Singapour	470	7,1
14 Italie	808	7,1
15 Royaume Uni	584	6,1
16 Hong Kong	238	6,1
17 Brésil	388	6,1
18 Inde	338	6,1
19 Taïwan	254	5,1
20 Iran	173	4,1
21 Danemark	424	4,1
22 Bermudes	74	4,1
23 France	215	3,1
Autres pays	9784	25,1
Total mondial	33183	390,1

N.B. Le cas du Libéria et de Panama, deux pays d'importance économique secondaire, qui occupent les deux premiers rangs des flottes mondiales, de même que ceux de Chypre ou des Bahamas, s'expliquent par la pratique de plus en plus courante dite des "pavillons de complaisance". Ces divers pays acceptent à des conditions financières très favorables l'immatriculation sous leur pavillon de navires appartenant le plus souvent à des armements de pays développés. Etats-Unis notamment, qui trouvent ainsi le moyen d'alléger leurs coûts d'exploitation.

5,8 milliards de francs français soit l'équivalent 5000 milliards FMG.

A Madagascar, Adema emploie près de 200 salariés avec un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards.

Le trafic de l'aéroport d'Antananarivo - Ivato a été assuré par plus de cinq compagnies et le réseau desservi en vols réguliers au départ d'Antananarivo s'étend vers 8 villes situées dans huit pays.

Rang	Compagnie	Pays
1ère	Singapore Airline	Singapour
2ème	Swissair	Suisse
3ème	Cathay Pacific	HongKong
4ème	Midwest Express	Etats-Unis
5ème	Japan Airlines	Japon
6ème	Qantas	Australie
7ème	ANA	Japon
8ème	Virgin Atlantic	Grande-Bretagne
9ème	Lufthansa	Allemagne
10ème	KLM-Royal Dutch	Pays-Bas
...
14ème	Air France	France

En 1993, l'aéroport d'Ivato a vu passer 10 types d'appareils dont le chargement moyen s'est élevé à 61 passagers par avion; en 1989 le Président français François Mitterrand est venu en Concorde. Ainsi Adema assure non seulement la gestion des dix aéroports de Madagascar mais également leur réhabilitation physique avec l'aide financier du gouvernement français par l'intermédiaire du ministère de la Coopération.

La majeure partie du trafic passagers d'Adema a lieu vers les destinations intérieures desservies par les boeing et celles extérieures. Ces dix aéroports sont : Ivato, Mahajanga, Toamasina, Antsiranana, Nosy Be, Toliara, Sambava, Mananjary, Tolagnaro, Morondava. L'autre trafic est en provenance des îles soeurs : Maurice, La Réunion, les Seychelles et les Comores, de l'Afrique du Sud, de la Tanzanie et de l'Europe via Paris et Zurich.

A côté de nous Maurice a vu passer dix fois plus de passagers en 1993 qu'Ivato.

Pour ce qui est du fret, celui ci s'élevait à 6738 tonnes pour les aéroports d'Ivato (6230 tonnes), Toamasina et Mahajanga, en 1991 soit 18 kg par passager.

Une compagnie aérienne assure l'essentiel du trafic commercial réalisé sous pavillon malgache : Air Madagascar. S'y ajoutent des entreprises à vocation interne et spécialisé dans le transport à la demande (vols d'affaires, avions taxis) : Aéroport Services - TAM.... Mais s'y ajoutent également d'autres compagnies qui assurent une part du trafic international sous d'autres pavillons : Air France, Air Mauritius, Air Comores, South African Airways, Aéroflot.

Air Madagascar est la seule compagnie aérienne malgache opérant également seule sur le territoire. Son chiffre d'affaires en 1993 s'est élevé à près de 140 milliards de francs malgaches contre 120 en 1992, y compris ses filiales SOFITRANS pour

la restauration et AIRTOURS pour le tourisme etc...

Ses effectifs atteignent 1000 personnes, le nombre de ses escales (dont 8 à l'extérieur : Nairobi, Le Caire, Paris, Zurich, Marseille, Djedah, Maurice, La Réunion, Johannesbourg). A la fin de 1994 la flotte se compose de : 1 Boeing 747 combiné passagers (250 passagers) + fret acquis en 1979, 2 Boeing 737 (108 places) vieux de plus de vingt ans et 1 Boeing 767.

Air France exploite en pool avec Air Madagascar la ligne Antananarivo - Paris.

Ce monopole d'Air Madagascar est clairement dénoncé par les bailleurs de fonds (F.M.I. et la Banque Mondiale) qui suggèrent la privatisation de la compagnie et l'ouverture extérieure des lignes aériennes malgaches. Depuis quelques années, quelques compagnies aériennes étrangères se tiennent prêtes pour entrer dans la libre concurrence des transports aériens à Madagascar : Hermès, Air Littoral, Corvair, des compagnies européennes et américaines ainsi que des compagnies du Sud Est asiatique; certes Air Madagascar ne gardera plus longtemps son monopole mais seul l'Etat malgache peut en décider avec le minimum de contraintes dans le cadre d'une politique générale des transports.



POSTES ET TELECOMS : BOULEVERSEMENT DES STRUCTURES

Les deux secteurs de la Poste et des Télécommunications d'importance comparable quant à leurs effectifs connaissent une évolution très contrastée : véritable explosion dans les télécommunications qui vont bénéficier de tous les apports des techniques avancées, mais développement très laborieux pour les postes déjà confrontées à une certaine concurrence.

À la fois entreprises de services et administration, ces deux organismes se heurtent de plus en plus à la concurrence qui se développe aussi bien dans le domaine des postes (avec la prolifération d'entreprises internationales de messagerie rapides -DHL dans le secteur des entreprises et l'arrivée des PME locales dans les liaisons intérieures (Colis Express) que dans celui des télécommunications.

Concurrence qui va s'accroître avec l'ouverture européenne d'une part et à notre ouverture sur toute la région de l'Océan Indien, ainsi que l'Afrique du Sud et l'Afrique de l'Est. Il est nécessaire de rappeler que les postes et télécommunications sont confrontées à des clients qui paient les services et non des administrés. Aussi toute réforme de ces deux secteurs doit non seulement contribuer à plus de souplesse mais aussi à susciter un nouvel état d'esprit : les structures actuelles des postes et télécommunications sont à bouleverser. Aboutira-t-on à la création de deux organismes indépendants, la Poste d'une part et Madagascar Télécoms à l'instar de France Télécoms d'autre part ? Dans la réalité on aura peut-être deux exploitations autonomes de droit public placées sous le contrôle de l'Etat : la réforme est faite pour donner aux deux organismes l'autonomie de gestion qui leur est nécessaire pour faire face aux mutations innombrables que connaissent leurs marchés respectifs. Au total le ministère des postes et télécommunications aujourd'hui dégradé sur le plan technique emploie 7245 personnes et est géré sur ce que les finances publiques appellent le budget annexe.

LA POSTE : UNE EVOLUTION DIFFICILE

Si le trafic postal est loin de connaître le développement spectaculaire des Télécommunications, il n'en progresse pas moins à un certain rythme de 1 à 2% par an. Son trafic global est arrivé presque à quadrupler en 1990, le nombre de plis confiés aux P&T, passant de 0,5 millions à 2 aujourd'hui.

La Poste a réalisé un chiffre d'affaires de 10 milliards de francs malgaches en 1993. Un montant qui la place dans le peloton moyen des grandes en-

treprises malgaches et la troisième des entreprises publiques.

À titre de comparaison, il est instructif de noter qu'en 1989, la poste française avait un trafic de plus de 19 milliards de plis, soit 340 plis par personne et par an et un chiffre d'affaires de 65,7 milliards de francs (soit 21681 milliards fmg).

La Poste malgache a toujours été déficitaire et, au rythme actuel, cette situation risque de s'éterniser d'autant plus que le dynamisme des PME concurrentes se fera de plus en plus agressif. Les hésitations à l'autonomie de la Poste s'expliquent par le fait que son déficit a toujours été comblé par les excédents des Télécommunications. Ainsi accorder l'autonomie financière et administrative à la Poste sans les ajustements et les plans de restructuration, risque de lui être fatal. En ce sens la Poste restera encore un service public compte tenu de l'immensité du pays, en effet seule aujourd'hui à pouvoir aller dans les endroits reculés.

Pour remplir sa mission, pour ne pas dire ses objectifs, la Poste dispose d'un réseau relativement dense: bureau (1 pour 10.000 habitants) dont près de 200 recettes principales, recettes rurales, agences postales, et guichets annexes. Si 60% de ses bureaux sont situés en zone urbaine, en fait le trois quart des activités sont réalisés par ces bureaux.

Globalement les effectifs de la Poste ne varient pas beaucoup depuis au moins cinq ans. Désormais le nombre de postiers tend à stagner du fait de la constance du budget du ministère. Or l'on n'enregistre pas de progrès de productivité dans la Poste; l'obsolescence du matériel et de la technicité fait que la Poste ne peut être qu'une entreprise à haute intensité de main d'oeuvre (HOMI). Leurs effectifs sont actuellement à 2000 agents titulaires auxquels il faut ajouter 1000 agents auxiliaires et contractuels.

Les P&T jouent depuis l'origine un rôle financier important par l'intermédiaire des C.C.P. et de la Caisse Nationale d'Epargne. Les bureaux de postes sont autant des guichets bancaires. Du coup la poste est un banquier avec un montant total de dépôt qui s'élevait début 1992 à 20 milliards de francs c'est à dire 1% des dépôts effectués dans le système national de crédit. Les activités de la Poste s'exercent à travers deux organismes ; les chèques postaux et la Caisse Nationale d'Epargne.

Les C.C.P. Au début de l'année 1993, l'ensemble des centres de chèques postaux (7 au total) détenait un montant total de 5 milliards de fmg (dont 3.9 milliards pour les particuliers et 1.2 pour les comp-

tables publics). Le nombre de comptes se situait à 45.330 en progression de 1% d'une année à l'autre soit un compte de 3680 habitants.

Le nombre des comptes postaux représente 30% de l'ensemble des comptes bancaires des malgaches.

La clientèle des C.C.P. se compose de particuliers et des collectivités décentralisées. Malheureusement aucune initiative pour assurer une modernisation du système n'est entreprise par la Poste. Les C.C.P. malgaches gardent encore en 1994

Densité téléphonique nationale	3Lp	4Lp
Densité téléphonique urbaine	10Lp	20Lp
Taux de productivité	130/100Lp	300/1000Lp
Taux moyen de disponibilité	35/1000	300/1000
Taux de recouvrement des recettes	8% des officiers, 80% des privés et 75% des résidentiaux	
Traffic international (lignes-mots)	280000 Mn contre 500 Mn	
Chiffre d'affaires (lignes)	5000\$ contre 2000\$	
Chiffre d'affaires par rapport au PIB	0,7% contre 1%	

leur image désuète des premiers temps.

La Caisse Nationale d'Épargne. La CNE offre au public quelques types d'épargne: le premier type sert un intérêt composé de 6,65% l'an pour les dépôts simples et 8,4% pour les dépôts fixes. Actuellement la CNE compte 900 bureaux et 270.000 titulaires de livrets. Un effort est fourni par la CNE pour attirer de nouveaux déposants. La CNE a aujourd'hui plus de 75 ans. Au 31 Décembre 1993, les dépôts s'élevaient à 15,5 milliards, contre 11,7 en 1992 et 21,3 en 1994.

TELECOMMUNICATIONS : LE TEMPS DE LA CONCURRENCE

La direction des télécommunications qui risque de prendre dans un avenir très proche le nom le plus médiatique de Télécoms malagasy est l'administration qui gère toutes les communications et à ce titre une des plus grandes entreprises de Madagascar. Son chiffre d'affaires a atteint en 1994 40 milliards de fmg dont plus de trois-quarts réalisé sur le réseau téléphonique. Les effectifs de la direction des télécommunications s'élèvent aujourd'hui à 150 personnes dont 15% cadres. Dans les prochaines années la future entreprise qui gèrera les télécommunications embauchera au moins cent personnes.

Non seulement les télécommunications sont une activité vouée à un plein développement mais aussi un secteur éminemment rentable à l'inverse de nombreuses entreprises publiques. Et d'ailleurs dans de nombreux pays les télécommunications contribuent à la prospérité des entreprises privées: ATT aux Etats-Unis, Telefonica en Espagne... C'est grâce à cette bonne santé financière que les entreprises de télécoms peuvent investir massivement. En 1989 un pays comme la France a investi 35,5 milliards de francs (12.425 milliards de francs malgaches). En effet dans ce domaine, la multiplication des innovations permet sans cesse d'offrir au public des services performants et nouveaux.

Le téléphone

Il constitue toujours et de très loin l'activité essentielle de la direction des télécommunications. Les P & T n'ont pu accomplir les efforts nécessaires

pour généraliser son utilisation. Les retards pris sont tellement importants qu'ils sont à l'origine du sous-développement du pays, mais c'est devenu aussi un véritable scandale.

Le réseau téléphonique malgache actuel est un réseau analogique essentiellement composé de commutateurs de type électromécanique (87%) excepté la centrale électronique spatiale AXE de la Capitale.

Notre pays compte aujourd'hui 33.000 lignes téléphoniques soit une densité de plus de 3 /1000 habitants (très faible par rapport à la moyenne

de l'Afrique). Les pelotons de tête des pays les plus équipés sont formés par les pays scandinaves, l'Allemagne, les Etats-Unis, la France avec un taux de 480 lignes principales pour 1000 habitants en 1990.

L'infrastructure assez ancienne se limite aux grandes villes de province avec un fort pourcentage du réseau pour Antananarivo et ses alentours (70%). L'environnement physique du pays, formé de relief accidenté impose des contraintes très sévères pour l'exploitation et la maintenance, notamment des liaisons interurbaines de type analogique composées essentiellement de liaisons F.M. à visibilité directe (Sud, sud-est), du troposphérique (Nord), des câbles co-axiaux et des liaisons satellites DOMSAT à capacité réduite (18 circuits) pour Antsirananana et Mahajanga.

Si le téléphone connaît ailleurs toutes sortes de perfectionnement technique, à Madagascar, à fin 1994 il se réduit comme une peau de chagrin, ni diversification, ni amélioration de ses services tels que cabines téléphoniques publiques, télécartes, des «conforts d'appel» c'est-à-dire des possibilités de transferts de conversations à trois etc..

Aujourd'hui nos réseaux urbains sont saturés, la situation est globalement négative par rapport à l'Afrique.

Malgré ce sombre tableau le téléphone fait un chiffre d'affaires de 25 milliards de fmg (en 1992).

De 1970 à 1994 le nombre de taxes de base a été multiplié de 5. Il faut signaler que 65% de ce trafic a été réalisé par 1000 utilisateurs professionnels qui possèdent en moyenne 1,2 lignes principales.

Chaque ligne téléphonique réalise une moyenne de 100 unités de base (un chiffre qui a relativement peu progressé ces dernières années). Au total le téléphone représente 85% des recettes des télécoms.

Téléphonie sans fil

C'est dans ce domaine que les innovations sont les plus remarquables. Citons les principales applications des nouvelles techniques:

- le système Radiocom 2000 dont l'utilisation la plus courante est le téléphone des voitures. Il existe

dans Antananarivo, quelques voitures surtout officielles qui en sont équipées. L'Allemagne compte aujourd'hui 1,5 millions d'abonnés, et la France un peu moins de 200.000 abonnés.

Pour notre information il est intéressant de noter qu'un système de radio-télécommunications à bord des avions est à l'étude sur le plan mondial, à laquelle participent les grands pays riches. D'autres systèmes existent également, lesquels pourraient être adaptés à Madagascar avec les économies régionales (22 et 28). Citons Pointel qui permet d'émettre des appels vers le réseau téléphonique via des bornes installées dans des bâtiments ou sur la voie publique, à partir d'un petit téléphone portatif. A ces systèmes on peut rattacher tous les services dits de messageries qui fonctionnent selon le principe de la transmission de signaux sonores ou de messages. Ainsi l'Alphadage qui permet de recevoir sur un minirecepteur des messages écrits en toutes lettres ou émis par des signaux sonores ou lumineux. Il existe également deux systèmes de transmission de messages " lips " qui permet à n'importe qui d'être joint par des interlocuteurs : Eurosignal et Operator.

La transmission de l'écrit

Longtemps ce fut l'apanage du télex. C'est un service déjà ancien puisqu'il a déjà plus de quarante ans. Mais il ne s'est pas entièrement généralisé dans les entreprises et administrations. Malgré la concurrence de la télécopie et d'autres techniques électroniques de transmission des données, le télex tient bon. Son chiffre d'affaires est assez faible par rapport à celui du téléphone, en 1992 il a atteint 10% du téléphone.

En 1975 les abonnés au télex se répartissaient ainsi :

Antananarivo	132
Antsirabe	5
Diégo-Suarez	4
Majunga	10
Nosy Be	5
Tamatave	28
Tuléar	6
soit au total	190

En 1994 on dénombrait près de 1000 abonnés soit une multiplication par 5,5 en vingt ans.

Mais la grande innovation dans le domaine de la transmission de l'écrit est incontestablement la télécopie ou fax introduite en 1982 qui constitue un système de photocopie à distance. Son avantage sur le télex est la possibilité qu'elle offre de transmettre de longs textes de manuscrits (idéogrammes par exemple) voire des dessins et de n'exiger qu'une simple ligne téléphonique. Le parc des télécopieurs est encore faible, environ 800 millions Fmg soit 17500 francs français. Certes le prix du télécopieur est encore très élevé.

NOUVEAU PROJET DES TELECOMS :

Le nouveau projet de développement des secteurs des P et T comprend trois parties :

- 1) - le plan de développement quinquennal des Télécommunications (1993 - 1998)
- 2) - le plan national pour l'amélioration de la maintenance (PNAM - 1993 - 1996)
- 3) - la stratégie de mise en oeuvre de la réforme du secteur des P et T.

Le plan de développement quinquennal des Télécoms

Les objectifs à atteindre sont fixés ainsi :

- amélioration de la capacité et de la qualité d'écoulement du trafic du réseau de base au niveau des grandes villes et des principaux pôles de développement économique (utilisation des technologies numériques de satellites s'appuyant sur des réseaux terrestres de base à structure de plaques numériques) ;
- doublement du taux de pénétration téléphonique avec comme objectif 85.500 lignes principales en 1998 pour une capacité installée de 80.000 lignes principales ;
- amorce du développement de la téléphonie rurale en utilisant les technologies modernes basées sur des solutions radio-électriques ou des transmissions par satellites ;
- développement des solutions spécifiques pour les besoins des entreprises isolées en permettant la fourniture des services à valeur ajoutée et les réseaux radiocellulaires ;
- formation des compétences locales dans tous les domaines techniques de gestion.

La réalisation de ces objectifs s'appuie sur trois projets :

1- Plaque numérique - Le projet constitue la première base de la numérisation de notre réseau en reliant Antananarivo, Antsirabe et Ambatondrazaka par la numérisation totale de la chaîne de commutation et de la transmission interurbaine correspondante. Ce projet permettra de satisfaire tous les besoins de raccordement des abonnés jusqu'en 1998 avec l'amélioration des services.

L'enveloppe financière nécessaire est évaluée à 210 millions de francs français (74 milliards Fmg 1993). Ont été présentées : la Caisse Française de Développement pour 150 millions FF et la Banque Mondiale pour 80 millions de FF. Soulignons que la participation de la Caisse Française pour le Développement est conditionnée par le changement de statut de l'opérateur c'est-à-dire de la Direction des Télécoms.

2- Réseau domestique par satellite DOMSAT II. Le réseau domestique par satellite DOMSAT II doit relier 12 grandes villes de Madagascar avec conséquence immédiate la modernisation et l'extension des équipements de commutation et des réseaux des villes concernées. La finalité est d'assurer le désenclavement des villes et des différentes régions

économiques et de pouvoir pallier rapidement aux défaillances de fonctionnement du réseau terrestre actuel. Le projet prévoit l'installation d'une station maîtresse (d > 11m) à Antananarivo et de 12 stations périphériques avec un trafic adapté aux besoins de communications des sites suivants : Antsiranana , Fianarantsoa , Maintirano , Mahajanga , Mananjary , Nosy Be , Sainte Marie , Toamasina , Tollary .

3- Collecte d'abonnés - Le projet de collecte d'abonnés a pour objectif de raccorder des abonnés situés dans les localités proches (dans un rayon de 80 à 100 km) des villes touchées par les deux projets précédents et notamment le DOMSAT II . La finalité est de permettre le remplacement progressif , dans les zones rurales , des lignes physiques aériennes de très mauvais état , par des systèmes numériques de radio-communications de type AMRT (Accès Multiple à Répartition Temporelle) .

Deux scénarios d'un montant respectif de 150 millions de dollars (300 milliards Fmg) pour un scénario A et 211 millions de dollars (420 milliards Fmg) ont été arrêtés avec les capacités des équipements nécessaires pour chaque composante des projets.

	1	2	3	4
scénario A	51 000	11 000	3 500	66 100
scénario B	63 000	22 000	6 000	91 000

1- Plaque numérique - 2- DOMSAT II - 3- Collecte d'abonnés - 4- Total

Le plan pour l'amélioration de la maintenance (PNAM)

Le plan national pour l'amélioration de la maintenance contient les volets de réhabilitation et de maintenance réalisables sur 4 ans , de 1993 à 1996. La vocation du PNAM est d'améliorer la qualité des services de l'infrastructure existante à fin 1993 : indice Q qui sera ramené à 65 % au lieu de 35% et le délai de relevé des dérangements à 6 jours contre 52 actuellement.

Le volume total d'investissements nécessaire au PNM s'élève à 40 milliards Fmg soit 20 millions de dollars en 1993.

La réalisation de ce plan de restructuration du réseau malgache des Télécommunications nécessite donc un investissement total de 230 millions de dollars soit 460 milliards Fmg soit 8% du PIB . Or ce plan ne peut être mener à bien sans la restructuration profonde institutionnelle du Ministère des P et T incluant bien sûr la refonte des Télécommunications.

LA REFORME DU SECTEUR DES TELECOMS

Les grandes lignes de la réforme du secteur des Télécoms ont été définies avec les bailleurs de fonds potentiels (Banque mondiale , Caisse Française de Développement , FAC , Banque Africaine de Développement , Banque Européenne d' Investissement) lors de la réunion conjointe qui s'est tenue à Paris les 7 et 8 Décembre 1992. Ces décisions immédiate-

ment applicables se résument ainsi :

- séparation de la gestion des activités des Télécommunications et de la Poste pour une plus grande vérité des comptes ;

- séparation des fonctions de la réglementation et de tutelle incombant au Ministère des Télécommunications avec l'appui d'une Commission Nationale des Télécommunications (participation des usagers et des opérateurs économiques) et des fonctions d'exploitation qui seront désormais assurées par un opérateur des Télécommunications. (Télécoms malagasy)

- fusion des activités internationales et nationales des Télécommunications dans une entreprise jouissant d'une autonomie financière et de gestion mais ayant une concession de service public. En se dégageant de toutes activités commerciales et de production de biens et de services de télécommunications , l'Etat malgache assurera désormais la mise en place d'un cadre légal et réglementaire apte à favoriser le développement des initiatives privées et des collectivités territoriales , tout en faisant respecter la notion de service public nécessaire pour assurer l'équilibre optimal entre les intérêts des entreprises et ceux des régions enclavées.

Les actions prioritaires

Lors de la réunion conjointe de Paris des 7 et 8 Décembre 1992 , les bailleurs de fonds ont donné leur aval pour des actions prioritaires qui doivent aboutir à :

- l'amélioration de la gestion par la création d'un **opérateur des télécommunications** avec une grande autonomie financière et de gestion du personnel;

- l'amélioration de la rentabilité en poursuivant une croissance soutenue des résultats basée sur la fluidité des trafics nationaux , régionaux et internationaux;

- la maîtrise de la capacité opérationnelle à moderniser l'infrastructure avec les compétences techniques et commerciales nécessaires.

L'opérateur des télécommunications doit réaliser dans les cinq années à venir les objectifs immédiats suivants:

- 1- **Rattraper le retard de téléphone.** Il doit mettre en place un réseau national intégré moderne et fiable entre les grandes villes d'au moins 100.000 habitants et auxquelles doivent être progressivement rattachées des villes moyennes de 15 à 20.000 habitants . Cet objectif permet de doubler le taux de pénétration téléphonique , en améliorant la capacité d'écoulement du trafic par la configuration à trois niveaux du réseau général avec :

- un centre de transit à Antananarivo qui sera étendu sur 2 autres centres de même niveau à l'horizon 2010 à Mahajanga et Fianarantsoa.

- des liaisons par satellite domestique entre les 7 centres primaires définis par le Plan quinquennal et notamment sur les 12 grandes villes précitées;

- enfin des liaisons terrestres par faisceau

MISE EN PLACE DU NOUVEAU PROJET TELECOMS

Un protocole d'accord est signé en Mai 1994 entre l'Etat Malgache et la Société française France Câble Radio et a abouti à la création de la Société de Télécommunication de Madagascar, STELMAD, à raison de 53,33% du capital détenu par l'Etat Malgache. Cette entreprise regroupe les services de télécommunications nationales et internationales, cette dernière ayant été gérée à part par STMAD. STELMAD assurera la réalisation du projet plaque numérique financé par la Banque Mondiale et la Coopération Française de Développement. Ce projet est relatif à la mise en place de la Centrale numérique à Antananarivo et Toamasina. Pour Antananarivo, 7 URAD (Unité de Raccordement des Abonnés Disséminés) seront installées et reliées entre elles par ses systèmes à fibres optiques. Il en sera de même pour les villes d'Ambatondrazaka et d'Antsaholainy. Les travaux dureront deux ans (1994-1996). Plusieurs sociétés étrangères: TELECEL, TRT, SAT effectuent les travaux sur terrain. Il est utile de noter l'installation de pylônes pour les téléphones cellulaires (téléphones sans câbles) à Antsaholainy, Ambohimilimbina et Ambohitelo par TELECEL, l'installation de pylônes à Talatamaty, Hendry et Ambohimilimbina par TRT. Cette dernière entreprise est également chargée d'effectuer le remplacement des lignes 400 par un système de faisceau hertzien. Les travaux pour la zone de desserte du Moyen-Ouest ont été également confiés à TRT.

hertzien numérique entre une vingtaine de centres locaux desservant Ambatondrazaka, Ambositra, Antsaholainy, Maevatanana, Manakara, Maroantsetra, Marovody.

La couverture de presque 85% du pays sera ainsi assurée. Cette structure arborescente de la configuration maillée se traduira par l'expansion et la décentralisation du réseau, par diffusion du réseau secondaire à partir des points d'impact du projet DOMSAT II et de la première plaque numérique Antananarivo - Toamasina.

2- Assurer un service public - La performance du service public des Télécommunications se traduira par la multiplication des points de contact malgré les contraintes de rentabilité financière.

3- Participer à la formation des compétences dans tous les domaines du métier ainsi qu'au développement de la maîtrise locale des nouvelles technologies de pointe au service des entreprises.

Les services aux entreprises

Les entreprises, peu connues des télécommunications malgaches jusqu'à ces dernières années, sont aujourd'hui mises en honneur avec le nouveau projet de télécoms. Une série d'innovations existent ailleurs et qui sont prévues d'être appliquées à Madagascar:

- l'audioconférence qui permet de faire communiquer au moins quatre groupes de six personnes dans les studios spécialement équipés pouvant simultanément transmettre les voix et les documents;

- la visioconférence qui est le système le plus sophistiqué puisque les interlocuteurs peuvent se voir tout en conversant entre eux;

- la vidéotransmission, un système à vocation collective, intéressant nos futures régions, qui permet de projeter un film simultanément dans plusieurs salles avec possibilité de dialogue entre les spectateurs et le point émetteur;

- la combinaison de l'information et des télécommunications, une innovation qui ouvre sans cesse de nouveaux horizons grâce au développement de tous les systèmes de transmission des données. C'est le cas de Teletex, système international de courrier électronique, de Transfix, service numérique à grand débit, de Transcom, de Numeris et de Transpac. La nouveauté la plus connue et la plus spectaculaire est constituée par le vidéotex c'est-à-dire le Minitel qui permet d'interroger, depuis son domicile des banques de données informatisées et de dialoguer avec des particuliers. Le système concerne aussi bien les entreprises que les particuliers. Au début de 1990 plus de 5 millions de terminaux Minitel fonctionnaient déjà en France.

Le nouveau plan de restructuration des télécoms malgaches ne manquera sûrement pas de profiter de toutes ces innovations.

Dans les pays (G7), la progression du niveau de vie, l'engouement pour les loisirs, la banalisation des nouveaux moyens de communications ultraperformants expliquent la production rapide des biens culturels et d'activités de « matière grise ». Beaucoup de leurs entreprises sont devenues parmi les plus importantes dans le monde, qu'il s'agisse de groupes multimédias, de chaînes hôtelières, de voyagistes ou d'agences de publicité. Dans toutes ces activités, on retrouve les préoccupations qui prévalent dans l'industrie, à commencer par celle d'acquiescer une taille suffisante pour pouvoir affronter les défis liés à la libéralisation économique, c'est-à-dire l'ouverture des frontières et aux grandes mutations technologiques.

Le progrès des transports et des télécommunications condamne Madagascar à suivre le mouvement. Il se trouve que Madagascar a des atouts certains pour que ce secteur de l'économie occupe rapidement le premier rang dans le commerce extérieur. Certes, il y a des parties qui sont encore dans les balbutiements comme l'édition et le cinéma, tandis que d'autres comme le tourisme va rattraper son retard.

Dans toutes ces activités, il y a le souci de bien faire car le mauvais pas est fatal. Des ministères ont la responsabilité de ces activités ; est-ce le fait d'un simple flair ou le résultat d'une analyse sans complaisance de la situation ?

EDITION : LA PAUVRETE

L'édition malgache est très pauvre. Elle produit à peine 5 titres par an. Néanmoins, toutes catégories confondues, l'ensemble de l'édition malgache produit 20.000 ouvrages par an.

Quelques comparaisons internationales permettent de se rendre compte que l'édition malgache est très en retard. Ainsi le nombre de titres produits chaque année par la France se situe à 30.000 par an, l'Allemagne fédérale 84.000, le Royaume Uni 58.000, l'Espagne 37.000, l'Italie 24.000. Chaque année, l'édition française produit près de 350 millions d'ouvrages, toutes catégories confondues, avec un chiffre d'affaire de 12,8 milliards de francs français (450 milliards de francs malgaches) pour 600 éditeurs.

Quelles sont les principales catégories de production éditoriale ? littérature, scolaire, livres, bandes dessinées, romans. Nous avons quelques éditeurs qui essaient de produire mais ils se heurtent malheureusement à l'étroitesse du marché du livre qui ne leur permet pas d'amortir les investissements.

La sortie de la zone franc en 1973 suivie de la malgachisation de l'enseignement en 1975 n'ont pas suscité la création éditoriale capable de prendre la relève des éditions françaises. On trouve cependant des ouvrages scolaires édités par les auteurs eux-mêmes en polycopie sur stencyls. Il est utile de signaler que la FOFIPA, une maison d'édition, tenue par des Frères des Ecoles Chrétiennes est la seule entreprise qui édite en polycopie sur stencyl des ouvrages scolaires pour toutes les classes de l'enseignement primaire et secondaire. Cette initiative « très chrétienne » et « très catholique » mérite une attention de la part des responsables nationaux.

Il faut aussi mentionner la part importante des missions religieuses dans la production éditoriale. En effet, chaque mission a une très importante imprimerie, bien équipée et bien approvisionnée en matières premières (papier, plaques, encres...) ; ignorant les pénuries de devises. Elles produisent des centaines de milliers par an de bibles, de catéchismes, de livres de cantiques, de livres de messe etc... toutes destinées à la propagation de chaque religion, catholique, protestante, luthérienne, adventiste etc... Dieu étant le seul objectif de vie.

Depuis quelques années, certaines instances internationales et bilatérales financent l'édition de livres scolaires non sans arrière-pensée ; ainsi pour les Garabola, les A toi de parler, ou les quelques collections de sciences naturelles du WWF.

L'édition occupe près de 100 salariés et on compte 50 imprimeries. Actuellement, le secteur peut se diviser en deux :

1 - *l'édition des missions* qui domine le secteur. On y trouve :

- la mission catholique dont le principal centre d'édition se trouve à Fianarantsoa (Ambozontany) avec un matériel de haut niveau géré par un personnel missionnaire spécialiste de l'édition, les Soeurs de Saint Paul ; à Antananarivo, il y a depuis plusieurs dizaines d'années l'imprimerie catholique et enfin la FOFIPA des Frères des Ecoles Chrétiennes. Quelques 200 salariés travaillent dans ces trois établissements.

- la mission luthérienne dont le centre d'édition est installé à Antananarivo. Elle édite tous les ouvrages de la mission (bibles, livres de cantiques, livres d'histoire religieuse...). Mais elle édite également des livres scolaires, des livres en langue malgache... Elle emploie une centaine de personnes.

- la mission FJKM dont le centre d'édition se trouve à Antananarivo depuis plus de cent ans.

Elle édite tous les ouvrages de la mission et emploie près de 60 personnes.

- la mission adventiste dont le centre, bien équipé, édite les ouvrages, brochures, tracts destinés à la propagation de la foi adventiste exclusivement. Elle occupe une centaine de salariés.

Au total l'édition des missions occupe près de 500 salariés. Compte tenu des conditions particulières de cette édition, la notion de chiffre d'affaires est difficile à cerner. En effet, pour la mission catholique, le personnel missionnaire appartenant à des congrégations n'est pas rémunéré et le personnel laïc perçoit un salaire qui ne dépasse pas le code du travail, tenant rarement compte des textes légaux, ce qui s'y fait étant pour la gloire de Dieu. Pour la mission protestante, les papiers pour les ouvrages sont des dons des églises mère donc non évalués dans les coûts.

Néanmoins, les missions religieuses participent très majoritairement dans l'édition malgache (4/5).

2- l'édition privée. Elle occupe une place très modeste car n'offrant presque pas d'attraction pour les auteurs. En effet, aucun éditeur privé ne prend aujourd'hui le risque, si minime soit-il, de prendre en charge un auteur ce dont se plaignent certains écrivains qui se rabattent sur les éditeurs étrangers, français en particulier (l'Harmattan par exemple...) Pour l'instant, tout auteur doit avoir de l'argent pour pouvoir être édité ; jusqu'à quand ?

Les imprimeries malgaches sont bien équipées et certaines fournissent une qualité de travail qui n'a rien à envier à celle des pays riches. Faute d'édition, les imprimeries privées satisfont le marché des travaux de ville et administratifs. Le chiffre d'affaires total avoisinait 50 milliards en 1994.

En 1992, les importations de livres se sont élevées à 3,2 milliards de francs malgaches.

CINEMA : UN MORIBOND

Quelques productions de film malgache ont marqué le domaine de la communication au cours de ces trente dernières années d'indépendance. Les deux derniers films «Dahalo, dahalo» et «Tabataba» malgré la censure, a connu quelques dix mille entrées.

L'équipement cinématographique a regressé durement pendant ces dix dernières années. La capitale, Antananarivo, ne compte plus que deux salles pour un million d'habitants contre sept en 1980. Le cinéma Palace, sur l'Avenue de l'Indépendance est devenu un grand hôtel qui a néanmoins conservé le nom. Seuls le Roxy et le Kanto, ce dernier devenu le Centre Culturel ESCA dans leur reconversion sont restés dans le domaine des loisirs. Le Roxy est la plus grande salle de spectacles de la capitale avec 1200 places et CCESCA se remplit facilement avec 400 places. Actuellement les deux salles restantes, le Ritz et le Ako se partagent les rares cinéphiles de la ville.

Dans les provinces, la situation est iden-

tique. Dans tout Madagascar, il n'y a plus que dix salles de cinéma pour près de 2000 places au total avec près de 100.000 entrées dans l'année. Le cinéma malgache est géré par un organisme public CINEMEDIA (importation des films et gestion des salles). En effet, le cinéma a été nationalisé en 1975 en même temps que les banques, les assurances et les sociétés pétrolières.

Les chiffres ont baissé en raison des difficultés financières d'exploitation aggravées par la concurrence sauvage des magnétoscopes présents dans les ménages et des clubs vidéo qui jouent à très bon marché des films. A ce phénomène s'ajoutent les vidéo-clubs de quartier qui se sont répartis sur le territoire, diffusant des films à des prix de place défiant toute concurrence, ce sans aucune législation.

Le cinéma malgache est devenu aujourd'hui un moribond.

DISQUES : LA FIN DU VINYLE

Le marché du disque traditionnel s'effondre aujourd'hui au profit des cassettes. Les ventes des 33 tours existent à peine (une centaine par an) ; celles de 45 tours également au profit des cassettes. Les raisons de cet engouement : leur utilisation dans les voitures et dans les radio-cassettes faciles à transporter.

Le disque audio numérique à lecture laser - le disque compact - fait timidement son entrée, tout au moins dans les couches sociales les plus favorisées.

Faute de statistiques fiables sur les ventes de cassettes, en raison de la floraison des «cassettes-pirates» mis sur le marché à moitié prix par rapport à l'original, l'on ne peut estimer valablement le chiffre d'affaires du secteur.

Cela n'empêche pas la profession de voir les enregistrements se multiplier. Le marché malgache du disque est officiellement dominé par une seule entreprise, mais qui occupe 100 salariés. Il existe quelques maisons d'enregistrement qui travaillent en amateur faute de clients solvables.

Le marché mondial du disque est dominé par cinq grandes entreprises : Philips (Pays Bas), CBS (Japon), EMI (Grande Bretagne) Warner (Etats-Unis) VIRGIN (Royaume Uni)/

L'institution légale chargée de la protection des droits d'auteurs est l'Office Malgache des Droits d'Auteurs (OMDA) dont le siège est à Antananarivo.

Le marché du disque cassette est assez important. Son expansion dépend d'une réglementation stricte des cassettes-pirates, fléau à la fois pour la profession et pour les auteurs compositeurs.

PRESSE : SOUS PERFUSION

La presse qui recouvre les organes d'information et sa principale activité annexe, la publicité, joue un rôle très supérieur à celui de son impor-

tance économique réelle. Il est vrai que tout ce qui touche à la communication est devenu l'élément-clé de notre vie culturelle mais aussi de la marche de notre développement.

La presse, qu'elle soit écrite ou audio-visuelle, connaît aujourd'hui une mutation rapide. Cette évolution tient non seulement à la multiplication des moyens d'information liée à l'apparition des techniques nouvelles dans le domaine des télécommunications mais aussi à la prise en considération de l'information par l'Etat et les groupes industriels et financiers comme un des éléments essentiels de leur stratégie.

La presse écrite

La presse écrite malgache est vieille de plus de 130 ans. Malgré cet âge vénérable, son existence est sans cesse remise en cause sur le plan économique. Il n'existe à Madagascar aucun journal économique indépendant, même s'il possède une imprimerie.

Elle réalise un chiffre d'affaires annuel moyen de 8 milliards de francs malgaches soit 640 francs par habitant par an. Il est intéressant de noter qu'un Français dépense 1.000 francs français par an pour son journal, soit 350.000 francs malgaches.

Quelques titres émergent parmi les quotidiens : *Midi Madagasikara*, bilingue, 11ème année (20.000 ex.) ; *Madagascar Tribune*, bilingue, 8ème année (12.000 ex.), *Maresaka*, 40ème année (8.000 ex.), *Telohorefy*, 15ème année (5000 ex.) ; parmi les hebdomadaires, *Lakroan'i Madagasikara*, bilingue, 70ème année (25.000 ex.), propriété exclusive de l'Eglise catholique apostolique et romaine mais contré à la congrégation des Jésuites, *Marturika Vavolombelona*, propriété exclusive de l'Eglise protestante de Jésus-Christ (ex. London Missionary Society) (16.000 ex.), *Ny zoko* 1000 ex ; parmi les mensuels, les revues *Demain dans les Médias* en français (2.000 ex.) et *Juréco* en français (2.000 ex.), la *Revue de l'Océan Indien* (2000 ex.).

Ainsi, la presse malgache n'est point concentrée. Le marché potentiel n'est que la région d'Antananarivo avec plus de 80 % des ventes, les 20 % se répartissant hors de cette région constituent une perte financière. Certes des tentatives de création de presse régionale s'ébauchent de temps à autre mais elles déclinent au bout de trois ou quatre numéros faute de lecteurs.

Il est nécessaire de noter l'existence d'une presse importante des missions, diffusée à travers les paroisses, les associations chrétiennes, les congrégations religieuses, les groupes de réflexions. Cette presse des missions chrétiennes comprend une centaine de titres. C'est dire le poids de l'Eglise sur les 40 % de chrétiens de la population malgache soit 5 millions de personnes scolarisées.

Notons cependant l'existence depuis trois ans de la presse islamique, financée par l'Appel Islamique Mondiale, appuyée par la Libye.

Depuis l'indépendance (1960), la presse malgache a compté plus de 1000 titres (tout confondu). Le grand handicap de la presse écrite malgache est la diffusion.

La presse audio-visuelle

Plus récente, elle connaît des bouleversements plus ou moins spectaculaires. Au niveau de la radio, les changements les plus notables viennent de l'apparition des chaînes privées qui vont concurrencer la chaîne nationale publique qui, à son tour, a éclaté entre une multitude de petites stations régionales. La libération effective des ondes, sans réglementation, a vu la création spontanée en modulation de fréquence uniquement de *Radio Lazan'Iarivo* appartenant au groupe malgache SMIDE, *Radio Tsioka Vao* du groupe des partisans de l'ancien Président de la République Démocratique de Madagascar, *Radio Feon'ny Vahoaka*, appartenant aux forces Vives *Rasalama* et gérée par l'équipe de la cellule de communication de la présidence de la République de Madagascar, *Radio des Fans de la Musique*, réunissant un groupe de jeunes âgés de 25 ans en moyenne, *Radio Evangélique*, *Radio Korail* du groupe *Beranger de la Réunion*. Auparavant existait déjà depuis plusieurs années la *Radio Nederland*. Tout récemment la France, partenaire de Madagascar, a créé *Alliance FM 92*, et la radio mondiale *RFI* émet en FM 24 heures sur 24.

Certes, la qualité de toutes ces radios locales laisse beaucoup à désirer, le professionnalisme manquant terriblement. L'on doit cependant reconnaître que la voie de la libéralisation économique est bel et bien tracée et irréversible. Aussi ne cherchent-elles qu'à trouver le partenariat adéquat.

Au niveau de la télévision, le changement a frappé à la porte avec la venue de *L'African Television Network (ATN)* de l'Afrique du Sud qui malheureusement dut s'effacer. On nous annonce avec l'installation des antennes françaises, l'arrivée des chaînes *TVF* et *MATV*.

Selon les dernières évaluations, les recettes publicitaires des radios s'élèveraient à un peu moins d'un milliard de francs pour 1983, la radio nationale et la télévision nationale se taillant la part du lion (90 %).

Le secteur audio-visuel malgache, malgré des moyens très limités, fait une entrée remarquable dans le paysage économique. Actuellement, il emploie quelques 300 personnes et distribue environ 300 millions de francs malgaches de salaires. Il y a aujourd'hui 20 radios à Madagascar contre 3 en 1980. Les investissements réalisés s'élèvent à 2 milliards de francs malgaches.

CONSEIL EN COMMUNICATION

Activités de conseil

Le caractère de plus en plus complexe de la gestion des entreprises, les exigences des

baillieurs de fonds, les difficultés croissantes dans la réalisation des investissements, la nécessaire fiabilité des dossiers d'agrément, ont rendu de plus en plus nécessaire l'intervention des spécialistes extérieurs aptes à conseiller les dirigeants d'entreprises et les dirigeants politiques dans les domaines les plus spécialisés : études de marché, études de procédés industriels, études d'installation d'usines, etc... Les activités de «matière grise» au profit des entreprises se divisent en trois grands secteurs :

1- les activités de conseil, qui regroupent les sociétés d'études de marché, de consultants en gestion et en recrutement et d'audit peuvent quelque fois se cumuler au sein d'un même cabinet, au total près de 300 salariés répartis entre près de 10 entreprises ;

2- l'ingénierie qui intervient dans tous les domaines techniques qu'il s'agisse de réalisations à caractère industriel ou d'équipements à vocation publique, où l'on recense deux entreprises filiales d'entreprises européennes qui emploient une cinquantaine de salariés et près de 10 milliards de francs de CA en 1992.

3- L'informatique dont le développement a été le plus brillant au cours de ces dernières années. En 1992, son chiffre d'affaire a approché les 10 milliards de francs malgaches pour près de 50 salariés. Ce développement des conseils en informatique est appuyé par un nombre important d'écoles en informatique.

Publicité

L'ensemble de ce secteur a réalisé un chiffre d'affaires de 10 milliards de francs malgaches en 1992. L'investissement publicitaire s'est donc élevé à 800 francs par an par habitant contre 500 en 1990, 300 en 1989 et 250 en 1988. En France, il était de 1257 francs en 1990 soit 414.000 francs malgaches, en Allemagne Fédérale, 830.000 francs malgaches, 700.000 au Japon, au Royaume-Uni, dans les Pays Scandinaves, 805.000 aux Etats-Unis. Pour notre information, le chiffre d'affaires de la publicité s'était élevé à 65 milliards de francs français en 1989, soit l'équivalent de 22.750 milliards de francs malgaches. Aux Etats-Unis, l'investissement publicitaire représente 1,6 % du PIB.

Ainsi, le secteur de la publicité en France est encore peu développé à Madagascar, car les produits à vendre n'inondent pas encore le marché ; c'est pourquoi tout investissement publicitaire n'est fait que pour le panache car il n'est pas encore susceptible d'apporter une vente supplémentaire.

Cet investissement est massivement concentré sur la presse qui bénéficie des 2/3 des recettes publicitaires, la radio et la télévision, les panneaux d'affichage ainsi que les plaquettes de soirées associatives se partageant le tiers restant.

Au rang des annonceurs, les secteurs les plus représentatifs sont les boissons, les automobiles, les produits de beauté, les transports et le tou-

risme.

La profession de la publicité ne compte pas de véritables agences professionnelles. Ce sont les journaux eux-mêmes qui démarchent la clientèle, obligés qu'ils sont de renflouer les pertes sur ventes.

Aux entrepreneurs qui savent se donner une bonne stratégie commerciale, la publicité leur est certainement d'un grand secours.

TOURISME : UN ESPOIR RAISONNABLE

Madagascar dispose de tous les atouts pour être une nation touristique originale : un patrimoine historique, culturel et économique exceptionnel, une mosaïque de peuples unique au monde, une diversité remarquable de sites naturels et de lieux de vacances. Résultats : le tourisme, grand pourvoyeur d'emplois, contribue largement à l'équilibre de nos comptes extérieurs.

Selon les évaluations effectuées par la Direction du Tourisme, les recettes touristiques se sont élevées à 100 milliards de francs malgaches en 1993 contre 25 en 1991, constituées en majorité des dépenses des touristes étrangers.

Directement ou indirectement, ce secteur offre 20.000 emplois, c'est-à-dire 1 % de la population active. Aux 10.000 du secteur hôtellerie, restauration, bar (toutes catégories confondues) qui, il est vrai, ne dépendent pas exclusivement du tourisme, s'ajoutent les effectifs de 100 agences de voyages, des compagnies de transports, des centres culturels, des organisateurs de randonnées... On peut même imputer au tourisme une partie des emplois liés à la vente ou à la location de voitures.

Toujours selon la Direction du Tourisme, Madagascar a reçu en 1990 près de 50.000 visiteurs de toutes catégories, 80.000 en 1994. Bon an mal an, il y a, sur la Planète, 400 millions de touristes internationaux. Maurice, cette île soeur reçoit pas moins de 200.000 touristes par an.

Néanmoins, les professionnels insistent toujours sur la nécessité de donner une impulsion au tourisme national et d'améliorer notre capacité d'accueil.

LES CAPACITES D'ACCUEIL

Si on parvenait à remplir simultanément l'ensemble des hôtels, des terrains aptes au camping, des gîtes d'étape de l'Etat, des salles de classes des écoles, des cases en talafa, des résidences secondaires, des salles des Eglises, on pourrait héberger près de 500.000 personnes. Dans les faits, la capacité d'hébergement réellement commercialisable se partage entre 500 chambres d'hôtels homologués (auxquelles il faut ajouter 1.000 non homologués) 10.000 places de terrains aptes au camping et 100.000 places de ceux qui ne le sont pas, 1.000 places dans les grands établissements scolaires et universitaires et enfin les centres et foyers de vacances. Bref, une capacité globale qu'on peut évaluer à 120.000 lits.

Les régions les plus actives au plan touristique (Antananarivo, Nosy-Be, Antsiranana, Toamasina, Toliara et Fort-Dauphin) regroupent les 2/3 du potentiel hôtelier homologué.

Considérée, il y a un peu plus d'une vingtaine d'années comme inexistant, l'hôtellerie malgache a accompli une mutation remarquable au cours des dix dernières années. L'une de ses transformations les plus significatives est la rénovation du parc existant. Il faut cependant avouer que l'hôtellerie malgache n'est pas encore adaptée à la clientèle internationale (hommes d'affaires, milliardaires, experts internationaux, etc...) Il est vrai que Madagascar compte un Hilton (110 chambres), mais aucun des géants internationaux (Accor, Sheraton, Holliday Inn, etc...) n'est présent.

Madagascar compte quelques hôtels de taille modeste à Antananarivo et autres chefs lieu de province qui risquent de connaître un développement rapide (Palace Hotel, Radama Hotel, Neptune, Pavillon de Jade, Sofia Hotel...) Bien sûr ces hôtels ont encore beaucoup à faire pour se hisser au niveau des grandes chaînes internationales.

Néanmoins, l'hôtellerie malgache actuelle convient parfaitement à la classe moyenne européenne qui est la clientèle d'avenir.

Les 10 premières chaînes mondiales d'hôtels (en 1989)

	Hôtels	Chambres
1. Holiday Inn	1 980	406 000
2. Sheraton	486	135 000
3. Ramada	769	131 000
4. Marriott	450	118 000
5. Quality	878	115 000
6. Days Inns of America	778	105 000
7. Hilton	271	94 000
8. Truthouse Forte	383	80 000
9. Accor	855	98 000*

*Les chiffres d'Accor sont ceux publiés par la société à propos de l'exercice 1989. Depuis Accor, grâce à l'achat de Motel 6, est devenu le 2ème hôtelier mondial avec 165 000 chambres.

Parmi les activités de services, la distribution qui couvre l'ensemble du commerce de détail et de gros, est une de celles qui ont enregistré au cours de ces dernières années, à la suite de la libéralisation économique, les bouleversements les plus significatifs. En l'espace de trois ans, le visage de notre commerce a été complètement remodelé. Le petit commerce auquel s'attachait tout un ensemble d'us et coutumes tend vers l'anarchie, un secteur aujourd'hui sans foi ni loi. Il se crée à tous les coins de rue, sur les trottoirs, au milieu des chaussées, sur les escaliers même les plus escarpés. Les produits de première nécessité (PPN) ont multiplié les épiceries à côté des boutiques de proximité traditionnelles. Mais contigus à ces magasins se dressent sur une table des petits commerçants vendant les mêmes produits ; la promiscuité est devenue la règle ; pour gagner un peu d'argent, l'huile se vend à la petite cuillère, la cigarette à la tige, le riz en « kapaoka », les enveloppes à la pièce, les cacahuètes à la petite cuillère à café, etc...

D'autres types de commerce se sont également développés dans le centre des villes, en liaison avec la libéralisation économique et certaine démocratisation du luxe grâce aux produits d'importation qui donnent la pour les productions locales. Les bijoutiers ont eu aussi leur étalage, nettoyé et embelli de vitrine et portes en cadre d'aluminium. Leurs propriétaires, la plupart des indo-pakistanaïses, n'hésitent plus à étaler le luxe de leur or et de leurs émeraudes.

Il faut ajouter que le petit commerce a trouvé un allié avec le système de « franchise adaptée » qui permet à des commerçants de se lier à des grossistes tout en gardant leur statut d'indépendant.

Il est dénombré près de 160.000 établissements commerciaux dans tout Madagascar soit 1 commerçant pour 75 habitants qui vont de la minuscule installation qui dispose d'une table en plein air avec quelques paquets de cigarettes jusqu'aux grands établissements commerciaux ; ce chiffre inclut les boulangeries, pâtisseries. Antananarivo, à elle seule compte 60.000 commerçants soit 1 pour 15 habitants. Ces rapports nous montrent clairement que la pauvreté de la population malgache des villes est au coin de la rue.

Ces chiffres constituent certes un ordre de grandeur, pas très loin de la réalité, bien qu'ils sont à manier avec beaucoup de précautions. Les services de l'Etat (statisticiens, contributions directes...) qui tentent de suivre l'évolution de cet appareil commercial, ont énormément de mal à tenir à jour un fichier des établissements, d'abord parce que la mobilité dans

ce domaine est très grande (de nombreuses créations sont éphémères) et les déclarations au fisc si rares. En même temps le « registre du commerce » ouvert au nom de chaque commerçant dans chaque tribunal de commerce est devenu une notion juridique de moins en moins connue. En effet l'assujéti qui ne s'est pas fait immatriculer au registre du commerce ne peut se prévaloir de sa qualité de commerçant, donc de la compétence des tribunaux de commerce, du bénéfice de la propriété commerciale. Le commerce malgache est aujourd'hui synonyme d'anarchie dans un monde d'interlope.

LES MARCHES OU TSENA: LA LOI DE LA JUNGLE

Le marché ou tsena est le symbole du commerce malgache. La situation économique s'y reflète à tout instant. Il existe plusieurs endroits où sont groupés les commerçants dans les villes : ce sont les marchés. Il y a deux types de marchés : celui des villes où se trouvent toutes sortes de marchandises et le marché aux boeufs.

- *Le marché courant* est le plus souvent en plein air tel que celui d'Analakely à Antananarivo. Celui-ci compte trois grands marchés permanents : Analakely, Isotry et Andravoahangy. Elle abrite également un grand marché de gros : Anosibe. Il y a également les marchés de quartier qui étalent un jour par semaine. Sur ces marchés, outre les commerçants immatriculés et patentés, il y a les marchands forains, c'est-à-dire les paysans qui y vendent directement leurs propres productions. Chaque grande ville a au moins deux marchés permanents : Toamasina compte le « Bazar-be » et le « Bazar-kely » pour le premier port de Madagascar, Antsirabe la grande ville industrielle le Tsena-kely et Sabotsy, Mahajanga le « Bazar-be » et le « Bazar-kely »...

A Antananarivo, le marché d'Analakely abrite 2500 commerçants patentés mais avec la libéralisation économique et l'exode rurale on y trouve plus de 2000 illégaux soit au total près de 4500 marchands sur une superficie d'un peu plus de 5000 mètres carrés soit à peine 1 mètre carré par individu d'où le problème de son transfert.

Les services compétents estiment le chiffre d'affaires de tous les marchés d'Antananarivo à près de 200 milliards par an et plus de la moitié de la population s'y approvisionnent.

Si ces marchés devaient être auparavant un

lieu de havre et d'échanges pacifiques, aujourd'hui la pauvreté et l'influence en font des repères de détrousseurs et de bandits de toute espèce que les services de sécurité ont du mal à maîtriser.

Ainsi dans toutes les grandes villes de plus 100.000 habitants, la notion de marché doit être revue tant dans son organisation que dans ses qualités pour suivre l'évolution démographique et économique. Il est utile de noter que le marché d'Analakely conserve les mêmes lois et règlements qui datent de 1950, année où la population d'Antananarivo était de 200.000 individus.

- **Les marchés à boeufs** sont au nombre de 20 à 100, selon l'époque et les régions. Les marchés aux boeufs les plus importants se trouvent dans la province d'Antananarivo. Les marchés aux boeufs les plus réputés sont : Tsiroanomandidy

Sur 600.000 boeufs abattus chaque année les 4/5 transitent par ces marchés. La vente se fait à la pièce c'est-à-dire à la tête, et non au poids. L'estimation du poids d'un boeuf se fait au coup d'oeil par des experts appelés chevillards qui se trompent rarement pour ne pas dire jamais.

Le chiffre d'affaires réalisé sur ces marchés se situe à près de 800 milliards en 1994 et se divise en deux parts d'inégale répartition : le chiffre d'affaires des boeufs pour l'abattage entre 400 et 500 milliards fmg et celui des boeufs d'échange pour le reste.

Il faut bien noter que ce chiffre d'affaires de 800 milliards constituent une masse d'argent liquide qui circule. Le chèque et autres instruments de paiements n'y ont pas droit de cité. Les boeufs qui y sont vendus proviennent de troupeaux nomades, c'est-à-dire d'un élevage extensif se nourrissant au gré de la nature, aussi le revient de l'éleveur est formé par le coût du temps c'est-à-dire l'âge de l'animal et l'amortissement du bétail mort au cours de l'élevage, les pâturages artificiels n'existant pas encore à Madagascar. Aussi, l'on doit considérer comme marge brut les 3/4 de ce chiffre d'affaires. D'où l'importance économique et financier de ce marché aux boeufs, ce qui explique largement l'existence et le développement du phénomène "dahalo" ces bandits hors la loi du Far West Américain, 800 milliards fmg de liquidités qui circulent à travers les transactions dans ces marchés ne peuvent que créer de tentation de vols et de braquages, de razzias et d'incendies de villages. On peut même avancer que tout boeuf volé n'est que bénéfice net pour les "dahalo", la mort violente étant leur seul risque et cela ne les effraie guère. On peut ainsi définir le phénomène "dahalo" comme un banditisme organisé et armé.

Ces 800 milliards Fmg représentent 80% des avances et prêts de la Banque Centrale (1994) et près de 50% des créances nettes totales du système monétaire sur l'Etat.

LES BOUTIQUES CHINOISES : LA PATIENCE PAIE

Existant dans toute les villes de Madagascar

jusque dans les endroits les plus reculés, les boutiques chinoises constituent une autre catégorie d'établissements commerciaux. On y trouve de tout, de l'aiguille vendue à la pièce jusqu'à la valise haut de gamme en passant par les boissons alcooliques, l'agroalimentaire venant de Taïwan ou de Corée ou de Chine. Toutes ces boutiques emploient très peu de personnel autochtone. Leur règle est d'être au service de leur compatriote tout en gagnant le maximum d'argent. On remarque d'ailleurs depuis trois ou quatre ans l'arrivée discrète de nombreux chinois de l'Asie dans chaque boutique ; en général ces nouveaux arrivants ne parlent et ne comprennent pas la langue malgache mais par contre savent compter.

Toutes ces boutiques chinoises sont des affaires familiales tissées à force de patience et d'économie. Leur caractéristique fondamentale est de s'adapter à leur lieu d'installation et d'arriver à faire fi de toute concurrence. A Antananarivo, il est très courant de voir plusieurs boutiques chinoises vendent les mêmes produits sur la même rue, espacées de quelques mètres seulement.

Avec l'économie de marché, et l'ouverture de Madagascar sur les pays du Sud Est asiatique, le dynamisme des boutiquiers chinois risque de surprendre le commerçant malgache et de l'éliminer petit à petit. En plus la méthode de travail du chinois n'a pas d'équivalent chez le malgache.

Combien y-a-t-il de boutiques chinoises ? Le décompte a été rarement établi. Pour avoir un ordre de grandeur on peut prendre comme base la population chinoise et leur manière de vivre. Aussi avancer le nombre de trois à quatre mille boutiques surtout le pays n'est pas exagéré. Quant à leur chiffre d'affaires il est encore très hasardeux de s'y aventurer même approximativement. Certes on doit noter dans la ville la présence de sociétés commerciales chinoises très importantes et connues, surtout dans le secteur de la vanille, de la boulangerie, de l'agroalimentaire. Il est intéressant de signaler que le chinois est très à l'aise au gain. En effet, discrétion, persévérance et labeur sont parmi les qualités essentielles du commerçant boutiquier chinois ; en outre celui-ci s'intègre facilement sans tapage dans le milieu social malgache.

Pour tout le monde, il est bien connu « le Chinois du coin » qui incarne sous cette appellation générique le petit commerce et l'immigré de toujours. Pourquoi ce succès du Chinois ? Le secret de leur dynamisme économique particulier réside dans leur position de minorité, dans leur volonté de maintenir avec les Malgaches un particularisme appuyé sur une cohésion très forte. Ils ont le génie du commerce, comme la force de leur société secrète, depuis longtemps habituée à anticiper les malheurs. Ils ont conquis d'abord les campagnes, puis les quartiers du centre où les Malgaches et Vazaha craquaient devant les horraires déments, le flot de la paperasserie, la concurrence sauvage. Le Chinois lui, travaille avec sa parentèle, est ouvert le dimanche, et il suffit souvent de frapper fort tard à sa porte pour le faire surgir d'humeur gracieuse, de l'arrière boutique où il réside. Même pour

10 francs d'achat vous êtes toujours livré par le Chinois.

Tout cela a naturellement un coût. Notre Chinois pratique des prix élevés. Mais il lui sera pardonné pour sa disponibilité, pour sa parole, sa gentillesse aussi. Il est cher le Chinois mais il a su devenir notre «Cher Chinois».

LES BOUTIQUES INDO-PAKISTANAISES : DANGER DE DERAPAGE

Contrairement aux boutiques chinoises, les boutiques indo-pakistanaises sont concentrées géographi-

quement. Cette communauté qui ne doit pas être confondue avec les Indo-Pakistanaïses ou Karana, est depuis longtemps à la recherche d'une terre pour les enfants d'Ismaël. C'est une communauté riche, moderne et évoluée. De toutes les communautés Karana, elle est la plus intégrée dans le tissu social malgache. Elle contribue à l'équilibre de notre balance commerciale ; elle est aussi le plus gros employeur (textile et agroalimentaire) du pays et ses entreprises s'intègrent dans la législation du pays. Cette communauté Agakhane suit les directives de leur Dieu qui leur demande de contribuer totalement au développement de leur pays d'accueil en y effectuant le maximum

SECTEUR INFORMEL : 750 BROCANTEURS DANS LA CAPITALE

La brocante, une activité commerciale comme tant d'autres, est une profession du secteur formel. A Iecoty ou à Andavamanba, à Andravohangy ou encore à Besarety, des dizaines de brocanteurs étalent leurs marchandises tout le long des trottoirs, empêchant parfois les piétons de circuler aisément. Le métier de brocante est économiquement loin d'être insignifiant.

Les brocanteurs aussi ont leur propre association dénommée «Fikambanan'ny brokantehiben' Iecoty» (Association des Brocanteurs d'Iecoty). Les quelques 120 professionnels qui broquent à Iecoty (en face du Akarinh'ny Province), là également où se trouve le quartier général des brocanteurs, sont inscrits au registre de l'association. Cette établissement ne reflète toutefois pas le nombre total des brocanteurs à Antananarivo car pas mal d'entre eux, notamment ceux qui étaient domiciliés sur les axes piétonniers, ne sont pas encore membres de l'association. Le résultat de l'enquête informelle réalisée par l'association

fait état de près de 550 à 1000 brocanteurs dans la capitale.

En ce qui concerne les patentes et revenus, les brocanteurs manifestent leur mécontentement sur la nouvelle mesure que le gouvernement compte mettre sur pied plus tard. La patente versée à la contribution directe, selon certains brocanteurs à Iecoty, passerait en effet de 80 à 900 Fmg le mètre carré. Le revenu payé chaque année par les brocanteurs varie suivant le volume de leur chiffre d'affaires réel, mais d'après les informations que ces professionnels nous ont livrées, celui-ci pourrait s'élever à plus de 500 000 Fmg. Afin de vérifier la sincérité des déclarations de revenu des brocanteurs, ces derniers sont tenus de présenter tous les mois leurs chiffres d'affaires au commissariat de police. Les brocanteurs sont connus par la vente des pièces de voitures, des ferrailles, des matériaux de construction, des ustensiles, des matériels de production... tous déjà usagés et usés. Mais, parfois, on trouve encore des pièces toutes neuves. L'état et la nature de leurs «marchandises» dépendent des sources d'approvisionnement. La plupart des produits vendus

proviennent de l'achat effectué auprès des sociétés ou des particuliers. Les voitures accidentées constituent une source abondante de «matières premières» permettant aux brocanteurs de constituer leurs stocks de pièces de rechange. Il y a aussi les sociétés et entreprises qui font appel aux brocanteurs pour récupérer leurs «déchets» en matériaux et en pièces de rechange. Ces derniers ont fait dans la plupart des cas l'objet d'un appel d'offres.

Au grand marché de «brocanteurs ben' Iecoty», on trouve presque toutes les pièces de voitures. Seul des pièces de rechange des voitures japonaises et celles des nouvelles générations (comme 405, R 25, 805). On découvre encore des pièces pour les voitures 403 et 203. Des bougies et rebroiseurs jusqu'au pare-brise, carburateurs et alternateurs, en passant par des radiateurs, poignets, feux de position... de toutes les marques et de toutes les références. Les prix sont, bien évidemment, moins chers par rapport à ceux vendus dans les magasins des «Karana», là où l'on vend des bonnes occasions de la Réunion et de France. Les «Karana» sont en effet leurs principaux concurrents.

quemen. Ainsi à Antananarivo, il y a des quartiers indo-pakistanaïses (Tsaralalana, Antaninarenina) et elles sont divisées selon leur origine religieuse ou ethnique. En effet, la communauté indo-pakistanaïse est très loin d'être homogène.

Il y a les Indiens originaires de l'Inde, du Sri Lanka et Indiens originaires du Pakistan, ces derniers étant musulmans chiites et sunnites. Quant aux Indiens on y trouve les Bohra, le Kodja, les Banians, chacun avec leurs coutumes et leurs lieux de prières. Une mention à part doit être admise pour les Ismaéliens adorant le Dieu vivant "Aga Khan". L'on

d'investissements.

À part les Aghakanistes, la caractéristique principale des Indo-pakistanaïses est de ne point se mélanger au milieu social malgache. La mosquée demeure à la fois un lieu de culte, un lieu d'affaires, un centre social.

C'est également chez les Indo-pakistanaïses où il y a le plus d'apatrides. Combien sont-ils les Indo-pakistanaïses ? On les estime aujourd'hui à près de 15.000 âmes. Or leur poids économique et financier est inversement proportionnel à leur nombre.

La seule ville d'Antananarivo compte

aujourd'hui près d'un millier de boutiques indo-pakistanaïses de toutes catégories, mais entièrement dépendant des grosses maisons de commerce mères qui elles aussi sont indo-pakistanaïses, chacune avec leur style de gestion qui va de l'exploitation draconienne de l'homme par l'homme jusqu'à la gestion la plus pointue. Tout ce système tisse évidemment entre eux des liens si serrés que le commerce ne peut que réussir. La conséquence est qu'agir en marge de la légalité n'est pas pour eux un vain mot. Leur attitude est difficilement compréhensible pour un esprit cartésien.

Avec les Chinois, les boutiques indo-pakistanaïses font aujourd'hui plus des deux tiers du chiffre d'affaires des commerçants à Madagascar. C'est dire leur poids fondamental dans l'économie malgache. Mais c'est là également que réside la fragilité de ces boutiques car au moindre mouvement socio-politique, elles demeurent immédiatement la cible des populations. Cela s'est produit dans toutes les villes de Madagascar au cours de ces dix dernières années.

Les maisons d'import-export les plus importantes sont aujourd'hui indo-pakistanaïses. Avec la libéralisation économique, ils ont su prendre rapidement la place occupée par les sociétés d'Etat. Disposant de devises à l'extérieur, ils n'ont pas hésité à se placer dans les filières les plus sensibles (huiles alimentaires, voitures...). Ils représentent presque toutes les marques de voitures et de cycles de l'Asie du Sud-Est. Leur dynamisme commercial va de pair avec leur énorme possibilité financière qui déferle sur la pauvreté du Malgache !

Au stade où se trouvent les deux communautés, l'on doit se poser la question vitale suivante : n'y a-t-il pas une lutte d'occupation de Madagascar par ces deux communautés, la surpopulation en Chine, en Inde et au Pakistan étant un problème dramatique alors que Madagascar est désert en hommes et riche ? Ainsi pour eux, l'illégalité n'est pas une notion à craindre, l'essentiel étant d'occuper d'abord et contre tout la région, l'océan qui borde Madagascar ne s'appelle-t-il d'ailleurs pas indien ?

L'artisanat est plus que jamais présent dans l'économie quotidienne et connaît même une expansion régulière. Si certains métiers ont disparu, le progrès économique et la modification des styles de vie en ont créé d'autres. On se fait rarement fabriquer des chaussures sur mesure mais on recourt de plus en plus au garagiste, au plombier, au peintre, au maçon ; l'artisanat a pu s'adapter aux nouveaux métiers.

Quelques chiffres permettent de se faire une idée de l'importance économique de l'artisanat; en 1990 Madagascar comptait 500.000 artisans mais en 1993 leur nombre a rapidement augmenté puisqu'on dénombrait près de 600.000. Les entreprises artisanales représentent 60% du nombre total des entreprises malgaches. Elles regroupent un million de personnes (artisans, conjoints, enfants, apprentis, aides) soit 30% de la population active. En 1994 on estime leur chiffre d'affaires total à 80 milliards de francs malgaches. La valeur ajoutée de ce secteur au cours de la même période s'est élevée à 25 milliards et les investissements à 10 milliards par autofinancement, le canal bancaire étant rare voire inexistant.

LES GRANDS SECTEURS DE L'ARTISANAT

L'artisanat compte une très grande diversité de métiers. Le grand public - les grandes enquêtes conduites de temps à autre sur le sujet le montrent - a tendance à ne considérer que les métiers les plus traditionnels, les plus courants, le plus souvent liés à une matière : sculpteur, menuisier, brodeuse, plombier, maçon ou cordonnier. Il oublie le plus souvent les professions de type commercial, liées à un produit qui appartient pourtant à l'artisanat ; c'est le cas des bouchers, des boulangers, pâtisseries, poissonniers, fleuristes, des confiseurs. L'artisanat regroupe aussi toute une série d'activités de service chauffeurs de taxi indépendants, photographes, coiffeurs, esthéticiennes, tailleurs etc. ... et même de plus en plus des activités de haute technologie : mécanique de précision, photogravures, composants électroniques, entretien d'ordinateurs, réparation de téléviseurs, etc....

L'artisanat a pris une grande importance dans trois grandes branches, l'agro-alimentaire et les services, le bâtiment demeurant toutefois la première activité de l'artisanat.

L'*artisanat du bâtiment*, ce sont quelques 2500 petits établissements, connus du grand public sous le nom de tâcherons qui réalisent un chiffre d'affaires de près de 10 milliards de francs malga-

ches à Antananarivo. Leurs revenus se répartissent entre l'activité construction neuve (70%), maisons individuelles surtout, et l'activité travaux d'entretien et d'aménagement pour le restant.

L'artisanat du bâtiment emploie dans la région d'Antananarivo 5000 salariés dont un peu plus de 4000 ouvriers. En raison de cette situation de la main d'oeuvre, le secteur ne risque pas de connaître une pénurie en la matière en cas de relance immédiate. Ce secteur est également un gros pourvoyeur d'emplois. Quand le bâtiment va, tout va.

L'*artisanat du bois*. Ce sont quelques 100 petits établissements répartis dans tout Madagascar dont 90% installés dans les chefs-lieux de province et plus de 70% dans la région d'Antananarivo. Ce secteur fait vivre directement ou indirectement 4.000 personnes. Le chiffre d'affaires à Antananarivo avoisine les 7 milliards par an. C'est cependant un secteur tributaire de l'environnement à cause de la déforestation trop poussée. Actuellement il y a pénurie de bois d'oeuvre à Madagascar. Le gros problème technique de l'artisanat du bois à Madagascar est celui de son séchage.

L'*artisanat du cuir*. A part une dizaine d'entreprises qui emploient plus de cinquante ouvriers, tous les malgaches qui travaillent sur le cuir sont des artisans. Ce sont quelques 300 petits établissements répartis dans la région d'Antananarivo. Ce sont des maroquinières, des fabricants de chaussures, des relieurs, des tanneurs etc.... Ce secteur fait vivre 5000 personnes pour un chiffre d'affaires de 20 milliards de francs malgaches.

L'artisanat du cuir est tributaire de l'unique tannerie de Madagascar, la tannerie d'Anjeva. Certes il y a bien des artisans tanneurs mais leur production représente à peine 10% des besoins des artisans. Une PME du cuir vient cependant d'ouvrir une tannerie dans la région d'Antananarivo.

La production de ce secteur est entièrement écoulée à Antananarivo dont 25% sont le fait des touristes étrangers.

Il est utile de signaler que l'exploitation des peaux de crocodile est entièrement sous l'emprise de la législation édictée par le CITES (Whashington) pour la protection des sauriens qui risquent d'être en voie de disparition. La quota malgache à l'exportation n'est que 4000 peaux par an.

L'*artisanat du textile*. Ce secteur est celui de la broderie et du « lambamena » (tissus de soie)

La broderie, travail exclusivement féminin occupe 1500 personnes. On dénombre 50 entreprises

artisanales de broderie (moins de 10 salariés), toutes concentrées à Antananarivo et occupant 400 personnes. Il est intéressant de noter que nous trouvons 5 entreprises de broderie à Antananarivo de plus de 50 travailleurs. Le secteur travaille pour 50% de sa production à l'exportation. Le chiffre d'affaires avoisine en 1992 les 2 milliards pour une valeur ajoutée de un milliard. Aujourd'hui ce secteur connaît une pénurie de main d'oeuvre qualifiée eu égard aux carnets de commandes bien remplis.

Les entreprises de production agro-alimentaire. C'est le secteur le moins connu, or il connaît un développement remarquable en cette période de crise. Il s'agit des entreprises de fabrication de biscuiterie, de confiserie, d'épices, de boissons qui vendent toute leur production sur le marché local. Les

Comment définit-on l'artisanat?

Le secteur des métiers appelé plus communément "artisanat" est constitué par l'ensemble des personnes physiques (chefs d'entreprises en nom individuel) ou morales (entreprises artisanales sous forme de SA ou de SARL) immatriculées au Répertoire des métiers mais la taille et l'activité des entreprises ainsi constituées sont définies par la loi.

- En fonction d'un critère d'activité : sont entreprises artisanales celles qui ont une activité de production, de réparation, ou de prestation de services. Ne font pas donc partie de l'artisanat les entreprises agricoles ou de pêche, les entreprises de vente ou de location ne réalisant aucune opération de transformation, et bien entendu les professions intellectuelles indépendantes; par contre 70% des artisans ont le double statut d'artisans et de commerçants.

- En fonction d'un critère de taille : le cadre général fixe à 10 salariés le chiffre au-delà duquel l'entreprise cesse d'être considérée comme artisanale, le nombre pouvant être porté à 15 sous certaines conditions.

La plus grande majorité (88%) des entreprises artisanales sont individuelles et exploitées par leur propriétaire, 16% environ sont exploitées en société (Sarl le plus souvent).

Éléments importants : on note qu'une large majorité des entreprises nouvellement immatriculées au Répertoire du commerce le sont sous forme de société. On constate aussi qu'au point de vue fiscal, près de 20% des entreprises artisanales sont au réel simplifié, au réel personnel, le reste en forfait. En 1989 s'est inversé qui primait

artisans commerçants comme les bouchers travaillent surtout pour la clientèle de proximité, la grande distribution telle que l'on connaît en Europe n'étant pas encore dans l'économie malgache.

La biscuiterie-confiserie pâtisserie occupe 25 % du marché local et trouve sa clientèle fidèle dans les couches moyennes et défavorisées de la population. Leur chiffre d'affaires se situe autour de 1,5 milliards de francs malgaches pour une production de 200 tonnes par an. Cela représente des dépenses de 150 francs par personne et par an. La commercialisation de cette production artisanale de biscuiterie-confiserie se fait dans sa totalité aux rayons des épicerie et

des marchés réguliers. Elle est introuvable aux supermarchés. Ce sous-secteur se trouve à Antananarivo où tous les commerçants de province viennent pour se ravitailler. L'artisanat de la biscuiterie-confiserie-pâtisserie, ce sont 50 entreprises qui occupent un peu moins de 500 salariés et une centaine d'artisans. Au total ce secteur fait vivre quelques 1500 per-

sonnes directement ou indirectement.

Le secteur artisanal des services de son côté, connaît un fort développement en nombre d'entreprises et en emplois : entre 1990 et 1993, il a vu se créer à Antananarivo, faute d'autres sources pour les provinces, près de 1000 entreprises et 3000 emplois. Certaines activités se développent fort bien en ville (ventes et mécanique auto, réparation, tôlerie, soudure, électricité, dépannage...). Le secteur de la coiffure connaît aussi un succès important grâce aux salons de coiffure et chaque chef-lieu de province compte en moyenne 5 salons, ainsi à Madagascar il existe près de 250 salons qui occupent près de 1000 salariés. Or il semble que les besoins en la matière semble loin d'être satisfaits.

Ce secteur artisanal des services est aujourd'hui le secteur de prédilection des activités informelles.

Il y a lieu cependant de signaler qu'à l'intérieur de ces grandes branches de l'artisanat il y a quand même qui se distingue de l'artisanat classique :

par la nature de leur clientèle, composée avant tout d'entreprises et non de particuliers car il s'agit des activités de sous-traitance. Il en est ainsi de certaines entreprises de confection.

par leur mode de production, elles se livrent le plus souvent à une production en petite ou moyenne série et recourent à la mécanisation.

Si l'artisanat est surtout représenté dans les villes surtout à Antananarivo, l'artisanat du lambarena est surtout l'apanage des campagnes.

Aujourd'hui 90% des membres de l'artisanat ne sont nullement inscrits dans les services de l'Etat (registre du commerce, contributions etc.)

PLUS DE 4 ACTIFS SUR 10 VIVENT DE L'ARTISANAT.

L'ensemble de l'artisanat dont la définition professionnelle et fiscale varie selon les personnes et les domaines où elle est utilisée occupe un million de personnes soit près de 30% de la population active. C'est un chiffre considérable puisque ces effectifs sont supérieurs à ceux de la fonction publique et représentent le triple de ceux des entreprises réunies.

L'artisanat représente aussi plus de 50% des actifs du bâtiment, plus de 60% des actifs de l'alimentation et près de 80% du secteur de la réparation et des services.

La population active occupée par l'artisanat qui concerne près de 700.000 entreprises se répartit entre 70% de chefs d'entreprises et de 20% d'ouvriers. En effet 70% des artisans travaillent seuls, 29% des entreprises emploient un à dix salariés et 1% plus de 10 salariés. 75% des chefs d'entreprises artisanales sont des hommes et 25% des femmes.

Cette population est en cours de rajeunissement puisque l'âge moyen des artisans est passé de 50 ans il y a quinze ans et à 40 aujourd'hui; 55% d'entre eux ont moins de 55 ans.

Le niveau intellectuel tend également à mon-

ter avec le rajeunissement du fait que beaucoup de diplômés, faute d'emplois salariés à la sortie de l'école, se lancent dans l'artisanat.

Le rajeunissement et ce plus haut niveau intellectuel témoignent de la vitalité du secteur de l'artisanat dont la particularité est qu'il reste à l'initiative de chacun.

A l'heure de la libération économique imposée ou souhaitée mais certainement nécessaire, l'artisan n'est plus une personne qui exerce un petit métier mais un agent économique qui invente.

Ainsi, alors que de très nombreux malgaches sont au chômage sans perspective d'avenir, les artisans eux semblent avoir du travail et dans certains cas ils ne trouvent pas d'apprentis valables, efficaces et compétents. Mais ces artisans ne sont pas organisés. Or c'est une des rares branches de l'économie malgache qui devrait marcher donc embaucher.

Malheureusement cet artisanat est un métier peu organisé. Il n'y a ni chambre des métiers, ni syndicats, ni organismes de coopération. Certes on trouve quelques associations de type UAMA (Union des Artisans de Madagascar) dont la caractéristique principale est d'être d'obédience étatique.

L'Etat par le biais du CETA (centre économique et technique de l'artisanat) et du CENAM a bien essayé depuis l'indépendance, avec l'aide des institutions internationales et des pays amis, de promouvoir l'activité artisanale; peine perdue (le CETA étant aujourd'hui en liquidation), ce fut comme fêtu de paille. L'échec de ces initiatives est dans le fait que les artisans ne se reconnaissent pas dans la philosophie et les structures ainsi établies. En outre et c'est peut-être la raison essentielle de l'échec, l'Etat et les bailleurs de fonds ont créé des postes qui sont devenus des lieux de pantouflage et d'affaires, les pauvres artisans servant seulement de paravent.

Il est cependant nécessaire de souligner que dans d'autres pays, l'artisanat est bien organisé et ce sont les artisans eux-mêmes, avec l'aide de l'Etat bien sûr, qui s'organisent. Signalons cet organisme de coopération artisanale en France qui forme des sociétés de caution mutuelle artisanale (SOCAMA) qui regroupent quelques 160.000 artisans. Ces SOCAMA sont destinés à couvrir, tenons-nous bien, la défaillance d'un prêt en cours de remboursement, car on prête aux artisans. Ces SOCAMA contribuent avec le réseau des banques populaires de France, aux financements des entreprises artisanales: création ou rachat d'entreprises, achat de biens d'équipement ou de matériel; expérience à méditer ou à voir sur place.

L'artisanat malgache ne devrait plus se cantonner dans les domaines traditionnels seuls prônés par le CETA et le CENAM. L'artisanat doit être à l'origine de nombreuses innovations. Ainsi la voie est libre car l'artisanat n'est pas seulement réservé aux autodidactes, il est aussi le propre des diplômés, surtout des ingénieurs qu'ils soient agronomes, électriciens, électroniciens, électroniques ...



BANQUES, ASSURANCES : L'INTERNATIONALISATION

L'ensemble des activités financières - assurance, banque - connaît depuis quelques années un certain développement et des mutations sans précédent. Cette évolution est entraînée par un double mouvement :

- L'adoption par le gouvernement de règles de jeu de plus en plus libérales pour permettre à la concurrence de jouer pleinement ;

- Une internationalisation croissante du monde de la finance entraînée par les facilités intervenues dans la circulation des capitaux, un mouvement qui ira en s'amplifiant avec l'ouverture de nos frontières.

LE SECTEUR DU CREDIT

Le secteur représente une activité assez ramifiée puisqu'il existe à Madagascar 500 points où il est possible de verser ou de retirer des fonds : agences bancaires, bureaux de postes, caisses d'épargne etc... Derrière tous ces guichets, on trouve une énorme organisation - banques nationalisées et privées, institutions publiques et privées - qui joue un rôle essentiel dans le développement économique puisqu'elle en assure le financement.

Il est toutefois nécessaire de ne pas confondre secteur bancaire et secteur du crédit. En effet, la banque, même si elle représente la partie essentielle du commerce de l'argent, n'en a pas le monopole. Certains organismes de crédit ne sont pas en effet considérés comme des banques (caisse de dépôts).

Comment la profession est-elle organisée ? Le secteur du crédit malgache est régi par un décret - n° 88.046 du 12 février 1988 - qui soumet à des règles communes l'ensemble des établissements.

Ce décret, sous le terme général d'établissement de crédit, uniformise toute cette branche de l'économie et prévoit sa privatisation. Seuls quelques établissements ou organismes financiers demeurent en dehors de son champ d'application : le Trésor public, la Banque Centrale de Madagascar, la Caisse des dépôts et consignation et les services financiers de la Poste (CCP).

L'ensemble des établissements de crédit assujettis à la surveillance de la commission bancaire s'élevait au 1^{er} janvier 1994 à 5 et se divise en deux grandes catégories :

1 - Les banques APB. Elles étaient, avant 1988, réparties en banques de dépôts, banques de crédit à long et moyen terme, et étaient toutes nationalisées. Elles comptaient trois établissements employant 3000 salariés et avaient 50 guichets. Toutes

ces banques adhèrent à un organisme - l'Association Professionnelle des Banques (APB). Ces 5 banques se répartissent ainsi : deux encore nationalisées, la BTM et la BFV et trois privées, la BNI-Crédit Lyonnais, la BMOI (Banque Malgache de l'Océan Indien) avec comme actionnaire la BNP et l'UCB (Union Commercial Bank) de Maurice. Comme on le constate, ce sont des banques à vocation générale ; il n'y a pas de banque de province.

2 - Les caisses d'épargne et de prévoyance

Contrairement à toute attente, les caisses d'épargne ne constituent pas un grand établissement financier. En effet, le montant des dépôts est assez faible (21,5 milliards au 31 décembre 1994). Cela n'est pas étonnant car rien n'a été fait pour attirer la clientèle, bien que le montant des dépôts a décollé en trois ans de 2 milliards en 1990 à 21,5 milliards en 1994. Pour la comparaison, signalons qu'en France le Centre national des caisses d'épargne est le premier banquier de France avec 880 milliards de dépôt, c'est-à-dire l'équivalent de 290.400 milliards de francs malgaches. A qui sont essentiellement destinés les fonds de notre caisse d'épargne ? Souhaitons qu'une réponse sera donnée par les responsables, grâce à une nouvelle réorganisation de la Caisse.

L'ensemble des fonds manipulés par les 5 établissements financiers assujettis au contrôle de la Commission bancaire, peut être résumé grâce à l'utilisation du schéma classique en comptabilité : emplois (actif) et ressources (passif).

- A l'actif, la somme totale des emplois laisse apparaître un poste assez important, les crédits à l'économie : 919.474 millions de francs soit près de 60 % du total. Cela représente 45.000 francs par établissement économique et commercial recensé.

A noter le fait prépondérant des crédits à court terme (85,2 %), ce qui semble montrer que seul le commerce reçoit la faveur de nos banques. Néanmoins 742.063 millions de francs ont été accordés à des privés soit près de 88 % du montant des crédits décaissés à fin 1992 lesquels se sont élevés à 843.847 millions de francs sur 1.115,4 milliards de francs d'engagements recensés par la Centrale des risques.

Au passif, la somme totale des ressources, on peut dégager trois postes particulièrement importants, qui expliquent la politique de préférence des banques pour le crédit à court terme : les dépôts à vue : 583.559 millions de francs (37,2 %), les dépôts à terme : 277.039 millions de francs (17,8 %) et les fonds propres : 242.016 millions de francs (15,8 %). Ces trois postes représentent 70,8 % des ressources.

Les Malgaches disposaient ainsi au début de 1993 de 250 guichets de banques ou de caisses d'épargne. Si l'on tient compte des 150 bureaux de postes (CCP et Caisse d'épargne), on arrive donc à un total de 400 points auprès desquels, il est possible d'effectuer des opérations financières courantes : dépôts, retraits, virements, etc..., soit une moyenne de 1 pour 30.000 habitants.

Il est permis d'évaluer à 3500 le nombre de salariés qui participent directement aux activités du crédit répartis à raison de 3000 pour les banques APB et 500 pour la Caisse d'Epargne. On pourrait y ajouter les 500 salariés des services financiers de la Poste (CCP) ce qui donne environ 4000 personnes.

Qu'en sera-t-il des effectifs du secteur encore nationalisé (BFV et BTM) ? L'informatisation des tâches se traduira-t-elle par une baisse des effectifs et d'embauche de personnel de plus en plus qualifiée ?

UN SECTEUR QUI S'INTERNATIONALISE

La libéralisation économique s'est également traduite par la libéralisation du secteur du crédit : Madagascar s'est ouvert aux banques étrangères. En trois ans, le nombre de banques étrangères est passé de 0 à 3 tandis que les banques malgaches sont passées de 3 à 2. Aujourd'hui, il y a 5 banques à Madagascar. Mais d'ici la fin 1995, il est prévu l'arrivée de deux autres banques.

Les deux banques françaises, la BNP et le Crédit Lyonnais, qui occupent sur le plan international une place tout à fait enviable (elles se situent parmi les 20 premières banques du monde) occupent le haut du pavé à Madagascar avec la BNI-Crédit Lyonnais et la BMOI.

La dernière banque installée est l'Union Commercial Bank de l'île Maurice avec pour le moment une seule agence à Antananarivo.

Bien conduite, cette internationalisation du secteur bancaire malgache a toutes les chances de porter ses fruits. En effet, l'implantation du Crédit Lyonnais et de la BNP ne peut être que de bonne augure. Il est intéressant de souligner qu'en 1989, 40 banques françaises étaient implantées dans 107 pays par le biais de 292 bureaux de représentation, 279 succursales, 110 filiales et 101 banques associées.

A ce jour, il est clair qu'aucune des 20 premières banques mondiales (sauf les deux françaises) ne sont présentes dans notre pays.

Ce secteur bancaire malgache comprend trois banques privées étrangères très florissantes, ce qui, pour le FMI (aide mémorandum du 19 Mai 1995), permet la mise en œuvre d'une poli-

1. Dai Ichi Kangyo Bank (Japon)	362,8
2. Sumitomo Bank (Japon)	334,7
3. Fuji Bank (Japon)	327,8
4. Mitsubishi Bank (Japon)	317,8
5. Sanwa Bank (Japon)	307,4
6. Industrial Bank of Japan (Japon)	281,8
7. Norinchukin Bank of Japan (Japon)	231,7
8. Crédit agricole (France)	214,4
9. Tokai Bank (Japon)	213,5
10. Meiji Yasuda Trust & Banking (Japon)	208,0
11. Citicorp (Etats-Unis)	203,8
12. Banque Nationale de Paris (France)	187,0
13. Mizuho Bank (Japon)	186,1
14. Barclay's (Royaume-Uni)	180,4
15. Sumitomo Trust & Banking (Japon)	180,0
16. Crédit Lyonnais (France)	178,0
17. National Westminster Bank (Royaume-Uni)	170,8
18. Bank of Tokyo (Japon)	171,4
19. Deutsche Bank (Allemagne féd)	170,8
20. Tokyo-Mitsubishi Bank (Japon)	163,4

Source : The Banker

tique monétaire énergique, en dépit des protestations véhémentes de leurs dirigeants. En effet, ces trois banques ont les ressources nécessaires pour s'adapter sans dommage permanent à un environnement nouveau.

Il n'en est pas de même pour les deux banques publiques. En dépit d'un indéniable redressement en matière de gestion administrative, la BTM reste encore très fragile et l'histoire récente a amplement démontré qu'elle est loin de parvenir à résister aux pressions gouvernementales l'enjoignant à s'engager dans des opérations qu'une analyse purement commerciale et économique conduit à s'abstenir (l'affaire FLAMCO va se solder pour la BTM par une perte de 30 milliards Fmg).

La BTM est la première banque à Madagascar par le volume des crédits distribués (39 % des encours bruts à fin septembre 1994) et des dépôts collectés (38 %) et par la densité de son réseau (72 guichets). Son capital est réparti en l'Etat (90 %) et la Banque Centrale (10 %).

Sa situation est obérée par le poids de ses engagements compromis : 133 milliards de créances douteuses soit 24 % du portefeuille couvertes à hauteur de 66 milliards par des provisions et 67 milliards d'engagements nets très exposés, ce malgré un important assainissement des comptes en 1992 qui a

extériorisé une perte de 20 milliards et en 1993 une autre perte de 2,8 milliards.

La BFV est la troisième banque de Madagascar par le volume des crédits distribués (22 % des encours bruts à fin septembre 1994) et des dépôts collectés (17 %). Son réseau compte 27 guichets.

Emplois-Actif		Ressources-Passif	
- Avoirs en monnaie	238 238	Dépôts à vue	683 559
Encaisse	8 262	Dépôts à terme	277 036
Dépôt à BCM	76 064	Bons de caisse	35 437
Marché monétaire net	137 000	Avoirs de l'Etat	140 113
Dépôts et réserves	19 910	Engagements ad CT	37 784
- Avoirs extérieurs	190 996	Engagements M et LT	5 863
- Créances sur l'Etat	18 963	Concours de la BCM	46 437
- Crédits à l'économie	910 474	Fonds propres	248 016
CT	783 596	Autres postes	190 818
MT	127 166		
LT	88 712		
- Autres postes	189 189		
Total Général	1 548 847	Total Général	1 548 847

Son capital est réparti entre l'Etat (73,7 %), le groupe bancaire italien SAN PAOLO (22 %) et le personnel de la banque (4,3 %).

Le tiers de son portefeuille soit 105 milliards sur un total de 318 milliards est formé de créances douteuses. En 1992, les pertes de la BFV étaient de 20 milliards et de 37 milliards en 1993. Les provisions pour créances douteuses se sont élevées à 93 milliards de Fmg.

En conséquence de cette situation de pertes accumulées, les fonds propres disponibles sont négatifs de 24 milliards Fmg. Compte tenu des normes de prudence à observer, la BFV a besoin de 35 à 45 milliards de recapitalisation.

Il s'avère ainsi que la situation de la BFV est beaucoup plus inquiétante que celle de la BTM car il est à craindre qu'en plus de souffrir d'une égale, voire supérieure, absence de résistance aux pressions étatiques, cette banque n'ait pas procédé à la nécessaire réforme de son organisation qu'a accomplie la BTM.

Néanmoins, la situation fragile des deux banques publiques ne fait pas obstacle à l'adoption d'une politique monétaire rigoureuse et rationnelle. Le report des solutions définitives des problèmes de ces deux banques (liquidation ou privatisation vraie) risque d'aggraver de jour en jour leur état ce qui n'est dans l'intérêt ni de l'Etat ni des déposants.

La Commission de Contrôle des Banques et des Etablissements Financiers (CCBEF) a émis dans son rapport les recommandations suivantes : «...au plan technique, la privatisation de la BTM et de la BFV peut être engagée sans délai et les pouvoirs publics doivent en définir le cadre et le calendrier. Quelles que soient les options retenues par les pouvoirs publics, il est nécessaire que celles-ci assurent aux deux banques : - l'assise financière que requiert le respect des règles prudentielles et le développement futur des activités, - un contrôle rigoureux de leur exploitation par leurs organes sociaux, - les compétences nécessaires au plan de la logistique, notamment pour ce qui est des équipes dirigeantes». Ces conditions suggèrent donc la présence d'un «noyau dur» au sein de l'actionariat dont le choix devra satisfaire à ces impératifs.

La CCBEF suggère la création d'un comité technique composé au moins du ministre des Finan-

HASIMBOLA : emprunt national lancé en avril 1984

HASIMBOLA, emprunt national lancé par l'Etat malgache est une des mesures d'accompagnement des décisions prises à Washington. Il s'agit d'une émission de bons de trésor de 100.000 fmg au moins. Les intérêts servent de 19 à 25 % au bout de quelques années. La durée du dépôt est de 2 à 5 ans. Sa gestion est confiée à la BTM. Cet emprunt est exempt de déclarations fiscales.

L'objectif essentiel de cet emprunt est de pouvoir dégager des liquidités qui permettront de compléter les parts du Gouvernement malgache dans les financements des projets par les bailleurs de fonds. En effet, l'impossibilité de fournir ce fonds a toujours rendu difficile le déblocage des fonds endormis et pourtant disponibles.

ces, du Gouverneur de la Banque Centrale et d'un représentant de la Primature avec un secrétariat assuré par le Secrétaire Général de la CCBEF, pour la mise en oeuvre des décisions arrêtées par les pouvoirs publics.

Ce comité aura pour mission :

- la définition des modalités d'évaluation des deux banques ;
- la désignation d'un conseil extérieur, le cas échéant, pour la recherche d'un partenaire extérieur ;
- la finalisation technique du dossier qui devra recevoir l'aval des pouvoirs publics.

LE FMI

Avec l'entrée du Fonds Monétaire International, le secteur du crédit malgache et plus généralement la monnaie malgache s'internationalise ; l'objectif était d'aider celle-ci à se remettre de sa longue maladie.

Or jusqu'à présent, aucun gouvernement n'a réussi à sauver le malade malgré les médications draconiennes du docteur FMI. Les relations entre Madagascar et le FMI ont alors été interrompues depuis 1989. Certes les missions exploratoires et d'observations ont toujours eu droit de cité sans que cela aboutisse à un quelconque résultat.

Le dernier décaissement du FMI en faveur de Madagascar date de 1988. Il est cependant nécessaire de signaler que l'accord du FMI est la condition de l'accès de Madagascar aux crédits internationaux et bilatéraux.

La masse monétaire et ses composantes 1992 - en milliards de francs			
La masse monétaire (abréviation L) est l'ensemble des disponibilités monétaires mises en circulation à un moment donné. Elle se divise en quatre agrégats classés selon leur degré de liquidité décroissant.			
Contre parties		Masse monétaire (L)	
Avoirs extérieurs nets	308 314	Disponibilités monétaires	905 278
Crédits à l'Etat	434 455	monnaie fiduciaire	317 220
Système bancaire	431 581	monnaie scripturale	588 049
Autres créances	2 874	Quasi-monnaie	321 102
Crédits à la clientèle	937 999	Total masse monétaire	1 228 381
Banques		Engagements extérieurs	2 336 333
Trésor	919 474	Compte de capital	258 594
Autres	9 242	Autres postes nets	-2 837 188
	9 283		
	274 189		274 189

MARCHE INTERBANCAIRE DES DEVICES (MID)

Recommandations du FMI 19 Mai 1988

a) Fonctionnement du marché

Le chapitre 4 du code de déontologie paraphé par les banques participantes interdit tout agissement visant à fausser le mécanisme de formation des cours.

- Interdiction de la pratique des refus de vente et introduction de la règle du «meilleur client».
- Un intermédiaire agréé dûment accrédité par la Banque Centrale ne devrait pas refuser d'enregistrer un ordre à cours limité.
- Proscrire la pratique de simulations de cours moyens pondérés en séance par les banques commerciales car elle aboutit à un taux de change artificiel.
- Abandonner les opérations fictives d'aller-retour car elles freinent les transactions effectives.
- Interdire la pratique bancaire de report dans le futur des ordres.
- La publication quotidienne des cours maximum et minimum pourrait être assortie d'indications statistiques sur la répartition des ordres exécutés par tranches de prix.

b) Environnement du MID

Les autorités malgaches doivent s'efforcer de renforcer l'offre et à réduire la demande de monnaies étrangères par l'adoption de mesures, à savoir :

- suppression définitive et totale des mesures de dérogation au détail de rapatriement des devises encore accordées à certains exportateurs ou à certains emprunteurs de devises. Dans le même esprit, la possibilité laissée aux entreprises de la zone franche d'emprunter en francs malgaches doit être revue car elle ne se justifie plus dans le contexte du MID.
- l'interdiction, sans base légale ou réglementaire précisée par les services du Ministère des Finances et du Budget des opérations de prêts en devises entre résidents doit être rapportée car elle est contraire à l'esprit de la mesure qui autorise l'ouverture des comptes en devises aux résidents et est en dehors du champ de contrôle des changes qui concerne les seules opérations des résidents avec les non-résidents. La possibilité de choisir entre un prêt libellé en devises à un taux d'intérêt faible et un prêt en FMC à un taux élevé constitue un argument essentiel pour les banques malgaches qui devront alors expliquer à leurs clients la hausse des taux en FMC. De plus, le financement en devises des crédits documentaires à l'exportation n'implique pas de risque de change et est de nature à héter la vente sur le MID des devises à recevoir de l'étranger.
- la surveillance de la répartition des crédits pour éviter le chevauchement des financements en francs malgaches notamment en ce qui concerne les créances nées sur l'étranger.
- encourager la création des bureaux de change.

Le resserrement de la liquidité bancaire globale et le relèvement des conditions débiteuses des banques sont un préalable indispensable au renforcement de l'offre et au freinage de la demande sur le marché des changes.

Dans les circonstances actuelles caractérisées par de fortes pressions inflationnistes, la stratégie de la plupart des agents économiques paraît être de s'endetter en francs malgaches pour financer leurs stocks de produits exportables, de différer au maximum le paiement des recettes d'exportation et d'accroître ainsi leurs positions en devises. Pour inciter les agents économiques à modifier leur comportement, il est impératif de passer leurs anticipations inflationnistes d'une part en rétablissant l'équilibre budgétaire pour éliminer le financement monétaire des déficits publics et d'autre part de porter les taux d'intérêt à un niveau tel qu'il soit désormais indifférent pour les agents économiques de détenir des FMC ou des devises.

Marché des changes

- Supprimer toute dérogation au détail de rapatriement des devises.
- Accroître la surveillance des crédits de financement des exportations pour éviter les doubles financements.
- Rapporter officiellement l'interdiction des prêts en devises entre résidents.
- Faire connaître la réglementation autorisant l'ouverture des bureaux de change.

LA BANQUE MONDIALE

La Banque Mondiale propose un certain nombre d'actions : mettre l'accent sur les réformes et sur le renforcement des institutions, consacrer une part suffisante des dépenses publiques au fonctionnement et à l'entretien des infrastructures sociales et des équipements collectifs.

Ainsi, il est absolument nécessaire que les in-

vestissements soient très nombreux mais meilleurs qu'auparavant. Les pays en voie de développement qui réussissent le mieux sont ceux qui ont eu des taux d'investissements situés entre 20 et 25 % par rapport à leur revenu. Ce taux se situait de 25 à 30 % pour les pays d'Extrême Orient qui ont eu une croissance plus rapide. La Chine a investi quelques 33 % de son PIB pour réaliser un taux de croissance annuelle de 9 % et plus entre 1980 et 1986 pour être à 18 % aujourd'hui.

	1991	1992	1993
Ministère de la coopération	244 700 000	175 700 000	197 764 400
Assistance technique	130 300 000	127 200 000	112 864 400
Bourses (avant abattement -15%)	12 400 000	11 400 000	10 997 900
Autres livres IV (avant abattement -15%)	8 200 000	9 100 000	9 402 100
FAC (Autorisation de programme)	91 500 000	11 700 000	64 500 000
Concours exceptionnels	2 300 000	16 300 000	0
Caisse française de développement	77 100 000	102 800 000	238 867 400
Secteur public privé	41 800 000	40 000 000	138 000 000
Secteur privé	35 300 000	62 800 000	102 867 400
Annulation de la dette	386 000 000	379 400 000	331 000 000
Sous-total	687 800 000	657 900 000	767 631 800
Autres aides publiques	19 400 000	19 425 000	24 859 000
Centre Culturel	1 400 000	1 700 000	1 850 000
Alliances Françaises*	1 300 000	1 000 000	1 000 000
CITE*	700 000	700 000	1 240 000
Institut Pasteur*	2 400 000	2 525 000	3 104 000
ORSTOM	7 700 000	7 700 000	9 626 000
CIRAD	5 900 000	5 800 000	7 640 000
* Hors Aides techn déjà comptabilisées			
Sous Total : aide publique au d'vpt	707 200 000	677 325 000	792 290 800
Coopération militaire	16 500 000	13 500 000	13 500 000
Aides consulaire	8 000 000	8 700 000	7 360 000
Ecoles françaises	64 000 000	59 800 000	70 235 000
Pensions	32 900 000	45 400 000	37 000 000
Total : aide bilatérale	828 600 000	804 825 000	920 385 800

Sources : Mission française de Coopération & d'Action Culturelle de Tananarive

(1992) et 15% (1994).

Pour la Banque Mondiale, «la stratégie future du développement met l'accent sur la mise en valeur des ressources humaines et l'amélioration de l'infrastructure matérielle, afin de créer les conditions propices à l'activité de production du secteur privé».

«La responsabilité de la crise économique de l'Afrique (dont Madagascar) doit être partagée. Les organismes bailleurs de fonds et les conseillers étrangers ont participé, tout autant que les gouvernements eux-mêmes aux efforts de développement antérieurs. Si l'on veut redonner l'espoir à l'Afrique, ils doivent tous être prêts à modifier radicalement leur façon de voir les choses. Cependant, l'avenir de l'Afrique ne peut être décidé que par les Africains eux-mêmes et les organismes externes ne peuvent tout au plus qu'apporter leur soutien».

L'amélioration des données africaines exige un effort de longue haleine. Entre-temps, les chiffres disponibles suffisent, si incomplets qu'ils soient, à donner une idée de l'énormité des problèmes et on s'en sort dans toute la mesure du possible pour formuler des recommandations quant à la politique à suivre».

(In l'Afrique Subsaharienne. De la crise à une croissance durable. Banque Mondiale - 1989)

Pour une croissance annuelle globale de 4 %, la Banque Mondiale estime des investissements répartis ainsi par rapport au PIB : soit 31,49 % du PIB, soit 1,2 milliards de dollars US par an. Ces investissements équivalent à 1,38 fois le budget général 1991 contre 3,4 fois les recettes du système bancaire de la loi des finances 1994.

Pour chaque rubrique, la Banque mondiale émet des propositions les plus pertinentes et qui ne peuvent qu'être acceptées.

Pour l'agriculture, la croissance proviendra de l'utilisation des semences améliorées, d'approvisionnement fiable en intrants (engrais, eau, pesticides, matériel agricole) et d'une meilleure gestion du cheptel. Ainsi les investissements qui auraient le plus de chance d'assurer un taux de rentabilité élevé se situeraient en grande partie dans la recherche et la vulgarisation, la petite et la moyenne irrigation, la sylviculture, la conservation des sols et la mise en valeur des terres, l'élevage et la pisciculture, ainsi que dans une infrastructure rurale à coût modeste pour la desserte des zones à bon potentiel agricole.

Pour le secteur manufacturier, le secteur non structuré, à faible intensité de capital, serait la source principale de croissance. Les principales composantes de l'investissement porteront sur une expansion sélective des industries clés, une forte expansion de l'activité manufacturière non structurée, le développement de technologies appropriées et la remise en état des équipements existants.

Pour les mines et énergie, l'ouverture de nouvelles zones minières (charbon de Sakoa...), l'exploitation de pétrole et gaz naturel, le remplacement des installations et des équipements miniers vétustes de KRAOMA ou des graphites exigeraient des investissements considérables. Dans le secteur de l'énergie, Madagascar doit présenter un bon potentiel dans ses centrales hydroélectriques.

Pour les infrastructures (à l'exclusion de l'infrastructure rurale), il s'agit d'éliminer les amers de travaux d'intervention et de réparation, de remettre en état les équipements en place existant pour les empêcher de se détériorer davantage et d'apporter toutes les améliorations aux infrastructures à taux de rentabilité élevé tels que les réseaux de télécommunications.

Pour les ressources humaines, leur valorisation nécessite des investissements importants en raison de la forte proportion des jeunes dans la population mais les nouveaux investissements devront porter sur l'enseignement primaire, le progrès scientifique et technique, le planning familial, les soins de santé primaire, l'approvisionnement en eau et l'assainissement et la nutrition.

Agriculture	4% soit	223,3 milliards de Fmg
Secteur manufacturier	2,50% soit	139,6 milliards de Fmg
Mines et énergie	2,50% soit	139,6 milliards de Fmg
Infrastructures	5,50% soit	307,1 milliards de Fmg
Ressources humaines	10,00% soit	598,4 milliards de Fmg
Aides	7,00% soit	390,8 milliards de Fmg
		1 789,8

EVOLUTION DES ENGAGEMENTS DE LA CFD (1991-1994)					
	1990	1991	1992	1993	1994 (1)
Secteur public	393,20	62,34	40,00	188,00	3,70
Secteur privé	83,79	22,38	77,52	67,80	15,80
Total (million FF)	476,99	84,72	117,52	255,92	19,50

Source : Caisse Française de développement

Quant aux autres secteurs, il s'agira de satisfaire aux exigences et aux besoins des secteurs financiers, des assurances, des services aux entreprises, du logement, des travaux publics, de l'hôtellerie, du tourisme et de la restauration, des transports et de l'entreposage du commerce de gros et de détail...

Enfin la Banque mondiale préconise la nécessité d'apporter une grande importance à l'examen systématique de tous les programmes de dépenses publiques, notamment de leur taille, de leur composition, du dosage entre projets nouveaux et projets en cours, des fonds prévus pour les dépenses de fonctionnement et d'entretien et à la protection des programmes prioritaires.

De tout cela, la Banque mondiale ne cesse de prôner que "l'ajustement structurel" n'est pas un effort ponctuel, il reflète la nécessité d'évaluer et de modifier continuellement les politiques de prix et de taux de change, les politiques fiscales et les autres politiques macro-économiques et sectorielles. Avec un accroissement démographique de 2,7 % par an, Madagascar ne peut pas se permettre de perdre une occasion d'améliorer l'efficacité de l'emploi de ses ressources en modifiant ses politiques. Il s'agit ainsi de déterminer avec précision comment les bailleurs de fonds pourront appuyer efficacement les programmes d'ajustement structurel. Or ces prêts d'ajustement structurel lient directement le financement de la Banque mondiale et les financements bilatéraux à un programme convenu de réformes macro-économiques et sectorielles.

LES ASSURANCES

L'importance de cette activité se traduit sur deux plans:

- son intervention croissante dans les domaines les plus divers : Industrie, transport, vie courante des individus. Tout s'assure, aussi bien les usines, les navires, les appartements, les maisons, les mains des pianistes que les lancements de fusées ;
- son rôle financier, grâce aux primes et aux

Les grands assureurs européens (Montant des primes 1988, en milliards de francs, chiffres non consolidés)	
1. Allianz (Allemagne fédérale)	80,0
2. National Nederlanden (Pays-Bas)	80,0
3. UAp (France)	59,8
4. Zurich (Suisse)	54,0
5. Generali (Italie)	50,0
6. Victoria-Colonia (France)	50,0
7. Royal Insurance (Grande-Bretagne)	46,0
8. Ass (France)	42,0
9. Wilminkur (Suisse)	41,0
10. Commercial Union (Gde-Bretagne)	38,4
11. Prudential (Gde-Bretagne)	35,0
12. Sun Alliance (Gde-Bretagne)	33,0
13. AGF (France)	32,8
14. General Accident (Gde-Bretagne)	31,0
15. Guardian (Gde-Bretagne)	29,0
16. Gen (France)	28,8

réserves «placées». Le volume des disponibilités financières de l'assurance en fait un bon investisseur. Les sociétés détiennent une part du patrimoine immobilier moderne à Antananarivo en particulier.

Le secteur malgache de l'assurance qui regroupe l'ensemble des entreprises nationalisées, ARO et NY HAVANA, privées, des mutuelles et des filiales des sociétés étrangères bien que représentées par les deux entreprises nationales, a réalisé un chiffre d'affaires de 54 milliards de francs en 1994 sur le marché national au lieu de 30 en 1990. Ce montant est constitué pour l'essentiel par les encaissements de primes (30 milliards).

Mais aux recettes des compagnies d'assurances figurent également - pour 45 % environ - les revenus émanant des placements financiers et immobiliers dans lesquels elles ont investi leurs disponibilités (24 milliards).

Les encaissements, c'est-à-dire le chiffre d'affaires de la profession sont le fait à 98 % de deux compagnies nationales. L'assurance malgache se limite encore au marché national qui lui est privilégié. En effet, le secteur des assurances n'est pas encore libéralisé.

Les risques couverts par les entreprises d'assurances sont extrêmement variés. Deux d'entre eux occupent une place prépondérante : l'assurance terrestre (30 milliards) qui représentent les encaissements des primes.

Les grands de l'assurance en France (Montant des primes 1988, en milliards de francs, chiffres non consolidés)	
	CA
1. UAP	58,8
2. Am - Mut	29,3
3. AGF*	28,3
4. Groupama	23,8
5. Gen*	18,9
6. Prénat (Crédit agricole)	17,2
7. Caisse nationale de prévoyance	14,8
8. Mutuelles du Mans	13,2
9. Vieoire	13,1
10. Athina	9,0
11. Generali	8,8
12. Incoif	8,3
13. Cof*	8,1
14. RMI et Mutuelle Vie	8,0
15. MAAP	6,2
16. Cardif	5,8
17. ACM	5,8
18. MAIF	5,3
19. Mutuelle de France	5,0
20. France	4,5
21. Natio Vie	4,5
22. Ecobas	3,1
23. Groupe Azur	3,0
24. Malind	2,8

* Entreprises nationalisées

L'assurance auto, obligatoire, a vu son montant décroître à cause des dévaluations successives qui la renchérissent si bien que les propriétaires de voitures se rabattent sur l'assurance la moins chère, le tous risques n'étant plus qu'un souvenir.

LE FMI (FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL)

Il est nécessaire de rappeler la philosophie du FMI car comme tous les partenaires de la France au sein de la zone franc d'avant 1973, Madagascar est membre du FMI depuis 1982. La candidature de Madagascar a été présentée par la France et son adhésion a été consacrée par l'Assemblée Générale des Gouverneurs du Fonds en Septembre 1982.

On sait que le FMI s'attache à atteindre deux

objectifs principaux :

- d'une part la suppression de toutes les restrictions de change par une libéralisation des transferts, c'est-à-dire la libre convertibilité pour les opérations courantes et les non-résidents.

- d'autre part, la mise en commun des réserves de change qui permet le fonctionnement d'une sorte de système multilatéral de règlement. Le Fonds est ainsi investi d'un rôle de solidarité monétaire.

La fonction de solidarité monétaire est exercée par le FMI grâce aux ressources mises à sa disposition par ses membres sous la forme de quote-part dont le montant est déterminé en fonction de divers éléments de la situation économique et financière de chaque membre (importance de la masse monétaire, du commerce extérieur, niveau du PIB, volume des réserves de change...). C'est cette quote-part qui détermine à la fois la contribution financière du pays au mécanisme commun, son importance dans la gestion du fonds (nombre de voix dont il dispose au conseil des Gouverneurs) et le niveau des concours qui peuvent lui être accordés. Cette quote-part est versée en devises jusqu'à concurrence de 25 % et le reste en monnaie nationale.

Les concours du FMI

- Le droit de tirage

Le droit de tirage est la faculté ouverte à chaque membre d'emprunter au Fonds des devises qui lui permettront de couvrir des paiements extérieurs. Cet emprunt se fait sous forme d'achat de devises en échange d'une remise de monnaie nationale.

- Les accords de confirmation ou accords de *stand-by*

Ce dispositif s'apparente en quelque sorte à l'autorisation de découvert qu'un banquier accorde à son client.

- Le financement compensatoire

Le financement compensatoire se propose de corriger par des interventions exceptionnelles l'instabilité des recettes d'exportation dommageable pour la régularité de la croissance des économies des pays qui en sont victimes. Cette faculté de tirage s'ajoutant à celle des tirages généraux, les avoirs du Fonds en monnaie nationale du tireur peuvent être supérieurs à 200 % de la quote-part de ce pays.

- Le financement de stocks régulateurs

Les interventions du Fonds en faveur d'une « stabilisation des prix des produits de base » se sont traduites par un mécanisme de concours à aider les membres à financer la constitution de stocks de matières premières que pourrait nécessiter l'évolution des marchés internationaux.

- Le mécanisme pétrolier

Le FMI l'a mis en place au lendemain de l'augmentation du prix du pétrole décidé par l'OPEP en 1973. Ce système n'a fonctionné que pendant deux ans. Il a permis de mettre à la disposition de nombreux pays dont Madagascar des avoirs de réserves dont le montant était calculé en fonction de l'augmen-

tation de leur facture pétrolière. Les conditions de taux d'intérêt et de remboursement ont été particulièrement avantageuses.

- Le Fonds fiduciaire

Le Fonds a été institué en 1976, dans le cadre de nouveaux concours au profit des pays en voie de développement à faible revenu (c'est-à-dire ceux dont le revenu par habitant en 1973 était inférieur à 300 DTS). Les ressources affectées à ces concours du Fonds proviennent des bénéfices réalisés sur la vente de la fraction d'or du FMI sur 4 ans à partir de 1976. Les prêts sont d'une durée de 6 à 10 ans et portent un intérêt de 0,5 %.

- La facilité de financement supplémentaire

La facilité de financement supplémentaire est entrée en vigueur depuis le 23 février 1979. Elle a pour objet de permettre au Fonds de fournir des financements supplémentaires, conjointement à l'utilisation des ressources ordinaires du Fonds aux pays membres dont les paiements accusent des déséquilibres.

Les membres ne peuvent recourir à cette facilité que dans le cadre d'un accord de confirmation dans les tranches supérieures de crédit ou dans le cadre d'un arrangement au titre de la facilité d'épargne.

- Le droit de tirage spécial ou DTS

Le droit de tirage spécial ou DTS a été créé par le Fonds en 1969. Créés *ex nihilo*, les DTS ont été attribués aux pays membres du Fonds désireux de participer à ce nouveau système au prorata de leurs quotes-parts.

Deux principes fondamentaux commandent les modalités de ce fonctionnement du système des droits de tirage spéciaux :

- la séparation des opérations générales du Fonds et des opérations sur DTS ;

- le caractère facultatif des allocations de DTS qui ne sont ni impératives ni obligatoires. Les DTS sont ouverts aux seuls membres qui acceptent de participer au « compte de tirage spécial ».

Les DTS ne peuvent pas être utilisés directement, car ils ne sont pas un moyen de règlement international ; ils permettent seulement d'emprunter des monnaies convertibles auprès d'autres participants.

Trois parties sont prenantes dans cet échange : le cédant, le FMI et le receveur.

Le cédant ne peut employer les DTS que pour faire face à des besoins de balance de paiement dûment constatés par le FMI. Il n'a pas le choix de la monnaie à recevoir en échange ; son initiative se borne à exprimer ses besoins au FMI.

C'est le FMI qui désigne le pays appelé à fournir les monnaies de contre-partie. Le pays ainsi désigné, parce qu'il s'y est engagé au moment de son adhésion, se trouve dans l'obligation d'accepter jusqu'à hauteur de deux fois le montant de sa propre allocation les DTS qui lui sont présentés et de céder des monnaies convertibles à due concurrence.

La valeur du DTS est aujourd'hui fondée sur un « panier » des 16 monnaies des pays dont le commerce extérieur représente plus de 1 % du commerce mon-

dial., chaque monnaie étant dotée d'un coefficient de pondération qui tient compte de son importance dans les règlements internationaux. Ainsi la valeur du DTS varie chaque jour en fonction des cours de change quotidien de ces 16 monnaies.

LE SYSTEME FINANCIER MALGACHE : PEU CREDIBLE

Les avoirs financiers détenus par les concitoyens (agents économiques et ménages) doivent être considérés dans le contexte économique général comprenant toutes les autres formes de richesses. Etant donné la prépondérance de la petite propriété et de la petite agriculture, le bétail et la terre représentent des formes très importantes des richesses au même titre que la propriété immobilière.

Le marché monétaire malgache est très embryonnaire. Il se limite aux cinq banques commerciales comprenant le marché interbancaire - le guichet des liquidités fonctionnant à la Banque Centrale et une timide émission de bons de Trésor dont le succès est très hypothétique, car manquant d'audace.

Les transactions sont en grande partie concentrées sur le secteur économique structuré (entreprises, Etat, les couches solvables des populations urbaines, virements de salaires). La plupart des instruments financiers à la disposition des agents économiques dans le monde développé n'existent pas à Madagascar, notamment le crédit immobilier, le crédit-bail ou l'escompte des effets de commerce. Le pays ne possède pas non plus ni fonds de placement, ni instruments participatifs, ni obligations de sociétés. Il existe un système financier informel très important, mais dont il est encore difficile de cerner les limites et l'efficacité des opérations.

Si l'on mesure le développement économique de Madagascar par ce que les experts appellent « l'intensité financière », obtenue par l'accroissement de l'épargne financière, l'on se rend compte qu'elle n'a point varié depuis 1960. Cette intensité financière indiquée par le ratio M2/PIB reste en-dessous de 25 %. En 1993, elle était de 22,5 %, un des taux les plus bas des pays de la planète. A titre de comparaison, il est intéressant de noter que l'Inde a un ratio de 48, l'Ethiopie 43 pour un PIB de 120 dollars seulement. Quant aux pays industrialisés, ce ratio caracole à 175 pour le Japon (PIB : 15245 dollars), à 73 pour la France (PIB : 12.813 dollars) à 60 pour les Etats Unis (PIB : 18.190 dollars). Cet état léthargique de l'intensité financière à Madagascar est corroboré par les opinions des opérateurs économiques qui estiment que le manque de ressources financières constitue le principal obstacle à notre croissance et les petites et moyennes entreprises étant spécialement touchées. Ces mêmes opérateurs économiques classent comme suit les quatre types de contraintes financières :

- 1- Les taux d'intérêts trop élevés, plus de 15 %.
- 2- l'insuffisance de fonds de roulement,
- 3- l'insuffisance de capital, et
- 4- la pénurie de devises.

LES INSUFFISANCES CRUCIALES DANS LA SATISFACTION DES BESOINS FINANCIERS DE NOTRE ECONOMIE

L'analyse de notre système financier fait apparaître cinq grandes insuffisances cruciales :

1- le système financier malgache privilégie les financements à court terme, que ce soit sous forme de dettes ou de fonds propres ;

2- L'inflation et le taux de change réel n'incitent pas beaucoup les agents économiques à se porter possesseur d'avoirs financiers importants ;

3- La très grande difficulté d'accès aux sources de financement formel surtout des petites et moyennes entreprises ainsi que des petits exploitants agricoles et dans une certaine mesure les entreprises de construction ;

4- La pratique des banques a abouti largement à la déconsidération de certains instruments élémentaires de paiement tels que les chèques qui ne sont pas acceptés par tous. Presque tous les magasins de commerce et de distribution pendent au dessus de leur caisse l'écriteau « Les chèques ne sont pas acceptés » ;

5- Le manque de transparence dans les informations financières telles que les conditions de prêt et les risques de crédit, situation aggravée par les difficultés d'obtention des règles et mesures de protection légale nécessaires pour donner confiance aux bailleurs de fonds et aux emprunteurs. D'où la multiplication excessive de l'octroi des crédits, privilégiant le court terme.

ROLE DE L'ETAT MALGACHE

Notre économie, obéissant de plus en plus aux lois du marché, l'Etat y a un rôle clé à jouer, spécialement dans le développement de notre secteur financier, compte tenu des insuffisances de celui-ci.

Le rôle fondamental de l'Etat malgache consiste à établir un cadre macro-économique clair qui affecte les ressources disponibles, conséquences d'investissements productifs qui garantit la confiance des emprunteurs des institutions financières.

L'autre rôle-clé de l'Etat malgache est de fournir le cadre juridique et réglementaire qui permettra à tous les agents économiques d'avoir un système financier le plus efficace possible, garantissant une concurrence saine et loyale (liberté d'action des responsables de la Banque Centrale grâce à l'indépendance de celle-ci).

Dans la mesure où l'Etat malgache est encore propriétaire d'une bonne partie des institutions financières, l'intervention de l'Etat demeure primordiale et réelle. Il n'est certes pas question que l'Etat règle tout ou se dégage de tout. Le désengagement de l'Etat des institutions financières (banques et assurances) doit s'accompagner immédiatement du renforcement de son rôle dans la gestion macro-économique et la réglementation du secteur financier et dans le contrôle qu'exige cette gestion globale de l'économie.

La masse monétaire et ses composants (milliards Fmg)

La masse monétaire (en abréviation L) est l'ensemble des disponibilités monétaires en circulation à un moment donné. Elle se divise en quatre agrégats classés selon leur degré de liquidités décroissant.

Des abréviations sont données à ces agrégats :

- l'agrégat M1 = l'argent liquide, billets et pièces ainsi que les quasi-monnaies et la circulation fiduciaire hors banques
- l'agrégat M2-M1 = les placements à vue constitués par les dépôts à vue et les livrets de caisse d'épargne;
- l'agrégat M3-M2 = les placements à terme constitués par les dépôts à terme
- l'agrégat L-M3 = l'épargne contractuelle telle que le plan d'épargne logement, entreprise, ...;
- l'agrégat L = ensemble de la masse monétaire;

		1992	1993	1994 (Oct)	1996 (Prév)
Argent liquide	Agrégat M1				
	billets et monnaies	905,2	1 038,0	1 540,5	3 500
	quasi-monnaie	321,1	528,8	692,0	1 500
	circulation hors banques	-	378,7	614,9	2 000
	M1	1 226,2	1 845,5	2 847,4	7 000
Placements à vue	Agrégat M2-M1	583,5	659,3	927,8	2 500
	Dépôt à vue	583,5	659,3	927,8	2 500
	M2	1 810,8	2 892,8	3 775,2	9 500
Placements à terme	Agrégat M3-M2	351,1	528,8	691,4	1 750
	Dépôts en devises	37,7	19,2	186,6	500
	Dépôts à terme	277,7	507,6	504,8	1 000
	Bons de caisse	36,4	-	-	250
	M3	2 170,8	3 129,8	4 486,8	11 250
Epargne contractuelle	Agrégat L-M3				1 000
	Plans d'épargne		n.c	n.c	1 000
	L	2 170,8	3 129,8	4 486,8	12 250
Agrégat L (masse monétaire)		2 170,8	3 129,8	4 486,8	12 250
PIB aux prix courants		5 584,5	6 450,0	8 830,0	14 250
Part de L par rapport au PIB		38,87%	48,52%	64,82%	73,68%
PIB aux prix 1994 (constants)		1 852,7	1 837,0	1 748,1	1 852,7

L'ajustement structurel appliqué depuis 1985 implique, entre autres politiques, celle des changes. En effet pour que la création d'emplois dans le secteur agricole et industriel augmente rapidement, il est indispensable que progresse la demande intérieure et extérieure de produits locaux. Les modifications du taux de change par le flottement ont voulu être le moyen efficace d'augmenter la demande intérieure. Or le résultat visible est le renchérissement du coût de la vie, la production n'augmentant point : en un an, le prix du kilo de riz a plus que doublé sans que les salaires suivent. Malheureusement, cette politique des changes a entraîné des formes de consommation incompatibles avec notre capacité de production, suivies de sorties de devises. Or l'essentiel d'une vraie politique des changes est de laxer toutes ces formes de consommation dont les effets devraient être de la part des groupes le plus aisés un accroissement de biens et de services locaux et parallèlement une diminution de leur demande de produits d'importation, ce qui contribuerait à créer des emplois et à réduire les sorties de devises. Malheureusement, les produits d'importation sont très vite considérés comme des éléments indispensables du «Style de vie malgache» et les fournisseurs comme les consommateurs se prévalent de leurs intérêts acquis pour résister à ses substitutions. Ainsi l'Etat ne doit pas se laisser faire. Le récent décret (1994) pris par le Gouvernement pour

la stricte limitation des importations a soulevé le tollé des fournisseurs et consommateurs aisés; les industriels y ont vu par contre une véritable attention de l'Etat à leurs problèmes.

La politique des changes adoptée jusqu'à présent n'a pas donné de résultat, les importations sans cession de devises pratiquées par les commerçants financièrement puissants devenaient le succédané de cette politique. La croissance durable ne fut point au rendez-vous : baisse des exportations et de la production intérieure, les prix des produits agricoles n'étant pas suffisamment rémunérateurs pour le paysan producteur et les salaires industriels non conformes aux exigences de la compétition sur les marchés internationaux.

Une discipline financière stricte de la part de l'Etat est donc nécessaire et indispensable pour obtenir une dévaluation réelle et juste, c'est-à-dire une dévaluation dont les effets ne soient pas immédiatement annulés par l'aggravation de l'inflation, ce qui a toujours été le cas. L'Etat doit aujourd'hui faire preuve de la plus grande prudence quant au choix du moment, du rythme et de l'ampleur du processus d'ajustement structurel pour éviter les troubles, d'où la nécessité d'établir un véritable plan de stabilisation de la monnaie, qui n'existe pas encore à l'heure où nous écrivons.

PRODUCTIONS

taux de croissance (%)

HYP

CROISSANCE EN VALEUR	1985	1988	1987	1988	1989	1990	1991	1992
agriculture vivrière	13,5	11,4	9,8	29,8	2,0	12,2	7,8	11,9
entr. individuelles	13,5	11,4	9,8	29,8	2,0	12,2	7,8	11,9
sociétés	13,5	11,4	9,8	29,8	2,0	12,2	7,8	11,9
agriculture d'exportation	10,0	2,5	22,2	38,9	80,9	4,0	0,0	2,6
entr. individuelles	10,0	2,5	22,2	38,9	80,9	4,0	0,0	2,6
sociétés	10,0	2,5	22,2	38,9	80,9	4,0	0,0	2,6
raffinerie	37,9	-87,3	241,1	0,2	-43,7	18,3	50,3	10,0
industrie	18,4	13,9	26,0	26,7	57,1	18,8	8,7	18,0
entr. individuelles	17,0	19,8	19,8	22,2	67,1	18,8	8,7	17,3
sociétés	18,0	13,9	27,0	26,8	67,1	18,8	9,0	19,3
bp	17,7	0,6	22,1	26,6	19,8	38,0	-27,3	30,8
entr. individuelles	19,9	8,2	0,1	24,8	19,6	30,1	-28,4	27,0
sociétés	16,0	9,1	26,6	26,7	19,6	38,2	-27,2	31,6
transport de marchandises	12,6	7,1	40,1	27,1	18,8	10,0	13,1	18,7
entr. individuelles	12,6	5,6	40,1	26,8	18,8	10,0	13,1	18,7
sociétés	12,8	13,8	39,9	27,7	18,8	10,0	13,1	18,7
commerce	12,0	7,6	35,4	24,3	17,7	14,5	11,7	17,6
entr. individuelles	13,0	7,7	35,1	26,6	17,7	14,5	11,7	17,6
sociétés	10,9	8,3	27,0	18,4	17,7	14,5	11,7	17,6
autres services	16,6	8,1	34,7	28,2	36,0	18,8	8,9	19,2
entr. individuelles	16,9	8,4	37,8	26,7	29,8	20,9	8,3	18,7
sociétés	17,0	7,8	29,2	36,4	44,1	10,2	9,8	19,9
services non marchands	18,3	1,0	24,1	10,8	22,6	11,6	11,0	18,6
total	18,8	7,6	28,6	26,6	26,2	16,2	7,8	18,8

CROISSANCE EN VOLUME

	1985	1988	1987	1988	1989	1990	1991	1992
agriculture vivrière	-0,4	2,4	-0,2	1,7	1,5	1,3	-2,0	1,8
entr. individuelles	-0,4	2,4	0,2	1,7	1,6	1,3	-2,0	1,8
sociétés	-0,4	2,4	-0,2	1,7	1,5	1,3	-2,0	1,8
agriculture d'exportation	10,0	-6,8	11,1	5,7	77,8	5,0	0,0	2,6
entr. individuelles	10,0	-6,8	11,1	5,7	77,8	5,0	0,0	2,6
sociétés	10,0	-6,8	11,1	5,7	77,8	6,0	0,0	2,3
raffinerie	24,8	87,6	125,3	0,2	-43,7	-10,6	38,8	0
industrie	2,7	4,3	-12,6	-0,8	18,4	4,1	-7,8	2,3
entr. individuelles	2,7	4,3	-12,6	-0,8	18,4	4,1	-7,8	2,3
sociétés	2,7	4,3	-12,6	-0,8	18,4	4,1	-7,8	2,3
bp	2,7	-0,2	-14,7	1,1	13,4	20,3	-38,4	13,7
entr. individuelles	2,7	-0,2	-14,7	1,1	13,4	20,3	-38,4	13,7
sociétés	2,7	-0,2	-14,7	1,1	13,4	20,3	-38,4	13,7
transport de marchandises	-0,4	-0,0	-6,6	2,7	10,6	4,6	-6,2	4,3
entr. individuelles	-0,4	-0,8	-5,5	2,7	10,6	4,6	-8,2	4,3
sociétés	-0,4	-0,8	-5,5	2,7	10,6	4,6	-8,2	4,3
commerce	-0,2	-0,5	-6,3	2,3	11,5	3,2	-7,0	3,7
entr. individuelles	-0,2	-0,6	-6,3	2,3	11,6	3,2	-7,0	3,7
sociétés	-0,2	-0,5	-5,3	2,3	11,6	3,2	-7,0	3,7
autres services	2,1	0,2	-8,1	1,4	20,0	4,3	-7,4	2,6
entr. individuelles	1,8	0,7	-5,7	1,1	18,4	3,9	-6,4	2,1
sociétés	2,8	-0,7	-12,3	2,1	28,1	5,0	-11,0	1,8
services non marchands	8,0	-6,8	-5,6	-6,0	12,1	1,4	-5,2	1,4
total	2,1	-1,0	-4,8	1,0	13,2	3,8	-8,0	2,7

CROISSANCE EN DRIX

	1985	1988	1987	1988	1989	1990	1991	1992
agriculture vivrière	14,0	8,8	10,0	27,8	0,6	10,8	10,0	10,0
entr. individuelles	14,0	8,8	10,0	27,8	0,5	10,6	10,0	10,0
sociétés	14,0	8,8	10,0	27,8	0,6	10,8	10,0	10,0
agriculture d'exportation	0,0	10,0	10,0	31,4	1,7	-1,0	0,0	0,0
entr. individuelles	0,0	10,0	10,0	31,4	1,7	-1,0	0,0	0,0
sociétés	0,0	10,0	10,0	31,4	1,7	-1,0	0,0	0,0
raffinerie	2,3	0,0	61,8	0,0	0,0	30,1	7,5	10,0
industrie	13,3	9,2	44,2	27,1	32,7	12,3	17,8	18,4
entr. individuelles	12,9	8,9	37,1	23,8	32,7	14,1	16,7	14,7
sociétés	16,6	9,7	46,3	28,0	32,7	12,0	18,2	18,6
bp	14,7	10,7	43,2	23,7	5,8	13,1	16,1	16,0
entr. individuelles	13,6	8,4	27,9	23,6	8,8	12,1	18,2	12,2
sociétés	16,0	11,3	47,1	24,4	6,6	13,3	18,2	15,7
transport de marchandises	13,1	8,0	48,3	23,7	8,8	11,0	23,2	13,8
entr. individuelles	13,0	8,6	48,3	23,5	5,0	11,0	23,3	13,6
sociétés	13,3	14,9	48,1	24,3	8,6	11,0	23,3	13,8
commerce	12,7	6,1	43,0	21,6	5,8	11,0	20,2	13,8
entr. individuelles	13,2	8,2	48,8	23,8	9,8	11,0	20,2	13,5
sociétés	11,2	8,8	34,1	15,7	6,8	11,0	20,2	13,6
autres services	14,2	7,9	46,6	27,4	12,8	11,9	17,7	18,8
entr. individuelles	14,0	7,8	46,1	24,4	12,5	16,4	14,4	18,2
sociétés	14,8	8,6	47,3	32,6	12,5	4,9	23,4	17,8
services non marchands	11,8	9,0	31,3	19,9	9,5	10,0	17,1	15,0
total	13,1	8,6	32,6	23,4	10,7	11,0	15,8	13,7

EQUILIBRE RESSOURCES-EMPLOIS

taux de croissance (%)

HYP

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
CROISSANCE EN VALEUR								
consomm. des ménages	14,6	9,9	21,0	27,3	16,7	15,2	9,2	16,2
cons. administrations	18,6	1,6	24,3	13,9	22,7	11,5	11,1	16,6
fbcf	20,8	15,3	33,2	32,6	16,7	44,8	-33,3	39,4
variations de stocks	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
exportations	0,2	13,2	42,1	30,6	51,1	-3	29,8	22,7
total des emplois	14,1	8,6	25,5	26,7	21,2	17,1	5,5	15,8
valeur ajoutée brute	13,5	10,0	20,0	27,5	23,8	11,8	8,5	15,1
dii et taxes	6,5	8,2	40,5	14,1	-18,5	20,1	19,1	28,0
	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
produit intérieur brut	12,8	9,8	21,9	26,0	19,5	12,2	9,3	16,1
importations	22,2	2,0	47,8	30,0	29,9	39,7	-8,3	13,1
	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
total des ressources	14,1	8,7	25,5	26,7	21,2	17,1	5,5	15,5
CROISSANCE EN VOLUME								
consomm. des ménages	0,6	1,4	-6,2	1,1	8,5	1,7	-4,7	1,0
cons. administrations	6,0	-6,9	-5,4	-5,1	12,0	1,4	-5,1	1,4
fbcf	2,7	-1,3	-16,2	2,7	10,7	29,0	-44,8	16,3
variations de stocks	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
exportations	-4,4	0,1	8,2	3,3	38,6	3,5	3,9	8,5
total des emplois	0,8	-0,8	-4,4	0,8	12,6	6,4	-9,4	1,3
valeur ajoutée brute	1,0	0,9	-3,2	1,5	11,0	3,3	-5,5	2,3
dii et taxes	-6,4	-1,5	3,4	1,8	2,6	1,5	-2,2	8,4
produit intérieur brut	0,3	0,6	-2,8	1,6	10,2	3,2	-5,2	2,8
importations	3,7	-9	-15,6	-2,8	24,6	21,4	-24,9	-6,4
total des ressources	0,7	-0,8	-4,4	0,9	12,6	8,4	-9,4	1,3
CROISSANCE EN PRIX								
consomm. des ménages	13,9	8,4	29,0	25,6	7,5	13,4	14,6	14,0
cons. administrations	11,8	9,0	31,5	19,9	9,5	10,0	17,1	15,0
fbcf	17,7	16,9	56,8	29,0	5,5	12,2	21,4	17,9
variations de stocks	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
exportations	6,7	13,1	33,6	26,4	9,1	-6,3	24,9	15,2
total des emplois	13,2	9,5	31,3	25,6	7,6	10,0	16,5	14,4
valeur ajoutée brute	12,3	9,1	24,0	25,6	11,4	8,0	14,8	12,4
dii et taxes	13,8	9,8	35,9	12,0	-20,8	16,3	21,7	18,2
produit intérieur brut	12,5	9,2	25,2	24,1	8,4	8,7	15,3	12,9
importations	17,9	12,1	75,5	33,7	4,2	15,1	22,1	19,6
total des ressources	13,2	9,6	31,3	25,6	7,7	10,0	16,5	14,1

MARGES (aux prix courants)

taux de croissance (%)

HYP

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
MARGES COMMERCIALES								
total	-0,2	-0,6	-5,5	2,3	11,3	3,1	-7	3,8
produits locaux								
agriculture vivrière	-2,5	-0,3	-2,4	8,4	-0,2	3,5	-6,6	6,5
agriculture exportation	-3,7	8,7	7,2	-0	40,8	-2,3	9,9	8,9
raffinerie	40,8	-68,8	137,1	0,1	-46,5	-12,3	46,6	0,0
industrie	1,9	3,7	-14,7	-2,7	18,2	2,7	-9,1	1,1
produits importés								
agriculture vivrière	61,3	3,7	-14,4	-43,1	48,2	-15,8	48,9	-35,5
raffinerie	-6,4	16,2	-42,1	1,5	54,8	10,6	-17,7	3,3
industrie	3,1	-12,7	-15,5	8,0	18,1	9,1	-18,1	4,1
MARGES DE TRANSPORT								
total	12,7	7,3	38,8	27,2	16,7	16,0	13,1	18,7
produits locaux								
agriculture vivrière	10,7	6,2	30,6	30,3	-3,0	15,0	13,2	16,3
agriculture exportation	-5,8	7,5	36,3	5,2	42,3	-2,5	21,3	19,7
raffinerie	44,0	-67,3	298,1	-1,9	-48,9	15,6	68,8	10,1
industrie	16,3	15,5	44,7	23,1	46,5	17,1	15,8	18,9
produits importés								
agriculture vivrière	83,7	8,9	43,8	-21,5	72,6	-16,8	65,6	-19,7
raffinerie	2,7	-31,6	28,7	3,5	-8,1	128,0	-12,7	11,5
industrie	28,6	2,4	74,2	38,3	28,6	24,0	3,8	27,1

PIB

taux de croissance (%)

MYP

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
CREISSANCE EN VALEUR								
agriculture vivrière	13,8	12,0	2,1	30,5	-0,3	10,7	5,0	0,9
entr. individuelles	13,8	12,4	7,4	30,4	1,0	11,7	6,9	13,0
sociétés	12,6	9,0	-3,3	30,8	-23,2	0	-24,8	-30,1
agriculture d'exportation	4,0	4,0	5,5	43,8	78,0	-8,1	-14,3	-15,6
entr. individuelles	7,2	7,0	20,0	40,5	83,0	-11,1	-3,5	-0,6
sociétés	1,3	4,9	-0,7	47,5	85,3	-10,1	-30,3	-48,8
raffinerie	9,0	-39,3	160,1	-16,8	-17,0	-15,6	52,9	8,3
industrie	17,4	13,7	18,5	28,4	04,9	14,3	9,6	10,7
entr. individuelles	15,7	14,3	18,5	19,9	116,3	18,1	8,2	17,2
sociétés	17,6	13,8	20,5	29,8	02,2	13,7	8,8	19,5
BIP	15,3	7,5	12,1	20,7	7,8	32,6	-20,8	27,3
entr. individuelles	15,4	7,8	9,4	19,6	26,4	32,3	-28,4	27,1
sociétés	15,6	7,8	12,6	20,8	5,0	32,7	-26,8	27,4
transport de marchandises	12,8	8,3	35,4	26,7	15,7	12,0	15,7	17,2
entr. individuelles	13,0	8,1	39,5	28,0	16,9	13,6	14,6	18,6
sociétés	8,8	11,3	-17,0	-2,2	-20,5	-54,5	138,7	-68,0
commerce	12,8	10,8	94,8	28,3	23,3	12,8	13,8	18,3
entr. individuelles	13,1	8,6	37,0	28,6	17,3	13,4	12,3	17,4
sociétés	12,7	18,8	27,4	25,9	39,0	11,5	17,1	20,2
autres services	16,9	9,8	37,3	29,2	32,8	13,8	10,4	19,3
entr. individuelles	18,3	9,8	38,1	25,7	28,7	20,3	8,4	16,9
sociétés	19,3	8,2	5,5	68,0	57,9	-19,7	20,0	22,0
services non marchands	10,7	7,1	22,4	17,0	8,8	8,8	15,5	10,2
détaxe	6,3	6,2	40,5	14,1	-18,5	20,1	19,1	28,0
total	12,5	9,8	21,9	26,0	19,3	12,2	9,3	18,1
CREISSANCE EN VOLUME								
agriculture vivrière	-0,3	2,9	-0,2	1,7	1,5	1,3	-2,0	1,6
entr. individuelles	-0,2	3,0	-0,2	1,7	1,5	1,3	-2,0	1,8
sociétés	-0,4	2,4	-0,2	1,7	1,5	1,3	-2,0	1,8
agriculture d'exportation	10,0	-6,8	11,1	5,7	77,8	5,0	0,0	2,5
entr. individuelles	10,0	-8,8	11,1	5,7	77,8	6,0	0,0	2,5
sociétés	10,0	-6,8	11,1	5,7	77,8	6,0	0,0	2,5
raffinerie	24,8	-67,8	128,3	0,1	-43,7	-10,6	39,8	-0,0
industrie	2,7	4,3	-12,6	-0,9	18,4	4,1	-7,8	2,3
entr. individuelles	2,7	4,3	-12,6	-0,9	18,4	4,1	-7,8	2,3
sociétés	2,7	4,3	-12,6	-0,9	18,4	4,1	-7,8	2,3
BIP	2,7	-2,0	-14,7	1,0	19,4	20,2	-38,4	13,7
entr. individuelles	2,7	-2,0	-14,7	1,0	19,4	20,2	-38,4	13,7
sociétés	2,7	-2,0	-14,7	1,0	13,4	20,2	-38,4	13,7
transport de marchandises	-0,4	-0,9	-8,5	2,7	10,8	4,4	-8,2	4,3
entr. individuelles	-0,4	-0,9	-3,5	2,7	10,6	4,5	-8,2	4,3
sociétés	-0,3	-0,9	-8,5	2,7	10,9	4,3	-8,1	4,4
commerce	-0,7	1,5	-7,2	2,4	12,8	3,1	-8,8	3,3
entr. individuelles	-0,2	-0,9	-6,3	2,3	11,5	2,2	-7,0	3,7
sociétés	-1,8	3,8	-11,6	1,8	15,3	3,0	-8,8	2,4
autres services	1,5	0,7	-8,9	1,0	13,8	4,0	-8,3	2,1
entr. individuelles	1,3	1,0	-8,8	0,8	13,4	3,7	-4,4	2,2
sociétés	3,2	-0,9	-13,8	2,7	30,7	5,2	-12	1,8
services non marchands	0,4	0,4	0,4	0,8	0,0	1,3	-0,2	-2,6
détaxe	-0,4	-1,6	3,4	1,8	2,8	1,9	-2,2	6,4
total	0,3	0,6	-2,8	1,6	19,2	3,2	-8,2	2,8
CREISSANCE EN PRIX								
agriculture vivrière	13,9	8,8	2,3	28,3	-1,9	9,3	7,1	8,0
entr. individuelles	14,1	9,1	7,7	28,2	0,4	10,3	9,0	9,7
sociétés	13,0	8,6	-37,8	28,6	-24,4	-4,3	-23,3	-31,3
agriculture d'exportation	-8,5	11,8	-2,7	36,0	-1	-12,5	-14,3	-17,7
entr. individuelles	-2,6	10,8	8,1	33,0	2,9	-3,7	-3,6	-2,9
sociétés	-7,0	12,8	-1,6	39,6	-3,3	-22,9	-30,3	-47,5
raffinerie	-10,2	88,6	19,4	-15,7	48,7	-5,9	9,4	8,3
industrie	14,3	9,0	37,3	29,8	84,6	8,8	17,8	18,5
entr. individuelles	12,6	9,6	33,3	20,1	81,8	13,4	15,1	14,6
sociétés	14,5	8,9	37,9	31,0	82,2	9,2	18,0	16,8
BIP	12,5	9,7	31,5	19,6	-8,2	10,3	16,8	12,0
entr. individuelles	12,4	9,8	28,3	18,4	11,0	10,0	15,8	11,6
sociétés	12,6	9,7	31,9	19,6	-8,9	10,3	15,8	12,1
transport de marchandises	13,2	8,3	43,4	29,2	8,8	7,2	28,0	12,4
entr. individuelles	13,1	9,1	47,8	24,8	8,7	8,7	24,8	13,7
sociétés	10,0	12,1	-12,8	-4,8	-28,1	-58,6	157,5	-57,8
commerce	13,7	9,2	45,0	23,7	9,5	9,4	22,1	14,5
entr. individuelles	13,3	9,1	45,3	23,9	5,2	9,9	20,8	13,3
sociétés	14,8	9,5	44,1	23,0	20,3	8,3	25,0	17,3
autres services	14,0	8,8	41,8	27,9	14,7	9,4	16,7	18,8
entr. individuelles	13,8	8,7	44,7	24,8	13,6	15,9	13,4	16,4
sociétés	15,6	9,2	22,0	52,8	20,8	-22,7	42,7	19,9
services non marchands	10,3	6,7	21,9	17,0	8,8	7,3	16,7	13,2
total	13,6	9,8	35,9	17,0	-20,8	18,3	21,7	18,2



42, rue Scheffer - 75116 PARIS - France

Délégation de Madagascar :
1, rue Pierre Rapiera - B.P. 853
ANTANANARIVO 101
Tél : (261.2) 271.82
Fax : (261.2) 209.99

Le **CIRAD**, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, est un organisme scientifique français spécialisé en agriculture des régions tropicales et subtropicales. Sous la forme d'un établissement public, le CIRAD est né en 1984 de la fusion des anciens instituts français de recherche en sciences agronomiques, vétérinaires, forestières et agricoles des régions chaudes.

MISSION : Travailler à une recherche de qualité tendant à l'excellence, mais toujours plus proche du développement de ces régions, et participer au transfert dans le milieu rural des résultats obtenus.

MOYENS : 1800 personnes dont 900 cadres interviennent dans quelques cinquante pays avec un budget de 1 milliard de francs français dont plus de la moitié provient de fonds publics.

Le CIRAD à Madagascar

☞ **Partenariat avec le Centre national malgache de recherche appliquée au développement rural (FOFIFA) :**

- riziculture d'altitude à Antsirabe
- génétique des eucalyptus dans les régions de Toamasina et Tolagnaro
- sylviculture des résineux à Moramanga
- économie forestière dans la région d'Antananarivo
- gestion des ressources renouvelables
- horticulture sur les Hautes Terres

Le CIRAD soutient la naissance d'une agroindustrie capable de relever un triple défi : approvisionner les villes en aliments de qualité, fournir de l'énergie et des matériaux, mais également favoriser le maintien des populations en milieu rural.

☞ **Partenariat avec des agents économiques privés par des appuis :**

- au développement de l'agriculture biologique
- à la structuration des filières d'exportations agricoles
- au développement de la production des fruits et légumes sur les Hautes Terres et la Côte Est
- à la restructuration professionnelle de la filière vanille
- à la santé animale auprès des éleveurs du Vakinankaratra.
- au développement régional dans le Sud-Ouest

Sept départements de recherche

- cultures annuelles (CIRAD-CA)
- productions fruitières et horticoles (CIRAD-FLHOR)
- élevage et médecine vétérinaire (CIRAD-IEMVT)
- forêts (CIRAD-Forêt)
- systèmes agro-alimentaires et ruraux (CIRAD-SAR)
- cultures pérennes (CIRAD-CP)
- gestion, recherche, documentation et appui technique (CIRAD GERDAT)

*« Dans un monde
d'une extrême complexité,
la recherche
propose aux décideurs
des analyses,
des modèles
et des innovations
économiques. »*

ORSTOM,

L'ORSTOM est un établissement public à caractère scientifique et technologique, placé sous la tutelle du Secrétariat d'Etat à la Recherche et du Ministère-Délégué à la Coopération.

Budget : 1 milliard de FF soit 180 millions de \$

Effectifs : 2 600 agents dont 800 originaires des pays du sud.

Dispositif : 40 implantations réparties dans une trentaine de pays.

CINQ DEPARTEMENTS PLURIDISCIPLINAIRES

- Terre, océan, atmosphère (TOA) ● Eaux continentales (DEC)
- Milieux et activité agricole (MAA) ● Santé (DES)
- Société, urbanisation, développement (SUD)

ORSTOM à MADAGASCAR

Les partenaires

ORSTOM mène à Madagascar, des programmes en partenariat avec :

Le Ministère de la Recherche Appliquée au Développement

et ses instituts spécialisés (CNRE, CNRO, FOFITA...)

Le Ministère de la Santé

Le Ministère de l'Economie et du Plan (Direction Générale de Statistique)

Les programmes

1- Les ressources halieutiques et l'environnement littoral :

- Programme thonier régional
- Atlas de la biodiversité corallienne

2- L'eau et son environnement :

- Lacs et paléoclimats à Madagascar
- Biodiversité et biotypologie des eaux continentales malgaches

3- La forêt et les problèmes de la déforestation

- Etude intégrée des écosystèmes de mangrove dans l'Ouest de Madagascar

- Gestion des Espaces Ruraux et Environnement à Madagascar

4- Santé et Environnement :

- Facteurs de pérennité et de dynamique des grandes endémies tropicales : implications pour le contrôle et la lutte (Environnement/Santé)

5- Impact de l'ajustement structurel

- Déforestation et société paysannes à Madagascar
- Conditions de réussite du processus de transition de l'économie malgache.

ORSTOM

L'INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION

213, rue La Fayette - 75010 Paris - Tél. (361) 48 03 77 77 - Fax : (331) 48 03 08 29

CENTRE DE MADAGASCAR

Lot VA 26 E, Tsiadana, Route d'Ambohipo, Antananarivo - BP 434

Tél./Fax : (261) 23 30 98 - (261) 24 16 62

ALGERIE - ARABIE SAOUDITE - AUSTRALIE - BELGIQUE - BRÉSIL - BURKINA FASO - CAMEROUN - CHILI - COLOMBIE - CONGO - CÔTE D'IVOIRE - ÉGYPTE - ÉQUATEUR
FRANCE METROPOLITAINE - GUADELOUPE - GUINÉE - GUYANE - INDONÉSIE - KENIA - MADAGASCAR - MALI - MARTINIQUE - MEXIQUE - NIGER - NOUVELLE-CALÉDONIE - POLYNÉSIE FRANÇAISE - RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
RÉUNION (ILE DE LA) - SÉNÉGAL - SEYCHELLES - THAÏLANDE - TUNISIE - VANUATU - VENEZUELA

ECONOMIES REGIONALES

1 - XIX ème siècle

2- l'Ineria

3-nord

4-l'Ouest

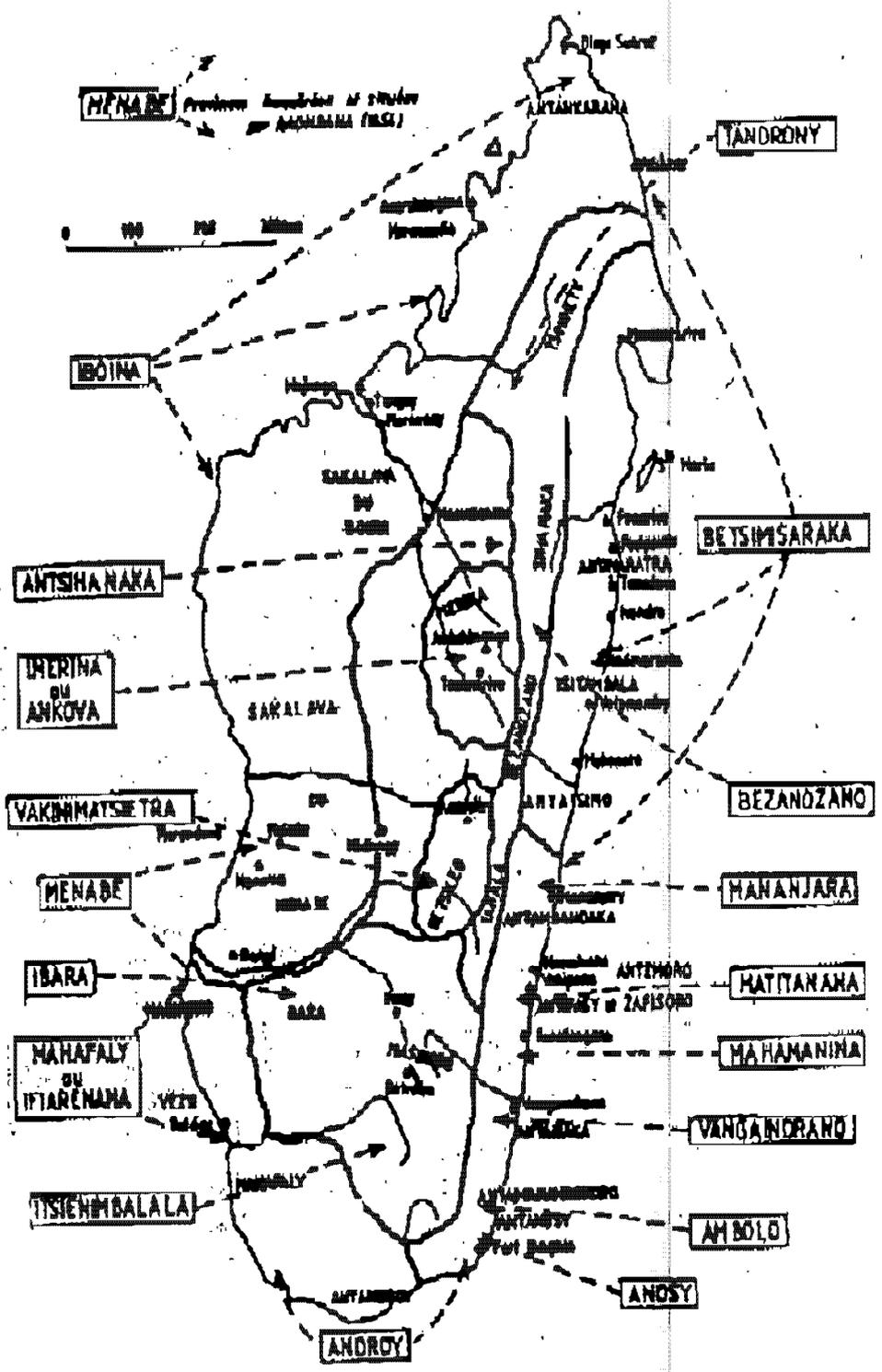
5-le Sud-sud ouest

6-façade orientale

Collectivités territoriales décentralisées, autonomie effective, c'est le nouvel état de Madagascar pas seulement administratif et politique mais surtout économique, qui est réputé capable de mettre fin à plus de deux siècles de centralisme paralysant. Les difficultés de sa mise en oeuvre résultent de cette double réalité : que l'Etat existe mais qu'il ne soit plus tuteur. La décentralisation n'entraîne pas la mort de l'Etat même si celui-ci accepte de perdre une large partie de ses pouvoirs et compétences et donc de ses financements.

Seul le temps permettra à ce concept de décentralisation de s'affirmer peu à peu. L'article 126 de notre Constitution adoptée par référendum le 19 août 1992 stipule bien : " la création des collectivités territoriales doit répondre à des critères d'homogénéité géographique, économique, sociale et culturelle. » : Pouvoir administrer elles-mêmes leur région, telle est, semble-t-il, la volonté de toutes les populations de Madagascar.

A l'heure où cet ouvrage est imprimé, les nouvelles collectivités territoriales décentralisées ne sont pas encore créées. Aussi, explorer le passé de Madagascar, relatif à ce problème, pourrait nous aider à mieux situer le présent et à cerner les régions économiques possibles.



Dix huit provinces ont été dénombrées par l'historien Raombana pendant le règne de Ranavalona 1^{ère} (1828-1861). Terme politique, la province est en réalité une région économique, géographique, sociale et culturelle.

L'**Imerina** : habitée par le peuple hova, on l'appelle souvent aussi Ankova, en raison de son peuplement principalement hova. Cette province se divise en six districts nommés : Avaradrano, Sisaony, Marovatana, Ambodirano, Vonizongo et Vakinakaratra; les cantons plus petits de Mamolakazo, Valala, Vetokana, Mandridrano et Imamo ne peuvent être appelés proprement dit districts, car ils sont intégrés à l'Avaradrano, au Marovatana et à l'Ambodirano.

La province voisine est celle, fertile et peuplée de l'**Antsihanaka**, au nord de l'Imerina. C'est un pays des plus prospères où abondent toutes sortes de denrées et les anguilles délicieuses et les trondro. Les oies sont aussi très nombreuses à Antsihanaka.

La province de **Tandrony**, au nord de l'Antsihanaka comprend de vastes territoires : à l'ouest et au nord, elle touche le pays Sakalava, à l'Est le pays Betsimisaraka.

Au nord et à l'est de l'Imerina, c'est la province **Bozanozano**: en étendue, population, fertilité, elle est inférieure à Antsihanaka.

La frontière sud de l'Imerina plonge jusqu'à la rivière Matsiatra. De la rive méridionale s'étend donc la province de **Vakinimatsiatra** qui se trouve sous la juridiction du poste militaire de Fianarantsoa. La population de «Vakinimatsiatra» est une population betsileo, la même, par conséquent que dans le Vakinakaratra au nord.

La province mahafaly ou **Ifiarenana** : c'est une province sakalava, au sud de Menabe et au nord de la Baie de Saint Augustin.

Au nord de ce pays, c'est donc la province sakalava du **Menabe**, qui se trouvait autrefois sous l'autorité du fameux roi Ramitrana.

Encore au nord, le **Boina**, sakalava, qui s'étend dit-on jusqu'à Diégo-Suarez et l'Iharana (ou Vohémar), au nord-est, Le fameux port de Mojanga est dans ce pays.

Au sud du «Vakinimatsiatra», c'est la province «Ibara».

Au sud de cette dernière, c'est le pays Itsieninbalala.

Au sud de la province mahafaly : l'**Androy**, à l'extrémité méridionale de Madagascar ; on dit ce pays presque totalement privé d'eau.

L'**Androy** s'étend jusqu'à la province d'**Anosy** où se trouve Fort-Dauphin.

Au nord de l'Ambolo, les pays de **Vangaindrano**, province très peuplée, dont les habitants sont si habiles à manier la sagaie et le bouclier.

Au nord de Vangaindrano, la province de **Mahamanina**, aux habitants non moins nombreux ni moins experts à l'usage des sagaies et des boucliers. A mon avis, les populations de ces deux provinces, comme les Bara du reste, appartiennent au même peuple que celles du Vakinakaratra et du Vakinimatsiatra, car tous se ressemblent beaucoup dans les genres de vie, les traditions, l'aspect physique.

Plus au nord, la province de Matitanana, habitée par les «Taifasy» et les «Vakinisoro» ; on leur attribue de puissants moyens de magie et de sorcellerie. Ils savent lire et écrire. Les lettres de leur alphabet ressemblent assez aux caractères arabes.

Au nord de la Matitanana, se trouve **Mananjara** ; de là, jusqu'au port d'Anonibe, en remontant haut vers le nord, s'étend la grande province ou contrée des **Betsimisaraka** ; on l'a divisée en plusieurs régions militaires : Tamatave, Foulpointe, Vohimasina, etc...

Raombana - Histoires 1

Collection "Gasikarako"

Librairie Ambozontany - Fianarantsoa

La «région géographique» nous paraît dans le contexte actuel être le cadre idéal et homogène pour répondre à la définition de la collectivité territoriale décentralisée prévue par l'article 126 de la Constitution. En effet, elle peut coïncider avec le cadre physique (bassin sédimentaire, climat) en cas de faiblesse et de dispersion du peuplement tandis que des données historiques et diverses modalités de développement peuvent apporter des nuances très explicites. Ainsi la région géographique forme, un ensemble cohérent, harmonieux et original : la maîtrise du milieu s'y effectue dans des conditions particulières et originales, les problèmes s'y posent de façon identique, une certaine philosophie de la vie s'y est formée....

Ainsi, la plupart des géographes s'accordent à distinguer cinq grandes régions dans lesquelles la délimitation des futures collectivités territoriales sera faite assez aisément sans trop de contradictions.

- Les Hautes terres centrales, région très compartimentée, favorisée par l'Histoire, la plus peuplée et la plus active ;

- Le Nord, excentrique mais très riche ;

- l'Ouest, formé de bassins sédimentaires avec une variété infinie de sols ouvrant de larges perspectives de développement ;

- le Sud-Sud Ouest au climat aride ;

- la façade orientale, un long piedmont aux paysages très particuliers, marquée par le passé récent.

Les Hautes terres centrales ont une topographie de dissection caractéristique. Le paysage morphologique présente des éléments caractéristiques visibles : la terre rouge nue, crevassée de gros trous béants (lavaka) témoin d'une intense dégradation du couvert végétal naturel, l'occupation de tous les vallons aménagés en rizières, la densité des hameaux et des villes, la circulation très intense, l'attraction des villes.

Le climat est de type tropical humide mésothermique à deux saisons : une saison des pluies de novembre à mars, alternant avec une saison sèche plus ou moins marquée d'avril à octobre avec un minimum de température absolue inférieure à 10°C au mois de juillet ; en saison des pluies, nous rencontrons un maximum de température absolue supérieure à 28°C en janvier et une moyenne de température annuelle d'environ 18°C. Ce climat influe fortement sur les productions et le comportement des populations : c'est le long de l'axe des bassins que la vie est la plus active. Les populations Merina et Betsileo sont les occupants naturels des hautes terres centrales.

80 % des activités agricoles s'effectuent pendant la saison pluvieuse qu'il s'agisse de culture sur tanety ou des cultures sur-bas-fonds. Ainsi la production agricole dépend dans une large mesure d'une bonne gestion de l'eau particulièrement intensive dans les activités rizicoles.

Les reliefs les plus imposants de Madagascar se trouvent sur les hautes terres centrales : les massifs granitiques dans l'Andringitra (2600m), de quartzites dans l'Ibity, volcaniques dans l'Ankaratra (2600 m) et l'Itasy....

On distingue dans les hautes terres centrales trois régions naturelles : le pays Betsileo, l'Imerina Centrale et le Vakinankaratra.

BETSILEO

Le Betsileo correspond à la zone la moins large du socle et à celle dont la tectonique est la plus vigoureuse. Son relief particulièrement contrasté, heurté ne facilite guère les communications.

Les fleuves y coulent généralement d'est en ouest et leur cours très sinueux ne fait qu'accentuer le compartimentage du pays

: les bassins très étriqués engendrent l'émiettement de la population ainsi que celui de l'exploitation du sol dans le tracé d'étroites vallées ou dépressions, lesquelles sont aménagées en rizières.

Le Betsileo, habitant de ce pays, est un paysan né. 95 % des habitants vivent de l'agriculture et principalement de la monoculture du riz, ce qui pose, en termes très particuliers le problème du développement de la région.

«Le paysan Betsileo, extrêmement travailleur, a mis au point une remarquable technique : dérivation et utilisation des sources et des rizières, planage par l'angady et le piétinage, réfection soigneuse des diguettes et des canaux, extension des surfaces par des divers travaux à flan de côteaux, usage du fumier... On retrouve dans le pays Betsileo les marques d'une vraie vie paysanne non seulement dans l'aménagement du terroir, mais aussi dans la conception des cases accompagnées le plus souvent du hangar à charrettes, dans la propension à l'effort, dans la mentalité enfin, caractérisée par l'attachement au sol, la volonté d'étendre les surfaces cultivées des rizières, le dédain du "commerce"».

Le Betsileo a pour limites vers l'est, Ambohimahasoa et Fandriana (Fisakana), vers l'ouest, l'Andringitra (2500 m), vers le nord, l'Itremo (1800/2000 m) et l'Ibity, et vers le sud Ambalavao.

Les principales dépressions, bassins assez étroits et véritables sillons jalonnent le tracé des routes : Fandriana, Sahamadio, Ambohitra, Ambohimahasoa, les sillons de l'Imorona et de la Matsiatra menant à Fianarantsoa et enfin Ambalavao. C'est dans ces dépressions que l'emprise humaine s'est effectuée : le spectacle est bien connu des terrasses qui gravissent les pentes jusqu'aux éboulis qui s'amoncellent aux pieds des pitons rocheux.

Fianarantsoa est considérée comme la capitale du Betsileo. Or elle est loin d'être un centre attractif.

Le Betsileo offre vraiment la région ou collectivité territoriale décentralisée présentant une homogénéité géographique, économique, sociale et culturelle.

BETSILEO				Centre général	
Fondronana	Population	Chef-lieu	Superficie	Capitale	
Menandriana	71 404	Ambelofinandrahana (10.940 hab)	28 370 km ²	Fianarantsoa	1 200 000 hab
Ambalavao	181 851	Ambalavao (8.900 hab)	Population		42 hab / km ²
Fianarantsoa I	116 300	Fianarantsoa (16.300 hab)	Population active agricole utilisée		400 000
Fianarantsoa II	309 562		Taux de chômage estimé		50%
Ambohimahasoa	145 582	Ambohimahasoa (10.900 hab)	Produit économique		425 milliards de frgs
Ambohitra	186 140	Ambohitra (20.920 hab)	PIB estimée		3
Fandriana	142 386	Fandriana (28.880 hab)	Création d'entreprises		285 380mg
	1 183 328		PIB/hab		

VAKINANKARATRA

Le Vakinakaratra constitue un ensemble structural ordonné autour de la dorsale de l'Ankaratra avec de larges et fertiles bassins que longe le rebord oriental abrupt et que favorise la fraîcheur du climat qui contribue à une certaine spécialisation agricole. S'étendant sur une superficie de 15.000 km² (2,7 % de la surface de Madagascar, cette région est géographiquement rattachée en partie aux hautes terres et en partie au moyen ouest.

La géologie du Vakinakaratra présente trois grands ensembles :

- le socle cristallin constitué de schistes cristallins (socle migmatique, micaschistes et quartzites) et de roches éruptives (essentiellement granites et gabbios). Des hauts reliefs dans des granites (Vavavaty) ou dans des quartzites (Ibity), présentent des morphologies spectaculaires et de très faibles aptitudes à la culture.

- les massifs volcaniques qui proviennent d'éruptions qui ont eu lieu du tertiaire jusqu'à l'holocène, en trois épisodes principaux :

- le volcanisme ancien (du miopliocène au pliocène inférieur, 1 million d'années à 1,5 millions d'années) forme l'essentiel de l'Ankaratra, très disséqué et fortement altéré ;

- le volcanisme récent (pleistocène moyen et supérieur, moins de 800.000 ans) occupe la région ouest d'Antsirabe (sud de l'Ankaratra avec des allérations peu profondes) ;

- le volcanisme très récent (holocène, moins de 10.000 ans) qui s'est produit dans la région de Betafo et dans le nord du bassin lacustre d'Antsirabe, avec une altération très peu avancée-

EVOLUTION DU VAKINANKARATRA

La grande majorité des exploitations agricoles du Vakinankaratra réunit les quatre systèmes d'occupation des terres : élevage, tanety (colline), rizières, forêt.

L'appellation Vakinankaratra est d'origine relativement récente, début du XIX^{ème} siècle, puisqu'il fut créé par l'administration maritime pour désigner la sixième province de l'Imérina.

On sait que la région fut peuplée de Vazimba jusqu'au XVIII^{ème} siècle. Ceux-ci ne connaissaient pas le riz et se nourrissaient de vavavaty (Dolicho lablab). Ces Vazimba étaient concentrés autour de Betafo.

A partir du XVIII^{ème} siècle apparaît la première migration au départ de l'Imérina. Les migrants marins arrivaient ainsi avec leur technique rizicole et civilisaient leurs sites d'installation en fonction de l'aptitude de ces sites à la riziculture. Les marins s'installèrent ainsi en Vakinankaratra pendant tout le XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles.

Tout à leur, tanety et vallées furent, au gré des situations politiques, les terrains agricoles dominants. Et c'est au cours du XIX^{ème} siècle, que les premiers agents de développement furent installés pour la mise en valeur des marais.

Il y eut ensuite une grande extension des rizières pendant la période coloniale grâce à la mise en œuvre de réseaux d'irrigation, le creusement de nouveaux lits de rizières (Ambohitany) et l'aménagement d'endigués (Vavavany) servant par des travaux forcés, à Ambohitany (le plus grande planie).

- les sédiments volcano-lacustres qui ont pour origine des phénomènes tectoniques et volcaniques. Au cours du pliocène et du pleistocène le comblement s'est réalisé par des dépôts lacustres dans lesquels sont venus s'intercaler des coulées et des projections volcaniques donnant un matériau très hétérogène. On distingue ainsi les plaines alluviales à bas-fond dominant les bas-fonds étroits avec colluvionnement latéral très important, les zones à relief accidenté avec rizières en gradins dominantes et enfin les régions à modèle intermédiaire reposant sur des matériaux fluvio-lacustres. Les petits périmètres irrigués (PPI) découlent de l'utilisation des matériaux originels.

L'eau, bien sûr, est prépondérante dans le Vakinankaratra et contribue beaucoup dans les varia-

tions des sols; c'est elle qui détermine par sa présence permanente ou temporaire le caractère hydromorphe des horizons. La relation eau-sol détermine les terres à riz inondé (tanimbary) des terrains exondés (tanety). Ainsi on peut distinguer :

- les zones qui sont en permanence inondées ou moins difficilement drainables ;
- les terrains irrigables et drainables ;
- la partie sur laquelle il n'est possible d'avoir de l'eau que grâce à l'irrigation.
- et les terrains strictement pluviaux.

Les terrains présentant une hydromorphie permanente ont des couleurs noires et grises à cause de l'irrigation

VAKINANKARATRA		Centre Général	
Fivondronan	Population - Chef-lieu	Superficie 8000 km ²	Capitale = Antsirabe
Antsirabe I	148311 Antsirabe	Population 1173000 hab.	Densité : 148 hab/km ²
Antsirabe II	252923	Population active employée : 300000 (dont 80000 salariés)	Taux de chômage = 20% (92)
Betafo	254000 Betafo	Poids économique	PIB = 700 milliards de franc
Antsirafoty	250106 Antsirafoty	Créations d'entreprises : 8	Banques : 3
Ambohitampy	180013 Ambohitampy	PIB/m ² : 887000 franc	
Paratseho	124470 Paratseho		
Total	1173022		
Industrie - Energie	Equipement et services	Agriculture	
Efficacité : 7000	Transport :	Surface agricole utilisée : 883227 ha	
Energie :	par automobile : 8000	Modernisation de l'agriculture :	
Production d'énergie primaire	aérodromes : Antsirabe	état des cultures, % depuis année 1970	
84.000 MW/h	Ambohitampy	Nombre d'exploitations : 100000	
Artisanat	Télécommunications	SAU moyenne /ha dont 4% sans rizières	
	lignes télé 13	7% sans de tanety	
	hôtels : 10 hôtels	4,3% villages paysans	
	Distribution : 10	sans terres	
		Cultures : 85%, élevage : 10% à 27%	
		Tanety : 20%	
		Principales productions : paddy dont cultures de seiche saison 3 à 10% blé, pain de terre, cultures maraichères, cultures vivrières	
		Riziculture	

faible ou nulle en saison sèche.

Les sols hydromorphes minéraux (moins de 6 % de matière organique) ont des teintes brunâtres ou brun rougeâtre.

La région du Vakinankaratra comprend:

- le massif de l'Ankaratra à l'altitude bien soutenue (2300m) : à Tongasoa (2000 m), on a encore, à 8 h du matin, au 13 juillet, une température de 0°C avec des rivières glacées mais à minuit, on se retrouve à une température de -13°C. Le point culminant est le Tsiafajavona (2643 m).

- les bassins devenus des terroirs, bien aménagés, densément peuplés jalonnant la route d'Antsirabe. : Sambaina, Antanifotsy, Ambohimandroso, Ambatolampy. Les axes de communication ont joué un rôle très important dans l'augmentation de la densité de la population le long de la route nationale 7 (Antananarivo-Antsirabe-Fianarantsoa-Toliary) et 34 ((Antsirabe-Morondava). Ces bas-fonds occupent plus de 40.000 ha de rizières. La polyculture est devenue la règle sur ces sols fertiles y compris très récemment la culture du blé et de l'orge.

IMERINA

C'est en Imerina que l'économie monétaire s'est effectuée plus facilement et plus profondément que dans les provinces périphériques mieux dotées par la nature («Isnard») L'Imérina vit par et pour Antananarivo. C'est aussi bien dans les faveurs de l'histoire que dans les conditions naturelles que se situent les facteurs décisifs du développement de l'Imérina. Le pays, en effet, est loin d'être fertile. De maigres herbages couvrent les vastes superficies des tampoketsa et des flancs des tanety : 5 % à peine de la région est mise en culture et la plaine d'Antananarivo est loin d'égalier les riches terroirs de Marovoay et autres provinces périphériques.

Trois formes de relief caractérisent l'Imérina :

- du nord à l'ouest, une large ceinture de tampoketsa, les tampoketsa d'Ankazobe et de Fenoarivo.

- vers le centre, c'est le monde des «tanety», chaos de croupes chauves qui occupent la majeure partie du territoire que dominent de temps en temps des pointements rocheux très durs comme le casque de Behenja, l'Andringitra. Les rivières y circulent aisément et ont déblayé une multitude de vallons et de petits bassins assez fertiles.

- la cuvette centrale où convergent les cours d'eau : la plaine du Betsimitatatra, partie la plus déprimée du sillon transversal qui sépare le massif de l'Ankaratra des tampoketsa.

Les régions périphériques de l'Imérina centrale sont un peu loin de vivre au rythme de celle-là.

La ceinture Nord-Ouest des tampoketsa formée par les régions d'Ankazobe et de Tsaratanàna est la zone la plus inerte de l'Imérina. Le zébu est le maître de ces régions de l'Ouest de Mandoto à Tsiroanomandidy, gros marché de boeufs.

La bordure orientale de l'Imérina est par contre

la région la plus accidentée d'Anjozorobe à Tsinjarivo avec les dépressions transformées en rizières de Manjakandriana, grâce à l'Ikopa et la Sisaony avec les lacs de Mantasoà et de Tslazompaniry.

Enfin, la région de l'Itasy, grâce à ses terres volcaniques fertiles, au milieu des tanety latéritiques assure les meilleures conditions à l'installation humaine (relief varié pouvant assurer de multiples utilisations de sols, proximité du marché d'Antananarivo, climat tempéré par l'altitude...). C'est une région de polyculture (riz, haricots...), d'élevage semi-intensif

Mandrefy Central			
Province	Population	Chef-lieu	
Antananarivo RV	828 846	Antananarivo	(828846 hab)
Akisaindrano	215 103		
Avaradrano	180 013		
Ambohadrambo	178 818	Ambohadrambo	(28880 hab)
Andranasainy	110 632	Andranasainy	
Manjakandriana	181 880	Manjakandriana	(7000 hab)
Arkonivavato	188 802	Arkonivavato	(18000 hab)
	1 888 988		
Caractéristiques		Poids économique	
Superficie : 7200 km ²		PIB : 1710 milliards de Fmg	
Capitale : Antananarivo RV		PIB par habitant : 82288 Fmg	
Population : 1882888 hab		Créations d'entreprises (83)	
Densité : 267 hab/km ²		Dépôts bancaires :	
Energie :		Agriculture	
Popul ¹ active employée : 300000 salariés		Surface agricole utilisée :	
Taux de chômage : 20% (83)		Valeur de la production : 238 milliards	
Taux de croissance de la popul ¹ (1982)		Cultures : 80 %, élevage : 80%	
Industrie-énergie		Nombre d'exploitations : 280.000	
Efficacité : 18.000		Principales productions :	
Principales activités :		-Ar : 100.000 tonnes	
- Indus agroalimentaires : 2000 salariés		-manche : 180.000 tonnes	
- Indus mécaniques : 2100 salariés (91)		Équipement et services	
- Indus pharmaceutiques : 3454 salariés (91)		Transport : 68	
Énergie		-paro automobiles (83) : 89000	
- production électrique : 180 000 MWh		-immatriculation (83) : 1800	
Annuaire important		aéroports : Isalo, Antananarivo	
		Télécommunications	
		-ligne télégraphique : 340 (81)	
		-ligne téléphoniques : 17887 (80)	
		Hôtels : 65 hôtels	
		Logements correctifs (83)	
		Éducation	
		-maternelle : 7	
		-élémentaire : 8100	
		-secondaire : 7	
		Enseignement (effectifs en millions, 1982)	
		-maternelle : 800.000	
		-second degré : 108.000	
		-supérieur : 27000	

(boeufs et porcs) de pêche dans le lac. L'Itasy a une superficie d'environ 400 km².

Ainsi située à l'intérieur de la ceinture formée par les tampoketsa, l'Itasy, les contreforts de l'Ankaratra et les chaînons orientaux, cette région forme l'Imérina Centrale, pays homogène sur le plan géographique, économique, social et culturel.

La plaine d'Antananarivo d'une surface de près de 300 km² fait partie intégrante de l'Imérina.

L'Imérina ainsi défini correspond à un cadre physique, historique social et culturel bien délimité. A de rares exceptions près, la délimitation de la région de l'Imérina ne souffre aucune contradiction. Cette homogénéité régionale nous permet de distinguer trois régions dans l'Imérina : l'Imérina Centrale, l'Itasy et le Betsiboka-Ikopa ou Andranobe-Mananara

La région du Nord est l'ensemble naturel qui se détache le plus nettement de toutes les régions de Madagascar. Ses limites sont assez apparentes, la base du triangle s'orientant dans l'axe de l'Andapa, de la baie d'Antongil à l'embouchure de la Loza ; autour de Mandritsara débute la ceinture des *tampoketsa* des Hautes terres tandis que vers Antsohinjy les couches sédimentaires annoncent le départ du Boina. Ainsi définie la région du Nord est plus vaste que l'actuelle Faritany d'Antsiranana laquelle n'englobe pas l'Ankaizina et l'Androna.

Si cette situation physique amène le Nord à vivre un peu à l'écart du pays, les différents pays de la région présentent eux aussi leurs particularismes, essentiellement les très grandes zones en creux : échancrures qui entament le massif de Tsaratanàna (Ankaizina-Andapa), petites plaines littorales de l'Est ou de l'Ouest (Sambirano).

L'activité humaine s'est localisée dans les régions périphériques les plus favorables sous l'action d'éléments extérieurs : recherche de positions maritimes (Nosy Be, Diégo...), commerce arabe (Vohémar, Mailaka), colonisations européennes de tous niveaux (petites exploitations réunionnaises, complexe de la SOSUMAV, aujourd'hui SIRAMA). Les contrastes sont frappants entre les réalisations du Sambirano ou de la Mahavavy et les déserts des plateaux.

L'économie du Nord reste encore essentiellement orientée vers les denrées agricoles d'exportation, la province d'Antsiranana fournissant à elle seule près de 30 % en valeur, des exportations nationales.

Le Nord est formé de quatre régions homogènes :

- le Tsaratanàna et ses cuvettes,
- la façade orientale,
- l'ambre et la baie d'Antsiranana,
- le triangle Mahavavy-Sambirano-Nosy Be.

TSARATANANA

Le massif de Tsaratanàna demeure un obstacle toujours difficile à franchir à cause de ses très forts dénivelllements, de sa très vive érosion de toutes parts avec des sommets (Tsanongatalata, Maromamokatra) se dégageant de la couverture volcanique. A l'est, on situe le massif de Marojejy, « une des merveilles de Madagascar », la partie nord-ouest de Tsaratanàna étant classée réserves naturelles.

La région d'Andapa, véritable cuvette aux rebords très abrupts et aux sols très fertiles, est isolée

TSARATANANA			
Faritany	Population	Chef-lieu	
Andapa	132804	Andapa	
Bealanana	87010	Bealanana	(83100 hab.)
Bezanozana	130088	Bezanozana	(85000 hab.)
Tsaratanana	87174	Tsaratanana	(45780 hab.)
419877			
Cadre général			
Superficie	27.216 km ²		
Capitale	Andapa		
Population	419.000 hab.		
Population active employée	50.000		
Densité	16 hab / km ²		
Taux de chômage	80%		
Poids économique			
PIB	182 milliards Fmg		
Créations d'entreprises			
Banques			
PIB / hab	436.300 Fmg		
Agriculture			
Surfaces agricoles cultivées	3000 km ²		
Valeur de la production			
Cultures	70% ; élevage : 30%		
Nombre d'exploitations	1500		
Principales productions : café-girofle-cacao			
Equipement et services			
- parc automobile			
- aéroports			
- Télécommunications			
- lignes télé.			
- lignes téléphon.			
- Hôtels			

du pays à cause des abrupts difficilement franchissables. Cela n'empêche point l'existence d'un important noyau de population, spécialisée dans la culture de produits d'exportation. On y rencontre plus de 60.000 habitants. Le plus gros handicap de cette région demeure les moyens de communication.

- L'Ankaizina, nichée au flanc sud-sud-ouest du Tsaratanàna, est un complexe de plateaux et de dépressions très enchevêtrés ; elle représente une superficie de près d'un million d'hectares dont le centre est constitué par les bassins du Haut Maevarano. Cette région très originale et parmi les mieux étudiées, compte 100.000 hectares de surface agricole utilisable soit 2 ha par habitant dont 33.000 ha dans la seule double cuvette de Mangindrano. Les cuvettes de Bealanana et de la moyenne Maevarano, bien que plus petites et plus digitées n'en sont pas moins fertiles. Or ce potentiel est en 1993 à peine entamé alors que la mise en valeur de l'Ankaizina a été envisagée depuis plus d'un demi-siècle.

MAHAVAVY - SAMBIRANO - NOSY BE

C'est une des régions les plus humanisées et les plus riches de Madagascar. C'est également le cœur du pays des Antakarana, paisible groupement islamisé pratiquant essentiellement l'élevage extensif. Elle est située entre la rivière Mananjaba au nord et la Loky au sud avec à l'ouest dans la mer l'île de Nosy-Be et les autres petites îles qui l'entourent.

 Cadre général 		 Industrie-Energie
Superficie	18.382 km ²	Energie : 100
Population	257.400 hab.	Energie
Population active employée	45.000	Production électrique
Densité	18 hab / km ²	Artisanat
Taux de chômage	30%	
 Poids économique 		 Equipement et serv
PIB	180 milliards Fmg	Transport
Créations d'entreprises		- parts automobiles
Banque	1	- aéroport : 1
PIB / hab	585.000 fmg	ports : Port-Louis
 Agriculture 		 Télécommunications
Surface agricole cultivée	5000 km ²	Lignes télé
Valeur de la production		- lignes téléphoniques
Nombre d'exploitations	500	
Principales productions		Hôtels : 10
- sucre		
- café		
- poivre		
- cacao		
 MAHAVAVY - SAMBIRANO - NOSY BE 		
Phonéticiens		
	Population	Chef-lieu
Ambilobe	130 628	Ambilobe
Ambanja	84 582	Ambanja
Nosy-Be	37 185	Hell-ville
	257 673	

- Le delta de la Mahavavy offre l'exemple d'une magnifique colonisation des terres ;

- La vallée de Sambirano forme avec le delta du fleuve une région très individualisée et riche. Les hauteurs boisées (Ampasindava, Manongarivo, Kalobenono, Galoka) abritent avantageusement le bassin fluvial des vents d'ouest et entretiennent un état hygrométrique élevé et permanent qui favorise l'agriculture. La richesse des sols volcaniques et la rareté ou la faiblesse des cyclones ont attiré une colonisation relativement ancienne et durable et dont la production est variée : caféier, vanillier, poivrier, cocoyer, manioc, riz... Les massifs du Sambirano sont d'ailleurs d'une grande richesse botanique.

- Nosy Be, troisième pointe du fameux triangle vert du nord, offre les mêmes avantages que la vallée du Sambirano. On y trouve les mêmes cultures. En plus, Nosy Be a l'attrait touristique qui risque de lui faire perdre ses richesses naturelles.

LA FACADE ORIENTALE

S'étendant de la baie d'Antsiranana au cap Masoasia et contenant la baie d'Antongil, c'est là que le contact est le plus brutal entre les Hautes terres et la mer.

La forêt s'est cependant toujours maintenue sur ces pentes abruptes enserrant de sa ceinture continue et quasi déserte, la petite plaine de Maroantsoaka formée de terres alluviales et à forte densité de population.

La région littorale se présente du cap Est à Vohémar comme un étroit piedmont tandis que la côte restante devient très découpée ne présentant pas la continuité et la régularité des paysages de la zone méridionale. Ici les cultures se localisent dans les grandes vallées surtout vers Antalaha et Sambava : rizières et vanilleraies.

L'économie de la région a reposé et repose

encore sur la culture spéculative du vanillier avant de connaître la crise sérieuse d'aujourd'hui, cette séparation mettant en relief les dangers d'une spécialisation trop poussée. La diversification dans l'exploitation du sol est donc urgente.

AMBRE ET BAIE D'ANTSIRANANA

L'Ambre est le massif volcanique de Madagascar qui offre le plus de possibilités à l'activité humaine à cause de son altitude relativement faible, de la lourdeur de ses formes et des facilités offertes par les larges plaines qui descendent doucement vers la

 AMBRE - ANTSIRANANA 			 Cadre général 	
Phonéticiens	Population	Chef-lieu	Superficie	5500 km ²
Antsiranana I	65 421	Antsiranana	Capitale	Antsiranana
Antsiranana II	65 485		Population	135.000 hab.
			Densité	24 hab / km ²
			Population active utilisée	21.000 personnes
	131 907		Chômage	65 %
 Poids économique 			 Industrie-Energie 	
PIB		Energie	Equipement et services	
Créations d'entreprises		Production électrique	Transport	
Banque			- parts automobiles	
			- aéroport : Antsiranana	
			- ports : Antsiranana	
 Agriculture 			 Télécommunications 	
Surface agricole cultivée			Lignes télé	
Chômage	%	degré	- lignes téléphoniques	
Nombre d'exploitations			Hôtels	
Principales productions				
- riz				
- fruits et légumes				

mer.

Les pentes supérieures demeurent toujours abondamment arrosées (2000 m), tandis que l'agriculture commence à moins de 600-800 m. L'élevage extensif prospère à cause de la variété du tapis vert herbacé apte au pâturage.

La baie d'Antsiranana, une des plus belles baies du monde, est vraiment le meilleur site portuaire de l'île. La conjoncture internationale limite fortement la fonction de base navale et d'arsenal d'Antsiranana jusqu'il y a trois ans essentiellement, d'où la nécessaire reconversion du port vers le commerce par l'amélioration du réseau routier et l'accélération de la mise en valeur du réseau routier et vers l'industrie par l'implantation de nouvelles usines capables d'assurer le plein emploi dans la région.

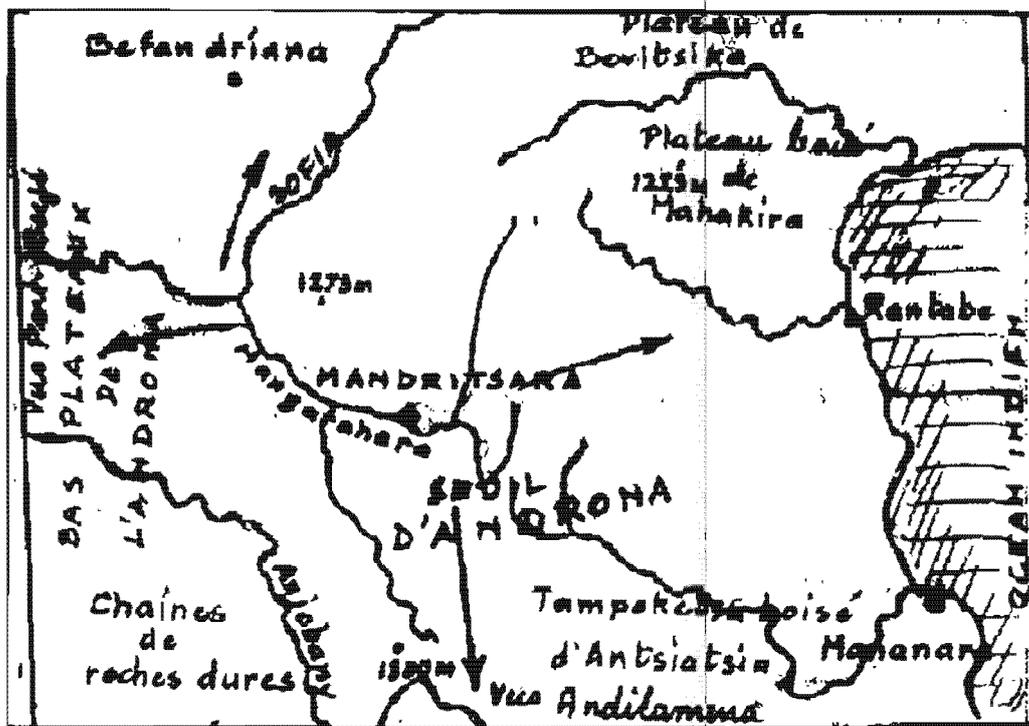
ANDRONA

La région de l'Androna est la terre de prédilection de l'expansion de la population Tsimihety. Un enselement très marqué dans l'axe des Hautes terres consitue le trait essentiel et caractéristique de la région : le réseau de la Sofia a contribué à créer une série de couloirs dans un relief assez complexe de roches dures.

Malheureusement, l'irrégularité du climat, les difficultés de la maîtrise des eaux (9000 ha de terres riches peuvent être aménagées en rizières avec la création de barrage) et le compartimentage trop étroit freinent beaucoup l'activité rurale. Aussi se limite-t-on à la seule exploitation des rizières, à la cueillette du ra-

phia et à l'élevage extensif. La création d'un réseau routier dont Mandritsara serait la plaque tournante contribuerait à aider cette riche région à remplir pleinement son rôle de voie de passage et de liaison entre le nord et le centre de Madagascar.

MANDRITSARA			Cadre général	
Fondation	Population	Chef-lieu	Superficie	2500 km ²
Mandritsara	130 570	Mandritsara	Capitale	Mandritsara
Mandritsara Nord	85 057	Mandritsara	Population	250 000 hab
	280 827		Densité	100 hab/km ²
			Population active	93 000



NORD - EST			
Fondation	Population	Chef-lieu	
Antsaha	187 732	Antsaha	(118 001 hab)
Meroantsetra	142 262	Meroantsetra	(16 000 hab)
Sambava	212 083	Sambava	(107 043 hab)
Vohémar	137 549	Vohémar	(73 500 hab)
	680 228		
Cadre général		Agriculture	
Superficie	28 500 km ²	Surfaces agricoles utilisées	
Capitale	Sambava	Valeur de la production	
Population	680 228 hab	Cultures 80% ; élevage 20%	
Densité	28 hab/km ²	Principales productions	
Population active utilisée	10%	-vanille	
Chômage	30%	-café	
Poids économique		-poivre	
PIB	3000 milliards Fmg	-riz	
PIB / hab	443 500 Fmg	Equipement et services	
Banques		Transport	
Industrie - énergie		parc automobile : 100	
Ecoles		aéroport Sambava - Antsaha	
Principales activités		Télécommunications	
industries minières		lignes télé : 20	
		lignes téléphoniques : 500	
		Hôtellerie : 10	
		Distribution : petites épiceries	

L'Ouest, c'est la région des grands espaces aux vastes horizons, aux longues et larges vallées ; c'est le domaine des pasteurs Sakalava, des grandes propriétés, en quelques termes une sorte de grandes réserves laissées longtemps à peu près intactes et qui offrent aujourd'hui les plus belles perspectives de développement.

L'Ouest présente les caractères du «Far West» américain surtout entre l'extrémité ouest du socle et le canal de Mozambique.

L'Ouest présente des caractères physiques propres : les 2 bassins sédimentaires du Boina et du Menabe s'ouvrent de part et d'autre de l'Ambongo. Les réseaux hydrographiques les plus importants de l'île ont dessiné un relief de cuestas et de plateaux alternant avec des dépressions.

L'Ouest est la région la plus chaude de Madagascar.

Enfin, c'est dans l'Ouest que les possibilités de développement sont les plus grandes, d'Antsohihy au Mangoky, mais exigent de très importants moyens financiers et techniques.

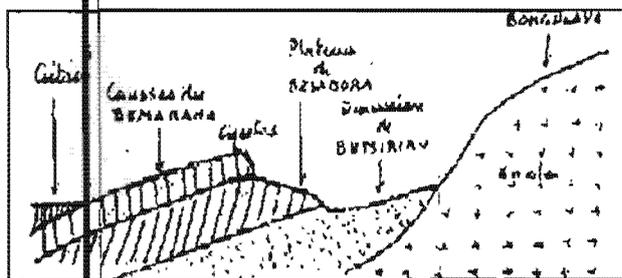
MENABE

Menabe est un terme historique qui désigne le premier royaume Sakalava fondé autour de Mahabo dans la partie occidentale de la région de l'Ouest. C'est donc par extension qu'on l'applique à cette région.

Comme bassin sédimentaire, Menabe présente le relief bien précis des cuestas, c'est-à-dire déblayement des affleurements tendres et dégagement en abrupt des affleurements durs au travail d'érosion des rivières. C'est le Betsiriry jusqu'aux confins du Bongolava.

Le Menabe est bien délimité par :

- les deux bombements du socle à la hauteur de l'Ambongo au nord,
- l'Amelavelona au sud et,
- l'abrupt du Bongolava à l'est.



La coupe des cuestas Betsiry-Bemaraha explique facilement l'importance de la géographie dans la délimitation des régions aux collectivités territoriales décentralisées.

La gouttière de Betsiriry entre le Bongolava et les cuestas du Bemaraha remarquablement individualisée constitue une donnée naturelle incontournable dans la délimitation des régions.

Les causses du Bemaraha qui fait face au Bongolava, au relief typique supportant la forêt de l'Antsingy et sont traversées à travers des gorges grandioses par le Manambolo. C'est la région des recherches pétrolières.

La large plaine côtière s'étendant de Maintirano au Mangoky est coupée par le plateau basaltique du Mailaka (autour de 250 m). Une partie de cette plaine est couverte de forêt claire xérophile particulièrement entre la Tsiribihina et Morondava, mais les larges plaques alluviales et les deltas (Maintirano, Manambolo, Tsiribihina, Mangoky, Morondava et Maharivo) constituent les terres les plus riches mais exigent pour leur mise en valeur d'énormes investissements. Les deltas sont les richesses du Menabe. Zones basses, amphibies, couverts de forêts ou de mangroves, ils sont dépourvus d'abris naturels.

Les zones de développement

- le Betsiriry avec Miandrivazo, carrefour naturel, comme centre, pour le tabac et le coton ;
- les opérations Manja-Mandabe et Ankazoabo pour les arachides et le coton ;
- la plaine de Mahabo (basse vallée de la Morondava), partiellement aménagée, malheureusement sans esprit de continuité, malgré l'existence depuis 1910 du barrage de Dabarra qui permet l'irrigation de la partie en amont d'une zone de polyculture : rizières, plantation de manioc, maïs, pois du Cap, arachides, bananiers, coton, agrumes, légumes.
- l'opération Mangoky ou l'aménagement intégré du plus grand delta de l'île avec ses 2000 km² doit réaliser un objectif précis : le développement de la culture du coton pour la couverture des besoins nationaux et l'exportation. La SAMANGOKY, société d'aménagement, aujourd'hui confrontée à d'énormes problèmes plus politiques que techniques, était ce pôle de développement qui devait, à la longue, accélérer le rythme de transformation du sud-ouest de Madagascar.

Les zones de développement constituent aussi un des grands critères de détermination des futures régions.

Cadre général
Superficie
Capitale
Population
Population active employée

Morondava

Agriculture
Surface agricole utilisée
Valeur de la production
Cultures : % : élevage
Nombre d'exploitations
Principales productions :

- coton
- riz
- légumes
- pêche

Poids économiques

PIB

Nombre d'entreprises

Banques

Équipement et services

Transports

parc automobiles

Télécommunications

lignes télé

lignes téléphoniques

Postales

Distribution

Industrie-Energie

Efficacité

Principales activités

Problèmes et perspectives

Malgré les efforts financiers consentis, les résultats ne sont pas probants : quelques points saillants méritent la plus grande attention de la part des responsables nationaux et régionaux :

- les problèmes humains sont à suivre jour et à solutionner au fur et à mesure de leur apparition ;

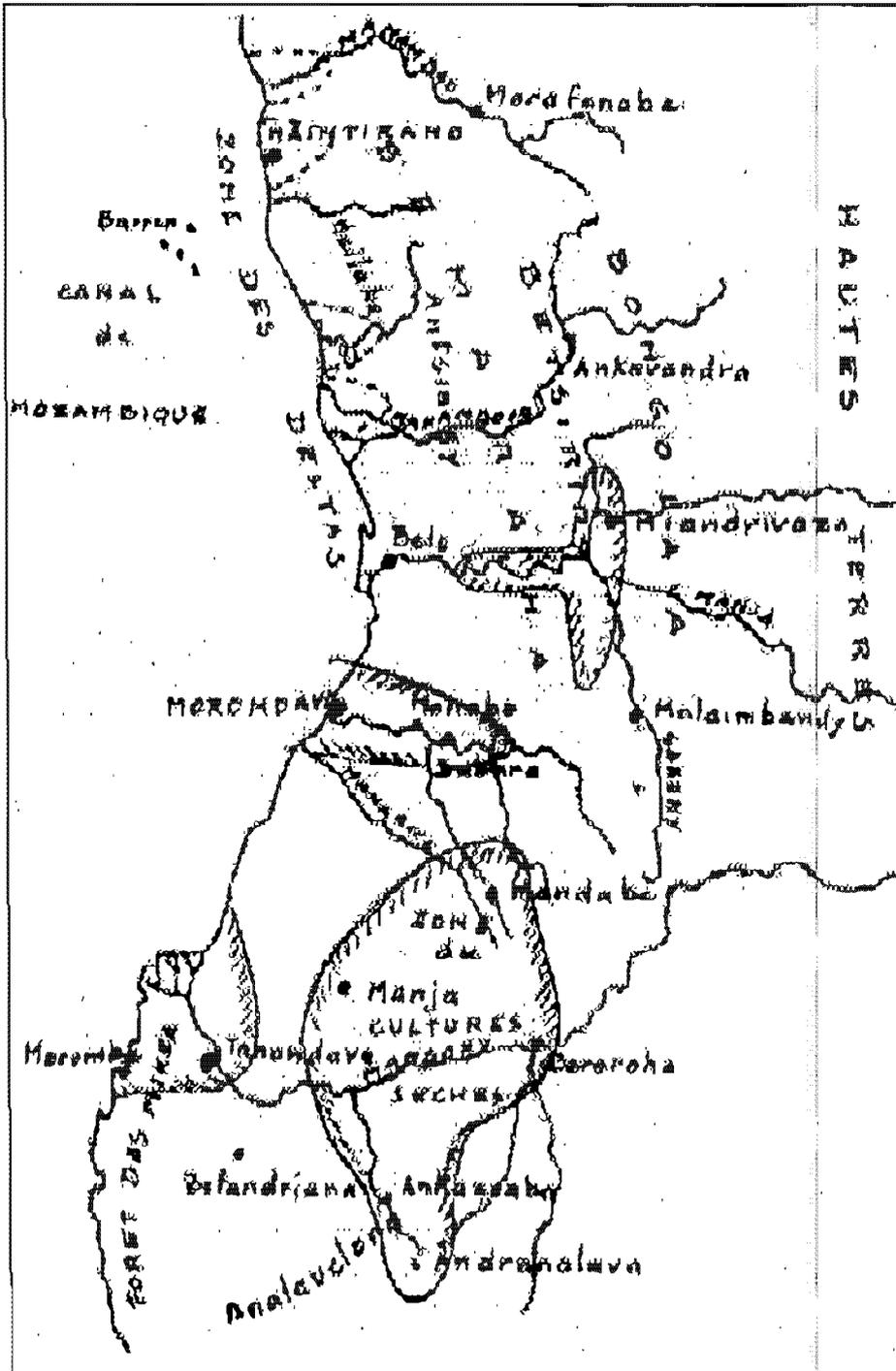
- les communications, bien qu'acceptables par rapport à d'autres régions, demeurent la clé du développement du Menabe ;

- le Menabe souffre énormément de l'absence d'un véritable centre d'attraction qui ferait de cette riche région une région économique autosuffisante et exportatrice.

Quel port pour le Menabe ? alors que l'alluvionnement intense, la fréquence des récifs, la violence et la diversité des courants littoraux rendent la vie maritime très difficile le long de la côte de Maintirano à Tuléar.

Morondava, malgré sa dangereuse avancée vers la mer, semble pourtant appelée à devenir la véritable capitale du Menabe mais avec de forts investissements pour l'aménagement du port.

Le Menabe peut ainsi être une vraie région répondant à des critères d'homogénéité géographique, économique, sociale et culturelle (art. 126 de la Constitution).



BOINA

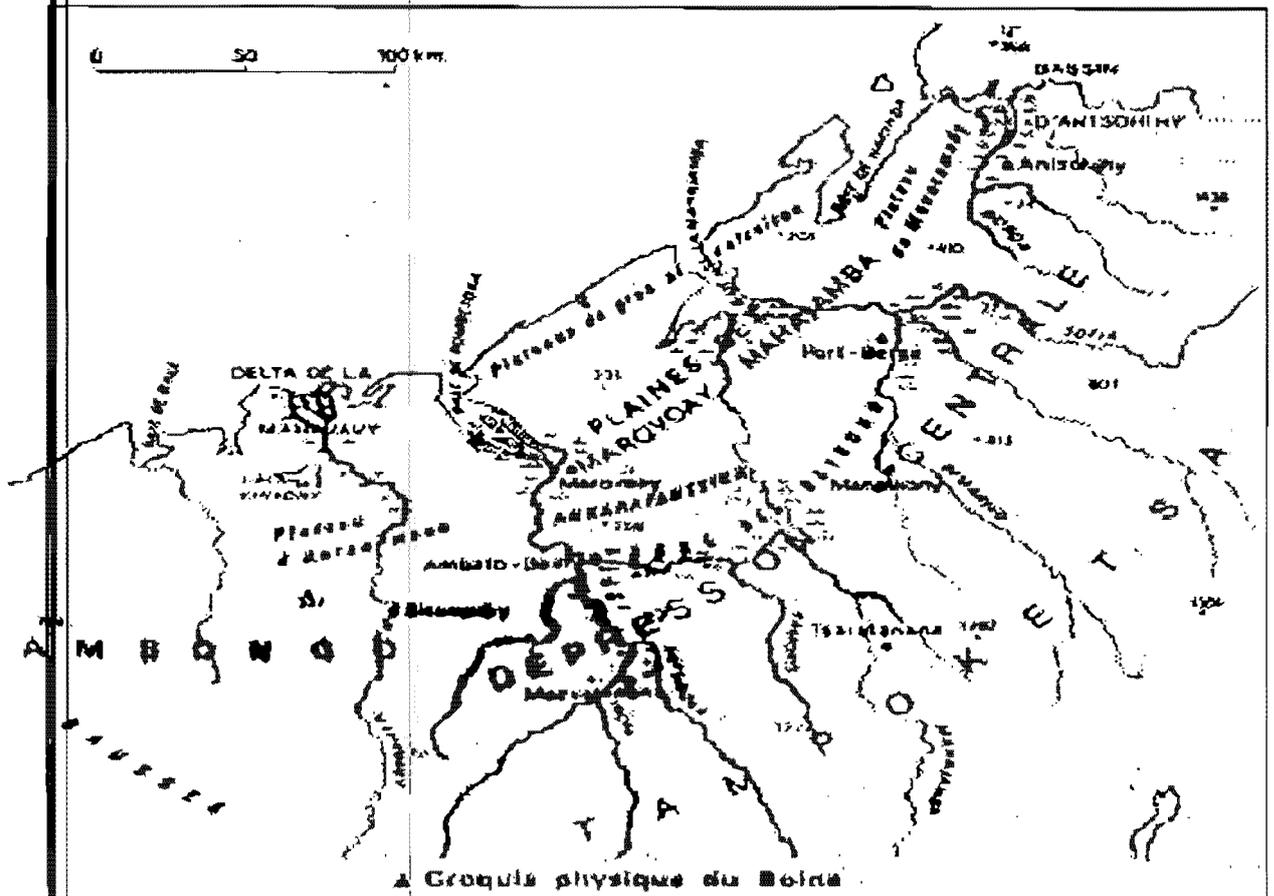
Les limites physiques de la région du Boina sont : les pointes d'Ampasindava au nord, le cap Saint André ou cap Tanjona au sud et le Tampoketsa. Tout s'ordonne en zones concentriques calquées sur les différentes couches sédimentaires.

Les principaux fleuves, la Sofia, la Betsiboka, la Mahavavy du Sud avec leurs affluents ont creusé le large couloir de Maevatanana à Maromandia et la dépression du Kamoro. A la même époque, de larges plaques d'alluvions se sont étalées dans les dépressions du Kamoro et du Boeni, dans les anciens golfes marins de Marovoay.

La côte de cette région est aussi en voie de régularisation grâce à la quantité de décharges de toutes sortes charriées par les fleuves du Boina : les baies de Bombetoka et de la Mahajamba se comblent assez rapidement. De toutes les baies du Boina, seule la baie de Narinda, où ne débouche aucun cours d'eau important, échappe à ces décharges ; par contre elle a l'avantage d'être abritée des vents du nord-ouest.

Ainsi situé, le Boina par la gouttière de la Betsiboka s'ouvre une voie facile vers les hautes terres, par la Sofia vers le Tzaratanàna et par la dépression intérieure en arc de cercle vers les plaines du nord nord-ouest et Antsiranana. Ces deux directions forment l'axe principal de la mise en valeur de la région.

BOINA			
Fivondronana	Population	Chef-lieu	
Ambato-Boeni	82 973	Ambato-Boeni	(80 025 hab)
Analaïava	87 895	Analaïava	(18 300 hab)
Antsalova	43 253	Antsalova	
Antsohihy	102 304	Antsohihy	
Kandraho	9 248	Kandraho	
Maevatanàna	90 836	Maevatanàna	(40 000 hab)
Mahajanga I	119 089	Mahajanga	(119 089 hab)
Mahajanga II	34 801		
Marovoay	121 005	Marovoay	(100 000 hab)
Port-Bergé	100 012	Port-Bergé	(88 750 hab)
Mampikony	83 008	Mampikony	(83 000 hab)
823 948			
Agriculture		Equipement et services	
Surface agricole utilisée : 80.000 ha		Transport	
Cultures 80 % ; élevage : 20 %		- parc automobile : 2500	
Nombre d'exploitations		Aéroport - Mahajanga	
Principales productions		- minéraux : Analaïava	
caoutchouc		- Antsohihy : Port-Bergé	
riz		Télécommunications	
arachides		- lignes télé : 19	
bovins		- lignes téléphoniques : 1700	
pêche		Hôtellerie : 20	
		Distribution : boutiques	
Cadre général		Polis économique	
Superficie		PIB	400 milliards de Fmg
Densité	Mahajanga	Nombre d'entreprises	
Population	823 948 habitants	Banques	
Population active employée	100 000	PIB / hab	480 000 Fmg
Densité	1 hab/km ²		
Chômage	80%		



Les «pays» du Boïna

Ils vont des contreforts du Tsaratanàna et des hardis épanchements volcaniques dans la péninsule d'Ampasindava au sud des plateaux calcaires du complexe d'Ambongo.

Régulièrement inondés à la saison des pluies, les pays du Boïna s'étendent autour des plaines de Maevatanana, d'Ambato Boeni, le long du bas Kimangoro-Kamoro, de la Bemarivo (Mampikony-Port Bergé)-Antsohihy au nord-ouest et Sitampiky au sud-ouest.

Les zones de développement

La région de l'Ouest, terre de réserves, rien de plus vrai. On distingue cinq pôles de développement :

- La dépression Maevatanàna-Port Bergé avec trois centres, Maevatanàna, Mampikony et Port Bergé. Région riche avec de belles plantations de tabac et de coton et des cultures vivrières (riz, arachide).

- La plaine d'Ambato-Boeni et la zone des baïboho. C'est la partie la plus basse de la dépression, régulièrement inondée à la saison des pluies et aux sols fragiles. L'arachide, le coton et les tomates paraissent des cultures assez adaptées. Quant au couloir Kamoro-Kimangoro, il est le cadre de l'opération baïboho avec la trilogie : riz, arachide, coton. Or en 1993, faute de suivre cette opération ne donne plus de résultats.

- La plaine de Marovoay : très importante région rizicole au grand avenir. 30.000 hectares de rizières donnent 100.000 tonnes de paddy, soit un rendement de 3,5 tonnes à l'hectare. L'association riziculture-élevage basée sur les plantes fourragères cultivées sur les zones hautes contribue à l'augmentation de la masse de la production. En 1993, la plaine ne donne plus les rendements d'avant, les aspects des problèmes étant très politisés.

- Le delta de la Mahavavy du Sud principalement géré par la société sucrière (SIRAMA). 600 ha sont consacrés à la canne sucre dans le périmètre de la Namakia.

- La région d'Antsohihy. Belles possibilités rizicoles sur une plaine de 12.000 hectares autour de Mahadrodroka ; l'élevage y est extensif. Les vallées, le long du tortueux estuaire de la Loza sont des chapelets de rizières qui assurent le ravitaillement de la région. Outre le riz, paka, raphia et arachide, mahabibo constituent les cultures d'avenir de la région.

- la région de Mahajanga.

La ville de Mahajanga est le 2^e port malgache, véritable concurrent de Toamasina si la tentative d'aménagement est réelle. Mais la fonction industrielle de la ville voue la région à un développement rapide qui, à court terme, peut lui attribuer le rôle d'une véritable région économique.

Problèmes et perspectives.

Le Boïna est une région agricole vouée à des cultures à cycle bref ou annuelles, localisées sur les belles plaques alluviales des dépressions. Les travaux d'aménagement de ces dépressions se trouvent faciliter par la faible profondeur de la nappe d'eau des

sols dont la plupart sont à peine au dessus du niveau de la mer et l'humidité supérieure à 1000 millimètres.

Les deux grands problèmes à résoudre dans le Boïna sont la maîtrise de l'eau qui exige une conception d'ensemble, des travaux minutieux et constants qui impliquent une organisation sélective, et le recrutement d'une main-d'œuvre nombreuse qui exigent les cultures «peuplantes» comme le tabac et le coton. Il est évident que la refonte du système foncier est de droit.

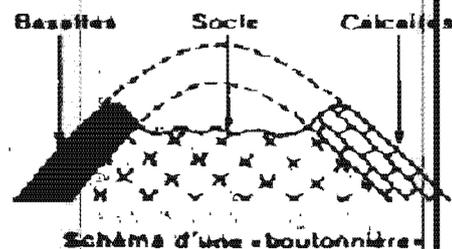
Le Boïna : fournisseur de riz, de coton et d'arachide

AMBONGO

Située entre les rivières Mahavavy et Marambao, l'Ambongo est une région assez mal connue car il sépare le Boïna du Menabe. A elle seule, elle forme une région.

Dans l'axe marqué par le cap Saint André, le dôme de Bekodoka et la côte d'altitude 1300 m, le socle cristallin dessine un bombement qui laisse apparaître à travers la couverture sédimentaire même épaisse, les roches anciennes (dôme de Bekodoka - dôme d'Ambohipaky près du Milanja).

Mais les côtes d'altitude montrent que ces reliefs anciens n'émergent pas de l'ensemble de l'Ambongo : les couches sédimentaires épousent ainsi la forme du bombement cristallin, démantelées dans l'axe de la plus grande hauteur dominant par contre de leur tranche abrupte les roches gneissiques : ainsi se dessine une boutonnière entre le causse de Kalkely et les affleurements basaltiques qui flanquent, à l'est et à l'ouest, le dôme de Bekodoka



AMBONGO		
Fivondronana	Population	Chef-lieu
Ambatomainy	17686	Ambatomainy
Beasalampy	38886	Beasalampy
Mitsinjo	43414	Mitsinjo (38886 hab)
Morafenobe	23074	Morafenobe (43414 hab)
Soalala	22887	Soalala
147287		

Agriculture Surfaces agricoles utilisées Cultures : 40 %, élevage : 60 % Nombre d'exploitations Principales productions arachides pêche canne à sucre	Équipement et services Transports - parc automobiles : 50 - aérodrômes : Soalala-Beasalampy Mitsinjo - Morafenobe - ports : Soalala - Beasalampy Télécommunications - lignes téléphoniques : 48 Distribution petit commerce	Poids économique PIB : 500 milliards Fmg PIB/hab : 340.100 Fmg
---	--	---



Le Sud, c'est la région semi-aride de Madagascar. De Tolagnaro (Fort-Dauphin) à Toliara, la sécheresse du climat tend à effacer les distinctions relevant de la structure ou du relief et à unifier les genres de vie.

C'est à la latitude du seuil d'Ihosy et du massif de l'Analaavelona que se manifeste nettement sur les genres de vie l'emprise de l'aridité, croissante vers le sud-ouest, exception faite de l'extrémité sud-est incluse dans la façade indienne. Tolagnaro doit cependant être rattaché au Sud dont il est un des débouchés. A partir du plateau de l'Horombe, la région Sud s'ouvre alors en éventail vers Tolagnaro et Toliara, les seuls centres importants d'un vaste territoire où la rareté de l'eau pose les problèmes fondamentaux.

LE PAYS DU SUD

Le pays Bara.

C'est le pays de transition entre les hautes terres auxquelles il se rattache par sa structure géologique et les régions Mahafaly et Androy. Il comprend un large couloir central formé par les plaines de Tsitondrina de Zomandao (bassin supérieur du Mangoky) avec des glacis accidentés dominant la dépression Fanotsara-Ihosy et prolongé par l'Horombe et Befioka. Vers l'est, le pays Bara est dominé par la Mananara et à l'ouest par le Mangoky et l'Onilahy. On y trouve les petits bassins de Betroka, Isoanala et Bekily. Ces dépressions sont très peu attirantes aussi elles n'ont guère éveillé chez les Bara une vocation agricole. Le Bara est avant tout un nomade pastoral, pour qui le zébu est la raison de vivre : zébu à la

naissance, zébu à la mort. La recherche de pacages pour le zébu rythme l'existence.

Dans ce pays désolé, les seuls foyers d'activité demeurent les exploitations minières (Ampandradava, pour le mica et à Benato), dans le district minier d'Isoanala-Beraketa. Les agglomérations de Betroka (6000 habitants) et Ihosy (10.000 habitants), véritables oasis dans ce pays triste et sans vie, ne s'intègrent pas dans l'économie pastorale des Bara, car comptant de très nombreux éléments immigrés.

Les raisons expliquent ces continuels déplacements des Bara à la recherche de pacages vers l'ouest et le nord-ouest jusqu'au delà de Mangoky

Le pays Mahafaly

Le pays Mahafaly est situé entre l'Onilahy et la Menarandra. Il forme l'arrière-pays de Toliary constitué d'une pénéplaine au nord-est et d'une plaine côtière de dunes au sud-ouest. C'est un pays de parcours surtout en saison chaude où la densité du peuplement est faible.

La vie apparaît uniquement dans la frange étroite qui sépare de la mer le rebord du plateau calcaire : cultures itinérantes sur le busch incendié (champs tetikala), cultures sédentaires (vala) fournissant maïs, patates, haricots, sorghos..., soit une agriculture de subsistance complétée par l'élevage de zébus qui doivent transhummer vers la pénéplaine intérieure à l'époque des cultures.

Au nord et au sud d'Anakao, le groupe Vezo Sara vit uniquement de l'exploitation de la mer.

Ampanihy (4.000 habitants) est le seul foyer d'activité.

IBARA			
Provinces	Population	Chef-lieu	
Betroka	118 268	Betroka	(85020 hab.)
Ihosy	71 988		
Ikonjo	68 338	Ikonjo	(25787 hab.)
Nohibe	20 814		
Midongy	24 265		
Vankarua	65 382		
	370 164		
Cadre général		Bois économique	
Superficie	44 890 km ²	PIB	75 milliards Fmg
Population	370.200 hab	PIB/hab	202.600 Fmg
Densité	7 hab / km ²		
Population active utilisée	30.000	Agriculture	
Taux de chômage	70 %	Surface agricole utilisée	
		Cultures : 20 % ; élevage 80%	
		Principales productions	
		- bœufs	
		- ovins	77 227
Equipement et services			
Transport			
- par routes			
- aériennes			
Terre communales			
- agencées			
- non agencées			
Agencées			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			
- par provinces			
- par régions			
- par pays			
- par communes			

L'Androy

Le bush domine tout le paysage de l'Androy et la rareté de l'eau conditionne les genres de vie. Sans que la vallée de la Menarandra constitue une coupure, le pays de l'Androy s'étend de cette vallée jusqu'à un peu au-delà de la Mandrara. Il est formé par le bassin de Beloha, d'Ambovombe, les seules parties utiles où la proximité de la nappe d'eau entretient des sols humides où se concentre une population assez dense.

ANDROY		
Firondronana	Population	Chef-lieu
Amboasary-Sud	123 806	Amboasary
Ambovombe	162 004	ambovombe
Beakly	87 224	Beakly
Tolagnaro	172 467	Tolagnaro
Telomobe	64 818	Telomobe
	620 378	

Le foyer d'activité important est la vallée de Mandrara où les plantations de sisal des grandes exploitations ont créé un paysage profondément humanisé avec Amboasary comme centre principal ou même la capitale. Tolagnaro (Fort-Dauphin) est ainsi l'exutoire naturel de l'Androy.

pleur de l'émigration ; une période de sécheresse et c'est la catastrophe, la famine en 1992.

Le Sud est un véritable poids mort pour l'économie nationale. Le Sud est dernier dans tout. Région excentrique, pauvre, isolée et ignorée, le Sud est la région où le problème de l'intégration est le plus difficile à résoudre. Certes un Haut Commissariat pour le développement du Sud vient d'être créé pour trouver les solutions adéquates.

Il est fondamental, pensons-nous, de se rendre compte que le salut du Sud viendra le jour où toutes les populations du Sud voient dans le bétail « des producteurs de viande, de lait, d'engrais et de travail » et que les autorités responsables se rendent compte que le bétail est un vrai capital comme la terre ou la pierre, donc peut être estimé financièrement.

Cadre général		Agriculture
Superficie	34 960 km ²	Surface agricole utilisée : 10 000 ha
Capitale	Amboasary/Tolagnaro	Valeur de la production : 50 milliards
Population	620 400 hab	Cultures : 40 % élevage : 60%
Population active employée		Nombre d'exploitations : 25
Densité	17 hab/km ²	Principales productions :
Poids économique		- sisal : 10 000 tonnes
PIB	228 milliards	- riz : 277 815 tonnes
PIB/hab	360 000 Fmg	- bovine
Banques	3	Industrie-Energie
Equipement et services		Effectifs
Transports		Principales activités
- par automobile		- industrie agricole
- aéroport		- industries minières
- port Tolagnaro		Energie
Télécommunications		- production électrique
- lignes télé : 4		- consommation
- lignes téléphoniques : 400		Artisanat : local
Hotellerie : 3		
Distribution : petit commerce		

La région de Toliara - MANOMBO - ONILAHY - FIERENANA

C'est la région qui s'étend de l'Isalo à la mer, entre l'Analavelona, au nord et la vallée de l'Onilahy au sud et comprend deux régions agricoles :

- celle de l'Ankazoabo au sud de la vallée de la Taheza, à vocation cotonnière, avec l'opération de la Sedifita qui a échoué lamentablement pour des raisons humaines ;

- la région littorale de part et d'autre de Toliary ; vallées de Manombo et de Fierenana où l'action de la SEDIFITA a également échoué.

Problèmes et perspectives

La situation excentrique de Toliary et Tolagnaro, l'inexistence d'agglomération à caractère urbain dans l'intérieur du pays sont les indices très révélateurs de la grande faiblesse de l'économie régionale et l'am-

MANOMBO - ONILAHY - FIHERENANA

Fivondronana	Population	Chef-lieu	
Ankazoabo	32 877	Ankazoabo	(21812 hab)
Benanitra	24 418	Benanitra	
Sakaraha	54 842	Sakaraha	(54842 hab)
Toliara I	95 339	Toliara	(95339 hab)
Toliara II	141 824		
	349 030		

Cadre général

Superficie 28.992 km²
 Population 349 000 hab
 Densité 12 hab / km²
 Population active utilisée 20 000
 (dont 7000 salarié)

Taux de chômage 75 %
 Banques 3

Industrie et énergie

Effectifs 500
 Principales activités
 - emballages métalliques
 Consommation : 14.000 MWh

Poids économique

PIB 125 milliards Fmg
 PIB/hab 358.000 Fmg
 Créations d'entreprises (92) : 3

Agriculture

Surface agricole utilisée : 3000 km²
 Culture : 70 % élevage : 30%

Nombre d'exploitations : 50

Principales productions

coton- maïs-pois du Cap

Equipement et services

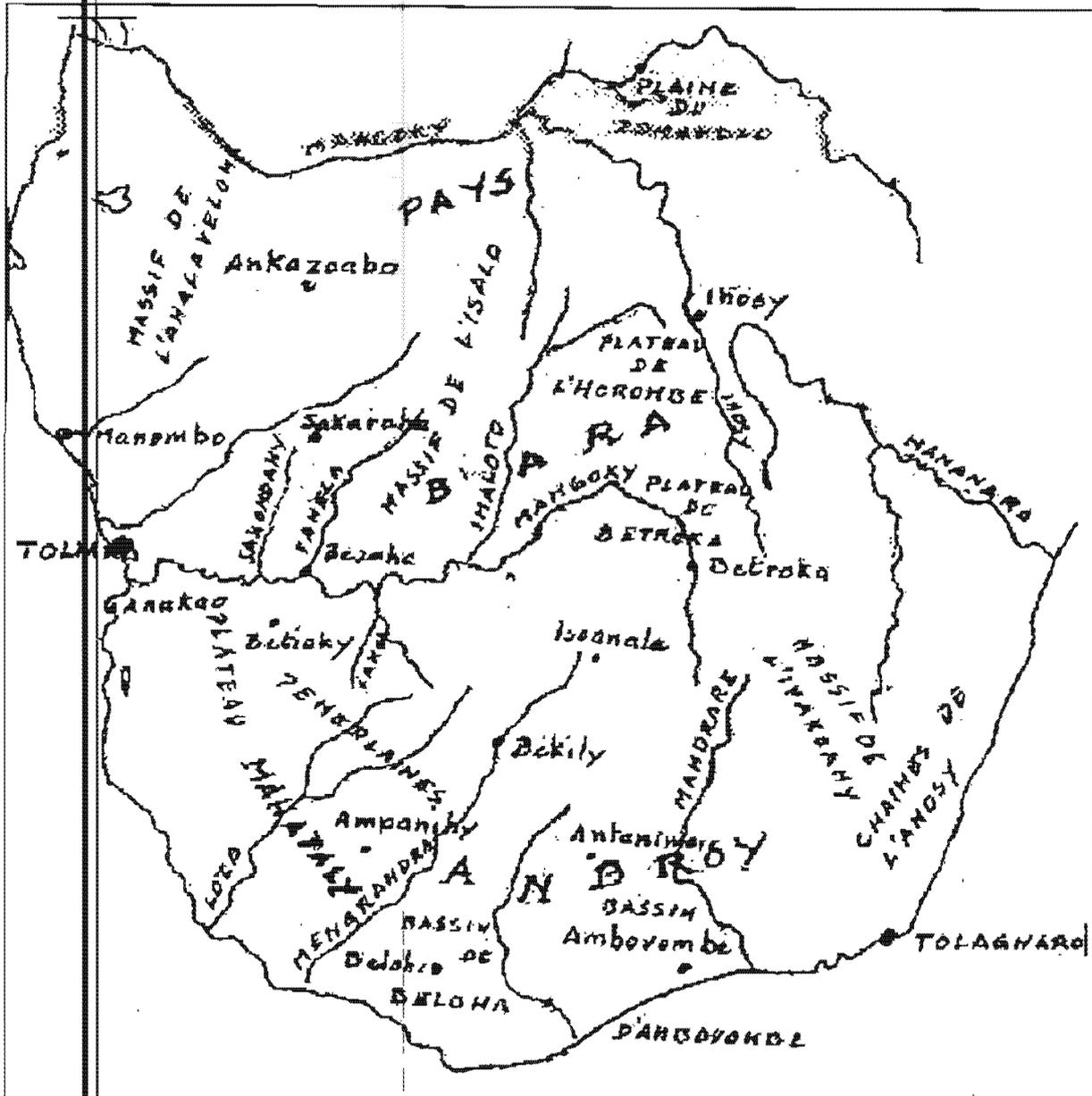
Transport

- parc automobiles 1000
 - immatriculations : 250
 - aéroports Toliara
 - aéroport Ankazoabo
 - port Toliara (67 330 tonnes - 90)

Hotelleries : 10

Télécommunications

- lignes télé 10
 - lignes téléphoniques 855



ESPERANCE

La Constitution de 1992 pose les cadres généraux de la décentralisation effective (préambule) et les principes d'autonomie effective des collectivités territoriales décentralisées (titre VII).

Le principe de la décentralisation effective implique de façon explicite un **transfert de pouvoirs, de responsabilités, de décisions** du Parlement, du Gouvernement et des Administrations de l'Etat vers les collectivités territoriales et leurs élus. Cela doit être accompagné immanquablement d'un **transfert des ressources** : la part des prélèvements des collectivités territoriales dans le PIB doit donc augmenter et celle de l'Etat diminuer.

Le principe de «l'autonomie effective des collectivités territoriales décentralisées» implique que l'Etat n'est plus tuteur que ce soit directement par un haut fonctionnaire ou indirectement ou de façon larvée par des procédures techniques et financières. Aussi, toute tentative de restaurer ces dernières ne peut être qu'une atteinte grave et même une négation de la décentralisation.

Cependant, la Constitution permet toujours à l'Etat de se réserver la possibilité d'user de divers moyens et l'un de ceux qui paraissent le plus conforme, c'est la **collaboration** dans ce but avec les collectivités territoriales. Cette formule juridique et constitutionnelle qui paraît à la fois inécessaire, libérale et en même temps incitative devra permettre des actions renforcées et croisées; les économies régionales ne peuvent qu'y trouver leur compte.

L'un des moyens pour y parvenir concrètement serait la mise en oeuvre réelle et sur une grande échelle de la mobilité entre les deux fonctions publiques : celle de l'Etat et celle des collectivités décentralisées.

La taxe professionnelle (carte rouge) dont les élus territoriaux auront la décision de son montant doit être une des sources importantes du financement de leur budget.

La loi détermine et fixe :

les règles relatives à l'organisation, au fonctionnement et aux attributions des collectivités territoriales ;

la dénomination, les niveaux et la délimitation des collectivités territoriales ;

les modalités d'élection des membres des assemblées des collectivités territoriales ;

la répartition des compétences de l'Etat et des collectivités territoriales en matière de sécurité publique, de développement économique, social, sanitaire,

culturel et scientifique, d'administration et d'aménagement du territoire, de protection de l'environnement et d'amélioration du cadre de vie ;

- la répartition des ressources entre collectivités décentralisées en fonction de leurs compétences ;

- les modalités de nomination du haut fonctionnaire représentant de l'Etat auprès des collectivités territoriales.

Deux grands défauts doivent être évités par la nouvelle loi de décentralisation :

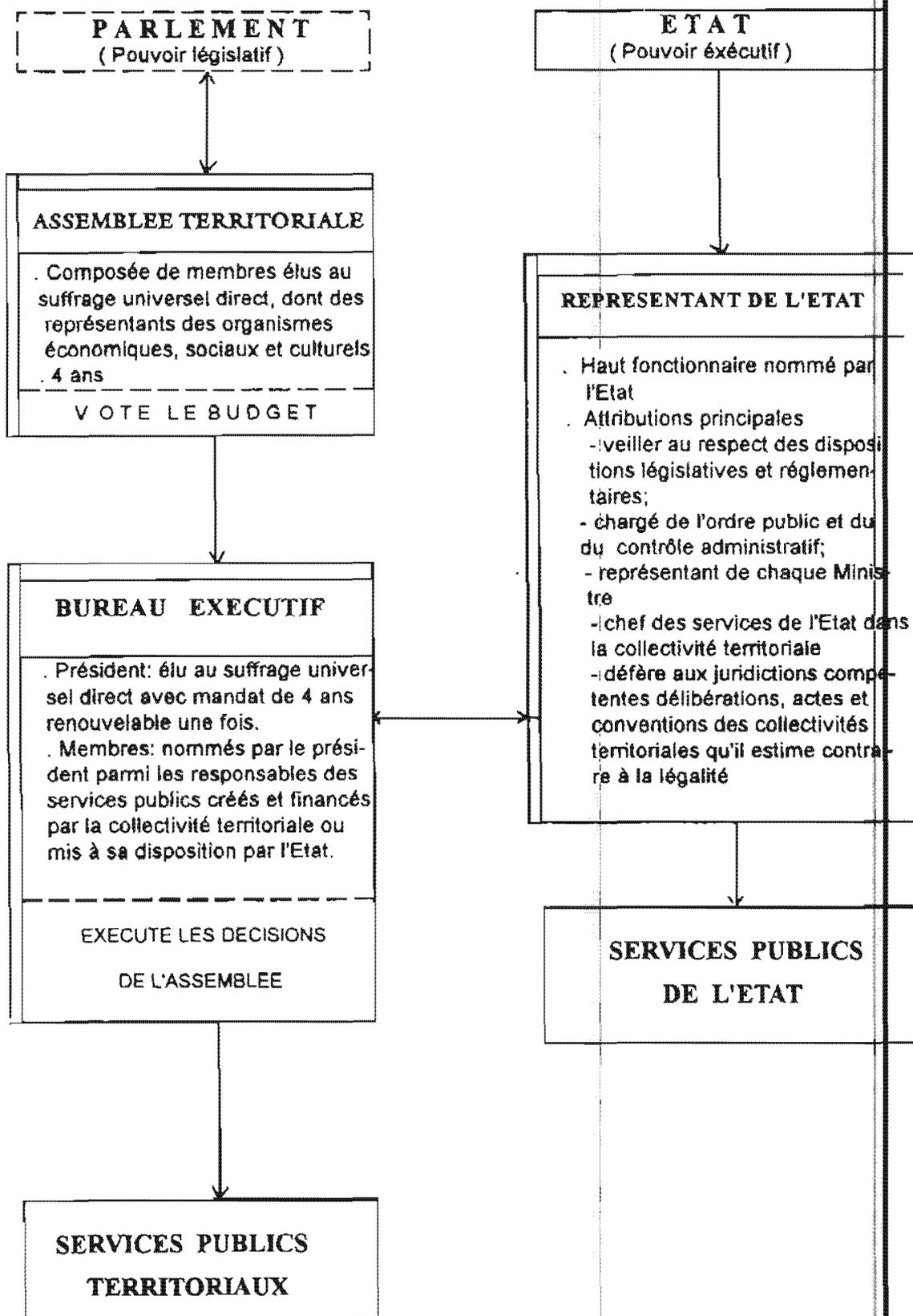
- laisser planer des doutes et trop d'incertitudes et

- la multiplication des niveaux de décentralisation

- le pouvoir devient alors éclaté, la bureaucratie se multiplie, et l'on s'y perd. En outre le contribuable risque de crouler sous les charges multipliées.

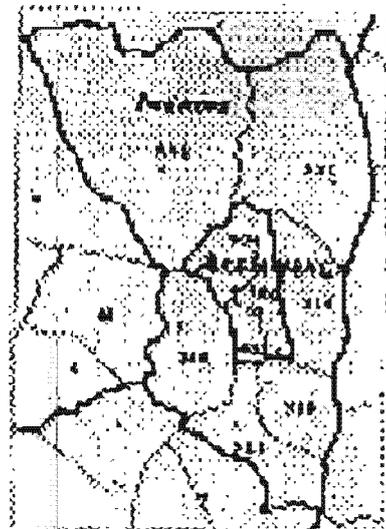
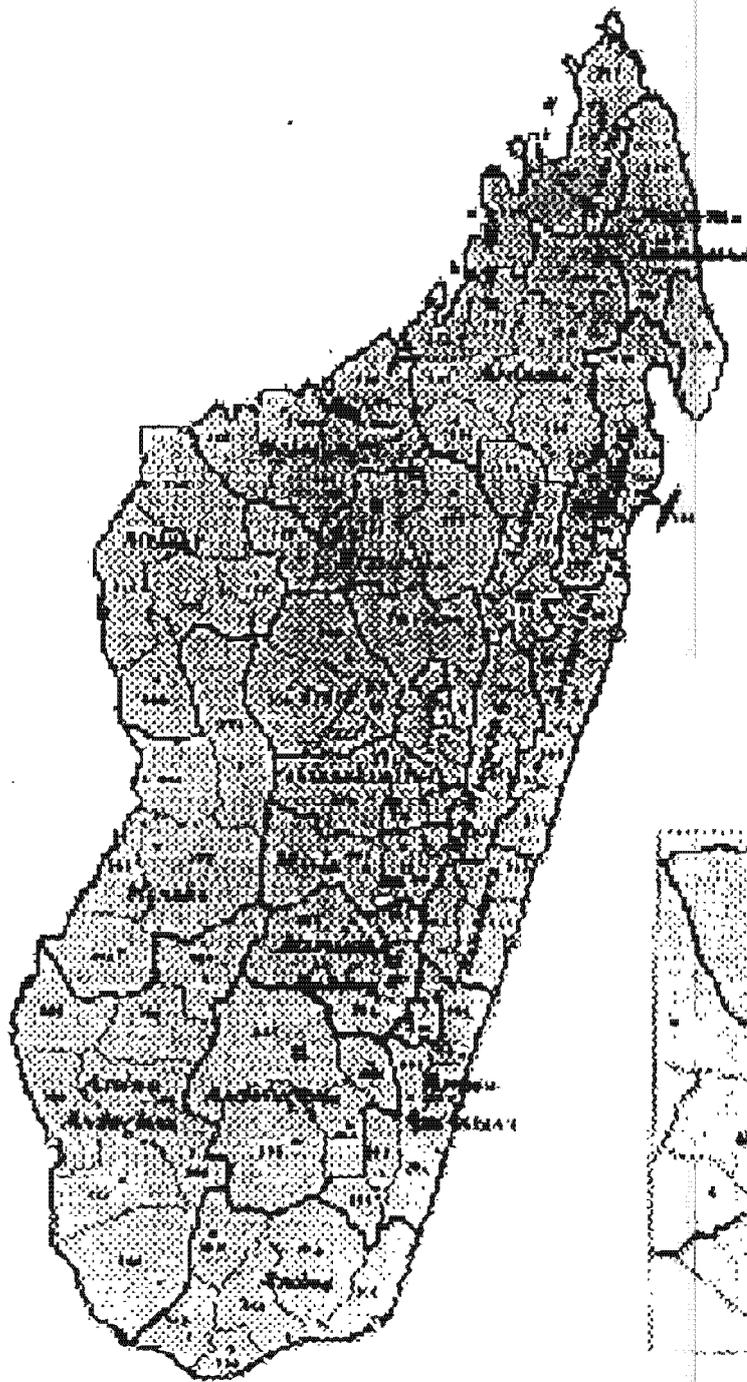
Idée juste, la décentralisation peut aussi devenir une calamité pour la nation, pour les citoyens et les entreprises. L'espérance veut que nos responsables nationaux prennent garde de ne pas en faire une idée folle, une réalité ruineuse.

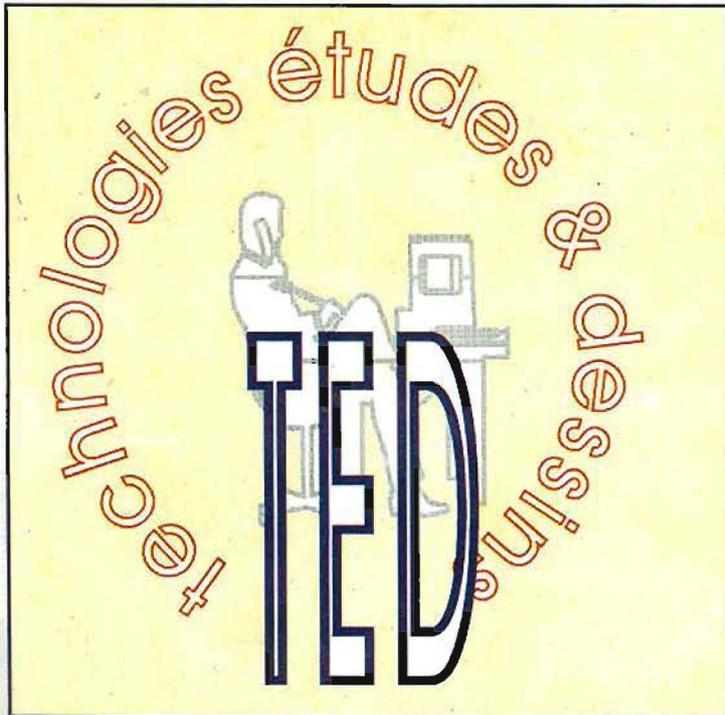
**Relations entre l'Etat et les collectivités
décentralisées d'après la Constitution de
1992**



LES PRINCIPALES REGIONS PROPOSEES

HAUTE-MATSIATRA			291 Moramanga	1444000
Capitale : Fianarantsoa (116.300)			292 Anolobe an'Ala	99951
251 Fianarantsoa	425882		293 Marolambo	96011
252 Ambohimahasoa	145562			1597782
253 Ikalamavony	48851		MANJA	
254 Ambalavao	140851		Capitale : Ambositra (20.280)	
	780946		241 Ambositra	186140
AVOIRATRA			242 Fandriana	142326
Capitale : Antananana (88.421)			243 Ambatofinandrahana	78499
111 Antananana	134879		244 Manandriana	71694
112 Ambilobe	135526			477659
113 Noasy-Be	37185		BOINA	
114 Ambanja	84589		Capitale : Mahajanga (119.089)	
	392159		141 Mahajanga	153190
AVOIRATRA-ATSINANANA			142 Marovoay	91803
Capitale : Antalaha			143 Ambato-Boeni	92973
121 Antalaha	107732		144 Mitsinjo	43414
122 Vohémar	137549		145 Soalala	22897
123 Sambava	212683			404077
124 Andapa	134904		BETSIBOKA	
	682668		Capitale : Masvatanàna	
BETROFO			151 Masvatanàna	90659
Capitale : Fénérive Est			152 Kandriho	9248
171 Fénérive-Est	184553		153 Tsaranàna	87010
172 Vavatenina	109587			166917
173 Soanierane-nongo	75972		MELAKY	
174 Mananara	93257		Capitale : Malitirano	
175 Marcantsetra	142269		181 Malitirano	55948
	608648		182 Besalampy	39888
ATSINANANA			183 Morafenobe	23074
Capitale : Toamasina (132.819)			184 Ambatomainty	17996
181 Toamasina	265429		185 Antselova	43255
182 Brickaville				160147
183 Vatovandry	101683		MENABE	
184 Mahanoro	151821		Capitale : Morondava	
185 Antanambao Manampotsy	34792		291 Morondava	80328
186 Sainte-Marie (Nosy Bohra)	17170		292 Manja	
	671195		293 Mahabo	44800
ANDRONA			294 Belo/Tsiribihina	31575
Capitale : Antsohihy			295 Miendrivozo	35048
131 Antsohihy	102304			171747
132 Analalava	87695		ANDRINGITRA	
133 Bealanana	87010		Capitale : Ihosy	
134 Befandriana	130069		281 Ihosy	88558
135 Mandritsara	93957		282 Betroka	42804
138 Mampikony	100012		283 Nohibe	70914
	661067		284 Iakora	25657
ANALAMANGA				207933
Capitale : Antananarivo Renivohitra (829.545)			SUD	
101 Antananarivo-Renivohitra	829545		Capitale : Tolagnaro	
102 Antananarivo Atsimondrano	215103		311 Tolagnaro	172487
103 Antananarivo Avaradrano	164166		312 Amboasary	123805
104 Ambohidratrimo	178818		313 Ambovombe	162064
	1386632		314 Bekily	97224
IMERINA			315 Baloha	
Capitale : Antananarivo - Renivohitra (829.545)			316 Tsihombe	64818
212 Anjozorobe	106958			620378
213 Antakrobo	80029		SUD-OUEST	
214 Manjakandriana	161930		Capitale : Toliary	
215 Andramasina	110632		. Toliary	237368
216 Arivonimamo	198802		. Morombe	
217 Ambatolampy	160013		. Betoky	42300
	816362		. Ampanihy	177997
ITASY			. Sakaraha	54842
Capitale : Miarinarivo (8.000)			. Antakaraha	
221 Miarinarivo	123140		. Beroroha	35345
222 Soavinandhana	110247		. Benenitra	24142
223 Telroanomandidy	152480			671994
224 Fenoarivo-Be	58872		SUD-EST	
	444739		Capitale : Farafangana	
VAKIVANKARATRA			. Farafangana	214149
Capitale : Antsirabe (148.311)			. Manakara	243538
231 Antsirabe	389234		. Vohilpeno	107168
232 Antanifotsy	251458		. Vangaindrano	188534
233 Faratsiho	124470		. Vondrozo	65382
234 Betafo	239200		. Midongy Sud	24285
	1014360		. Befotaka	19048
ALAOATRA				842978
Capitale : Ambatondrazaka			NAMORONA	
181 Ambatondrazaka	214125		Capitale : Mananjary	
182 Amparafanavola	155793		. Mananjary	267478
183 Andilamena	57627		. Noasy-Varika	159906
	427748		. Ikongo	68558
BASANKONGO				485942
Capitale : Moramanga				





si vous avez des idées mais pas d'argent

si vous avez de l'argent mais pas d'idée

notre réseau de correspondants sont à votre service

RECHERCHE DE PARTENAIRES

études à partir d'analyse statistiques et de sondages

ETUDES DE MARCHÉ

un parc de 8 microordinateurs travaille pour vous

ETUDES DE FAISABILITE

des spécialistes expérimentés sont à votre disposition

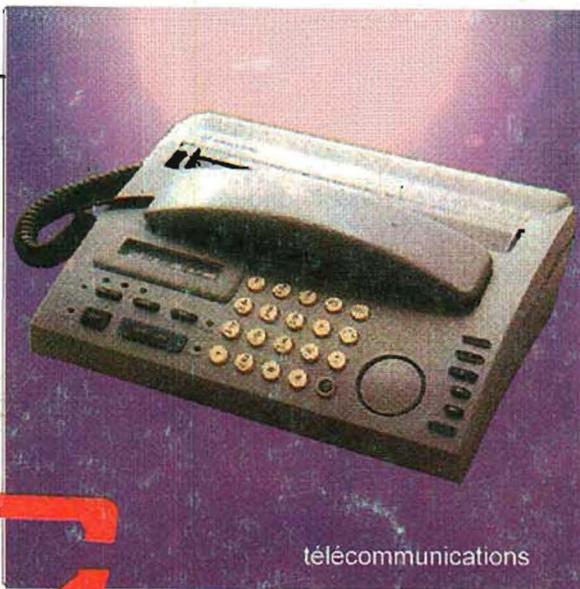
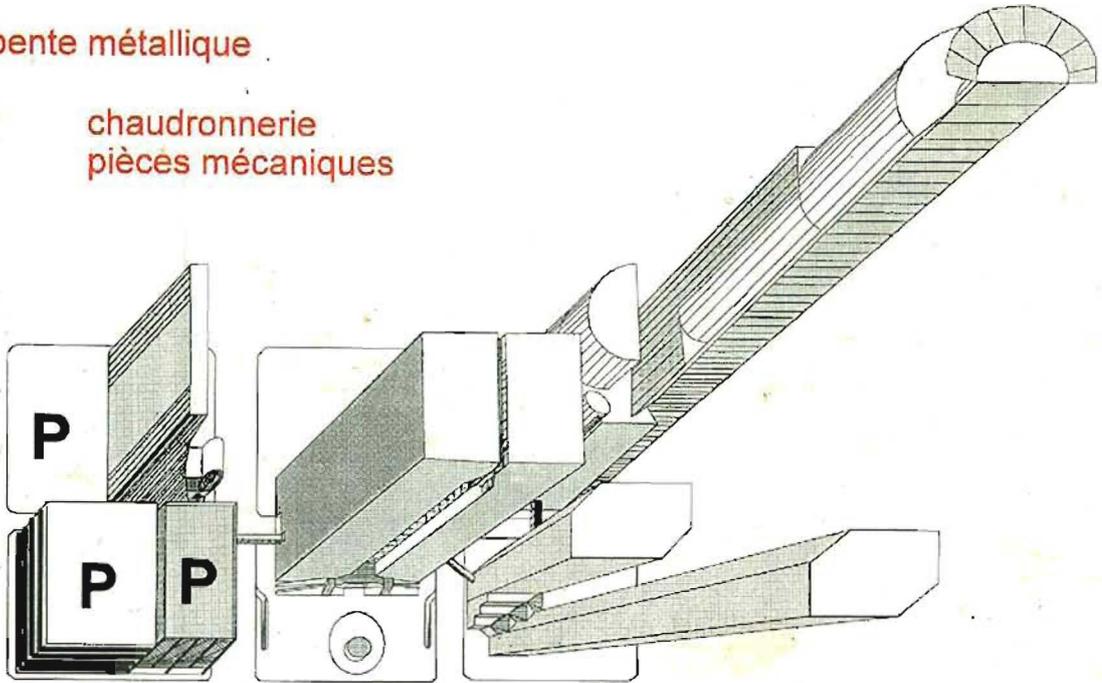
DOSSIERS BANCAIRES et ADMINISTRATIFS

Technologies études & dessins
27 Iàlana Andriba-TANA-20307

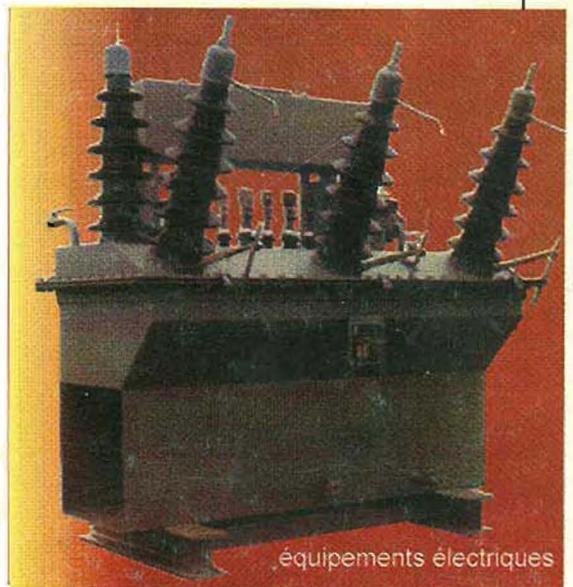
CIMELTA *Madagascar* sa

charpente métallique

chaudronnerie
pièces mécaniques



télécommunications



équipements électriques



bp 382 - téléphone 226.31
243.43
télécopie 224.24
télex cimelt MG 222.60

avenue général Ratsimandrava
ANTANANARIVO